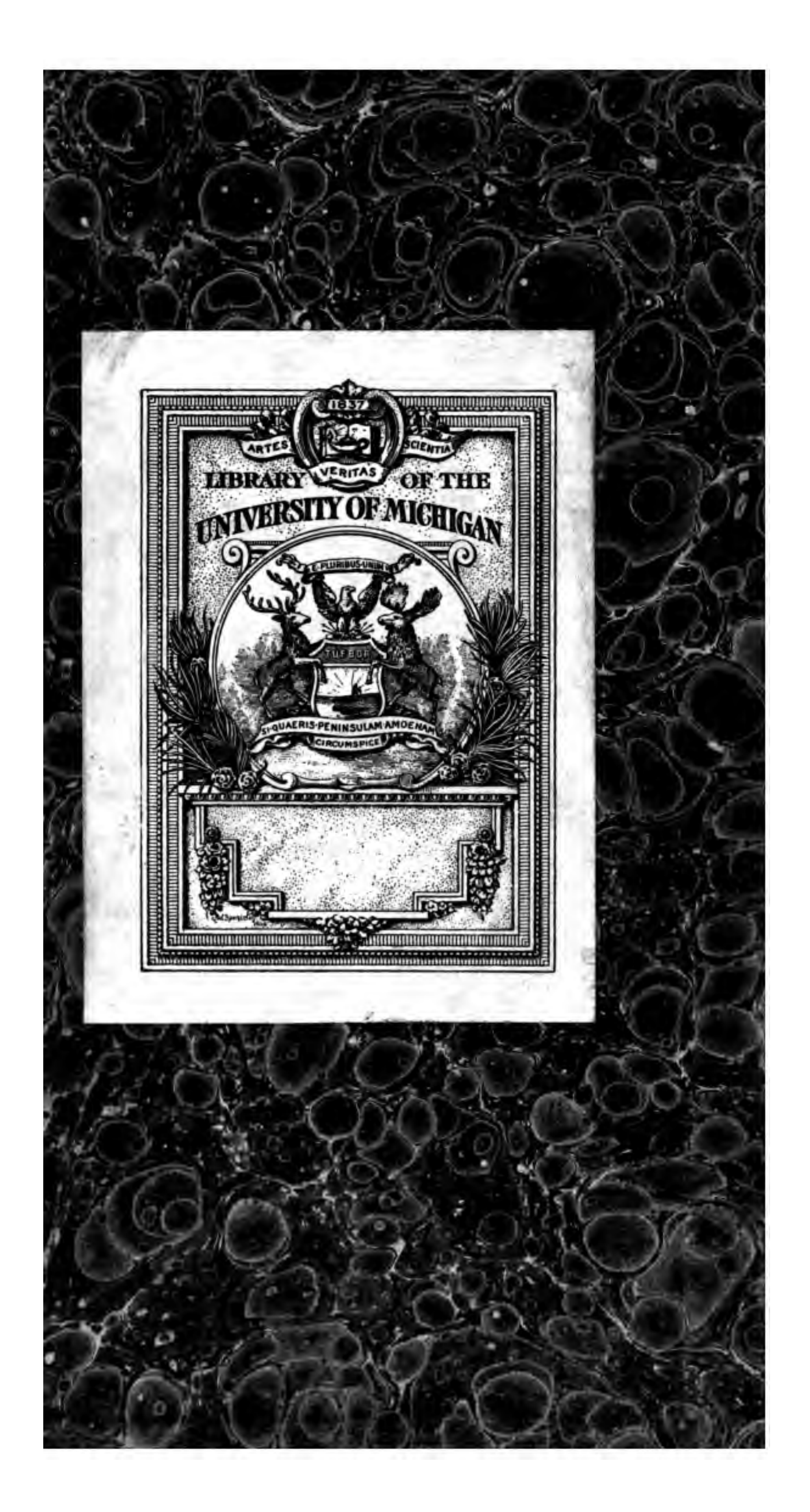
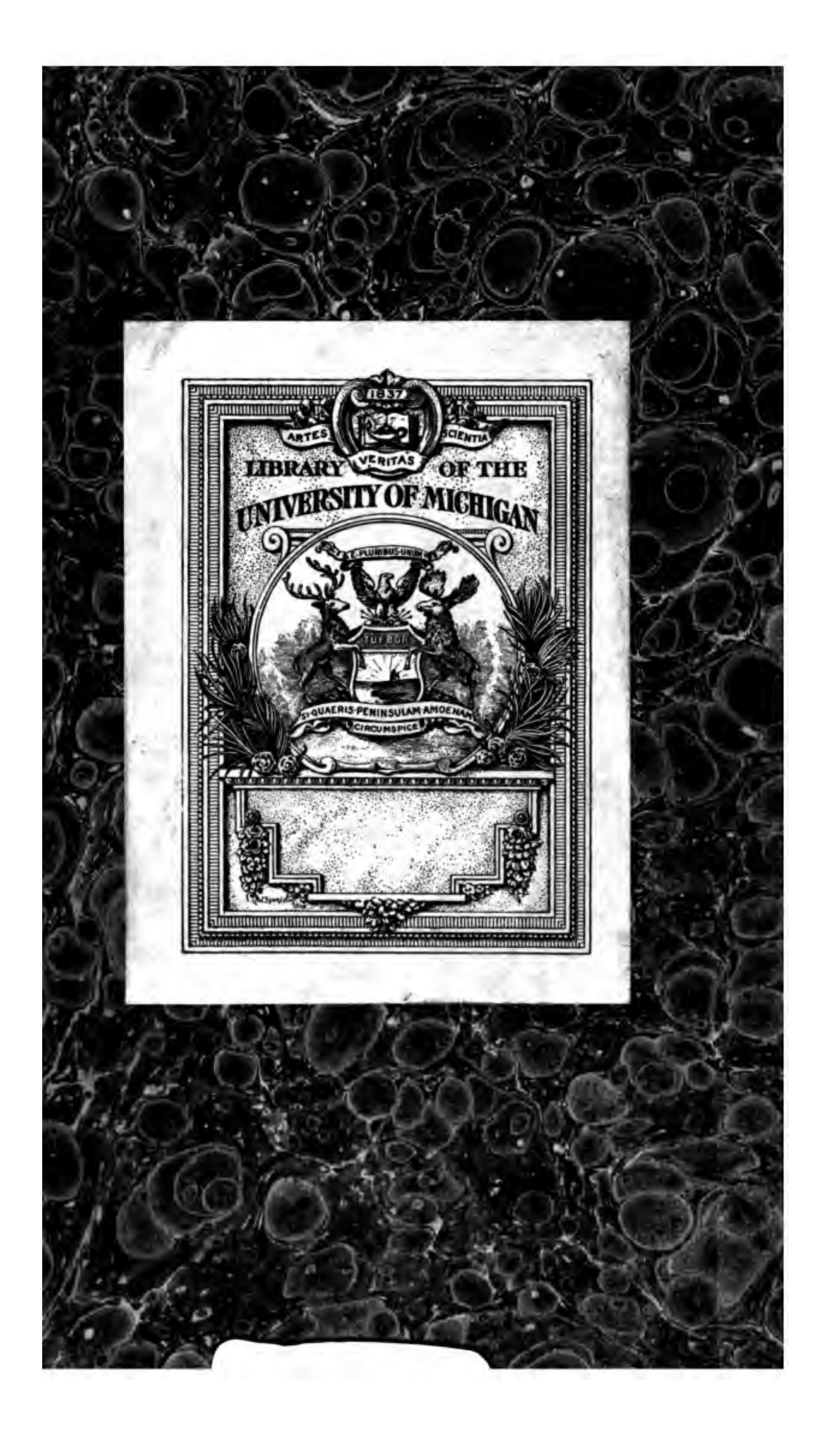

a39015 01807877 7b


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

ON SOUSCRIT AUSSI

Chez
- PEYTIEUX, galerie Delorme, nos 11 et 13.
- BRIÈRE, rue Saint-André-des-Arts, n° 68.
- AIMÉ ANDRÉ, quai des Augustins, n° 59.
- RAPILLY, boulevard Montmartre, n° 23.
- ROUX-DUFORT, quai des Augustins, n° 47.
- FROMENT, même quai, n° 37.
- SAUTELET et Cie, place de la Bourse.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

ŒUVRES

DE

MIRABEAU,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,

PAR M. MÉRILHOU.

LETTRES A SOPHIE.

TOME III.



PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, DE ROUSSEAU, DE LA HARPE, etc.

ET CHEZ BRISSOT-THIVARS, LIBRAIRE,

RUE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN, N° 14;

1826.

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

A SOPHIE RUFFEI

ET A QUELQUES AUTRES PERSONNES.

TOME TROISIÈME.

LETTRES

ÉCRITES

DU DONJON DE VINCENNES,

PENDANT LES ANNÉES 1777, 1778, 1779 ET 1780.

LETTRE XCVI.

A SOPHIE.

19 juillet 1779.

Chère et tendre amante, rassure-toi sur la santé de ton Gabriel: il est trop vrai qu'elle n'est pas bonne; mais cet orage passera avec les grandes chaleurs. Voici la première fois qu'elles ont attaqué ma poitrine; depuis quinze jours, et surtout depuis huit, je suis dans un état d'oppression auquel s'est joint de la fièvre et quelques crachements de sang, qui pouvaient le rendre inquiétant, si, au lieu d'empirer, cela n'allait pas mieux; mais je souffre moins aujourd'hui : il tonna et plut hier; cette explosion m'a soulagé; et si je n'ai pas dormi, c'est l'effet naturel que ta lettre, et aussi d'autres bien moins agréables et précieuses ont dû produire. Tu as éprouvé quelquefois, m'as-tu dit, d'étranges bouleversements, lorsque tu jouissais au

ŒUVRES

DE

MIRABEAU.

TOME V.

bien de titres j'ai droit de mépriser cette ame vile et gangrenée, et combien aussi je serai dispensé de toute obligation envers elle, lors même qu'elle céderait à des sollicitations étrangères, ou à la crainte, ou au respect humain, ce qu'elle ne fera pas. La lettre de mon oncle est précisément ce qu'elle devait être, et n'est du tout point décourageante; il ne pouvait pas écrire autrement. « Je ne puis, M. le comte, vous exprimer mon étonnement, en recevant la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 31 du mois passé. Elle me parvient dans le temps où il plaît à madame votre sœur de me diffamer par le plus odieux, le plus calomnieux et le plus infame libelle, qu'elle vient de répandre dans le public. (Voilà une grande horreur. Jamais homme ne mérita mieux de sa famille que mon oncle. Il a fait cent fois plus pour elle qu'il ne lui devait, et madame de C. a eu part à ses bontés. Qu'espère-t-elle donc en rendant partie contre elle un des hommes les plus respectables qu'il y ait en France, et le plus généralement reconnu pour tel?) J'ai pu apaiser autrefois votre père. L'honneur ne lui défendait pas alors de vous rendre ses bontés. Pour peu que vous sachiez apprécier les choses, demandez-vous à vous-même s'il lui est possible de vous pardonner. (Phrase formulaire et purement d'état.) L'indulgence que j'ai eue autrefois et que vous réclamez aujourd'hui, a causé votre perte, les chagrins les plus vifs à votre respectable et malheureux père, qu'un mémoire odieux, eût-il été fait contre le dernier des hommes, a dénigré

dans toute l'Europe, *et a fait le malheur d'une pauvre jeune femme qui méritait un sort plus heureux.* (Ce que je souligne est la seule chose que je trouve de trop dans cette lettre.) Quand même je serais bien persuadé que vos gémissements et vos larmes porteraient sur vos fautes et non sur la punition, demandez-vous à vous-même quand est-ce qu'elles auront effacé un mémoire répandu contre votre père, et vous sentirez que je dois me borner, comme je fais et comme je ferai, à le laisser agir comme son propre sentiment le lui inspirera, et à me taire. »

Voici ce que j'ai répondu à cette lettre, de l'avis de M. Dupont. « Mon très-cher oncle, je ne reçois qu'aujourd'hui, 18 juillet, la lettre dont vous m'avez honoré, en date du 10 juin. Je suis trop de votre sang pour qu'aucune punition, ni aucun malheur m'arrachent des gémissements ou des larmes; je n'en puis donner qu'à mes fautes, et je sais combien je leur en dois. Fussent-elles infructueuses, je ne les regretterais pas. Je sais qu'elles ne peuvent effacer le délit de mes mémoires imprimés. Il faudrait pour cela une longue vie passée dans la pratique des vertus, que tout homme se doit, et qu'un homme de votre nom se doit encore plus. C'est ce sentiment qui me fait désirer de ne pas couler le reste de mes jours dans un esclavage où les bonnes résolutions même paraissent douteuses, et sont nécessairement inactives. Si je pouvais excuser mes torts, je n'en demanderais pas le pardon; mais le pardon est l'acte le plus noble qu'un homme puisse exercer envers un autre homme, et voilà pourquoi je ne désespère

pas encore de l'obtenir de mon père et de vous. »
Mais ce qui te paraîtra vraiment aussi étrange qu'à moi, c'est la lettre que Dupont m'écrit en me renvoyant tout cela. La voici : lis-la attentivement ; tu approuveras ma réponse.

14 juillet.

« Dans ma juste inquiétude sur ce qui vous concerne, mon cher comte, je vous ai écrit le 6 de ce mois. M. Boucher me renvoie ma lettre, qu'il pense que je peux vouloir changer, en raison de celles qui sont arrivées de Provence, et qu'il a la bonté de me faire passer. Je vous renvoie le tout. Je ne change rien, mais j'ajoute à course de plume que je ne suis pas trop surpris des réponses. Vous verrez par ma lettre précédente que je m'y attendais à moitié, que je ne suis réellement d'avis pour elles de nous rebuter, ni de changer de plan. Il ne peut y en avoir un autre qui soit ni bon, ni noble. Persévérons donc. Le roi de Prusse à Kolin a été sept fois à la charge, et a été battu. Nous y avons été sept fois à Lawfeldt, et nous avons été vainqueurs. Mais quand on n'a pas commencé sans réflexion, on ne doit se tenir pour vaincu qu'à la mort. Hélas! mon cher comte, oserai-je vous dire que je ne trouve pas que votre oncle ni votre femme aient tort ? N'allez-vous pas sauter aux nues ? Vous ne le devez pas, mon ami ; car je n'ai point envie de vous affliger, mais de vous servir de toutes mes forces ; et la vérité, même triste, même dure, n'est pas un des moindres services que je puisse vous rendre. Vous

avez fait cent fautes. Est-il bien juste qu'à la première démarche tout le monde, tous ceux que vous avez offensés soient à vos ordres et à vos pieds? Vous voyez, au reste, que tous pensent, comme moi, que la plus grave de ces fautes sont vos mémoires et autres pamphlets imprimés. C'est celle-là que vous ne pouvez pas vous pardonner à vous-même, qu'aucune circonstance ne peut excuser, sur laquelle vous ne pouvez réclamer l'indulgence, mais dont il faut obtenir le pardon par le repentir et par les larmes.

« Quelques torts que vous ayez pu croire ou savoir à madame de Mirabeau, ils sont secrets; elle est en droit de les nier. Sa négation vaudrait votre assertion, quand vous seriez en mesure avec elle, et vous avez mis les apparences contre vous, au point que le public sera toujours porté à croire que vous récriminez. Elle reste donc en droit de se tenir pour offensée de vos torts, qui sont très-publics. Elle a l'honnêteté de ne pas parler de celui qui peut choquer personnellement une femme, et une femme provençale. Elle ne se plaint que de la diffamation qui doit offenser tout être sensible à l'honneur. Qu'avez-vous à dire? Convient-il à un homme d'injurier une femme? Convient-il à un homme d'injurier sa femme, le méritât-elle? et de l'injurier en public par des écrits imprimés, où elle n'avait que faire? Je ne me rappelle pas les termes. S'ils sont palliables, il faut les pallier; s'ils ne le sont pas, il faut passer condamnation. Dans tous les cas, il faut invoquer la gé-

nérosité; et pour les ames nobles et généreuses, il y a mille manières de le faire, qui elles-mêmes ne manquent pas de noblesse, et sont loin de l'avilissement.

« Quant à la lettre de votre oncle, elle est parfaitement telle que je la présumais. Il faut lui répondre. (Ici se trouve la substance de ma réponse.)

« Il est plus difficile d'écrire à votre beau-père; je peux moins vous guider là-dessus; cependant il faut le faire. Vous le connaissez mieux que moi; la seule donnée que j'aie sur lui est qu'il a dit que si vos parents vous rendaient la liberté, il vous ferait à l'instant séparer de corps d'avec sa fille, d'après le motif de diffamation. Cela vous fait sentir combien il est important de reconquérir la fille même, afin que ce soit par elle que vous ayez la liberté. Je suis convaincu, et que votre père ne la lui refuserait pas, et qu'il verrait avec une sorte de plaisir qu'elle la lui demandât. Il y a dans son cœur un grand fonds d'intérêt et de tendresse pour vous; mais il ne prendra jamais sur lui de vous mettre en liberté, si sa belle-fille ne le demande pas. Il craindra qu'on ne le rende responsable des folies futures que vous pourriez faire, et que les folies passées lui font appréhender. Il arrive ici dans quelques jours; je le verrai et lui parlerai de vous avec intérêt. Il sait que je vous aime; mais il ne faudrait pas qu'il sût à quoi mon amitié pour vous m'engage; je perdrais tout moyen de vous servir.

« Pensez, mon cher comte, ayez un inaltérable courage, mais un courage doux et patient : celui-là seul domine à la longue les hommes et les choses. Écrivez encore ; mais ne faites rien partir sans me l'avoir montré. Je vous verrai avant la fin du mois : je compte partir d'ici le 25. En cas pressant, vous pouvez m'écrire jusqu'au 22 ; je trouverai votre lettre à Nemours, à mon passage. » (Suivent quelques discussions littéraires en réponse à mes observations sur un de ses ouvrages, dont tu n'as que faire.) Voici ma réponse : je la copie à peu près de mémoire ; mais le fond des choses et presque toutes les expressions sont les mêmes, et plutôt plus faibles que plus fortes. Tu vois pourquoi je lui ai écrit d'abord, et pourquoi je me suis hâté ; c'est qu'il me presse pour le terme, et que je voulais te l'envoyer.

« Si vous avez cru, mon cher Dupont, que je pusse répondre à madame de Mirabeau par de nouvelles supplications, en vérité c'est pour moi une humiliation cruelle, quoique je ne l'aie pas méritée. Sa lettre est lâche, fausse, vile, perfide, en un mot digne d'elle. Je ne sais pas prier deux fois une femme que je méprise comme l'être le plus abject ; et vous pouvez vous épargner à cet égard les prédications ; je n'écrirai point.

« Quant à la lettre de mon oncle, elle est précisément, à deux mots près, ce qu'elle devait être. Je lui écris donc, et j'en joins ici la copie conforme à ce que vous voulez bien me dicter.

« Maintenant je réponds à vos lettres : toutes

deux sont généreuses et tendres, et je vous en remercie. Toutes deux sont pleines d'esprit et de feu; il n'y a pas tout-à-fait autant de vérité dans la dernière; et je vais le prouver.

« D'abord je conçois très-bien qu'on charge sept fois et qu'on est battu. On l'est sans humiliation alors; on avait mérité de vaincre; mais prier, supplier, ramper, ce n'est pas se battre, et je ne sais que me battre. — Je me trompe; je sais aimer. J'aime mon père, malgré ses procédés bien durs, et cela seul doit vous prouver que mes torts envers lui ont été des saillies fougueuses et non des torts du cœur; car on ne pardonne pas à qui l'on a offensé bien volontairement, et dans le dessein de recommencer. J'aime et révère mon oncle. Je donnerais ma vie, sans hésiter, pour mon père; je la donnerais avec joie et en courant pour mon oncle. Je ferai, sans exception aucune, tout ce que vous voudrez pour ces deux hommes-là. Avançons.

« *Ma femme n'a point de torts!* Certes cette phrase est étrange; et vous me permettrez bien de croire que vous lui conseillerez donc d'avoir tort. Ainsi donc me déshonorer dans la bête acception que l'on donne à ce mot, et, ce qui est plus sérieux, me donner un enfant qui n'était pas à moi, et dont une fausse couche l'a délivrée, reconnaître mon pardon par d'infames calomnies, déserter ma cause, qui lui était confiée, déchirer moi et mes amis, me refuser des nouvelles de mon fils, machiner ma ruine, la proposer, il y a dix-

sept ou dix-huit mois, et aujourd'hui la consommer, ce ne sont pas des torts!... Mon ami, je ne crois pas à un Dieu rémunérateur; mais je crois à un Dieu. Je jure à la face de cet être suprême, que j'ose fixer en cet instant, que je ne dis pas un mot ici qui ne soit vrai. Je renonce à l'estime et à l'amour de tout ce qui m'est cher, si l'on peut prouver que j'exagère rien. *Les torts de madame de Mirabeau sont secrets*, parce que j'ai eu la générosité de les tenir secrets; j'en ai les preuves écrites de sa main, et elle ne l'ignore pas; voilà pourquoi je mourrai au donjon de Vincennes, si elle le peut; car son ame ne peut pas deviner la mienne; elles n'ont rien de commun. J'ai écrit *un* mémoire et non *des mémoires*. Dans ce mémoire pour ma mère, car je n'ai jamais voulu plaider, voici la seule phrase qui regarde madame de Mirabeau, *c'est ici que je peindrais*, etc. Et voilà donc ce qui autorise cette femme à ne pas réparer ses fautes, d'autant plus poignantes pour une ame honnête, qu'elles sont plus secrètes, et à ne pas se prêter à la démarche tout à la fois la plus prudente et la plus noble, qui lui conserve tous ses avantages, qui lui en donne une infinité d'autres, qui me ferme à jamais la bouche sur le passé, si j'étais capable de vouloir l'ouvrir; qui me lie les bras, si je pouvais jamais acquérir des forces, et être capable d'en abuser.

« Il est un autre mémoire imprimé sous mon nom par ma mère, qui n'est point de moi, que j'ai désavoué, où l'on a imprimé, pour pièces justificatives, mes lettres à M. de Malesherbes; elles sont

respectueuses pour mon père. On y lit cet alinéa relatif à madame de Mirabeau. *Ici je me rappelle*, etc. et ailleurs, *mon beau-père est trompé.* Vous remarquerez que j'adressais ceci au ministre, dans le temps que madame de Mirabeau me dénonçait à tout Paris et à M. de Malesherbes comme un mari atroce, et après qu'elle m'eut refusé de me justifier auprès du ministre, parce que son père et le mien lui interdisaient, m'écrivit-elle alors, de se mêler de telles affaires. Cependant j'atteste l'honneur que je ne l'aurais pas imprimé. Ce n'est pas qu'il y ait un seul mot qui ne soit de la plus exacte vérité; mais un honnête homme peut taire les vérités qui ne sont utiles qu'à lui. Certes il est bizarre que celle qui a osé dire à M. de Malesherbes que je lui avais donné la vérole (infame fausseté), que je l'avais battue, (mensonge atroce, un seul soufflet excepté, qu'elle avait bien mérité; car on ne dit pas à son mari *que sa mère et sa sœur sont des putains;* mais enfin, je ne me pardonne ni n'excuse le coup), que j'avais eu pour elle les procédés les plus indignes (soit montré à l'histoire de M. de Gras du Bar et de deux autres), il est bizarre, dis-je, que cette femme ose s'offenser de mes expressions.... Où sommes-nous? J'ai contre madame de Mirabeau des preuves suffisantes pour faire enfermer cent femmes. C'est moi qui suis dans les fers; et c'est elle qui se plaint! et c'est moi qui ai offensé, et c'est moi qui dois me *jeter à ses pieds....!* Non, mon ami, en vérité, non; je n'en ferai rien. Je puis souffrir et mourir, mais je ne puis pas agir

de sang-froid contre cette voix intérieure qui, je vous le disais l'autre jour, crie plus haut que les puissances et la renommée, et seule, sans compter les voix, l'emporte sur tous les suffrages. Cette voix me dit que j'ai fait des fautes, j'en suis beaucoup trop puni; que je suis au fond aussi honnête qu'infortuné, et qu'il vaut mieux continuer de l'être, que de voir tomber mes chaînes par une action lâche, qui ne me laisserait plus de paix avec moi-même.

« Je finis à ce sujet, en vous disant que je ne m'accoutume pas à entendre répéter à mon ami que j'ai pu me tromper sur des faits dont je lui ai dit que j'avais la preuve. J'ajoute que vous êtes bien bon de louer *l'honnêteté que cette femme, et cette femme provençale, a de ne pas parler de ce qui peut la choquer personnellement*. Eh! mon ami! la science des dédommagements, compensations, suppléments, compliments, etc., lui est connue, et je vous jure qu'elle n'en est plus aux éléments.

Somme toute, je ne *l'injurierai point;* mais je ne lui écrirai plus. Si je lui écrivais, ce serait pour lui dire : « Madame, je ne sais *dans quel cas je vous ai mise;* mais je sais que vous m'avez précipité dans l'abîme; 1° par votre conduite et vos procédés; 2° par votre refus de m'arracher au danger lorsque, me sentant beaucoup trop amoureux pour ma raison et pour mes forces, j'invoquai votre secours, votre honneur, votre devoir, vos serments. Personne ne sait cela que vous et moi; mais nous le savons tous deux. J'ai écrit telle et telle chose de vous. L'une, et c'est la plus forte, a été publiée à mon insu,

malgré moi, et je puis le prouver; elle n'avait été écrite que sur votre refus par écrit adressé à moi, de me justifier auprès de M. de Malesherbes: l'autre n'a rien de diffamant; et, si j'eusse voulu vous diffamer, vous n'ignorez pas que je suis maître d'écrits plus propres à ce but. Je n'en ai point fait, je n'en ferai point usage; mais vous avez, sans doute, quelques motifs plus honnêtes à alléguer du refus de me servir, que ces phrases amphibologiques avant lesquelles vous aviez hautement et publiquement déserté ma cause. *Vos souhaits pour que mon père exauce mes vœux* ne vous coûtent pas grand'chose, puisque je vous ai dit qu'il n'accordera rien qu'à votre prière. Croyez-moi, ne vous donnez pas la peine de chercher des motifs à votre haine; ils sont écrits en gros caractères dans l'histoire du cœur humain. *Qui a offensé ne pardonne pas*. Je suis fâché, madame, que vous refusiez à vous-même une action belle, noble, prudente, sûre, et que le public croirait même généreuse. Au reste, vous avez peut-être raison; car ou je mourrai à Vincennes, ou je n'y mourrai pas. Si j'y meurs, tout est dit. Si je n'y meurs pas, vous me connaissez assez pour savoir que je ne me vengerais pas quand je le pourrais. Je vous en répète volontiers l'assurance, et je souhaite, de bonne foi, que vos remords ne vous fassent pas plus de mal que moi. » Voilà ce que je puis écrire et ce que je signerai hardiment *Mirabeau*, à plus juste titre qu'elle n'a signé son infame billet, *mad. de Mirabeau.*

« Si M. de Marignane m'attaquait, moi libre, pour

fait de diffamation relativement à sa fille, je nierais, aussi long-temps que je pourrais, d'être l'auteur des mémoires; si je ne le pouvais plus, je serais obligé de produire ses lettres, et il est un peu clair qu'il et qu'elle ne gagneraient pas leur procès. Ces lettres ne parlent guère « que du fruit de ses « amours, de sa haine pour moi, de ses transports « pour un autre, de son ancien amour pour un « autre, etc., etc. » Et vous voyez bien que je dois me mettre aux pieds de cette femme-là.... Elle s'est deux fois jetée aux miens.... je ne l'y ai pas soufferte : j'en suis bien payé!

« Quant à écrire à son père, ma foi je ne sais pas écrire à un homme de cire.

« Mon ami, j'écrivais un jour à M. Lenoir ou à M. Boucher : un jeune Spartiate, au pouvoir de ses ennemis, est condamné à un ouvrage servile; il prend son élan en disant : Non, je ne serai pas esclave; et il se brise la tête contre un mur. Je suis loin d'être Spartiate, je suis né gentilhomme dans un pays esclave; c'est-à-dire que je suis né l'esclave des esclaves; mais je sais, tout comme un Spartiate, qu'il y a des chemins éternellement et infailliblement ouverts à la liberté. Le comble du malheur pour moi est que j'ai une amante que j'idolâtre et qui ne me survivra pas, et une fille d'elle, pour qui je ne puis rien tant que je ne suis pas libre, et qu'ainsi me voilà lié par des chaînes qu'on ne brise que dans un accès de désespoir; et le désespoir est au-dessous d'un homme de cœur. Je ne suis pas encore dégradé jusque-là.

2.

Je vous fais tous mes remerciements, mon ami, et, quelle que soit la fin de tout ceci, qui me paraît à moi totalement manqué, je n'en serai pas moins autant votre obligé que votre ami, que je suis de tout mon cœur.»

Ma tendre amie, voilà ma lettre, dont tu me diras naïvement ton opinion. J'ajoute dans un post-scriptum, dont je ne me rappelle pas les expressions, que s'il veut me faire une lettre noble pour M. de Marignane, je l'écrirai; qu'il est haut et honnête autant que peut l'être un homme très-faible; que si je le voyais une demi-heure, il prêcherait pour moi sa fille; que, quand elle eut rompu son mariage avec Lavalette, favori du père, il déclara d'humeur que je ne serais jamais son beau-fils, et que ce fut cependant par lui que je gagnai et ramenai toute sa famille. Au reste, ma chère Sophie, je ne veux pas te donner meilleure opinion de tout ceci que je ne l'ai moi-même. Cela me paraît tout au moins fort en l'air. Je t'épargnerai aussi de tristes réflexions, que tu ne feras que trop toute seule. Je verrai Dupont à la fin du mois, et tu sauras aussitôt alors tout ce qu'il pourra y avoir de nouveau. Je vais obtenir du bon ange que ceci te passe sur-le-champ, si ce n'est à raison des bonnes nouvelles, du moins à raison de ton inquiétude. Il me paraît, par ta lettre d'aujourd'hui, que tu te doutais, à peu près, de ce que ferait madame de Mirabeau. J'y vais répondre enfin, à cette lettre charmante, et laisser là toutes ces espèces. Mais je commence par te dire que j'ai été attristé de ne la

voir que de quatre pages. Je me rappelle un temps où, recevant quatorze lettres contre dix-sept que tu envoyais, tu criais contre le petit nombre de mes pages, dont chacune pourtant contenait quatre des tiennes. Tu devrais être plus juste aujourd'hui, ma Sophie, et avouer qu'il n'y a nulle comparaison entre la quantité de ce que je t'écris et de ce que tu m'écris. Il est vrai qu'il n'y en a pas non plus pour le prix, et qu'il est tout à mon avantage; mais tu n'es pas capable de t'apercevoir de cela; et quand tu le verrais, tu serais bien-aise que ton ami eût plus de plaisir que toi, quand c'est Sophie qui le lui donne.

LETTRE XCVII.

A LA MÊME.

30 juillet 1779.

Que tu es heureuse que ce bon ange ne soit pas de ton sexe! quel rival il serait pour toi! Je lui demandai hier ta lettre; il me l'envoie aujourd'hui (*pour le* 1er *août*), cette charmante lettre, si triste, si tendre, si courte, mais si charmante et si digne de l'*incomparable Sophie;* c'est ainsi qu'il te nomme. Ah! oui, tu l'es, tu l'es en amour, en générosité, en vertus; si d'autres en sont capables, toi seule as subi des épreuves qui te placent à une distance infinie de celles qui ne font que sentir le courage

d'y résister. Comme je commence ceci le 30 juillet, et que je ne le finirai et ne l'enverrai que le lundi 2 août, pour les raisons que tu trouveras plus bas, je débute par te transmettre la lettre que je reçois à l'instant de Dupont, à l'instant, dis-je, et depuis ta lettre reçue. Vois quelle est l'infatigable attention de ce bon ange, surchargé d'ouvrage, et cependant toujours occupé de ses amis. — « J'ai reçu vos lettres, mon cher comte, et approuve entièrement les deux à M. votre père et à M. votre oncle. Je ne peux rien vous dire sur ce que vous me mandez : il me faut un mot d'explication sur deux phrases, et je vous le demanderai dimanche. Je n'ai pu vous renvoyer vos lettres par la poste, elles ne seraient pas plus tôt arrivées que moi. J'ai parlé sérieusement de vous avec votre père, et suis satisfait de la situation de son cœur et de son opinion à votre égard. Mais je ne vois point que nous en soyons beaucoup plus avancés, parce que le peu de confiance qu'il a dans votre tête le butte à penser qu'il n'y a que votre femme qui puisse risquer de vous demander. Il me paraît qu'il serait bien-aise qu'elle le fît. Je ne suis donc pas désespéré, mais je suis inquiet de la longueur des choses à faire, de leurs difficultés, de l'embarras de la position. Si madame de Mirabeau n'était qu'à trente lieues, je l'irais voir ; mais mon temps et mes affaires ne me permettent pas un aussi long voyage que celui de Provence : j'en suis très-affligé. Mes lettres, si j'en écrivais, ne mèneraient pas au quart d'effet d'un mot de conversation. Enfin, mon ami,

je dis, *non liquet* (cela n'est pas clair); mais je ne me décourage pas. Il ne faut jamais se décourager. Vous direz que j'en parle bien à mon aise; point: quand on sait ses amis dans la souffrance, et qu'on ne voit pas nettement comment les en tirer, on n'est pas mieux qu'eux. J'ai ici deux intérêts; le vôtre et celui de votre famille, à laquelle je me tiens comme affilié. Ce qu'il y a d'agréable, est qu'on ne peut rien faire de bien pour un de ces intérêts-là, qui ne soit aussi pour l'autre. Adieu, mon cher comte. » Le reste est une excuse de dîner chez M. de Rougemont, où il ne veut pas aller. Maintenant, chère amante, en attendant que je puisse te rendre compte de ce qu'il me dira, et des démarches que nous déciderons, je vais répondre à ta lettre. — Tu es trop prompte, ô ma fanfan, à espérer, et trop prompte aussi à t'affliger. Avec un courage de héros, tu es quelquefois une vraie femme pour les sensations du moment. Elles n'influent jamais sur tes principes, et peu sur tes opinions, parce que ton sens très-profond et très-droit, et ton esprit fort élevé, étendent bientôt ta vue; mais elles te font du chagrin, de la douleur, du mal. Madame de Mirabeau est une femme sans honneur et sans ame; mais elle est aussi sans caractère, d'où il suit qu'il n'y a ni trop à compter sur elle, ni trop à en désespérer. Elle ne manque pas de sens, et l'on peut se faire entendre à elle en touchant légèrement, mais à battements redoublés, la corde délicate de l'intérêt de son cher *moi*: tu comprends que je dis le *moi* d'elle. Je ne con-

nais personne au monde de plus égoïste. D'ailleurs il est très-probable que son père, piqué de mon silence, a encouragé ses passions dominantes, qui sont la crainte, la méfiance et la paresse. Sa lettre est dictée par ces trois maîtres-là. Elle craint mes reproches, elle se méfie de mes procédés, d'après ses offenses accumulées; elle redoute la peine, l'embarras que lui font entrevoir mes désirs, si elle voulait s'y rendre. Enfin elle s'accommode fort bien de la vie indépendante: cela est fort aisé à croire. Je ne doute pas un instant que si Dupont la voyait, il ne l'amenât à notre but; et je doute bien moins qu'il ne disposât du père, qui a réellement de l'honneur et de la droiture. J'ajoute que si j'étais Dupont et qu'il fût moi, j'irais en Provence et bientôt. Il dit qu'il ne le peut pas, et je le crois, puisqu'il le dit. Il me fait entendre qu'il ne peut pas écrire, et je ne crois pas cela de même. Ce qui est bien sûr, c'est que je n'écrirai que dans le sens et même la forme du modèle de lettre que tu as vu. Nulle autre démarche ne me convient; 1° parce que je suis offensé et malheureux; 2° parce que je suis homme et mari; 3° parce qu'il n'y a point du tout à compter sur la générosité de cette créature; que je ne suis nullement dans le cas d'y recourir, car justice n'est pas générosité, et qu'elle prendrait mes instances pour des supplications, ce qui la rendrait et plus fière et moins maniable. Je te supplie donc de ne rien exiger de moi à cet égard, qui ne nous paraisse à tous deux convenable. Mon honneur est le tien, et l'infortune est plus aisée à

supporter que l'ignominie. Je suis bien-aise que tu sois contente de la lettre que Dupont t'a écrite. Il m'a paru penser sur toi comme feront tous les honnêtes gens qui te connaîtront un peu; et il t'a sûrement connue, d'après un témoignage bien favorable, ou plutôt bien juste, celui du bon ange. Une femme aussi tendre, aussi fidèle, aussi constante que toi, sera toujours l'objet de l'intérêt, de l'estime, du respect des cœurs sensibles et vertueux, parce qu'ils sentent bien qu'une telle passion, et tellement éprouvée, ne germa jamais dans une ame commune; et qu'une femme qu'aucun malheur ne décourage et ne détourne de sa route, est un être rare et digne de l'hommage de tous les gens bien nés. On m'envoie cachetées les lettres de Dupont comme à toi, et j'en ai grondé aujourd'hui le bon ange pour la seconde fois. Outre qu'il a le droit de lire tout ce qui m'est adressé, comme rapporteur né de mon affaire, et inspecteur de ma conduite, il est trop mon ami pour que j'aie des secrets pour lui, et je n'en ai point, même à ton égard, que je ne pusse lui avouer, non pas par écrit, il est vrai. Mais les hommes dignes de toute confiance sont toujours ceux qui en marquent le plus. La finesse et la méfiance sont presque toujours le signalement d'un esprit court et d'un cœur faux. Je dis *presque*, parce qu'il peut exister quelque exception, quoique je n'en aie point trouvé. Pour revenir au bon ange, tu sens bien qu'il ne dit pas tout dans sa place; mais rien n'est plus franc que tout ce qu'il dit. — Non, Dupont ne croit

point sérieusement que je n'aie d'autre parti à prendre que celui-là; mais il voudrait que je le crusse; 1° parce qu'il pense que j'en serais plus porté à me prêter à toutes les négociations et à tout ce qu'on pourrait demander; en quoi il se trompe, car je dois plus à mon honneur qu'à ma liberté; 2° parce qu'il tremble pour de nouveaux procès qui achèveraient la réputation de mon père, et abreuveraient sa vieillesse d'amertume; 3° parce que, comme il l'avoue ingénûment, il a ici deux intérêts, celui de ma famille et le mien. L'un lui est au moins aussi cher que l'autre, et il ne rend qu'un demi-service à ma famille, s'il me tire d'ici sans me raccommoder avec cette femme, parce qu'il voit mon nom tomber, et la moitié, ou presque, de ma fortune dissipée. De tous ces calculs-là, il n'y en a pas un que je lui pusse reprocher; mais aussi il n'en est que très-peu que je puisse personnellement adopter. On ne me permettra pas plus de coup de fusil que le reste, parce qu'on me veut ici, et non pas dehors. Assurément Saint-Mauris n'a pas donné une belle idée de moi au ministre actuel de la guerre; et comme je crois que la protectrice que je pourrais réclamer (ce qui n'est cependant nullement mon avis pour mille et mille raisons plus fortes les unes que les autres), comme je crois, dis-je, qu'elle est la sienne, je n'ai rien à espérer de ce côté. Saint-Paul, qui pourrait et voudrait m'être utile, ne fera que ce que voudra mon père. Vioménil fait cas de moi comme officier, mais il est ami de mon père. Montboissier me deman-

derait peut-être bien comme parent, auquel il s'est toujours intéressé; mais je crois, et je me tiens même sûr, que mon père le récuserait et refuserait comme son ennemi personnel. On a eu la politique de ne me mettre jamais qu'à la suite des corps où j'ai servi; c'a été d'abord par avarice, puis, pour m'ôter tout soutien. J'ai demandé l'Amérique, et je la demanderais bien encore. C'est de tous les partis (hors la continuité de détention) celui qui, m'éloignant de la France, accommoderait le mieux mes ennemis; mais on ne m'a point écouté. M. Lenoir, lorsque je lui en parlai, me répondit: « Mais je ne vois pas pourquoi vous ne demanderiez pas mieux que cela, vous n'êtes point fait pour aller en Amérique. Vous êtes malheureux depuis votre enfance, vous avez montré jusqu'ici le plus grand courage, vous manquera-t-il au terme? » Non, il ne me manquera pas, mais ma santé et surtout ma vue s'en vont; cependant il faut laisser démêler cette fusée, et ne point indisposer mon père par une contre-marche. Quand tout sera manqué, je me retournerai. Le bras de notre bienfaiteur ne me manquera point; notre bon ange veille pour nous; ma mère remue. Patientons, ma mie bonne, patientons.

Je sais que M. Lenoir me croyait un diable; on le lui a tant dit! il n'en croit plus rien : assurément nous en avons la preuve. Je suis prodigieusement impatient dans les petites contrariétés, et fort maître de moi dans les grandes. J'aime à te voir me rendre cette justice, parce que ma conscience

confirme ton témoignage. Je ne crois pas avoir frappé deux fois dans ma vie à tort, et en général j'ai trop de respect pour moi-même, et pour la qualité d'homme, pour être battant. La vivacité de mon élocution me fait croire emporté à ceux qui ne me connaissent pas. Je le suis beaucoup à l'intérieur; mais, comme tu dis, moi seul en souffre. Le vrai est que madame de Mirabeau et compagnie ont trouvé qu'il était fort commode de me donner cette réputation, et il faut qu'ils y aient étrangement réussi, pour qu'on ait pu me soupçonner de te battre.... Te battre, bon Dieu! toi dont un regard me brûle et m'attendrit! toi qui ne me donnes jamais un baiser sans me plonger dans tous les délires de l'amour! toi dont une larme déchire mon cœur......! Te battre! mais comment peut-on croire qu'un homme qui n'est ni sans bravoure, ni sans générosité, batte une femme! Cet attentat du sexe fort sur le sexe faible m'a toujours inspiré la colère la plus profonde. Je n'ai jamais vu insulter une femme, même inconnue, sans la défendre ou la venger. Cependant madame de Mirabeau a reçu un soufflet de moi; tu sais le pourquoi; il me fallait ou la chasser de chez moi ou me mettre dans mon tort à mon tour; et mon premier mouvement, qui n'est jamais méchant, me porta à ceci plutôt qu'à un éclat ignominieux et irréparable. Cette femme m'a dit une fois : Je sais bien que vous finirez par me faire enfermer..... Non, lui répondis-je, d'un ton calme, je vous tuerais plutôt...... Je ne doute pas qu'elle n'ait

trouvé ce mot atroce; pour moi, je le soutiens honnête et naturel. Je savais bien que l'on avait dit *que je te battais;* mais je ne me doutais pas que l'on prétendît que *nous nous battions;* ah! oui, nous nous battions, et fort souvent, et de toutes nos forces.

Ton idée sur le mémoire d'Amsterdam m'est venue dans l'instant. Jamais il ne fut public; mais une fois le parti pris de passer condamnation à cet égard, je n'ai dû disputer aucun détail. S'il n'a pas été publié, ce n'est pas ma faute; ainsi le prétexte est mauvais pour eux, mais l'excuse ne vaut rien pour moi.

Sans doute, je ne demanderais pas mieux qu'une séparation à l'amiable entre madame de Mirabeau et moi; mais je ne la souffrirai jamais par arrêt; et de plus, il me faut cacher ce sentiment dont on se doute bien, et à mon père et à Dupont, parce que l'un des plus grands motifs de celui-ci, et le plus grand, peut-être l'unique, de celui-là pour me tirer d'ici, c'est l'espoir de cette réunion et de ses suites; or il faut premièrement sortir. Ne parle donc jamais de cela à Dupont, et en général consulte avec moi ce que tu lui écriras. — Je te supplie de ne point regarder tout ceci comme manqué, et moi pour une éternité au Donjon. Ceci n'est rien moins que probable, et l'autre ne l'est pas. Le mal est que Dupont s'obstine à me croire la meilleure santé du monde, comme si la stature décidait de quelque chose à cet égard; comme si deux ans de prison ne pouvaient pas avoir altéré ma

constitution d'Hercule, et m'en avoir laissé l'air; comme si je pouvais rendre visible un mal qui, de l'aveu de tous les oculistes, ne se voit point, et manifester le nuage, maintenant toujours présent, qui obscurcit ma vue. Il est certain que j'ai besoin que tout se hâte, et que tout va lentement; à cela près, rien n'est désespéré. — Tu te défends bien sérieusement sur les lettres, et beaucoup plus sérieusement que je ne t'avais attaquée. Tu dois convenir qu'autrefois les courtes lettres étaient ton péché mignon; je sais et me souviens avec reconnaissance que tu t'en es corrigée; mais cependant, depuis ta conversion, j'en ai fréquemment reçu de deux pages et demie, trois, trois et demie, et tout cela est trop court, beaucoup trop court pour mon cœur. Quoique le bon ange nous serve avec toute la complaisance possible aujourd'hui, il est certain que nous nous écrivons trop rarement pour nous écrire des billets; et tu compteras comme tu voudras, mais je t'adresse dix fois autant que tu m'envoies; cependant je suis aveugle. Tu as eu dans ta vie des lettres de moi de neuf ou dix pages, tellement minutées, que quarante des tiennes ne tiendraient pas ce qu'il y a dedans; quand as-tu fait paroli? — Mais surtout ne va pas croire que je te gronde, ni que je t'aie voulu gronder; car je n'en ai, ni n'en ai eu envie. — Eh bien! mon amie, ce que tu dis de M. de Ren... est clair; ce que tu en avais dit ne l'était pas. Je suis tranquille et te remercie. — Le bon ange a tort. Il me manda: « Je me refuse aux détails pour en

laisser le plaisir à votre amie, qui a reçu une longue lettre à ce sujet. » Demande-lui ce que c'est que cette lettre. Ma tendre Sophie, je t'adore pour la charmante idée de m'envoyer ta fille; mais je suis obligé de convenir avec notre ami que c'est une tentative inutile, périlleuse et chère. Le secret de la maison ne le permet point, et cela serait su au-dehors. Querelle des Ruffei, clameurs de mon père, etc., etc. Si M. de Rougemont était un homme à procédés, on aurait pu essayer de la mener chez lui, et de m'y conduire la nuit, ce qui serait fort aisé; mais tu comprends bien que le bon ange ne proposera pas cela; l'autre est et n'est qu'un caporal qui suit bien durement et brutalement sa consigne. Nous sommes d'ailleurs, moi, très-froidement avec lui; lui, très-politiquement avec moi. Tu vois qu'il n'y a point de moyens d'arranger cela. Le bon ange a la bonté d'en soupirer. *Que ne puis-je*, dit-il, *vous l'envoyer dans une lettre!* En revanche, voici une prière plus raisonnable que je lui ai faite; c'est, après s'être informé si la petite tète encore et peut se passer du teton, de raisonner avec son chirurgien, quels moyens, quel argent, et combien de temps il faudrait pour inoculer ce cher enfant. On la garderait pendant ce temps; puis on la rendrait à sa nourrice, jusqu'à ce que sa destination nouvelle fût décidée. Je lui demande une réponse naïve à cet égard, et je suis sûr qu'il fera ce qu'il pourra. Pour tes deux louis, je prie M. Boucher de surseoir à l'envoi; et voici pourquoi. J'avais, il y a quelque temps, de-

mandé des livres. La recherche en a été un peu longue. Dans l'intervalle, j'ai appris ce que me coûterait quelque chose que j'ai assez légèrement entrepris sans m'en enquérir; ce prix, quoique très-rabattu, graces aux soins du bon ange, me ruine; et lui, plus fou que moi, malgré mes instances pour ne rien m'envoyer, n'a pas voulu me priver des livres que j'avais désirés, de sorte que je crains qu'il ne soit en avance; et tu veux bien qu'il arrête mon compte avant de t'envoyer ces deux louis; s'il n'a point de marge, ce que je crois, je ne t'enverrai d'argent qu'en septembre; s'il en a, je t'enverrai ce qui me restera. Quant à la destination de ta fille, il faut que je la consulte avec notre ami. Je demanderai, 1° s'il est absolument impossible de la mettre dans ton couvent, en la faisant nièce d'une religieuse; 2° quelle espèce d'autorité peut avoir madame de Ruffei à cet égard; et 3° comment on pourrait l'éluder. Tu décides trop vite qu'il ne faut point la donner, du moins en attendant, à ton hospitalière; je l'aime mieux là un ou deux ans, que dans un village; et la Remy ne la prendrait pas que je ne fusse libre. Ta sainte ne retourne point à Pr., et demande Gien, arrangement dont je ne suis pas aussi éloigné que toi, pour des raisons que je te dirai quand il en sera temps. Pour chez la Douay, c'est une horreur contre laquelle j'invoquerai l'autorité. C'est une bégueule de dire qu'elle ne peut pas t'écrire; personne ne l'en a empêchée ni ne l'en empêche. — Ce n'est que par moments que ta mère tourne les

yeux; mais ces moments sont fréquents. Son grand secret est une bourde. M. de la Cor... n'a pas plus de crédit que d'esprit, et il a de tout cela fort peu. Ta mère ne veut point que l'on finisse, cela est clair. Le prétexte qu'elle prend est bien mauvais et bien lourd, puisqu'elle t'a juré, crié et recrié qu'elle ne désirait point que tu retournasses à Pontarlier. Il est vrai qu'elle est un peu sujette, pour une dévote, à faire de faux serments, et que j'ai toujours cru que c'était son plan unique. Il est digne d'eux tous, car il est bien vil et bien fou; mais en ce genre on aurait tort de les taxer d'inconséquence. Tu ne dois jamais aller à Montargis. En pareil cas, on déclare à M. Lenoir et au ministre le pourquoi; et on déclare de plus qu'à tout prix on n'ira pas; que s'il faut fuir, on fuira; que s'il faut mourir, on mourra; qu'il est bien barbare de pousser à un coup de désespoir une femme qui ne demande qu'obscurité et tranquillité, parce que des fous furieux, des fanatiques enragés, veulent qu'elle le soit à leur manière, et non pas à la sienne; ou plutôt parce qu'ils veulent pouvoir dicter un testament. Certainement le ministère entend de pareilles raisons. D'un autre côté on écrit à sa mère, qui, au fond, a quelques sentiments maternels, qu'on se portera à un coup de désespoir le jour où il faudra coucher à Montargis, et l'on avertit ses amis. Mais je crois, j'espère, je me tiens sûr que nous nous battons sur une supposition fausse.

Je ne sais pas si madame de Ruffei a assez d'es-

prit pour trouver madame de Vence fort bête, mais je sais que moi, qui enfin n'ai jamais trop passé pour tel, ai été cent fois étonné de l'esprit, du sens et des lumières de cette bête. Tu peux le lui dire, et lui demander s'il faut aussi que tu me prennes pour un sot, et les Ruffei seuls au monde pour des gens d'esprit, de vertu, de courage, chasteté, probité, qualité, etc., etc. Je sais que madame de Ruffei ne parle jamais de moi qu'en m'appelant *ce scélérat, ce misérable*, et autres gentillesses de cette espèce. Si elles pouvaient m'offenser, je lui dirais que les scélérats sont ceux qui *méditent, tentent, et conseillent des assassinats*, et elle m'entendrait; que les misérables sont *les pères qui veulent séduire leurs filles, et les frères qui tentent d'en jouir malgré elles*. Je ne connais point dans *ma famille* de ces titres de noblesse; qu'elle cherche s'il ne s'en trouverait pas quelques-uns dans SA MAISON.

Il faut bien que j'en fasse maintenant, des remèdes, malgré toute ma belle répugnance. Je me vois forcé de rafraîchir cette poitrine qui me fait sentir autant de chaleur que si je n'étais pas le plus flegmatique des hommes. Mais le malheur est que mon diable d'estomac ne veut point s'accoutumer aux émulsions. C'est une chose embarrassante que d'avoir affaire à ces deux ennemis. Ton amoureux, M. Dorat, a fait une épître à son estomac; car il est sujet à se distinguer par ses titres, ce cher homme: et il a raison de le quereller; car c'est un importun compagnon quand il sert mal; mais il faut se ré-

soudre à ces petites tribulations, quand on veut absolument avoir cinq maîtresses. Hélas! je n'en ai et n'en aurai qu'une, et *je ne l'ai* même pas. C'est donc bien gratuitement et bien injustement que je subis le sort du petit-maître Dorat; et cependant je ne chante point mes malheurs; je n'adresse point la liste de mes indigestions à tout l'univers; mais les grands hommes savent, au moyen des graveurs, intéresser tout l'univers même à leur chaise percée. — Mais je ne vois pas trop que le marquis eût de grandes raisons de s'intéresser aux talents prolifiques de ton sang; car, malgré *tes douze fausses couches* par an, il n'a ni su ni pu en tirer un grand parti. Il aurait un peu mieux fait de prendre garde à la prophétie du président de Cœur-de-Roi, qui, en très-habile et très-véridique astronome, prétendait que ton mariage était écrit au ciel au signe du Capricorne.

Non, je ne crois point que tout ceci ne finira qu'après mon père; mais je suis sûr que cela finira alors. Hélas! cet homme assombrit bien sa vieillesse, et je doute que les tourments dont il a chargé ma jeunesse puissent l'en dédommager, quelque haineux que puisse être son cœur. — Il me semble que tu n'es point du tout dans les principes d'un certain Guillaume de Balaun, ancien troubadour, qui, voulant rompre avec sa dame, lui adressait ainsi cette invitation en vers : « Si nos serments, lui dit-il, s'opposent à un divorce nécessaire, adressons-nous à un prêtre; vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne, et nous pour-

rons ainsi loyalement former de nouvelles amours. »
On peut bien ici dire avec La Fontaine :

> On ne s'attendait guère
> A voir un prêtre en cette affaire.

Mais tu n'es pas si dévote, et je t'avoue que, quoique je connusse à peu près ta profession de foi, cet aveu naïf et énergique fait sous les yeux d'un tiers, m'a singulièrement touché. Ah! ma Sophie, il y a longtemps que je t'ai appelée *ma divinité!* Je t'ai donné l'exemple, et, quoique l'on prétende qu'une femme ne peut être sage qu'autant qu'elle a de la religion, moi, qui suis le plus jaloux des hommes, j'aime mieux ma maîtresse amie que dévote. Veux-tu un autre exemple de la bienséance et des chastes principes de ce bon vieux temps dont on nous vante les mœurs? Guillaume de Saint-Didier aimait la marquise de Polignac; comme il était d'un esprit agréable, la marquise de Roussillon se plaisait à causer avec lui, et ils se virent si souvent que la dame de Polignac en conçut de la jalousie. Or voici l'expédient qu'elle imagina pour se venger de Guillaume qu'elle croyait infidèle: elle prend avec elle un ami, va faire un pélerinage à Saint-Antoine de Viennois, passe chez Guillaume qu'elle savait être absent, et, pour se venger authentiquement d'une prétendue infidélité, couche avec son chevalier dans la chambre et dans le propre lit de son amant. Cette aventure se passa publiquement; et madame de Polignac avait un mari! Et l'histoire ne dit point qu'il s'en formalisa!... Ah! ma Sophie, jure-moi de ne

jamais te venger ainsi, mais par un coup de poignard. Balaun subit une autre vengeance plus plaisante. Sa maîtresse, s'étant brouillée avec lui, ne voulut jamais se raccommoder que sous la condition expresse qu'il se ferait arracher l'ongle du petit doigt, et qu'il le lui apporterait avec une chanson amoureuse. Balaun se fit arracher l'ongle par un chirurgien, sans donner presque aucun signe de douleur; il composa la chanson, apporta son ongle à la dame, qui fondit en larmes d'attendrissement; il chanta sa chanson, qu'on trouva charmante, et ils s'aimèrent tous deux plus tendrement que jamais. Veux-tu voir une déclaration de ce temps-là? Raymond Jourdan, vicomte de Saint-Antony, troubadour, ayant perdu sa dame, vivait depuis long-temps dans la solitude et la tristesse, quand Élise de Montfort, fille du vicomte de Turenne, et femme de Guillaume de Gordon, émue sans doute d'une noble pitié, l'envoya prier de sortir de sa mélancolie, et lui écrivit ce billet: « Je vous offre *mon amour et mon corps* en dédom-« magement des chagrins que vous avez eus. Je « vous conjure de me venir voir. Si vous ne vous « rendez pas à ma prière, j'irai moi-même vous « chercher. » Il faut convenir que cela est franc et naïf, et que ces dames étaient bien aussi indulgentes que les nôtres pour la fragilité de la chair humaine. Au reste, un troubadour se plaint « de ce « que les femmes se mettent tant de blanc et de « rouge sur le visage, que jamais on n'en vit plus « aux *ex-voto* dont les offrandes sont accompa-

« gnées. » Tu vois que les ruses de la coquetterie sont en France d'une haute antiquité.

Jamais, jamais de perruque; tête rase ou nue. Le bon ange a la bonté d'être inquiet de mes cheveux. Il jure avoir tout envoyé, et sûrement il dit vrai; cependant j'en ai remis cinq très-grosses tresses à Fontelliau, outre celles que tu as reçues. Ne tracasse plus pour cela mon pauvre ami. Ah! que non, que je ne suis pas chauve. — Dupont déraisonne avec sa *réhabilitation*. Je traiterai cela avec lui. Sois bien sûre que c'est là le moindre de nos embarras; tu aurais bien dû m'envoyer sa lettre. Ne compte en rien sur le Marville. Maintenant que tu le connais et que tu as vu de ses œuvres, je puis te dire qu'il est loin d'être estimé; mais ne lui laisse prendre aucun ton, relativement aux instructions dans le couvent. Les premières étaient fort odieuses. Fais-les lui retirer tout-à-fait. M. de Marville n'a précisément sur toi que les droits que veut lui donner ta mère. Mais, à la rigueur, ta mère elle-même en a très-peu, vu que tu es sous la main du roi. C'est une indicible insolence au Marville et consorts, que d'avoir osé demander que tes lettres à M. Lenoir lui fussent remises à lui Marville. M. Lenoir est inspecteur né des prisonniers d'état, et un père temporel n'est absolument rien. Ton faquin de moine méritait Bicêtre, et M. de Marville une réprimande du ministre. Ainsi donc on pourrait te vexer là autant qu'il voudrait, sans que tu pusses avoir le moindre recours au ministre, puisque les lettres même adressées à celui-ci devaient

tomber entre les mains de M. le père temporel. Cela est fou. Il n'y a qu'un père temporel pour les laïques en France, c'est le roi et ses préposés. Dis-moi quel est le sot propos de cette religieuse. Cependant ne romps point en visière au Marville, mais fais-lui sentir que tu n'es point un enfant, et que tu connais tes droits. C'est moi qui te dis qu'il n'eût pas osé soustraire une lettre à M. Lenoir. — Tu me mettrais presque en colère avec tes jérémiades mal fondées et fort injustes. Voyons si je le suis autant que tu le prétends. Voici la phrase à laquelle je répondais : « Je crois t'avoir assuré que le petit garçon ne reviendrait pas (tu ne l'avais point assuré, puisque je demandais cette assurance). J'ai pris tous les moyens pour cela (tu pouvais te donner la peine de dire quels étaient ces moyens), et en tout cas ce ne sera pas ma faute (membre de phrase très-choquant, au moins à mon avis, qui, je crois, doit être le décisif en ce cas), mais je compte que c'est fini. » (*Je compte :* ne voilà-t-il pas une assurance bien énergique ?) Suit un tas de platitudes pour me faire entendre qu'il est impossible que tu exiges qu'il n'entre plus dans la maison, comme si je t'avais parlé d'autre chose que de toi et de ta chambre. Voilà la réponse laconique et amphibologique que tu faisais à un alinéa très-vigoureux, où j'exigeais formellement ta parole d'honneur de ne pas revoir cet homme, et où je relevais toute l'indécence de la conduite de l'abbesse. Je te demande si c'est là *une chose tout entière, une promesse de ne plus revoir :* je compte....

ce ne sera pas ma faute.... Jolie manière de promettre!.... En vérité, je n'ai ni envie ni sujet de gronder; mais, puisqu'il faut s'expliquer nettement, je dis qu'il est de la plus haute indécence dans toute position, mais surtout dans la tienne, de recevoir, dans un couvent, un homme dans sa chambre, et surtout un homme en tête-à-tête. Veuille ou ne veuille pas me donner raison à cet égard, je crois et croirai, dis et dirai que j'ai le droit exclusif de décider et d'exiger en ce genre. Si tu ne le penses pas, déclare-le. Je saurai ce que je devrai répondre.... Mais je te répète que je suis tranquille sur ce morveux. Je n'aime pas seulement le ton léger que tu avais pris sur ce sujet, et encore moins le ton plaintif que tu prends aujourd'hui. Il n'est rien de léger de ce qui blesse le cœur de son ami; il faut avoir raison et demie, et en être bien sûr, pour s'en plaindre.

Tu crois bien que je donnerai demain à Dupont l'explication de cette phrase amphibologique; elle aurait tenu un volume. — Il me semble tout comme à toi qu'il n'a point écrit à madame de Vence, et je m'en éclaircirai demain. Maintenant je vais suspendre ceci, pour ne pas fatiguer le bon ange d'un volume. Je vais copier ta lettre, des pièces fugitives pour t'envoyer. Demain, sitôt la visite de Dupont finie, je t'en rendrai compte. Je finirai ma lettre; je l'enverrai lundi de grand matin à M. Boucher, si le Rougemont veut faire une fois ce qu'on lui demande, et je supplierai notre cher et bon ange de te la dépêcher mardi, afin que tu

voies mercredi que tu t'es trop hâtée de t'inquiéter et de désespérer. Puis ce ne sera plus qu'après la mi-juillet que le bon ange t'expédiera un nouvel envoi, à moins d'une nouvelle intéressante, car nous le harassons. —Comme il faut une fois mettre ta mère au pied du mur, fais-lui ce petit raisonnement : Vous dites toujours que l'on ne se prête à rien, parce que je déclare ne pas vouloir retourner chez M. de Marignane. A qui l'ai-je déclaré? à vous, à M. de Marignane? Mais apprenez-moi nettement, je vous en supplie, et sans amphibologie, quel moyen j'aurais de retourner chez cet homme, quand je le voudrais. Me l'a-t-il proposé? On dirait, à vous entendre, que c'est lui que j'ai refusé! Non, ce sont des projets vagues et des tendeurs de piéges que j'ai reçus comme je le devais. Que ferais-je donc? Irais-je me faire fermer sa porte et affronter le refuge de Besançon? Est-ce là ce que vous me conseillez? Eh! ma mère! je ne suis plus un enfant à la bavette; des phrases ne m'en imposent point. Vous n'avez pas encore proposé un seul accommodement raisonnable. Et pourquoi! c'est que vous frémissez à l'idée que je devienne libre dans aucun temps de ma vie. Cependant vous devriez penser que la nature m'a destinée au malheur de vous voir mourir avant moi. Eh! que deviendrais-je après vous, si rien n'est fini; si mes parents et les Valdhaon peuvent à l'envi me vexer? Quand vous voudrez que je croie sérieusement que vous voulez un arrangement, vous commencerez, et avant tout, par demander l'abolition de la pro-

cédure; puis ma dot, et rien de plus; car tout le reste n'est qu'ironie, et peut-être barbarie, quoique assurément vous ne le croyiez pas, puisque vous me garrottez et me laissez sous les liens d'un arrêt infamant, tandis que je pourrais, de l'avis de tous les gens de loi, plaider et gagner mon procès. Non, on ne le veut pas, et l'on a la cruelle dérision de me dire que l'on n'assure pas ma liberté après le marquis, pour ne point m'obliger au couvent pendant sa vie. Eh! quand ai-je demandé autre chose que cet asile jusqu'à sa mort? Je veux le couvent, je serai au couvent, je n'en sortirai que de force. Jamais, je le crois du moins, les gens en place ne donneraient leur sanction à une telle violence; et s'ils le faisaient, le désespoir sait briser toutes les chaînes. Oh! quand laissera-t-on obscure et tranquille celle qui ne veut que cela; dont le caractère est flexible et doux, et qu'on a déjà poussée aux partis les plus extrêmes, par des entêtements et des moyens bien déraisonnables? Songe à ne rien signer dont l'anéantissement de la procédure et ta liberté après le marquis ne soient la base.

Dimanche, 1er août, à midi.

J'ai reçu ce matin un billet de Dupont, qui me dit: «Je ne suis pas parfaitement sûr, mon cher comte, de vous voir demain, et je ne saurai que ce soir si j'en ai ou non la possibilité (c'est d'hier samedi 31 qu'il m'écrit); ainsi, si à onze heures vous n'avez vu personne, ce sera que je n'ai pas

été le maître. Ce qui m'afflige, c'est que cela peut me renvoyer à la huitaine; mais si j'ai un instant plus tôt, j'en profiterai. Les meilleurs et les plus belles dames du monde (c'est toi) sont toujours un peu indiscrètes. Adieu et aimez-moi. » — Il est midi, et il ne viendra point. Je vais te transcrire ce que je lui écris, t'ajouter quatre mots et finir. Aussitôt que je l'aurai vu, tu auras encore de mes nouvelles, si le bon ange veut bien. — Votre billet m'a fait du mal, mon cher Dupont; l'espoir de vous embrasser m'avait rajeuni, même en m'ôtant le sommeil, et j'aimerais mieux n'avoir pas compté que de décompter. D'ailleurs tout ceci traîne beaucoup. Si nous écrivons à M. de Marignane, il est plus que temps, et je ne ferai rien sans vous; en outre, j'ai mille choses à vous dire. Venez donc vite, et non pas pour un instant. En attendant, je vous trouve plaisant de taxer Sophie d'indiscrétion, parce qu'elle m'a dit qu'elle vous avait écrit. Vous n'êtes pas assez vieux, mon ami, pour que ma maîtresse vous écrive sans me le dire. D'ailleurs, nous sommes les deux moitiés d'une même ame, et nous ne nous taisons jamais que ce qu'il ne nous est pas permis de nous dire: Sophie est la plus discrète de toutes les femmes, et très-peu d'hommes le sont autant qu'elle. Elle l'est beaucoup trop en cette occasion, car elle devait m'envoyer la copie de sa lettre et de votre réponse. Elle ne me dit pas même la substance ni de l'une ni de l'autre. Je vais, pour vous donner tout de suite l'explication d'un des points sur lesquels j'ai deviné que

vous en désiriez, vous transcrire un fragment de la grande lettre que j'avais envoyée pour mon père. Il ne contient que vérité. « Voici l'époque de la plus grande faute que j'aie faite en ma vie, et qui probablement a fixé mon destin dans un océan d'infortunes. Il faut l'avouer tout entière. Je ne prétends point l'affaiblir, je veux seulement en développer la cause et les motifs. Avant de la commettre, je me livrai le plus terrible combat. Personne n'a su la démarche que je fis alors. Décidé à me déchirer le sein pour en arracher le trait qui le perçait, j'écrivis à votre belle-fille une lettre forte, pressante, embrasée, étincelante de toute l'éloquence du moment et de la chose, pour l'engager à s'associer à mon sort, comme les lois divines et humaines le lui ordonnaient. Je lui offris de nous retirer en Suisse où nous vivrions de notre modique revenu, et même sans secours, s'il fallait, parce que mon travail me donnerait les moyens d'y suppléer, une fois que j'y serais connu. Si elle eût consenti, j'atteste l'honneur que j'aurais rompu tous mes liens, eussé-je dû en mourir de douleur. J'aurais oublié tout, excepté les engagements qui m'unissaient à madame de Mirabeau; j'aurais travaillé avec ardeur pour ses besoins et ma subsistance. Je me serais vu sans étonnement le stipendié d'un libraire. Jamais l'amour de la liberté et l'amitié conjugale n'eussent remporté une plus belle victoire, et cette victoire était possible. Peut-être ma passion n'était pas parvenue au dernier degré du délire, et du moins je n'étais point encore

enchaîné par les plus sacrés des liens, ceux d'une inacquittable reconnaissance. Mais cette proposition était trop élevée pour celle à qui je l'adressais. J'avais tort de chercher des fruits sur un arbre qui ne portait que des fleurs. Je reçus quelques lignes glacées où l'on m'insinuait avec douceur que *j'étais fou*... O contraste trop frappant, vous m'avez perdu! D'un côté, tant de courage, de dévouement et d'amour! de l'autre..! Je me livrai à ma tendresse par impuissance de m'y dérober. Mon amie, vraiment désespérée, était capable de tout en ce moment, excepté de me quitter.... Femme unique entre toutes! elle s'imputait tous mes maux, tandis que j'ourdissais tous les siens.... Ah! qu'une telle ivresse est touchante et contagieuse! Je conservai ma raison mieux qu'elle, et cependant j'en conservai bien peu; déchiré par ses larmes et par mes regrets, bouillant d'amour et d'indignation, obligé de choisir entre les plus grands maux, je préférai ceux qui m'offraient des compensations; les illusions se jetèrent en foule au-devant de moi; ma passion m'égara; et, pour obéir à l'amour, j'outrageai l'amour. Je me décidai à me cacher à Pontarlier, pour rester auprès de madame de Monnier, sans songer, ou sans m'arrêter aux dangers auxquels je l'exposais.... Mon père, voilà mon crime, voilà mon crime unique; tout le reste fut forcé, fut de devoir. J'eusse été un prodige de lâcheté, un monstre d'ingratitude, si je ne l'eusse pas fait: vous en jugerez bientôt; mais ce crime était celui de l'amour, etc. »

J'en étais là, ma tendre amie, et il était une heure, lorsque Dupont a paru. Il ne pouvait rester qu'un instant; et il revient d'aujourd'hui en huit. Dans cet instant, il m'a paru décidé au voyage de Provence, s'il était nécessaire (mais pour le moment il lui est impossible); il va aussi méditer une lettre pour madame de Mirabeau, et une pour mon oncle qu'il veut faire marcher de front. Il est si convaincu que mon père désire ma sortie d'ici, mais seulement par la voie de madame de Mirabeau, qu'il lui montrera ces lettres. Je désire qu'il y en joigne une pour M. de Marignane, et je crois que je l'y engagerai; car il ne m'a opposé que des objections de convenance. Il m'apportera dimanche le projet d'une lettre pour lui. Il donne le tort à mon père pour l'exécution en effigie, et est d'avis que si tu te trouves des joints d'accommodement pour notre affaire, tu les saisisses, parce que c'est toujours un fardeau de moins à soulever. Il pense, comme nous, qu'il n'est point décent que tu sépares ton affaire de la mienne; qu'il l'est encore moins que tu retournes chez le marquis, et que tu ne dois demander que l'abolition de la procédure, ta dot, ton enfant et ta liberté après lui. Il prétend que mon père lui a parlé pendant trois heures de moi avec tendresse; mais finissant toujours par dire que s'il ne me croyait pas fou, il ne me pardonnerait jamais.... Voilà qui est conséquent. Il s'opiniâtre toujours à dire que ceci devient long, mais ne manquera point. Il m'a fort engagé *à ne point serrer la mesure pour finir autre-*

ment, ce qui ne serait point honorable pour moi, et empoisonnerait la vieillesse de mon père. Assurément je suis loin de le vouloir; mais cependant je me dois à moi-même ma liberté, s'il se refuse à me la donner. Enfin il m'a appris une chose que je ne puis te dire, qui m'étonne infiniment, au moins d'un côté, et qui doit et te rassurer et te tranquilliser. Si cela est, comme je ne puis en douter, je suis loin d'être proscrit par les dieux de la terre.... Mais pourquoi me laisser m'aveugler ici? Sûrement ils croient que le délabrement de ma santé est jeu joué, et ils se trompent bien. — Voilà, ma mie bonne, la relation très-succincte d'une conversation fort précipitée; mais comme je compte qu'il y aura quelque chose de plus décisif dimanche 8, je ne m'appesantis point, d'autant que voilà un paquet énorme à lire pour le bon ange, qu'il faut ménager en raison de sa complaisance et de la reconnaissance que nous lui devons, c'est-à-dire infiniment.

Adieu, mon tendre et unique amour, adieu celle qu'entre toutes les femmes j'adore et révère. Ne me fais plus de mauvaises querelles, et crois que lorsque je t'ai attristée de quelque chose, ce n'est jamais humeur, mais chagrin. Quoi que ce soit qui m'ombrage, et quelque futile que te paraisse cet objet, parce que tu le vois de près, entre dans beaucoup de détails; c'est le moyen de soulager mon cœur à l'instant, parce que j'ai toute confiance dans ta tendresse et ton honnêteté. Adieu, mon épouse et ma vie; je suce tes lèvres

de roses, et te donne mon ame, mais seulement pour la tienne.

GABRIEL.

J'avais signé mon nom de famille par mégarde; mais je ne veux porter que celui de ton époux.

Dupont n'a point du tout insisté pour que j'écrivisse à madame de Mirabeau.

Dupont m'a paru amoureux de toi; mais il dit que tu es une indiscrète d'aller publiant tes faveurs, et que tu ne devais pas me dire que tu lui avais écrit. Il m'a reproché assez vivement d'avoir perdu une si excellente femme. Je lui ai répondu que tu étais la seule en droit et en état de m'absoudre et de me condamner. Il sera bon que tu t'expliques avec lui sur cela; mais ne lui écris rien que nous ne l'ayons consulté ensemble, et pour cause: je crois ta mère plus de sa connaissance que nous ne pensons, au moins par mon père. Cependant regarde-le à tout jamais comme incapable d'abuser de tes lettres, et en géneral de tout ce qui serait le moins du monde malhonnête.

Il n'a point écrit à madame de Vence, parce qu'elle est absolument brouillée avec madame de Mirabeau. Je le crois; cela est plus que naturel.

L'histoire de mes cheveux paraît devenir singulière. Le bon ange me dit aujourd'hui qu'il est sûr d'avoir reçu les huit tresses, de les avoir envoyées, et que c'est là ce qui l'inquiète, dès que tu ne les as pas reçues, parce qu'il ignore s'il n'y a pas joint quelques lettres ou billets. Vois à éclair-

cir si tout t'est remis fidèlement et sois très-ferme sur cela. Tu peux l'être *en toute sûreté.* — Je te dis de tâcher d'avoir ton hospitalière; m'entends-tu? Cela ne t'engage à rien, et nous donne des moyens de dépayser la petite. — L'intérêt, l'AMITIÉ de MADEMOISELLE DOUAY doivent être de belles choses! et les grands mots en sont assurément: que ne disais-tu aussi *ses bontés?* — Ma santé serait bonne, si tu me laissais dormir; mais tu me brûles encore plus, s'il est possible, de loin que de près, parce qu'alors tu éteins de temps à autre le feu, et qu'ici tu ne fais que le souffler. — Vous êtes plaisantes, vous autres femmes! Vous nous dites toutes: « Je « veux bien que vous soyez jaloux, c'est une mar- « que d'amour; mais ne le soyez que quand vous « avez sujet de l'être..... » Or, à votre avis, nous n'avons jamais sujet de l'être; donc, etc., etc. Adieu, SOTTE MARIE-THÉRÈSE.

Sophie-Gabriel, veux-tu *un bacio di colomba?*

Je voulais joindre ici la copie d'une lettre forte et chaleureuse que je viens d'écrire à Dupont; mais, mon amie, voici la trente-troisième page que j'écris depuis hier matin, et je n'ai pas voulu manquer de t'envoyer *le pouvoir de l'harmonie,* qui n'est pas sans quelque mérite.

J'ai dit naïvement à Dupont que mon projet était d'être très-sage, deux occasions exceptées, l'une desquelles était purement de la faute de mon père, qui pouvait aussi parer l'autre, c'est-à-dire que l'auteur de l'exécution en effigie devait mourir sous le bâton, ou toi avoir le plus favora-

ble arrangement; et que si l'on voulait que je me tinsse en repos, il fallait que l'on t'y laissât au couvent. Il a topé.

LETTRE XCVIII.

A LA MÊME.

16 juillet 1779.

Le bon ange me fit passer hier ta lettre, chère et tendre amie; ta lettre tout aimable comme toi, et qui n'a à la vérité que six pages à lignes bien ouvertes; mais enfin ce n'est plus quatre, et si c'est peu pour moi, c'est tout au moins beaucoup pour ce pauvre ange que j'écrase d'écritures, qui prend sur ses nuits pour me répondre et expédier mes affaires, et qui joint à tout l'enchantement de l'amitié tous les procédés de la bienfaisance. Il me sert continuellement, et toujours avec les mêmes attentions et le même zèle; mais je doute que ceux sur qui j'ai bien plus de droits le secondent avec autant de zèle et de bonne foi : aussi ce bon et sage ami me ménage-t-il d'autres ressources. Il me demande la patience d'un *saint*. Je ne suis ni ne veux être un *saint;* car, comme je le lui dis, c'est un sot métier; mais j'ai la patience du courage, et c'est quelque chose. Je commence d'ailleurs à voir assez clair à mes affaires pour sentir que, quand je serais sujet à ce défaut, ce ne serait pas le moment de se décourager. Je te dois la re-

lation de deux visites de Dupont ; l'une du 8 et l'autre de hier. Celle du 8 ne fut que d'un instant, et il s'y accoutume. Il m'avait écrit la veille ; et, par une méprise du suisse de M. Lenoir, sa lettre ne me parvint que le mardi. Le dimanche il me dit qu'il ne venait que parce qu'il m'avait trop grondé la veille, et je l'envoyai là où cela pourrait lui faire le plus de plaisir, l'assurant que je n'avais point sa lettre, et que, s'il m'avait grondé, je pourrais très-bien le mordre : je lui ai tenu parole comme tu le verras bientôt. Il ne comptait que me faire une visite ce jour-là, et si bien qu'une visite, qu'il ne m'apportait pas même un projet de lettre pour M. de Marignane. Je lui dis que puisque nous étions en accès de franchise, j'allais lui en donner l'exemple. Je me plaignis de son peu de bonne foi, de l'écorce politique qui enveloppait son amitié, du parti qu'il semblait avoir pris de me donner tort en tout, même dans les choses où j'avais le plus évidemment raison. J'ajoutai que ce n'était pas là la conduite que l'on devait tenir avec un homme qui avait de l'honneur et ne manquait pas de lumières. Il fut doux comme un mouton, et il l'est toujours en parlant. Il se retrancha sur les écrits contre mon père, parce que c'est en effet la seule prise sérieuse que j'aie donnée. Je n'y pus plus tenir, et je lui articulai le plus horrible des griefs de mon père contre ma mère et contre moi : il le nia de manière à le confirmer, et même à le rendre plus coupable ; car il convint que mon père n'avait jamais cru à cette affreuse imputation, dont

il n'est peut-être pas l'auteur, mais qu'il a contribué à répandre, et débitée chez tous ses juges. Assurément tous les honnêtes gens frémiront d'horreur en entendant cette accusation infame, et n'y croiront pas; mais celui qui, ne la croyant pas plus qu'eux, l'a cependant accréditée pour obtenir un arrêt favorable, est un homme... que je ne veux pas qualifier, mais auquel il reste bien peu de droits de se plaindre de mon mémoire, qui paraîtra très-modéré à quiconque saura que je l'écrivis avec ce ver rongeur dans le sein. Tu crois bien que la cause de Dupont ne devint pas belle, et il faiblit beaucoup; il en revint à ses généralités ordinaires : que je ne pouvais sortir avec honneur que de l'aveu de mon père; que je le lui avais promis, etc., etc.; et, en vérité, il est assez inutile de me rappeler ce que j'ai promis. Bref, nous nous quittâmes très-bons amis, et avec la gaieté que nous avons toujours ensemble. Ne croirais-tu pas que d'après les nouvelles instructions qu'il venait de recevoir, lesquelles lui faisaient voir mon ame à nu, et lui démontraient que ce qui lui paraissait le plus grave dans ma conduite était, sinon justifiable, du moins très-excusable, il irait retirer à la police une lettre qu'il trouvait lui-même très et trop dure avant nos explications, et qu'il savait que je n'avais pas reçue? Oh que non! cette lettre dans le fait ne m'était pas destinée; elle l'était à M. Lenoir, que Dupont croit toujours lui tendre des piéges (soit dit entre nous trois le bon ange); et si j'étais capable de répondre tout simplement

à mes amis par un mot piquant, je lui aurais écrit : « Je renvoie à M. Lenoir la lettre qui m'est parve- « nue de votre part, car je vois clairement que « vous vous êtes trompé d'adresse. » Voici, mon amie, cette missive que je reçus pour me refaire à mon troisième accès de fièvre; car, en suite d'une indigestion ou fonte de bile, comme il te plaira l'appeler, qui me mena dix-sept fois dans la matinée du dimanche, j'ai eu quatre accès de fièvre dont je n'ai plus nul ressentiment; ainsi dis-lui bonjour sans la quereller (7 août). « Vous avez plus d'un tort, mon cher comte, en m'écrivant de grandes lettres. Le premier est de m'y dire des choses qui ne sont pas à dire; le second est de me faire perdre, pour y répondre, un temps que je n'ai point, et que j'aimerais mieux employer à vous être utile, autant du moins que je le puis.

« Je suis très-mécontent de tout ce que vous me dites dans votre dernière, au sujet de votre père. Il a pu être sévère, et ce n'est pas aujourd'hui que la captivité même où il vous tient est un moyen d'assurer votre tête, et de se réserver la faculté de vous rendre toute espèce d'existence dans un temps plus favorable. Mais quand a-t-il été injuste? Toutes ses sévérités n'ont-elles pas été motivées chacune en particulier par des fautes, des étourderies très-fortes, de l'inconduite, des crâneries de votre part? Quel est le père qui n'a pas le droit de punir son fils, quand son fils fait des sottises? et qui est-ce qui a le droit de contester sur un peu plus ou un peu moins d'intensité dans l'arrêt du

tribunal domestique? Comment se peut-il que vous m'ayez été citer Ragny, Sades et Montboissier? Et vous vous mettez en parallèle avec des monstres-là! Fi donc! Sans doute on a eu un tort avec eux; c'est de les avoir soustraits à la sévérité des lois, et réduits à une guerre de peines privées. Il leur fallait l'échafaud et la roue; autant du moins que ces supplices sont ordonnés par les lois du pays, et appliqués à de moins criminels.

« Et ne peut-on donc pas être coupable sans être assassin ou parricide? Je laisse les minuties, qui cependant méritaient punition, et l'excès des dettes usuraires, qui méritait interdiction. Je viens à ce que vous avez de grave sur la conscience. Si un homme avait fait contre vous un livre intitulé *l'Hypocrisie démasquée*, qu'eussiez-vous fait? Vous vous seriez coupé la gorge avec cet homme-là. Un tel livre est un cartel à mort. A qui l'avez-vous donné? A un homme, à un gentilhomme, à votre père! Il vous fait grace en vous croyant fou. C'est de vous l'opinion la plus avantageuse qu'il puisse avoir; c'est la seule qui puisse laisser une petite porte entr'ouverte pour vous dans son cœur, et je me garderai bien de la fermer. Je dirai avec lui que vous êtes porté à la folie, que vous avez été fou, parce que je ne veux ni dire ni croire que vous ayez été dépravé et dénaturé. Mais j'ajouterai que vous êtes susceptible de revenir à la raison; que vous avez un grand fond de sensibilité et d'honneur; qu'il y a encore à espérer de vous; que j'en juge par vos lettres; et que je répondrais

que vous voulez expier vos fautes et les couvrir d'une vie désormais honorable.

« Je dirai cela, parce qu'effectivement je le crois. Mais je ne tenterai seulement pas de vous justifier, parce qu'il y a eu dans votre conduite, au milieu de beaucoup de fautes excusables, quoique réelles, deux délits injustifiables.

« Je vous ai parlé du premier : n'avez-vous point encore pensé au second? N'est-ce donc rien, à votre avis, que d'avoir abusé de votre ascendant pour enlever à une femme aussi sensible, et d'un caractère aussi noble que votre Sophie, la paix, l'état, la fortune et l'honneur? Pour cela tout seul vous auriez bien mérité la prison que vous éprouvez, et la punition est de mesure. Il fallait jouir de son amour, c'était un bienfait du ciel; mais il ne fallait pas la compromettre, encore moins l'immoler. C'est un crime devant Dieu et devant les hommes. Je ne deviendrai point amoureux d'elle : je ne la connais pas; et si je la connaissais, et si même je l'aimais, je me ferais un scrupule de troubler le seul bien qui puisse encore l'attacher à la vie, la passion à laquelle elle a tout sacrifié. Elle n'a plus que cette passion pour consolation; elle n'a qu'elle pour excuse : il faut donc la respecter et n'y donner aucune atteinte; c'est l'asile de son honneur.

« Mais vous, mon cher comte, il faut vous blâmer, vous maltraiter, vous gronder avec amertume. Regardez donc que tous ceux qui ont été liés avec vous, que vous avez aimés ou qui vous ont aimé, n'en ont été payés que par des malheurs.

tribunal domestique? Comment se peut-il que vous m'ayez été citer Ragny, Sades et Montboissier? Et vous vous mettez en parallèle avec ces monstres-là! Fi donc! Sans doute on a eu un tort avec eux; c'est de les avoir soustraits à la sévérité des lois, et réduits à une guerre de peines privées. Il leur fallait l'échafaud et la roue; autant du moins que ces supplices sont ordonnés par les lois du pays, et appliqués à de moins criminels.

« Et ne peut-on donc pas être coupable sans être assassin ou parricide? Je laisse les minuties, qui cependant méritaient punition, et l'excès des dettes usuraires, qui méritait interdiction. Je viens à ce que vous avez de grave sur la conscience. Si un homme avait fait contre vous un livre intitulé *l'Hypocrisie démasquée*, qu'eussiez-vous fait? Vous vous seriez coupé la gorge avec cet homme-là. Un tel livre est un cartel à mort. A qui l'avez-vous donné? A un homme, à un gentilhomme, à votre père! Il vous fait grace en vous croyant fou. C'est de vous l'opinion la plus avantageuse qu'il puisse avoir; c'est la seule qui puisse laisser une petite porte entr'ouverte pour vous dans son cœur, et je me garderai bien de la fermer. Je dirai avec lui que vous êtes porté à la folie, que vous avez été fou, parce que je ne veux ni dire ni croire que vous ayez été dépravé et dénaturé. Mais j'ajouterai que vous êtes susceptible de revenir à la raison; que vous avez un grand fond de sensibilité et d'honneur; qu'il y a encore à espérer de vous; que j'en juge par vos lettres; et que je répondrais

que vous voulez expier vos fautes et les couvrir d'une vie désormais honorable.

« Je dirai cela, parce qu'effectivement je le crois. Mais je ne tenterai seulement pas de vous justifier, parce qu'il y a eu dans votre conduite, au milieu de beaucoup de fautes excusables, quoique réelles, deux délits injustifiables.

« Je vous ai parlé du premier : n'avez-vous point encore pensé au second? N'est-ce donc rien, à votre avis, que d'avoir abusé de votre ascendant pour enlever à une femme aussi sensible, et d'un caractère aussi noble que votre Sophie, la paix, l'état, la fortune et l'honneur? Pour cela tout seul vous auriez bien mérité la prison que vous éprouvez, et la punition est de mesure. Il fallait jouir de son amour, c'était un bienfait du ciel; mais il ne fallait pas la compromettre, encore moins l'immoler. C'est un crime devant Dieu et devant les hommes. Je ne deviendrai point amoureux d'elle : je ne la connais pas; et si je la connaissais, et si même je l'aimais, je me ferais un scrupule de troubler le seul bien qui puisse encore l'attacher à la vie, la passion à laquelle elle a tout sacrifié. Elle n'a plus que cette passion pour consolation; elle n'a qu'elle pour excuse : il faut donc la respecter et n'y donner aucune atteinte; c'est l'asile de son honneur.

« Mais vous, mon cher comte, il faut vous blâmer, vous maltraiter, vous gronder avec amertume. Regardez donc que tous ceux qui ont été liés avec vous, que vous avez aimés ou qui vous ont aimé, n'en ont été payés que par des malheurs?

Il faut être brave pour se jeter encore dans le danger que vous avez étendu sur tout ce qui vous était cher; et je ne voudrais pas répondre de ce qui m'arrivera pour l'avoir tenté; mais j'ai eu et j'ai bonne intention. Je tâche d'être prudent, et je ne suis ni superstitieux ni timide.

« Vous demandez ce que votre père appelle *un fou.* C'est ce que j'appelle *un fou* moi-même : c'est-à-dire un homme qui, sans être méchant, fait des méchancetés, parce qu'il n'y a pas assez de suite dans sa logique pour prévoir toute l'étendue de l'événement, ou qu'il n'a pas assez de raison pour se contenir quand les passions l'égarent. Cet homme peut, avec beaucoup d'esprit, et le fond d'un cœur honnête, faire toute sorte de maux à lui et aux autres. Un père dur le haïrait, un ami froid et sage l'abandonnerait; mais un père tendre le plaint, et un ami zélé cherche à le secourir. Ni l'un ni l'autre ne sauraient l'approuver, et ils ne peuvent excuser son cœur qu'aux dépens de sa tête. Je ne la crois point du tout d'une folie incurable; mais je vois qu'elle a eu la fièvre chaude, et par malheur un vilain accès.

« Adieu, mon pauvre cher comte. Voilà une rude bordée que je vous tire, mais que je vous devais; ce qui m'afflige est que je ne suis pas certain de pouvoir en aller adoucir l'effet demain, en me jetant dans vos bras. » — Voici à peu près ce que j'ai répondu à cette lettre, que j'appellerais fort insolente de la part de tout autre que d'un ami, et qui a d'autant moins de nom venant de Dupont,

qu'il n'y a ni vérité, ni esprit, ni raison. Je dis que voici, *à peu près*, ma réponse, parce que, comme M. de Rougemont, selon sa louable coutume de ne me donner que le plus tard qu'il peut tout ce qu'on lui envoie pour moi, et de ne me le laisser que le moins qu'il peut, ne me fit passer cette lettre qu'un quart d'heure avant de partir pour Paris, je dressai sur-le-champ la réponse, et je n'en ai gardé de copie que de mémoire. La voici : « Je n'ai qu'un moment, mon cher Dupont, pour répondre à votre lettre du 7, que je reçois à l'instant ce matin 11. Cette réponse sera nette et succincte. Vous avez tort, vivement tort, et de plus évidemment tort, un seul point excepté.

« La conduite de mon père envers moi n'est point *sévérité*; c'est un attentat contre la nature, la justice et les lois. Cela est-il clair ? Vous sentez-vous la force de prouver le contraire ? Je vous réponds, moi, que vous ne l'avez pas.

« Le prétendu moyen d'assurer ma tête est barbare et fou; car on ne dit pas à un homme : Tu t'es fait mal en dansant, je te coupe les jambes pour que tu ne te fasses plus mal.

« Le projet de me rendre *toute espèce d'existence* n'existe pas, et vous le savez bien : un homme capable de me refuser le nécessaire et le vêtement sur mon bien, et de dire, quand on lui déclare que six mois de plus de prison peuvent me donner la pierre, qu'on le trompe, sans vouloir s'assurer si on le trompe en effet, un tel homme n'est pas capable d'un tel projet.

« *Quand mon père a-t-il été injuste?* Depuis que j'existe.

« *Un peu plus ou un peu moins d'intensité dans l'arrêt du tribunal domestique*, peut et doit être inspecté et *contesté* par la société, son chef, les magistrats et les lois. Au reste, le tribunal domestique n'existe pas dans nos constitutions modernes; et il y serait, vu la dépravation de nos mœurs, une horrible inquisition. D'ailleurs, il n'a jamais été composé d'une seule personne : lisez Gravina; et mon père devrait frémir en pensant qu'il me donne lui seul une mort civile, tandis qu'il faut sept juges pour prononcer sur le sort d'un de ses laquais.

« Je vous ai cité Ragny, Sades et Montboissier, non pour me mettre en parallèle avec eux (ce qui est de votre part une idée fort étrange), mais pour vous faire sentir que mon père devrait frissonner à l'idée que de tels scélérats sont infiniment moins punis par le ministère, que moi qui ne le suis que par lui. Au reste, je nie que qui que ce soit ait le droit de vie et de mort sur un autre homme. Quoi qu'il en soit, le despotisme qui épargne du sang est infiniment moins odieux que celui qui attente sur les libertés.

« L'excès de mes dettes usuraires n'est pas tel que vous le dites. Je ne serais jamais tombé dans cet excès si mon père n'avait pas eu la dureté, que je ne veux pas qualifier, de refuser à M. de Marignane sa signature (laquelle ne lui coûtait pas un sou) pour arranger mes affaires, et s'il ne m'eût pas marié ridiculement. Je n'ai point fait de livre in-

titulé *l'Hypocrisie démasquée*; mais j'ai eu tort d'écrire, j'en suis convenu, je m'en repens. Ce que je vous ai dit dimanche doit rendre ce tort au moins excusable; cependant je suis coupable à cet égard, mais on peut être coupable sans cesser d'être intéressant. Il est assez bizarre que j'intéresse les étrangers, et non pas mon père. S'il ne peut pas me pardonner, il me doit rigoureuse équité. S'il me doit rigoureuse équité, il doit m'abandonner à l'inspection des juges légaux. Un père ne peut jamais soustraire son fils à la sévérité des lois que pour le traiter mieux. Je vous demande s'il me traite mieux. Un homme, quand il se sent ulcéré contre un autre homme, ne fût-il pas son père, ne doit pas se porter pour son juge, en eût-il le droit. Répondez à cela.

« Si mon père *me fait grace en me croyant fou*, il doit du moins étudier ses devoirs envers un fou, et ces devoirs ne sont pas de me tuer; or il me tue en tout sens.

« Si vous ne pouvez excuser ma conduite passée qu'en disant *que je suis fou ou dépravé et dénaturé*, ne vous mêlez plus de mes affaires; car je vous avertis que je ne suis pas *fou*; et vous ne devez pas vous intéresser à *un homme dépravé et dénaturé*.

« Je veux *réparer mes fautes*, mais je ne veux pas être outragé. Je ne veux pas non plus exposer un homme que j'aime et qui se croit en péril *en tentant de me sauver*; je ne veux pas, dis-je, *l'exposer à ce danger*.

« Quant à madame de Monnier, je vous ai déjà

dit que vous n'aviez pas le droit de me juger à cet égard; qu'elle seule pouvait dire si j'avais eu tort envers elle, ou exercé un acte de générosité sublime; mais je vais vous mettre à l'aise. Si les temps passés reparaissaient, et que ma liaison avec elle recommençât, je tâcherais que les circonstances ne fussent pas les mêmes; mais si elles étaient les mêmes, je referais ce que j'ai fait: je m'en honore, au lieu de m'en repentir.

« Non, mon cher Dupont, il ne faut pas *gronder amèrement* l'infortune, il faut la respecter; il faut savoir qu'elle est susceptible et fière, et la ménager. Il faut surtout ne point juger un homme que l'on n'ait assez de données pour cela. Je suis digne d'entendre la vérité; mais vous n'êtes pas de bonne foi avec moi, vous n'êtes pas même généreux. Vous m'avez vu et entendu avec le parti pris de me donner tort en tout. Vous avez repoussé tout ce qui pouvait vous détourner de ce dessein. Si c'est en vous occupant de mes affaires que vous contractez ces préventions, j'aime beaucoup mieux que vous ne vous en mêliez pas; car je préfère plus d'amitié et moins de services, et je ne veux ceux-ci que de qui m'estime. Votre lettre m'afflige; elle vous affligerait vous-même si vous la relisiez. Elle est dure, outrageante, de mauvaise foi, mal raisonnée, et, ce qui est pis, insidieusement raisonnée; voilà ce que je pense, ce que je sens. Si votre opinion à vous est sérieuse et immuable, j'en serai plus malheureux, mais je ne vous en aimerai pas moins. »

Voilà, ma Sophie, ma réponse, que le bon ange, *ne m'en déplaise*, a trouvée *très-forte*, et qui l'est en effet; mais qui du moins est honnête et bien raisonnée. Tu vois que je n'ai attaqué que ce qui en valait la peine; que je n'ai voulu ni persister, ni relever les inconséquences, les absurdités, les duretés et impropriétés d'expressions. Je n'ai pas même voulu le remercier de la peine qu'il prend de m'assurer qu'il ne sera point amoureux de toi, et ne te rendra point amoureuse de lui. J'ai seulement été au fait, à l'abordage; et il a bien senti que, malgré sa bordée, je l'avais coulé à fond. Veux-tu voir comme il l'a senti, et en même temps observer sa politique? Il est venu hier dîner chez M. de Rougemont, ce à quoi il avait répugnance. Il est arrivé à une heure, et a commencé par m'envoyer la lettre suivante, *qu'il s'est bien gardé de faire passer par la police;* car c'est une espèce de rétractation amphibologique de celle du 7, puisqu'il ne réplique pas à un mot de ma réponse. Juges-en, et que le bon ange, qui n'a point vu celle-ci, y fasse attention (14 août). J'y ajouterai des parenthèses, parce que, comme il s'avoue à peu près battu, je n'ai pas voulu insister et répondre à ceci.

« Quoique je doive vous voir demain, mon cher comte, il faut répondre par écrit à votre lettre du 11. Les conversations divaguent trop; et lorsque je ne suis pas content de vous, la situation où je vous vois m'ôte la force de vous le dire de bouche. (De sorte qu'il faut avoir moins de sensibilité et de pitié en écrivant qu'en parlant; parce que

les écrits sont censés le fruit de la réflexion; parce qu'ils restent; parce que le ton et la physionomie n'y sont pas pour les adoucir, etc.) Cependant si je peux et crois vous *rendre quelques* services, celui de la vérité courageuse n'est pas le moindre dont vous ayez besoin. (De la dureté au courage, il y a infiniment loin; et de la vérité à sa lettre du 7, infiniment plus loin.)

« Lisez-moi avec calme, ou calmez-vous avant de me voir. (Cet homme me croit une fièvre chaude continuelle.)

« Je n'ai nulle intention de vous offenser, bien au contraire. (Non, mais bien celle de faire des manifestes que vous puissiez toujours, en cas de besoin, citer à mon père.) Je sais combien toute faute doit obtenir indulgence, et combien toute infortune est respectable. Dans tous les cas, je voudrais adoucir votre sort par mon amitié; mais elle doit être franche et non flatteuse. (Il s'agit de prouver que la sienne est franche, et il ne prouve pas trop bien cela.) Je sais qu'on peut être coupable et intéressant, et c'est pour cela que je n'ai pas cessé, et que je ne cesse ni ne cesserai de m'intéresser à vous, malgré la prière que vous m'en faites, et quoique je sois bien loin, et vous même aussi, de vous croire exempt de délit. (Je voudrais bien savoir qui diable l'est.) Mais il est certain que, comme votre père, je vous croirais beaucoup plus coupable et beaucoup moins intéressant, si je ne pensais pas que vous avez été entraîné par un mouvement que vous nommerez comme il vous plaira,

mais qui n'était pas celui de la raison. (Ainsi tout homme qui a un mouvement qui n'est pas celui de la raison, est un *fou*. Il me reste à demander où sont les sages. Ce n'est pas celui qui couche, quand il peut, avec une jolie femme, qui boit un peu trop de bon vin, qui travaille, étudie avec excès, qui va se faire tuer pour un peu de fumée, etc., etc.; car toutes ces actions, et les trois quarts et demi des actions humaines ne sont pas *des mouvements de la raison*.) Vous me contestez le titre de votre ouvrage (c'est qu'en effet il est très-différent); peu importe que je l'aie cité exactement : il suffit que le mot et l'accusation d'hypocrisie y soient, pour vous avoir mis dans un état de guerre absolue avec tout homme. (Et tu vas voir quelle est la conclusion.) Et dites-moi comment s'appelle la guerre, et la guerre odieuse à ce point avec un père ? (Et dis-moi comment s'appelle l'action d'un père qui dit à tout Paris que son fils a couché avec sa femme, et qui le dit sans le croire ? Qui de nous deux a commencé la guerre ?) Comment la finir ? Avec la plus profonde humiliation (en ce cas, elle ne finira point), avec le repentir le plus vrai, avec l'abandon absolu de toute défense. (Il n'y a qu'un lâche qui renonce à toute défense sur les points où il est convaincu n'avoir pas tort. Je ne défends pas les autres.) C'est en présentant le sein qu'on combat contre de tels adversaires. (C'est là une phrase, et voilà tout; car ce n'est pas l'épée à la main que nous nous battons.)

« Tant que vous me ferez des manifestes, je ju-

gerai que vous n'êtes pas mûr, que vous chercherez à en faire d'autres dans l'occasion (bien conclu, car ce qu'on dit à un ami particulier, on le crie au public); et qu'avec votre prétention de n'avoir jamais tort, ou presque point (qui de nous deux la décèle cette prétention?), vous gâterez toutes nos affaires, rebrouillerez les vôtres, et ferez honte à la garantie et aux soins de votre ami. (Ne dirait-on pas qu'il a déjà assiégé des villes pour moi?)

Non, votre père n'a pas toujours été injuste; il a quelquefois été *dur* (le *quelquefois* est modeste), et il est très-vrai que vous lui en avez donné sujet. Soyez de sang-froid, mettez-vous à sa place, et dites-moi si j'ai tort. (Je lui ai répondu à ceci que je ne voudrais pour mille trônes et mille vies avoir sollicité une lettre de cachet; parce que j'étais convaincu que c'était un crime de lèse-nation, c'est-à-dire le plus atroce des crimes.—Mais nous n'avons point de *Constitution*.—Et parce que nous n'avons point de constitution, parce que nous sommes esclaves, faut-il violer la loi naturelle?) Quant à la dureté, ce peut être une erreur de l'esprit, et non pas un défaut du cœur. Il vous a plusieurs fois aussi témoigné de l'estime (pardieu! je le défie de n'en pas avoir pour moi; l'estime est un sentiment involontaire) et de la confiance (quand j'ai pu lui être utile. Le beau mérite!); et ce dont il vous avait chargé en Limousin et en Provence en est la preuve. (J'en suis bien récompensé!) Il n'est pas *injuste* dans le moment actuel. (Tu vois

qu'il ne se défend plus que pour le moment. De là à sa phrase *quand a-t-il été injuste?* il y a loin; mais remarque et pèse ce qui suit.) Quoi! s'il n'eût pas été votre père, il aurait été en droit de disposer de votre vie, en se coupant la gorge avec vous (d'abord celui qui se coupe la gorge avec moi *ne dispose pas de ma vie;* il partage au moins le danger), et il n'aurait guère pu honorablement s'en dispenser; il est votre père, conséquemment bien plus offensé que ne serait un étranger; et il n'aura pas le droit de vous tenir en prison! Jugez vous-même! (Voilà un inconcevable raisonnement. S'il n'était pas mon père, il devrait se couper la gorge avec moi: il est mon père, il doit me tuer par-derrière, me tuer des années entières, au lieu de me tuer un instant, me garotter pieds, mains, bouche, etc., pour me tuer plus commodément!...... C'est puissamment raisonné, et je l'en ai fait rire lui-même... Vive la logique de ces messieurs, qui prétendent que je n'en ai point!....... Appuyez, monsieur de la logique.)

« Eh bien! ce droit de vengeance que vous lui avez donné, il ne l'exerce pas par vengeance. Il a de la pitié; mais il vous a vu faire des folies; il craint que vous n'en fassiez encore (et tu vois bien que cette crainte est un très-légitime arrêt de mort): il n'en veut pas répondre; il ne veut pas prendre sur lui (eh! de par tous les diables, n'en prend-il pas assez? c'est donc du salut de tout le monde, excepté du mien, qu'il s'embarrasse); et cependant il ne demande pas mieux que de vous

voir dans le cas de le faire changer d'opinion. (Bien entendu qu'il hurle contre tous ceux qui veulent le mettre dans ce cas, et qu'il prétend que notamment M. Lenoir n'y travaille que pour lui nuire, et non par intérêt pour moi.) Et je suis sûr qu'il désire secrètement que votre femme se mette à la brèche, et lui ôte les armes des mains. (Voilà en effet une vaillante héroïne, et c'est une chose fort méritoire que d'invoquer le secours de qui ne veut pas le prêter.)

« Et voilà l'homme contre lequel, tout en me disant que vous vous repentez, et que vous l'aimez, vous m'écrivez avec violence ! (Tu remarqueras que ma lettre n'était que chaude et tendre, et j'en atteste le bon ange, qui l'a lue.) En vérité, mon cher comte, cela m'alarme. Songez donc que si vous sortez d'ici, et que j'aie le bonheur d'y contribuer, je réponds de vous à tout le monde. Une seule lettre comme celle que vous m'écrivez, que vous vous permettriez vis-à-vis d'un ami moins discret et moins circonspect que moi, qui pourrait la rapporter à votre père, à votre oncle, au public, déshonorerait ma garantie, et me forcerait à devenir votre ennemi. Qui me répondra que vous ne l'écrirez pas, tant que je vous verrai le cœur plein du sentiment amer que vous y répandez? (Ne vois-tu pas qu'il est très-clair que, quand mon procès sera gagné, je m'amuserai à écrire des plaidoyers? C'est une occupation si douce!)

« Je suis venu, dites-vous, avec *le projet pris de vous donner tort;* et c'est à moi que vous dites cela!

« Un homme d'honneur et de sens ne vient point avec un projet pris de condamner ni d'absoudre. Je suis venu vous sachant des torts très-graves, et désirant vous mettre à portée de les faire oublier. Je suis venu appelé par vous, ayant pour vous de l'attachement, sachant que vous m'aviez aimé dans votre jeunesse, connaissant, à travers vos passions bouillantes, que vous aviez un grand fond d'honneur, espérant de lui et de vous, comptant que votre amitié donnerait du poids à mes conseils, supporterait les remontrances de la mienne, et m'aiderait à vous tirer de là.

« Quel intérêt ai-je à tout cela, que le vôtre et celui de procurer, si je puis, par votre propre moyen, quelques jours doux à votre vieux père, pour prix de quelques instructions qu'il a données à ma jeunesse, et de beaucoup de sermons, qui n'étaient pas trop tendres (le tout *parce que la dureté n'est qu'une erreur de son esprit*), mais qui m'ont prouvé qu'il me voulait du bien, et m'ont appris à pâtir, et, en partie, à penser?

« Du reste, j'ai des fatigues et des affaires plus que je n'en puis porter; j'en ai qui me sont personnelles; j'en ai dans lesquelles je dois service à mes amis les plus chers; j'en ai pour les princes qui m'ont protégé hors du royaume, et qui ont droit à mon travail, quand ils le demandent; j'en ai pour mon devoir direct et le service du roi, et de tout par-dessus les yeux; et, avec cela, je viens vous voir toutes les semaines; et vous avez une grande partie de mon temps, de ma tête et de mon cœur.

J'ai donc bien envie de vous voir malheureux, et d'ajouter à vos peines! j'ai là de rudes *projets* contre vous!

« Mon envie, mon ami, et mon projet, sont de vous voir résigné, touché, attendri, renonçant à toute justification ou récrimination, dont vous vous êtes ôté le droit, si vous l'aviez; abjurant tout esprit de division et de guerre, criant merci et rien autre chose au père que vous avez offensé, afin que je puisse vous donner pour tel en sûreté de conscience, et vous sauver par là.

« Quant à ce que je puis avoir de danger personnel, je vous en parlerai une autre fois; mais, puisque je ne crains pas de vous affliger, je crains encore moins de l'être moi-même. Ma prudence est ferme et ma timidité fort aguerrie. On ne me prendra pas au défaut de la cuirasse, car je suis tout nu. Adieu, mon cher comte; j'attendrai que vous ayez lu ma lettre pour vous dire bonjour; et, en attendant, je présenterai mon respect à madame de Ruffei, ce qui est très-propre à faire prendre patience. Au ton de votre dernière, je n'ose plus entrer chez vous sans votre aveu. »

Tu vois que la fin de cette lettre est d'un ton beaucoup plus convenable et plus amical. Cela ne m'a pas empêché de lui parler avec beaucoup de vigueur sur la première. Il s'est peu défendu, et m'a fait presque remords par sa douceur; mais, avant que ce remords me retînt, je lui ai dit, à peu près, tout ce que j'avais dans l'ame. Notre conversation a, comme tu sens bien, roulé sur les mêmes

sujets : je me suis plaint amèrement de son écorce, et je lui ai dit que la cour l'avait aussi perverti, lui. Enfin, car tout ceci devient trop long, après beaucoup de dits et de contredits et d'amitiés, nous avons fait ensemble une lettre pour M. de Marignane, dont tu trouveras la copie à la fin de cette lettre, qui est un tissu de copies; je l'ai envoyée à mon père avec des phrases nobles et tendres, et toujours dans le même sens. Je me hâte de répondre à ta lettre. — Je ne t'ai assurément point dit que je voulusse réécrire à madame de Mirabeau, c'est de Dupont que je parlais. Il n'y a qu'un cas où je pusse lui adresser encore des lettres; c'est celui où elle m'avouerait que c'est son père qui a dicté sa lettre, et où elle me prierait de la seconder auprès de lui, me témoignant qu'elle est prête à faire son devoir sans lui, mais qu'il lui paraît plus agréable pour nous deux de le faire d'accord avec lui. Comme il paraîtrait alors qu'elle a eu un sentiment honnête, et qu'ainsi l'on pourrait attendre quelque chose de son cœur, en l'encourageant; comme enfin je n'aurais en ceci à lui reprocher que de la faiblesse, inconvénient de son caractère qui m'est très-connu, je me prêterais certainement à la décider tout-à-fait. Dupont y serait très-propre, si nous avions quelque lueur à cet égard, mais il lui faudrait quelque preuve pour y croire. — Mais tu crois donc que les lettres de Provence arrivent en vingt-quatre heures? Comment veux-tu que mon oncle ait répondu à ma seconde? Songe que, courrier par courrier, il faut trois semaines d'Aix à Paris, et que, de toute autre

ville de la province, il faut beaucoup plus. D'ailleurs la meilleure réponse que mon oncle puisse faire, c'est d'écrire à mon père ; et, s'il prend ce parti, ce ne sera qu'en suite de ce détour que j'aurai sa lettre. — Je ne crois point que tu puisses tirer parti de ton accommodement avec madame de Ruffei et de ses terreurs, jusqu'à ce qu'elle sache qu'il est réellement question de ma liberté. Je persiste à dire comme Dupont, que tu ne peux décemment signer que pour nous deux ; mais fais sentir à ta mère que c'est moins pour moi, qui n'en ai pas besoin, puisque le crédit de mon père vaut mieux que ta signature, et qu'elle ne me tirera point d'ici malgré lui, que pour toi-même, qui te déshonorerais dans l'esprit de tous les honnêtes gens, si tu désertais ma cause, au point de me laisser sous les liens d'un arrêt, en t'en affranchissant ; que voilà l'unique raison pour laquelle tu insistes sur l'anéantissement de la procédure, parce que tu sais très-bien qu'un accommodement particulier avec M. de Monnier n'est que son pardon pour toi, et non son désistement pour moi ; que tu as consulté ce point ; que tu en es certaine ; que ton opinion à cet égard n'est donc point un entêtement de passion, mais un procédé d'honneur ; et que tu oses en appeler au cœur et à l'esprit de ta mère, en la suppliant d'oublier un moment que cette affaire la touche. — Quant à ta fille, dis tout simplement que tu n'as rien à te reprocher dans la rigidité du procédé et du droit, puisque tu ne lui as donné que ton nom, et que tu ne pouvais le lui refuser sans la voler ; que, d'ail-

leurs, tu ne vois pas que la lâche cupidité avec laquelle les Valdhaon te poursuivent, et l'atroce brutalité de M. de Monnier, qui en veut à la fois à ton bien, à ton honneur, à ton existence civile et à ta liberté, tandis qu'il sait bien que, dans le droit, tu ne fus jamais sa femme, te soient autre chose que des raisons de se servir contre eux des armes que t'a données le sort pour les effrayer, et recouvrer une partie de ce qu'ils te volent. La preuve qu'il a fallu te pousser à bout pour te réduire là, c'est qu'assurément tu pouvais faire un enfant à Pontarlier comme à Amsterdam, et que tu ne l'as pas voulu, quoique tu aies vécu cinq mois avec moi dans cette ville..... Au reste, tout le tapage et le pathos que ta mère te fait à cet égard, n'est que pour colorer le reproche qu'elle te faisait dans les précédentes, en termes très-clairs et très-exprès, de n'avoir pas donné à M. de Monnier, chez lui, un enfant de ma façon. Il faut convenir que cette dévote-là a une morale versatile. — C'est bien dommage que tu n'aies pas épousé Dupont; vous auriez fait à vous deux des enfants bien logiciens... Ma fille est très-jolie... donc elle me ressemble... Qu'en dites-vous, bon ange? appuyez, messieurs de la logique... Mais, que je t'apprenne à tirer un argument en forme. Il y faut trois membres. Je suis laid comme Vulcain; tu es jolie comme Vénus: donc je suis cocu, et ma fille qui est jolie ne peut pas être de moi... Crois-tu que cette logique vaille la tienne?... Fâche-toi, si tu veux; je suis loin, et je n'y gagnerai seulement pas une morsure. Puisque

nous en sommes à cette petite pisseuse, finissons sur son compte. J'ai dit au bon ange qu'il ne convenait en aucun sens, pour son éducation et sa sûreté, qu'elle fût jusqu'à trois ans dans un village. Elle en aura deux au mois de janvier, et c'est alors que je te propose de la retirer. En conséquence, écris à M. Lenoir (c'est l'avis du bon ange), et que ta lettre roule sur ces deux points-ci. 1° S'il est possible que tu l'aies à Gien, sous un autre nom, formule, prétexte, et toujours par lettre de cachet. Elle serait là délicieusement et économiquement; mais je t'avoue que je ne m'en flatte pas. 2° Si cela ne se peut, nomme le couvent où tu désires qu'elle soit. Sur ce sujet, j'avais une proposition à te faire, et la voici. Ton hospitalière n'est rien moins qu'un merveilleux sujet; mais, comme la grande tache de son écusson, à ce qu'il me paraît, c'est les mœurs, et qu'elle ne pourra donner de sitôt aucun exemple dangereux à une enfant de deux ans; comme le recouvrement de ma liberté paraît probable, au moins avant un siècle; comme elle semble avoir besoin de nous, compter sur nous, et nous aimer assez; comme elle restera probablement à Saint-Mandé, et que j'ai là, 1° le voisinage du bon ange, 2° les soins de Fontelliau, qui veillera à la santé de notre enfant; comme on n'y prend que cent écus, ce qui s'accommode assez avec notre bourse; comme enfin je ne sais du tout point où la mettre jusqu'à ce que je sois libre, je pensais à la mettre jusque-là à Saint-Mandé. Voilà mon projet très-vague, très-subordonné à tes idées, à tes désirs; décide, et n'en

parlons plus qu'une fois ; mais prenons un parti, et dis-moi ce que tu écriras à M. Lenoir ; je l'appuierai, mais seulement auprès de lui ; car tu sens bien que je ne puis pas m'avouer publiquement le père de cet enfant, au lieu que tu dois t'avouer sa mère.

Je ne puis encore te parler de l'inoculation ; car le bon ange ne m'en a pas dit un mot ; cependant cela me presse et m'inquiète. Parle-lui-en, et prie-le d'arranger que la nourrice puisse être avec elle ; cela est juste et sage ; mais cela sera cher. Crois-tu que madame de Ruffei paiera cela ? — Dupont ne m'a point vu faire de coups de tête ; mais c'est un ton de philosophe que de parler de ma tête ; et ce ton lui plaît. — Moi je le conçois très-bien que je n'aie point pensé à écrire à M. de Marignane. 1° C'était si à contre-cœur que j'écrivais, que certainement je n'étais pas empressé de deviner ; 2° M. de Marignane a eu la dureté, sur ma première lettre écrite d'ici, d'obtenir un ordre pour que je n'écrivisse pas. Crois-tu que ce procédé me dictât des avances envers lui ? — Je te renvoie la lettre de Dupont ; elle est honnête, et il y a long-temps que je sais que le beau sexe adoucit son style et son austérité. Mon amie, la justification que tu daignes faire de moi, au sujet de ce prétendu précipice où je t'ai *immolée*, car les grands mots ne coûtent rien pour arrondir une période ; cette justification, dis-je, est charmante, et je voudrais que tu l'eusses écrite avec cette naïveté au philosophe Dupont. Je me rappelle une phrase plus touchante que tu m'écrivais un jour à ce sujet : *Un homme nous*

donne un magnifique palais; s'en prendra-t-on à lui, si l'on y est tué du tonnerre? Il est certain, mon adorable amie, qu'il est fort injuste de censurer notre conduite respective, quand on ne peut pas apprécier notre passion; car celui qui ne sait point quel maître et quelle excuse est l'amour, ne peut juger aucune de nos démarches, aucun de nos sentiments, aucune de nos pensées; nous parlons une autre langue, nous habitons un autre univers. O amie, amie de mon cœur! combien il est vrai que leurs brillants hochets ne leur donneront jamais la moindre partie de notre bonheur! Esprit, philosophie, succès, gloire, renommée, qu'êtes-vous auprès d'un baiser de Sophie? qu'êtes-vous auprès d'un de ses regards? Et que me sont la postérité, la rumeur publique, la fortune et le temps, quand je lis dans ses yeux son amour, et que ses mélodieux accents enchantent mon ame enivrée de délices? O jouissance! jouissance!... que de vies je donnerais pour toi! Mais ce qui te précède, et surtout ce qui te suit, cette douce langueur, ce tendre épanchement de deux cœurs qui se pénètrent, cette inaltérable confiance, cette union des ames, qui seule produit et prolonge la volupté!... oh! c'est là le bonheur, c'est là le bonheur suprême, et c'est là ce que je retrouverai toujours auprès de Sophie!

Mais, mon amie, cet homme, qui n'avait aucune espèce de droits sur toi, eût été un infame assassin s'il t'eût tuée: car on ne met pas la vie d'un autre dans la balance avec son amour-propre.

L'idée de mettre à profit ma victoire était odieuse et vile. Il est vraiment infame d'oser dire à son infortunée victime (car c'est le dire que de le tenter): « Jusqu'ici vous n'êtes pas ma femme, parce que ma débilité s'y est opposée; je crois qu'un autre a franchi et diminué ces obstacles. Livrez-vous à mes lâches désirs, et je pardonne tout. » Un homme qui aurait l'ombre du sens, je ne dis pas de la délicatesse, sentirait qu'à moins que celle qu'il attaque ainsi ne fût aussi vile que lui, il ne peut que se rendre à ses yeux un objet d'exécration et d'horreur; mais ce qui surpasse tout cela, c'est d'avoir, après un aveu si humiliant de sa lascive impuissance et du désir effréné de vengeance qui l'a toujours consumé, c'est, dis-je, d'avoir l'atrocité de poursuivre dans les tribunaux celle qui n'a de crime envers lui que de n'avoir jamais voulu le tromper. Comment n'as-tu jamais dit cela à ta mère, qui enfin a de l'esprit, et même de la tendresse pour toi, mais, malheureusement, peu de bonne foi, parce que son amour-propre se trouve aux prises avec toi? «Quoi! cet homme qui savait par mon aveu que j'avais un amant adoré, maître de mon cœur et de ma personne, cet homme voulait profiter de cet instant où les plaisirs d'un autre pouvaient, croyait-il, faciliter ses hideuses caresses, pour assouvir son implacable vengeance; et, parce que je n'ai pas voulu me prêter à ses odieux et inutiles efforts, auxquels lui-même avait renoncé depuis des années; parce que je n'ai pas voulu me partager entre deux hom-

mes; parce que je ne l'ai jamais trompé; parce que je lui ai dit: Je ne suis pas votre femme; si vous entriez dans mon lit aujourd'hui que j'ai un époux de mon choix, c'est alors que je serais criminelle; il me traîne devant les tribunaux; il veut me couvrir d'opprobre, me charger de fers éternels! et l'on veut que je demande pardon à cet homme, qu'au fond je n'ai point offensé, à qui je ne pourrais pardonner pour moi-même, et qui a osé faire monter sur un échafaud la représentation de mon amant!...» Que ceux qui ont une ame te jugent, et qu'ils te condamnent, s'ils peuvent.

Au fond, le silence de mademoiselle Douay est peu inquiétant, puisque le bon ange daigne nous donner des nouvelles de notre enfant; mais voici dans quel sens il faut voir clair à cela. Ta mère croit que tu n'as des nouvelles de ta fille que par la Douay; celle-ci ne t'écrit point. Ta mère veut-elle te faire perdre la trace de ta fille! et, si tu ne réclames point contre cette intolérable tyrannie, que peut-elle penser d'une patience qui n'est ni dans ton caractère ni dans ton cœur? Elle devinera la vérité; c'est que tu en as d'ailleurs. Il me semble que tu devrais voir la fin de ce farouche silence. — Je ne crains point Montfaucon; mais ce n'est du tout point le motif que tu allègues qui me rassure; car enfin le roi peut te mettre à Montfaucon par lettre de cachet, tout comme à Gien. Supplie donc toujours pour être dans un couvent.

Allons, allons, de la manière dont tu combines et mélanges les actes de contrition, je te reconnais

digne fille et nièce de dévotes; et je ne désespérerais de rien quand je te verrais te donner à Dieu et à tous les saints, du paradis, s'entend. Je conçois, ma Sophie, que les actes d'amour de Dieu doivent paraître un peu secs quand on en a connu d'autres; cependant je t'attends à soixante ans.

Madame de Ruffei elle-même n'a nul droit de t'empêcher d'écrire à M. Lenoir, et elle n'aurait pas l'insolence de le demander à aucun ministre, parce que tous se moqueraient d'elle; or tu dois sentir que ce n'est plus à vingt-cinq ans qu'on se laisse dire : Si vous écrivez là, je vous donnerai le fouet. On déclare aux béguines que l'on entend écrire aux gens en place, nonobstant toutes défenses à ce contraires, parce que l'on vaut à peu près une vendeuse d'herbes, et qu'une vendeuse d'herbes a ce droit comme citoyenne et sujette du roi. Si elles ont l'audace de verrouiller, on jette un paquet par les fenêtres, adressé à l'officier municipal ou au juge du lieu, où on le somme de faire passer l'incluse à tel ou tel homme en place; et les béguines, et leur moine sultan, et même les mères fanatiques ont sur les doigts. Te souviens-tu du jour où madame de Ruffei fit demander à M. Lenoir de la maréchaussée pour l'escorter à Pontarlier? Eh bien! il la refusa, en disant naïvement que *si elle était folle, lui n'était pas fou.* Crois-tu que, si ses accès la reprenaient, un ministre la ménageât davantage? Tu sais les douces lettres que lui écrivait M. de Malesherbes.

Lorsque le Marville eut la bêtise ridicule de te

mander que *tout ce que tu lui enverrais passerait;* il fallait lui demander clair et net s'il prétendait quelque droit sur tes paquets à M. Lenoir et au ministre; que tu ne pouvais pas croire qu'un homme en place, tel que lui, voulût nier les droits des préposés du roi; et qu'un homme aussi éclairé et aussi honnête prétendît d'autres droits sur toi que ceux d'ami de ta mère. Cela ressemble comme deux gouttes d'eau au Rougemont, qui, après m'avoir dit et répété cent fois qu'il avait cent lettres du ministre pour empêcher tous ses prisonniers d'écrire cacheté, finit par ramper le jour où je m'y obstinai; et j'ai depuis vérifié que, comme cela est nécessaire, décent et juste, tout prisonnier a droit de cacheter ce qu'il adresse à M. Lenoir. Voilà cependant ce qu'aucun ne sait, ce qu'aucun, ou presque aucun, ne fait, et la diabolique tyrannie qu'il exerce. Il a osé me dire une fois *qu'étant l'homme du roi, il devait être en tiers de ce qui se passait entre un prisonnier et qui que ce fût.* Je ne sais comment M. Lenoir trouverait cette prétention; si elle est juste, M. de Rougemont se trouve son inspecteur. M. Lenoir avait daigné, le jour même où je fus conduit ici, ordonner que j'écrivisse tant que je voudrais. Je fus trois semaines sans papier et sans livres, sans chemise à changer, sans peigne, sans qu'on me fît paraître un homme pour me raser; car sa politique est de cacher les prisonniers aussi long-temps qu'il peut à Fontelliau; et tu remarqueras que, pendant ces trois semaines-là, ou plutôt pendant la première de ces

trois, j'eus la fièvre et crachai le sang.... Mais, grace au bon ange, il a mis de l'eau dans son vin, et il a bien fait; car, sûr de la probité de M. Boucher et de M. Lenoir, j'étais résolu de le poursuivre à feu et à sang; et j'avais beau jeu. — C'est beaucoup trop parler de Renneval, et la réparation que tu daignes me faire à cet égard excède infiniment l'offense, puisqu'il n'y en a point eu. J'avoue que le ton de ta lettre à cet égard m'avait choqué; cependant il était assez simple que tu n'y eusses pas attaché une grande importance, puisque tu n'avais point deviné que cette indécence m'affectait. Il est certain que c'en est une en tous lieux, à plus forte raison au couvent. Au reste, ne fais pas l'honneur à cet écolier de croire qu'il m'ait inquiété un instant. Le ton de ta dernière lettre sur ce sujet était amer et aigre; j'en pris de l'humeur, et je répliquai trop vivement. Je t'en demande pardon, quoique bien sûr que tu l'as déjà oublié; mais c'est à cause de cela même que je dois m'être plus sévère. Je suis si subordonné à tes moindres désirs, ton cœur m'est un bien si précieux, et la jalousie est une maladie toujours si voisine de moi, que j'ai peu de sang-froid dans toutes les occasions où, rassurée par la conscience de tes intentions, tu sembles trouver que j'aie tort de ne m'y pas confier aveuglément; mais, outre que la jalousie n'est jamais en moi méfiance, et qu'elle est le plus souvent un sentiment involontaire, je tiens de si près, ou plutôt si indissolublement à ton honneur, que le coup-d œil de ta

conduite dans le public ne saurait m'être indifférent, surtout quand je suis loin de toi. Tu as été si lâchement et si indignement déchirée qu'assurément tu dois redouter les langues officieuses. Je ne doute pas que madame de Villeneuve ne se soit trouvée fort piquée de tes injonctions relatives à son neveu; mais je doute encore moins que tu ne t'en moques.

Eh bien! si tu n'aimes pas que j'écrive 33 pages en cet instant, aime-moi donc bien peu; car depuis cinq jours je n'ai pas quitté la plume que bien avant dans la nuit. Mes yeux et ma poitrine n'y suffisent pas trop; mais patience. — Moi, j'aurais *porté ton deuil en Suisse!*.... J'aurais cru que Sophie ne me soupçonnait pas de pouvoir le porter nulle part. — Oui, madame, oui; *Maria Angela* est un très-joli nom; et quand j'étais jaloux de quelqu'un (ce qui ne m'arrivait pas bien souvent, car j'étais fort tiède), elle lui disait des injures, ou le souffletait, ou me proposait gravement, en brave Italienne, de le poignarder. Moi, pauvre Français, je la poignardais de mon mieux pour prix de cet amour un peu corse; mais cela ne me touchait pas infiniment; et cela m'aurait effrayé, si par nature je pouvais l'être ainsi. Je ne te la donne pas pour modèle, et il faut bien que je m'en abstienne; car si tu poignardais tous ceux dont je suis jaloux, nous ne serions bientôt plus que nous deux sur la terre.

Je te renvoie la lettre de Dupont; garde-la, aussi bien que tout ce que l'on t'écrit d'essentiel sur

toi ou sur moi, et alors conserve une copie de tes réponses. — Songe à écrire tout de suite à M. Lenoir, dès que c'est l'avis du bon ange, ce que tu veux pour ta fille. Subordonne, comme de raison et de droit, ta lettre à celui-ci; et fais-le une fois parler clair sur l'article de l'inoculation, que je lui ai proposé, comme un sot, de faire faire à Paris, tandis que cela est défendu, et sur la possibilité ou impossibilité de te donner ta fille à Gien. Si tu la mettais à Saint-Maur, il faudrait écrire à M. de Monbourg, grand-vicaire du diocèse de Sens, et M. Lenoir, qui le connaît, ne dédaignerait peut-être pas de lui en parler. Si tu ne la veux pas là, vois donc où tu veux la mettre; car je ne la veux pas, passé le mois de janvier, à la Barre. Je ne l'y veux pas, dis-je, pour mille et mille raisons. Je ne sais du tout point si Dupont voudrait l'emmener à Gien, et je ne le crois pas. Cette démarche serait beaucoup trop publique et remarquée. Tu as mal réfléchi à cet égard. Mademoiselle Diot et la nourrice seraient tout ce qu'il te faudrait pour ce petit voyage, lequel se ferait en deux jours par le coche d'eau; mais, encore une fois, je ne m'en flatte pas.

Il faut finir, ma tendre amie, il faut finir; car je tue le bon ange, et je me tue. Or tu ne laisses qu'à toi le droit de me tuer. Ah! mauvaise! cela t'est fort aisé, et tout aussi aisé de me rendre la vie. Je ne connais point de Thessalienne plus habile dans cette sorte de métamorphose. Adieu, chère fanfan; adieu, la bien-aimée de Gabriel. Chaque jour tu m'enchaînes par de nouveaux liens de reconnaissance

et d'amour. Ah! il y a long-temps que j'en suis tellement chargé que je ne puis plus t'échapper. Mais augmente ce doux fardeau; augmente cette inacquittable dette, et crois qu'il m'est doux d'avouer que je suis dans l'impuissance de la payer. Adieu, mon épouse et mon amante...... Tu me fais une mauvaise querelle, et tu le sais bien. — Jamais tu ne reçus un seul baiser de l'avide, de l'insatiable Gabriel; et tu ne crois pas que deux ans de veuvage, d'un cruel veuvage, l'aient rendu moins tendre et moins ardent. Dis-moi si ta fille a déjà bien de l'esprit.

GABRIEL.

LETTRE XCIX.

A LA MÊME.

29 août 1779.

Je la reçus hier au soir ta lettre que j'ai mangée de caresses, jusqu'à t'en rendre jalouse. Ce n'est pas que je n'y trouve beaucoup à redire à cette lettre, chère amante! car, pourquoi en consacrer une grande partie à m'y copier des lettres qui, tu le sens bien, ont nécessairement passé dans les mains du bon ange et dans les miennes? Le bel-esprit Dupont, et même le bel-esprit *toi*, quand tu n'écris point à *moi*, ne m'intéressent du tout point assez pour que j'aime mieux lire leur rhétorique que ta simple et naïve tendresse, dont la certitude

fait mon bonheur, mais dont l'impression réitérée m'est plus précieuse que tout le reste, ta présence exceptée. Quand je t'envoie des copies de lettres et de réponses, c'est que tu ne peux les avoir que par moi, et que je te veux en tout, et dans tous les temps, pour mon guide, mon témoin et mon juge; mais ce qui de toi me revient ou me reviendra toujours, pourvu que tu l'enjoignes une fois pour toutes à Dupont, ne peut pas me remplacer les assurances de ton amour... Voilà sans doute un singulier début pour une lettre qui devrait être toute consacrée aux plus tendres remerciements; mais je te les ai déjà faits. En recevant la réponse de Dupont à tes éloquentes et généreuses lettres, tu as reçu aussi quatre marges de moi, griffonnées bien menu, où je me livrai, dans le premier moment de mon émotion et de mon amour, à tous les sentiments que tu m'inspires sans cesse, mais que l'admiration de mes amis exaltait en ce moment. Le bon ange aura ri de ma niche; tu m'en vengeras en lui en faisant une nouvelle, c'est-à-dire en répondant à ce fragment de lettre : ainsi tu vois qu'en toute conscience je puis bien te gronder, car je t'ai remerciée et caressée auparavant, et tu n'es pas embarrassée de l'être après, ni même pendant mon sermon; car, comme tu me disais fort bien un jour, tu en es quitte pour me fermer la bouche par un baiser, que tu prolonges jusqu'à ce que l'envie et la force de parler me passent..... Et voilà comme les vengeances de Sophie sont implacables et redoutables!..... Mais tu sais bien que

j'ai l'humeur au moins aussi vindicative que toi. Tu n'en seras donc pas si légèrement absoute de ton crime, et voici une pénitence que je t'impose. Il y a long-temps, ma coupable amie, que je vois avec frayeur et regret que tu vises à l'impénitence finale. Mauvaise petite mondaine! le démon de l'amour t'obsède, et tu sembles avoir fait un pacte avec lui. Résolu de faire ton salut à tout prix, et de te faire rentrer dans les voies du salut, pour rentrer moi-même en grace auprès de ta très-chère, très-honorée et très-pieuse mère, j'ai consulté divers casuistes; j'ai feuilleté les Conciles et les Pères; j'ai recherché quels étaient les plus puissants exorcismes, et j'en ai fait un recueil religieux, saint, salutaire, dont j'espère ta conversion. Le bon ange, ému des mêmes sentiments que moi, touché de mon zèle, désireux lui-même de contribuer à la conquête d'une si belle ame à Dieu, s'est chargé de te faire passer cette espèce de rituel; et comme il se trouve épais et volumineux, je crois que tu peux l'attendre incessamment par le carrosse ou la messagerie; car le paquet est bien gros pour la poste. Lis chaque matin, et même chaque soir, une de ces antiennes; médite-la, pénètre-t-en, et je ne désespère pas de toi. Tu verras que son titre est *Heures de Sophie*. Ce t'est un témoignage bien évident, un monument durable de la sainteté de mes intentions, de la pureté de mes vœux qui tendent tous à ton bonheur éternel, que je te souhaite au nom de l'amour..... Voilà, ma bonne amie, la pénitence et la capucinade que je te préparais. J'a-

vais bien pensé à y joindre une petite discipline; mais le relieur a oublié de l'attacher, et je te l'envoie à part, pour réparer sa négligence, et seconder avec ferveur mes pieux projets.

Je n'ai plus rien à te dire sur le beau projet que tu avais conçu : il est vraiment noble et digne de ton ame; mais c'est loin de jouer jeu sûr. Je t'ai dit au long toutes mes raisons, et je n'ai point balancé à être de l'avis de Dupont, d'autant que c'était celui du bon ange, (*adresser à une femme vulgaire une pareille lettre!*) qui n'en a pas moins senti toute la dignité et la délicatesse de ta démarche. O ma Sophie! tu étonnes les autres, mais tu n'étonneras plus ton Gabriel, ton époux..... il te connaît trop bien! Écris seulement à Dupont, pour le presser d'attaquer directement madame de Mirabeau. Ses délais à cet égard me sont nuisibles, et ne peuvent jamais m'être bons à rien. Si on la laisse se rengourdir dans l'égoïsme qui lui est naturel, on la remuera difficilement par une seconde secousse. Je sais bien qu'au bout de tout je puis sortir sans elle; mais, outre ces longueurs, ce parti a aussi ses dangers. Je ne reverrai plus Dupont qu'à la fin de septembre. Harcèle-le jusque-là; les importunités des femmes sont aimables; celles de notre sexe donnent de l'aigreur, et s'en ressentent quelquefois. D'ailleurs, c'est du moins le faire souvenir de pousser mon père; et il est à même.

Je suis bien-aise, pour toi-même, que tu aies écrit à Dupont une lettre convenable sur l'imputation dont tu es l'objet; mais, pour moi-même,

je m'en serais fort bien passé; car, outre que ton suffrage à cet égard me suffit, il est, et sera clair aux yeux de tous les gens d'un esprit droit et non prévenu, que ta passion n'aurait pas conservé ce degré d'énergie pour un homme qui t'aurait perdue de gaieté de cœur, et qui, aux transports brûlants de son amour, n'aurait pas su mêler des procédés dont l'effet fût durable et à l'épreuve de tous les traits de la malignité. Quant au découragement, il n'est pas à craindre d'une ame telle que la tienne; mais enfin, l'adversité jointe au temps est la grande épreuve de l'amour. Elle détruirait infailliblement celui qui ne serait qu'une illusion. Quand on s'est vus si près, quand on a subi tant de changements de sort, tant de ces révolutions qui mettent le cœur à nu, et le font agir indépendamment de l'esprit, on se connaît; et si l'on s'estime, c'est assurément une preuve que l'on a quelque droit à l'estime des autres. Je suis donc très-tranquille sur le jugement que les gens honnêtes et capables d'impartialité feront de ma conduite envers toi, quand ils auront les données suffisantes pour la juger. Il me semble qu'il y a peu de justice et de générosité à Dupont à ne m'avoir point montré celle de tes lettres où tu daignes faire mon apologie; c'est sans doute qu'il a trouvé qu'elle le mettait trop évidemment dans son tort. Mais quand on se pique de franchise, il faut savoir le reconnaître. Au reste, je suis comme sûr que tu as exagéré tout à ton désavantage, et je ne le lui aurais pas caché; car je donnerai jusqu'au bout

à cet homme, qui se pique d'être franc, l'exemple de la véracité. Je lui aurais dit, ce qui est vrai, que le désir de ta fuite fut également conçu dans nos deux cœurs; que si je ne le manifestai pas le premier, c'est qu'il fallait que tu t'y crusses de toi-même assez nécessitée pour m'en parler la première, soit pour lever mes scrupules, soit pour me prouver ta confiance, dont je devais bien m'assurer; car, au premier signe de ton repentir, je n'aurais pas répondu de mon désespoir. Il est donc faux que ce soit par générosité que je volai, à ta prière, pour t'arracher à tous les dangers qui te menaçaient. D'abord ce fut par justice, puisque c'était moi qui t'avais exposée à ces dangers; et je le crus si bien un acte de justice, que j'en aurais fait tout autant pour une femme que j'aurais également compromise sans l'aimer d'un si tendre amour (à supposer que ces deux contraires puissent s'allier). J'en aurais fait tout autant, dis-je, avec cette seule exception que je ne lui aurais servi que d'escorte, et que je n'aurais point habité avec elle la même maison et le même lit, en pays étranger, où je ne l'aurais aidée que de ma bourse et de mes amis. Mais la vérité est que je fus au comble de mes vœux, lorsque tu réclamas mon secours; et que, sûr de mon amante, de son inaltérable tendresse, de son inflexible persévérance, je ne vis plus pour elle et pour moi que le bonheur. Je crus tous mes liens rompus avec la France.... Hélas! je voulais qu'ils le fussent.... J'espérais de ma Sophie-Gabriel un fils qui me dédommageât d'avoir, en quelque

sorte, renoncé au mien. Je ne pensai qu'à en faire à jamais mon unique épouse, et à être, jusqu'au dernier souffle de ma vie, le compagnon de son sort. Notre espoir a été déçu....; mais je ne me croirai jamais coupable, parce que les motifs qui m'ont déterminé sont trop puissants pour que des préjugés puissent jamais entrer en balance avec eux. Il est sûr que tu périssais si je ne t'eusse enlevée à tes persécuteurs; il est sûr que, loin de fomenter ces persécutions, j'ai donné à toi et aux tiens les meilleurs conseils pour prix de leurs perfidies, et que je n'aspirais qu'à te faire recouvrer la tranquillité dans laquelle je voulais que tu attendisses ton veuvage.... Qu'ils disent ce qu'ils voudront, j'ai fait ce que j'ai dû faire, et, les mêmes circonstances données, je recommencerais. Voilà ce que j'eusse dit avec tout ce détail à Dupont, s'il m'avait montré ta lettre. Il ne l'a pas fait; j'ai dédaigné de repousser ses grossières et injustes accusations. Tu remarqueras que c'est après avoir reçu ta lettre apologétique qu'il m'a écrit celle du 7, ou du moins qu'il l'a laissée entre les mains du bon ange, quoiqu'il avoue que tu m'aies justifié. Il y a à cela bien de la mauvaise foi, et je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve qu'il n'avait destiné cette lettre qu'à M. Lenoir, qu'il croit apparemment perdre son temps à les lire.

Tu crois bien que ton commentaire m'a fait plus de plaisir que sa lettre, dont cependant je lui ferai mention quand je le reverrai. Tu peux juger par ce qu'il dit de la *violence* de ma réponse à sa lettre

du 7, de celle qu'il m'attribue dans les deux entrevues qu'il te cite. Dans la première, il débute par me dire que *j'ai manqué à ma parole*. Assurément il fallait que je fusse son ami pour ne pas le prier un peu brusquement de sortir de chez moi : j'en appelle à M. de Vallage, qui ne nous quitta point, de ma prétendue violence. Je parlai avec beaucoup de chaleur, parce que je parle toujours ainsi à ceux que j'aime ; mais je ne lui dis pas un seul mot qui ne fût honnête et flatteur ; et je conservai si bien mon sang-froid, que je ménageai excessivement mon père. Quand il me revit, nous étions seuls ; je lui dis des choses infiniment plus fortes, et il ne prétend pas que je me sois emporté. Je l'ai vu sept fois : celle où il dit que je m'emportai pour la seconde, il ne fut question que de mon père et des horreurs dont il avait accusé ma mère, en m'en nommant le complice, sans qu'il le crût en effet, de l'aveu même de Dupont. Crois-tu que l'on dise ces choses-là avec beaucoup de calme ? et une élocution froide ne te donnerait-elle pas, en ce moment, très-mauvaise opinion d'un homme ? Dupont parut touché de mes sentiments et de ma véhémence, et il dut l'être, s'il a des entrailles ; puis il t'écrit gravement que je me suis emporté ! S'il me connaissait, il saurait que je ne crie jamais dans la colère ; je renverserais un mur, je mordrais des boulets rouges ; mais je ne crie point. Au reste, ces convulsions violentes, dont aucun homme sensible ne s'est jamais totalement préservé, sont très-rares en moi, et me font un très-grand mal. Cer-

tainement jamais Dupont, ni, je crois, toi, ne m'avez vu dans cette situation; mais il est de bon ton, du ton philosophique, de taxer les autres de peu de pouvoir sur leurs passions. Peut-être peu d'hommes ont-ils fait plus d'efforts sur eux-mêmes que moi, qui fourmille de défauts, mais qui devrais en avoir davantage, vu les incroyables et barbares maladresses de mon père. Je puis te dire avec vérité que Dupont a le ton plus emporté et l'élocution plus vive que moi, quoique j'aie peut-être autant de verve, de mouvement et de chaleur; mais tu sais la fable des besaces. Au reste, je sais qu'il est beaucoup plus sage que moi; peut-être n'en doit-il remercier que le sort, l'âge et les circonstances. Il est aisé d'être égal et modéré au sein du bonheur.... Je ne crois pas que le bon ange soit beaucoup plus content que toi du ton de mon ami, qui, dans tout ceci, a pris un faux système de conduite. Le bon ange m'écrivait tout-à-l'heure, en m'envoyant ta lettre: « Mais, dites-moi donc, mon bon ami, est-il bien vrai que M. Dupont se soit permis d'écrire que, si vous sortez, il répond de vous à tout le monde? Si cela est, il connaît bien peu la marche des affaires, ou il est près d'avoir une apoplexie d'amour-propre. Qu'il soit tranquille; ce ne sera point à son témoignage que nous aurons recours; et, en vérité, le public le dispensera de sa garantie. » On ne peut pas persifler avec plus d'esprit et de sens; et il est certain que la phrase de Dupont est bien ridicule. J'ai envoyé sa lettre, qui n'avait pas passé par les mains du bon ange, à

celui-ci, afin qu'il n'en doutât pas; c'est celle dont il se fit précéder à notre première entrevue, après sa lettre du 7. « Mais, à propos, sur quoi pense-t-il, ajoute le bon ange, que M. Lenoir a le temps de lui tendre des piéges? Ce n'est même pas présumable; et, quoique M. Dupont dise avoir beaucoup d'affaires, il faut avoir absolument la tète vide pour faire des songes aussi creux. Au surplus, mon bon ami, qu'il remplisse nos vœux, et notre reconnaissance doit lui servir de bouclier contre ses terreurs pour le public, qui est un sot, quand il est question d'obliger un homme honnête. » C'est quand on pense et que l'on m'écrit ainsi, que l'on se fait aimer de toi, chère amante! Il est bien flatteur et bien doux pour nous que le bon ange veuille ainsi s'associer à notre reconnaissance, et se mettre en tiers de notre union. Ah! c'est bien du plus profond de nos cœurs que nous lui en donnons tout ce qu'il en peut désirer. Mais conçois-tu que Dupont veuille s'obstiner à voir dans un beau et noble procédé de notre bienfaiteur, un piége tendu pour lui? Il faut bien avoir la manie de voir à tout de la politique. D'abord la meilleure preuve que le bon ange est convaincu que M. Lenoir a un cœur droit et honnête, qui veut le bien pour le bien, c'est qu'il ait osé lui proposer de me faire voir un homme qu'il n'ignorait pas lui avoir déplu. Ensuite, c'est une singulière et belle vengeance à prendre de quelqu'un, que de le mettre à même de jouer un rôle noble et flatteur. Quoi! M. Lenoir en veut à Dupont, il lui tend des

piéges; et, pour mieux l'enlacer, il me l'envoie seul, sans réserve, sans surveillant, et lui laisse toute liberté de me dire, m'écrire et me faire écrire tout ce qu'il lui plaît! Certes, Machiavel aurait peine à voir là une embûche! Ensuite Dupont veut absolument que M. Lenoir ne m'oblige que pour désobliger mon père. Cela fût-il, moi qui ne sais ni composer avec la reconnaissance, ni sonder les reins et les cœurs, je n'en serais pas moins son obligé. Mais je dis que cette imputation est absurde; car si M. Lenoir ne vise qu'à contrarier mon père, comment me permet-il d'entamer une négociation pour me réconcilier avec lui? N'est-il pas évident qu'il devrait au contraire me dire : *Luttez, je vous soutiendrai; nous vous sauverons malgré lui?* Je crois fermement, et toute illusion de reconnaissance à part, que mon infortune, qui passe de beaucoup mes fautes, a intéressé à moi l'ame honnête et sensible de M. Lenoir; que d'ailleurs l'intérêt de son devoir s'y est joint, parce qu'au fait il est le rapporteur de mon affaire, et qu'il ne peut pas, pour plaire à mon père, la rendre plus noire qu'elle n'est; qu'il ne peut pas dire que je me conduis mal, tandis que je me conduis bien; qu'enfin la dureté de mon père, qu'il voit de près dans les détails pécuniaires, a pu lui faire croire, indépendamment de mes manifestes, que tous les torts n'ont pas été de mon côté. Tout cela doit le prévenir pour moi; ses bienfaits l'y ont encore attaché. On se complaît à son ouvrage; et il est certain que ma vie est le sien; car je serais mort sans lui. Que conclure de

tout cela en faveur de l'opinion de Dupont? Rien, en vérité, rien. Il faudrait donc dire aussi que le bon ange, qui enfin est le premier outil de tout cela, puisque ses comptes rendus m'ont valu tout le bien qu'on m'a fait, il faudrait dire qu'il en veut à mon père. Et à propos de quoi? C'est un absurde et injuste calcul que celui des préventions; et je ne sais comment il se peut qu'un esprit droit dérive jusqu'à ce point....

Je finissais ceci, lorsque Dupont, que je croyais au Bignon, est arrivé, toujours pour une demi-heure, que, par grace, il a prolongée jusqu'à l'heure. Il m'a long-temps parlé de littérature et de livres: enfin je l'ai ramené aux affaires, et je l'ai pressé vivement d'écrire. Il est très-décidé à ne le faire que de l'aveu de mon père, et je n'ai pu le tirer de ses arguments ordinaires. Enfin je lui ai parlé clair; et je lui ai dit que sa négociation devenait infiniment longue; que je ne voyais pas bien nettement quelles étaient ses vues; qu'au fond je le croyais beaucoup plus l'homme de mon père que le mien; que je voulais du moins mériter de lui qu'il dît que je ne l'avais jamais trompé; que je ne lui cacherais donc pas que je ne voyais nulle espèce d'impossibilité à forcer la main à mon père; que je n'en avais nulle envie à présent; que l'envie ne m'en prendrait certainement pas qu'il n'eût échoué; mais que si cela arrivait, il devait sentir que je devais à toi, à ta fille, à moi-même, ma liberté; que je ferais, pour y parvenir, tout ce dont je m'aviserais, et que j'emploierais

toutes les cordes, même *femelles*. Ceci l'a un peu remué; il a persiflé cependant, mais de mauvaise grace. Je lui ai montré assez clairement que je n'étais pas sa dupe. Il s'est mis à vouloir me prouver que je ne devrais, dans aucun cas, désirer ma liberté autrement que par mon père. Je lui ai dit que je ne pensais du tout point ainsi. — Vous me ferez un tort irréparable. — Quel tort? — Celui de démentir mes assertions. — Mais on me croit donc le plus lâche des hommes, si l'on suppose que je serai cinquante ans prisonnier sans réclamation. Devrais-je me laisser tuer par mon père plutôt que de me sauver de ses coups? — Oui. — Grand bien vous fasse ce sentiment! pour moi, je ne tends point le cou au cordon. — Vous ne réussirez point ainsi. — Je crois le contraire. — Le dernier qui parle a toujours raison avec M. de Maurepas. — Outre qu'il est des gens qui peuvent lui faire vouloir, il n'est pas éternel. — A sa mort, tout sera en confusion. Le Rougemont aura le hoquet, et qui sait ce qui arrivera? — Dans votre hypothèse même, qui sait ce qui n'arrivera pas?

Là-dessus il s'est beaucoup débattu avec l'air fort sombre, et l'envie de deviner mon secret. Tu crois bien que je n'ai rien perdu de ma sérénité, et que j'ai persisté sur le même ton *clair-obscur*. Enfin il est parti assez passablement mécontent, à ce qui m'a paru, mais me promettant de partir mercredi, d'être le jeudi à Bois-le-Fossé, et d'aller coucher le samedi au Bignon. Aussitôt de retour chez lui, il m'écrira. Il m'a dit qu'il n'avait rien

reçu de toi. Je présumais cependant que, recevant par le courrier du mardi, qui arrive le mercredi à Gien, tu aurais pu lui récrire, du moins par celui du vendredi, ta réponse. Patience, mais recommande-lui de me montrer tes lettres. — Je suis très de ton avis d'écrire à madame de Mirabeau des choses *qui la touchent plutôt que de celles qui l'humilient.* Il y aurait, outre de la folie, quelqu'injustice à lui mander de celles-ci dans un moment où elle paraît avoir eu un mouvement honnête; mais comme ce mouvement ne m'est connu que par une voie que je ne puis pas citer, tu sens bien que je dois attendre qu'elle me le fasse sentir elle-même. Alors je te promets d'employer tout mon art à l'encourager. Je le disais à Dupont; le grand point est de me mettre à même de lui écrire encore, afin de prolonger l'effet qu'a produit ma première lettre. — Je ne sais guère plus que toi ce que mon oncle fait à Aix. Je sais qu'il déteste Paris; mais je crois aussi qu'il y a eu quelque froid dans la domesticité de mon père.

Mon amie, voici la copie d'une petite note que le bon ange avait attachée à l'endroit où tu me dis qu'il faut que les Ruffei sachent qu'il est question de ma liberté. « Je pense au contraire qu'il faut bien s'en garder : dans une affaire de conciliation, il faut tâcher d'éluder les observations qu'on ne manquerait pas de faire, et, dans tous les cas, il ne serait pas encore temps de faire la moindre ouverture à cet égard; du moins je le pense. » En effet, les Ruffei auront bien assez peur

quand ils me sauront dehors, sans leur en donner d'avance. Mande-leur seulement ce que je t'ai dit, pour leur prouver que ta signature pour nous deux t'intéresse plus que moi, que l'on tirerait bien d'affaire sans cela, si l'on voulait; et qu'ainsi cela ne me délivrera pas, si mon père s'y refuse.

Il y a très-grande apparence que ton hospitalière ne restera point à Saint-Maur. Elle m'a fait dire aujourd'hui, avec beaucoup d'honnêtetés pour toi et pour moi, qu'il lui serait de toute impossibilité de se charger de ta fille là, attendu qu'elle y éprouve tous les jours de nouveaux désagréments, qui l'ont entièrement déterminée à retourner dans sa maison, où on la désire. Elle se récrie beaucoup sur ce qu'on lui a dit de ma part, que je ne souffrirais jamais que ma fille fût à Pr.; que, lorsque tu lui proposas de lui donner cette marque de confiance et d'amitié, tu lui avais mandé que tu voulais que ce fût chez elle qu'elle l'élevât; que quand même on lui rendrait à elle la vie dure à Pr., cela n'influerait jamais sur l'enfant; que si elle, Sainte-Sophie, restait à Saint-Mandé, elle ne pouvait élever ma fille dans une cellule; qu'elle serait donc contrainte de prendre un appartement à feu; que ce seul objet-là irait à 200 liv., qui, jointes aux 300 liv. qu'elle donne à présent, feraient 500 liv., sans compter la pension de la petite, qui va à 250 livres, sans compter le bois et le vin; que les religieuses ne fournissent point à celles qui sont en chambre; que pour être entre quatre murs, nourri assez frugalement, il en coûterait donc 750 liv.;

qu'au lieu de cela elle ne demanderait pour tout à Pr., même pour l'entretien de la petite, que 400 liv. Tout cela est bel et bon; mais j'ai mille et mille raisons pour ne pas vouloir que mon enfant soit à Pr., où je ne vois pas d'ailleurs comment madame de Sainte-Sophie pourrait la garder de sitôt, puisque, presque nécessairement, elle sera soumise à une pénitence ecclésiastique. Je sais qu'à Saint-Maur, ma fille, à la laisser au commun, ne nous coûtera pas, l'entretien y compris, plus qu'à Pr. Or je suis peu effrayé pour les premiers temps de ce qu'on appelle les classes, parce que la maîtresse est une amie intime de Fontelliau, qui y a sa fille. Elle serait donc très-surveillée, indépendamment même de la recommandation que ne me refusera pas le magistrat; mais il me semble entrevoir, par une tournure de la lettre que m'écrivit hier le bon ange, qu'il ne serait pas impossible qu'on te la donnât. Prie-le donc de s'expliquer clairement là-dessus, et écris à M. Lenoir. A propos d'un plan que j'ai donné au bon ange pour faire inoculer ma fille par Fontelliau, et tout près de lui Fontelliau, plan que le bon ange a trouvé très-praticable, il me dit : « Voyez si la lettre de « Sophie ne vous fera pas décider à retarder un « peu. » Cela ne peut tomber que sur la proposition que tu me fais que mademoiselle Diot te l'amène. Mais si nous obtenons la grace précieuse, dont je serais reconnaissant toute ma vie, que cette chère enfant te fût confiée, nous pouvons te l'envoyer de mille autres manières que par mademoi-

selle Diot, et j'aime bien mieux qu'elle soit inoculée presque sous mes yeux, par un homme dont je connais le talent, qui m'est attaché, que dans ta petite ville, où tu n'as que des ânes. Fontelliau, qui est très-flatté de la confiance de M. Boucher et de la mienne, ira, un de ces jours, reconnaître l'état de l'enfant, et m'a dit (ce que j'ai entendu avec plaisir) : Si je l'inocule, ce sera à la manière de Sutton, et certainement je ne serai pas seul, parce que vous ne pouvez pas suivre ma manœuvre, puisque vous n'êtes pas libre. Je crois qu'il faut te délivrer de cette inquiétude, te préserver des âneries de tes artistes, profiter de la circonstance heureuse qui nous met à la portée des secours de Paris, et dépêcher cette besogne, qui n'est rien, mais dans laquelle on meurt comme dans tout autre temps, et qu'ainsi il faut faire prudemment. La nourrice suivra la petite. Son lait pourra nous être très-utile. Le bon ange fera un marché avec le mari; Fontelliau n'en veut point entendre parler. Il se chargera de loger et nourrir la nourrice, tellement à sa portée qu'il y sera, s'il le faut, la nuit et le jour.

J'insiste pour que l'on sache dans le public que tu es mère; ton silence peut faire un très-fâcheux incident dans le procès de ta fille. Ne câbre pas cependant madame de Ruffei que tu ne saches si tu l'auras. Ce serait cependant une bizarre raison pour te la refuser, que d'alléguer que tu es notoirement sa mère. — Il me semble que mademoiselle de la R. se connaît peu en amour. Comment

demande-t-on à deux gens qui prétendent avoir une passion l'un pour l'autre, ce que l'un des deux ferait si l'autre se noyait devant lui? Le doute, en pareil cas, est plus outrageant pour celle qui l'a conçu que pour celle à qui on l'adresse. — Tu me parles si souvent de *dévotion* depuis quelque temps, que je crois que tu as réellement conjuré avec le bon ange pour me rendre un *saint*. Tu vas en juger par ma profession de foi, que tu m'as déjà demandée deux fois, et que je n'ai jamais eu le temps de te faire, parce que toutes ces discussions, immenses à faire, difficiles à résumer, n'apprennent, après tout, qu'un gros rien, si l'on veut être de bonne foi. Un ancien philosophe, interrogé par un roi sur l'essence de la divinité, demanda du temps pour y répondre. Le délai expiré, il en demanda un autre. Enfin, pressé de s'expliquer, Simonide dit à Hiéron : « Plus j'examine cette ma-« tière et plus je la trouve au-dessus de mon intel-« ligence.... » Je crois que Simonide a bien dit. — Veux-tu de grands et de beaux mots? Racine te dira en parlant de Dieu :

L'éternel est son nom, le monde est son ouvrage.

Et voilà un admirable vers, mais une mauvaise définition. Veux-tu quelque chose de plus grand et de moins vague? lis cette inscription que Plutarque dit avoir été gravée sur le temple de Saïs : « Je suis tout ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera; « et nul d'entre les mortels n'a encore levé mon « voile.... » En effet, on ne peut faire un aveu plus

sublime d'une invincible ignorance. Je t'entends bien d'ici, toi qui marches pas à pas, et ne crois point sur parole. Il faudrait, dis-tu, sans doute, prouver qu'il y a un Dieu, avant d'expliquer ce que c'est que Dieu. Peut-être l'un n'est-il guère plus facile que l'autre; car te démontrer l'existence de Dieu, en faisant attention à la nature de l'être infiniment parfait et à ses attributs, c'est-à-dire par une démonstration directe, par des raisonnements tirés de la nature même du sujet, c'est supposer l'idée de l'infini, qui est inconcevable; c'est mettre en fait ce qui est en question, et ces sortes de preuves sont tout au moins insuffisantes. — Démontrer l'existence de Dieu par celle du monde et de l'univers, c'est-à-dire indirectement, c'est une tâche bien difficile; car les lois simples qui dérivent de la forme imprimée à la matière nécessitent bien un premier mouvement: mais ce premier mouvement sera-t-il Dieu? Il faut convenir que cette première cause est très-inconnue, très-obscure, et par conséquent de nulle application, de nulle utilité dans les choses humaines. Nous ne connaissons point de cause générale, si l'on entend ce que l'on doit rigoureusement entendre par ces mots, à savoir, *une loi qui s'observe dans tous les phénomènes.* La cosmologie, ou la science du monde ou de l'univers, en tant qu'un être composé, est jusqu'ici une science trop bornée, trop dépourvue de faits et de principes, pour embrasser la nature sous un seul point de vue. (Ce mot de *nature* demanderait une dissertation.) Eh! que valent les démonstrations



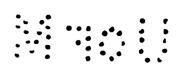
tirées des lois générales de l'univers, aussi longtemps qu'elles seront si incomplétement connues? Cependant les preuves sensibles valent cent fois mieux en ce genre que les discussions métaphysiques, où tout est sujet à dispute, où l'on s'abîme sans s'entendre; et si, ce que je ne crois pas, l'existence de Dieu est un jour irrécusablement prouvée, ce sera sans doute par les phénomènes généraux. Les expliquerons-nous jamais? J'ose dire que non. Nous ne connaissons, nous ne connaîtrons que des phénomènes particuliers.

Si l'on ne sait pas évidemment qu'il y a un Dieu, juge des efforts de ceux qui prétendent connaître sa nature. Les anciens supposaient la matière éternelle, parce qu'il est évident que, puisque quelque chose existe, quelque chose a toujours existé. La matière et la forme, principes simples et généraux de toutes les choses, composaient, selon eux, certaines natures simples qu'ils nommaient *éléments*, des différentes combinaisons desquelles toutes les choses naturelles étaient formées. De là à faire de la nature, du grand Tout, Dieu, il n'y a pas loin assurément; et c'est, à mon avis, ce qui est au moins aussi raisonnable que le reste.

L'argument du consentement unanime des nations, en faveur de l'existence d'un Dieu dont on parle tant, ne prouve rien, mais rien du tout; car 1° ce consentement unanime n'est pas prouvé, et c'est une question de fait parfaitement insoluble. 2° Il faut peser et non pas compter les suffrages dans une matière qui exige tous les efforts de l'es-

prit humain. Eh! qui le pourra jamais? 3° On sait comment la superstition s'est introduite chez la plupart des hommes; et il est plus qu'évident et unanimement convenu que tous les cultes sont de fabrication humaine, car toutes les nations n'exceptent que leur croyance particulière.

Mais enfin que penses-tu, me dira peut-être Sophie? Y a-t-il un Dieu? n'y en a-t-il pas? Se mêle-t-il des affaires de ce monde? ne s'en mêle-t-il pas? Ici je te répondrai naïvement ce que je t'ai répondu et ce que je te répondrai bien souvent: *Je n'en sais rien:* ce sont quatre grands mots; crois-moi. Je n'en sais rien, et peu m'importe, parce que je suis assuré qu'il m'est impossible d'en savoir plus que je n'en sais, et que ma bonne foi, mes sentiments, mes intentions, ne sauraient déplaire à l'être infiniment juste, s'il en est un. Je ne sais ni s'il existe, ni comment il existe; mais je sais que le bien moral, utile, et même nécessaire à l'homme, indispensable à l'organisation et au maintien de la société, est obligatoire pour tout être raisonnable, et même assez fréquemment inspiré à tout être sensible par son institution, dont il faut bien se garder de négliger les inspirations. Je sais que, s'il est un Dieu, l'homme juste et bon lui sera agréable. Je sais que, s'il n'en est pas, l'homme juste et bon sera souvent le plus heureux et le moins agité, et qu'alors même qu'il sera persécuté et malheureux, le témoignage de sa conscience adoucira ses maux que des remords envenimeraient, comme ils empoisonnent sans doute la prétendue félicité des méchants. Je



sais que j'en serai mieux avec moi-même, et plus aimé de mon amante, quand j'aurai été vertueux : cela me suffit pour idolâtrer la vertu; et ces sentiments droits et simples, ces opinions estimables et salutaires, ne peuvent jamais faire de mal ni à moi ni aux autres.... Ne va pas croire que cette longue morale soit une antienne de ton gros rituel. Non, il est plus gai ; mais je te la devais une fois, et sûrement je n'y reviendrai de ma vie, que je ne radote; car j'ai tout dit.

Pousse le Marville relativement à ta fille; il faut démêler cette fusée. Non-seulement tu ne dois pas paraître consentir à perdre ta fille de vue; mais madame de Ruffei est très-capable de te tendre ce piége, pour conclure de ta tranquillité que tu en sais des nouvelles par ailleurs, et que, par conséquent, tu corresponds; cela serait très-dangereux.

Te voilà encore à radoter, et cela m'impatiente; M. de Marville n'aurait *très-certainement* pas osé donner un ordre par écrit à l'abbesse pour que tu n'écrivisses point à M. Lenoir, qui n'aurait pas souffert cet insolent conflit de juridiction; et ta mère, si elle eût été assez folle pour demander cette défense aux gens en place, en eût été bafouée. Il est très-possible que M. Lenoir autorise, pour certains sujets gangrenés et incurables, les directrices ou directeurs des maisons de force à soustraire leurs lettres, qui écraseraient inutilement ses préposés; encore je ne crois point à cette autorisation : mais il n'est pas croyable qu'on mette à la merci de qui

que ce soit, même d'une mère, une femme de ton espèce, majeure et mariée.

A la raison... il faudrait qu'il en eût pour s'y mettre, ce Rougemont; mais je t'ai déjà dit qu'il ne peut rien contre moi, et qu'il me ménage beaucoup. C'était très-différent la première année, où je faisais la bête. Jusqu'à ce que le bon ange me connût, cet homme poussa la barbarie avec moi jusqu'à me laisser quinze jours sans encre, plumes, papier et livres, quoique M. Lenoir lui eût fait donner par Brianchon (moi témoin) l'ordre de me laisser écrire tant que je voudrais. Les huit premiers de ces quinze jours, je crachai le sang, et ne pris exactement que du lait. J'avais la fièvre, des hémorrhagies dont tu sais bien la cause, et l'on ne me proposa pas même le chirurgien-major. Mais je te dis et te répète que, grace à notre ange tutélaire, je suis aussi bien que je puis l'être ici.

Souviens-toi que je n'entends à aucune composition pour ton sommeil. Je ne veux pas, sous quelque prétexte que ce soit, que tu travailles la nuit. En tout repose-toi, je t'en supplie, et songe que tu n'auras pas toujours vingt ans.

Sûrement le silence de M. Boucher calomnie ta fille. Elle a de l'esprit plus que les quarante académiciens de Paris, qui, disait Piron, *en ont comme quatre;* elle sait déjà toutes les langues, et a beaucoup de talents, mais elle a la malice ou la modestie de les cacher. Patience: tu juges bien que Fontelliau va me dire très-exactement si elle me ressemble.

Je ne sais pas ce que diable tu me rabâches avec

tes bandes; quelquefois le bon ange me les envoie, et je les garde sans scrupule pour les baiser; d'autres fois, comme ces deux dernières, il ne me les envoie pas, et je m'en console. En général je sais combien les *bandes* et toutes leurs propriétés intéressent le beau sexe; pour moi, je n'en suis guère que tourmenté... Adieu, belle amie; il fallait bien que je finisse par des polissonneries cette lettre où je t'ai fait deux sermons: ma gravité m'eût étouffé. Je finis plus tôt que je ne comptais, parce que Dupont et mon estomac m'ont arriéré, celui-ci en me prenant une heure, celui-là, qui n'est pas en très-bon ordre, graces aux pêches et aux melons, en me rendant impossible, par les chaleurs qu'il fait, d'écrire la première heure après mon dîner. Il faut d'ailleurs que j'écrive encore un mot au bon ange, quoique je lui aie écrit une longue lettre ce matin, et je veux que ceci parte demain de bon matin, afin que notre bon ami ait le temps de le lire et de l'expédier mardi, le tout pour t'annoncer mon rituel, que tu baiseras comme une relique, entends-tu? Une diable de brune, qui n'est ni ne sera ma maîtresse, me l'a fait emprunter, et je n'ai pu refuser. Le bon ange prétend *qu'il reconnaît là ma galanterie pour le beau sexe;* ainsi, pour ma consolation, je suis persiflé.

Adieu, mon cher et tendre amour. Ne me copie plus des lettres dans les tiennes; envoie-moi celles de Dupont seulement, et ordonne-lui de montrer tout au bon ange et à Gabriel; et ne vole plus ton époux, ton tendre époux, qui t'adore de toutes

les forces de son ame, et ne connaît de bonheur que dans l'amour, ses projets, ses espérances, ses dons, ses faveurs, sa fidélité, sa constance.

GABRIEL.

LETTRE C.

A LA MÊME.

9 septembre 1779.

Oui, en vérité, tu l'entends bien, et voilà une belle *complaisance* qui me vaut un *supplément* de deux pages et demie bien petites, bien courtes, écrites bien large... Eh! à quoi un supplément, je te prie? Il y a dix-neuf jours que je n'ai eu de lettres de toi; c'est donc une lettre qu'il me fallait, et non un supplément. Et ce M. l'ange que tu prétends que nous occupons, nous la donne belle, de substituer des billets à des lettres; en vérité il n'y a dans tout ceci que nous *d'attrapés*, et tu comptes fort mal. Ce n'était pas la peine de me faire attendre quatorze jours, du 25 août au 7 septembre, un petit billet assez doux, mais qui ne vaut rien du tout pour un amant affamé. Je le crois bien, que tu es contente, toi qui venais de recevoir une longue lettre de Gabriel; c'est alors que les cadres étaient un supplément; mais moi, je prends ta lettre pour rien du tout; elle me donne la soif de Tantale, et voilà tout

ce que j'y gagne. Si ce monsieur avait tant de plaisir à relire nos lettres, il nous en ferait écrire davantage; mais c'est de l'eau bénite de cour dont il t'asperge; et tu deviens, ce me semble, facile à endormir.

Au lieu de te gronder de ce qui n'est point ta faute, je vais te transcrire une belle missive de Dupont, qui devient tous les jours plus ridicule et plus girouette; mais, comme cette lettre entraîne une explication importante, et pourrait amener une rupture entre lui et moi, à laquelle je ne me refuserai ni ne me prêterai, je te l'envoie, ainsi que ma réponse. « 3 *septembre*. Mon premier soin, en arri-« vant ici (il est chez lui), mon cher comte, et avant « de faire aucune démarche au Bignon, est de vous « écrire au sujet de notre dernière conversation.

« Je vous aurais écrit dès lundi passé, si mon « travail ne m'eût entraîné de manière que je n'ai « pas eu le temps de dormir depuis que je vous ai « vu, jusqu'à mon départ, et n'ai pu partir que « mercredi à onze heures du soir.

« J'ai trouvé, dans ce que vous m'avez dit, des « demi-projets de guerre nouvelle avec votre père, « qui ne cadrent ni avec le repentir dont j'ai cru « vous voir pénétré, ni avec les dispositions que je « veux reconnaître dans un homme que mon cœur « aime par instinct, mais que ma raison ni mon « caractère ne me permettraient pas d'aimer davan-« tage, si je ne croyais pas pouvoir et devoir l'es-« timer.

« Non, mon cher comte; si vous vous imaginiez

« que vous eussiez pu expier, par quelques peines
« et quelques malheurs que ce soit, le délit de l'ou-
« vrage contre votre père, sur lequel vous avez
« craint l'autre jour de me laisser jeter les yeux;
« je ne pourrais pas vous en estimer.

« Une telle guerre de plume, et par la voie de
« l'impression, me paraît au moins (il avait écrit
« *beaucoup plus*, et l'a effacé) aussi atroce que celle
« qu'on peut faire l'épée à la main. J'en serais, à la
« place de votre père, beaucoup plus irrémissible-
« ment offensé qu'il ne me l'a paru lorsque je lui
« parlai de vous il y a six ou sept semaines; et je
« n'ai rien trouvé de plus respectable que les dis-
« positions à l'indulgence que j'ai vues alors dans
« son cœur. Mais comment me hasarderai-je à cul-
« tiver ces dispositions dont j'espère votre résur-
« rection physique et morale, si je peux douter
« que votre cœur soit vraiment et complétement
« dans le cas de les mériter? Il ne dépendrait pas
« de moi d'aimer et servir un coupable volontaire.

« Mettez-vous dans la tête que vous n'avez au-
« cun moyen de recouvrer l'existence civile accom-
« pagnée de quelque honneur, et de reconquérir
« l'estime des cœurs honnêtes, qu'en ayant un re-
« pentir constamment prouvé par les faits.

« Si nos démarches étaient malheureuses, cela
« serait triste, mon ami; il faudrait les recommen-
« cer, en varier la forme, persévérer au fond, mais
« persévérer *à genoux*. C'est pour vous aujourd'hui,
« et jusqu'à la mort, vis-à-vis d'un père tellement
« outragé, la seule attitude convenable, la seule dé-

« cente qui puisse vous procurer la pitié, l'estime
« et le zèle d'amis propres à vous servir.

« Je connais beaucoup mieux que vous le monde,
« et les affaires, et les hommes; croyez sur la parole
« de l'amitié que l'entreprise de forcer la main à
« votre père est absurde, qu'elle n'aurait aucun
« succès, que les demi-faveurs que vous pourriez
« attendre ne méneraient qu'à vous compromettre.

« Même à torts égaux, le public et les gens en
« place sont toujours pour les pères contre les en-
« fants, et ils ont raison; mais êtes-vous dans le
« cas des torts égaux (oh non! j'en serais bien fâ-
« ché)? et pourriez-vous faire, dans la vue d'ob-
« tenir votre liberté malgré votre père, aucune dé-
« marche qui ne renfermât, ne supposât et n'exi-
« geât des discours et des écrits qui aggraveraient
« vos torts?

« Si vous aviez le malheur de réussir, vous ne sor-
« tiriez qu'avili, odieux aux ames nobles et tendres,
« odieux à vous-même. Il ne faut pas entrer dans
« le monde pour y chercher le mépris; ce n'est pas
« un aliment pour votre cœur. J'aime mieux la pri-
« son; et s'il ne me reste que cette alternative, je
« me renferme et je meurs.

« Je crois que votre choix serait le mien; mais
« je suppose à notre place un scélérat qui ne vou-
« drait que la liberté *per fas et nefas*, et pour qui
« la honte des moyens ne serait rien. Eh bien! il se-
« rait trompé dans ses vues, il aurait la honte et
« n'aurait pas la liberté.

« Ce que je vous dis là est de simple observation

« philosophique; mais croyez, mon cher comte,
« que la raison est toujours d'accord avec la con-
« science. Il n'est presque pas nécessaire de philo-
« sopher, il faut sentir. Sentez donc, vous saurez
« sûrement quel est le rôle d'un fils qui diffame
« son père, un père estimé.

« Vous n'auriez pas renoncé à ce rôle, si vous
« n'aviez pas renoncé à tout moyen apparent ou
« réel, illusoire ou possible *de lui forcer la main.*

« Il ne faut point se lasser de solliciter son indul-
« gence, et de suivre toutes les voies qui peuvent
« vous y conduire. Je vous y servirai avec un zèle
« que rien ne pourra rebuter; mais je n'aurai point
« ce zèle, et je ne pourrai vous servir à rien, si je
« n'ai pas l'assurance la plus inviolablement sacrée
« que, même en cas de malheur, vous ne vous per-
« mettrez jamais rien de contraire au profond re-
« pentir que je vous aurai supposé, que j'aurai at-
« testé, dont je me serai rendu garant.

« Comment oserais-je me dire et m'avouer l'ami
« d'un homme, duquel je saurais qu'il ne tient qu'à
« une circonstance de plus ou de moins, au mal-
« heur d'une position plus fâcheuse en soi qu'in-
« juste, pour lui faire faire une guerre itérative et
« mortelle à son vieux père?

« Vous voyez que votre réponse m'importe. Je
« l'attends, et jusqu'à elle je me tiens coi.

« Il n'y a point de dureté dans cette lettre, mais
« la vérité et la fermeté que je vous dois, et que
« je me dois. Vous direz que j'ai plus de cette juste
« fermeté loin de vous que de près : j'en conviens.

« En présence, votre clôture m'apitoie, les gui-
« chets sont une préface attendrissante; mais, ren-
« tré dans mon cabinet, il faut revenir avec cou-
« rage à la raison et à la justice.

« J'ai reçu une lettre de votre amie, dont je ne
« suis pas content. Je fais de mon mieux pour vous
« servir, mes très-beaux enfants, et crois mériter
« d'être seul juge de la manière. D'ailleurs je n'ai
« point de temps à perdre en manifestes. Je suis
« écrasé de devoirs. Prenez courage, et que votre
« courage soit ferme, patient, doux et tendre. Adieu,
« et aimez-moi. »

Je crois que personne ne disconviendra que cette lettre soit captieuse et malhonnête. Je n'y trouve aucun symptôme de bienveillance et d'amitié. Je n'y vois qu'un homme qui veut retirer son enjeu, et qui ne voudrait pas le dire; qui est tiède, et même pusillanime, injuste, et, ce qui est pis, de mauvaise foi, et qui n'ose rien être de tout cela, masque levé; mais qui voudrait me conduire à lui mettre le marché à la main par des phrases dures, qu'il ne me sait pas naturellement d'humeur à souffrir. J'ai réfléchi, et j'ai cru qu'il était convenable et sage de lui parler avec toute la franchise, mais aussi avec toute la modération possible; 1° pour le mettre évidemment dans son tort en cas de rupture; 2° pour conserver tous mes avantages, et j'en ai eu infiniment depuis le commencement jusqu'à la fin de notre correspondance; 3° pour ne pas manquer de reconnaissance, légère à la vérité, que je dois à ses dehors d'amitié, qui

n'ont rien produit, mais qui peuvent avoir été sincères. En conséquence je réponds : « Votre lettre « était en vérité, mon cher Dupont, tout au moins « fort inutile, car je m'étais expliqué très-nette- « ment avec vous; mais si c'est, comme cela en a « tout l'air, une audience de congé que vous me « donnez, je vous approuve; car il faut être franc « dans ce monde, et vous allez voir que je le suis « autant que je me pique de l'être.

« Votre lettre roule sur deux points. Le premier « est l'émotion que vous a faite ma conversation « dernière; le second est la demande que vous me « faites de ma parole *inviolable et sacrée que, même,* « *en cas de malheur, je ne me permettrai jamais rien* « *de contraire au profond repentir que vous m'avez* « *supposé*. Ces épithètes, *inviolable* et *sacrée*, sont « oiseuses et redondantes; car je ne connais point « d'autres engagements que ceux-là, et je ne vou- « drais pas que vous arrondissiez vos phrases aux « dépens de l'estime que vous devez à un ami, et « même tout simplement à un homme, à la parole « de qui vous vous fiez, puisque vous la deman- « dez. Quoi qu'il en soit, voici ce que je réponds :

« L'émotion que vous fit ma conversation der- « nière ne vous est venue que de m'avoir mal com- « pris. *Vous avez cru voir*, pour me servir de vos « propres expressions, *dans ce que je vous ai dit,* « *des demi-projets de guerre nouvelle avec mon père,* « *qui ne cadrent ni avec le repentir dont vous avez* « *cru me voir pénétré, ni avec les dispositions que vous* « *voulez connaître dans un homme*, etc., etc., que vous

« vous proposez de servir. Je n'eus jamais, depuis « ma détention, et je n'ai point ces projets. J'ai « écrit contre mon père un pamphlet nullement « *atroce*, comme il vous plaît de le nommer, et qui « ne contient que des vérités, vérités dures qu'il « est mal à moi d'avoir dites, et que je me repens « d'avoir *voulu* publier, car elles ne l'ont point été; « mais ce n'est pas ma faute, ainsi je n'en suis pas « moins coupable. Je ne vous refusai point cet écrit « l'autre jour, et je ne vous l'aurais pas refusé, si « vous me l'eussiez demandé, quoiqu'il me parût « peu convenable de le laisser lire même à vous. « Je vous dis seulement que je ne pouvais pas vous « remettre ce volume relié, qui est le recueil de « mes premiers et très-médiocres essais, parce que « *l'anecdote*, etc., que j'en voulais arracher s'y trou- « vait. Vous auriez dû, ce me semble, trouver hon- « nête et naturel ce sentiment et cette sincérité. « Quel que soit mon repentir à cet égard, et il est « très-réel, je ne conviendrai pas d'avoir commis « un parricide. Une guerre, *l'épée à la main*, contre « son père, est un parricide, c'est-à-dire un forfait « qui n'est pas sans exemple, mais qui fait hérisser « les cheveux, et gémir d'être homme. Cependant « vous osez dire qu'une *guerre de plume est au moins* « *aussi atroce* que le serait la guerre d'épée. En vé- « rité, mon ami, les déclamations vagues peuvent « égarer bien loin, même les bons esprits, et vous « rougirez de celle-ci quand vous y réfléchirez; « mais ce n'est point là ce que j'ai voulu vous « dire. A cette époque triste et douloureuse, où j'ai

« écrit contre mon père, vous savez ce qui me fit « prendre la plume. Je sus que j'étais accusé par « mon père d'un crime abominable, d'avoir souillé « son lit..... A cette idée, mon sang se glace et ma « main s'arrête..... On me demandait vengeance; « on la demandait dans le délire de la colère et de « la douleur. Ce sentiment contagieux s'empara de « moi. J'écrivis, j'écrivis amèrement, mais sans « toucher au cruel motif de mon emportement, « et sans me nommer. Peut-être aurais-je paru bien « plus excusable aux yeux du public, si j'eusse fait « un manifeste complet et avoué. Une voix secrète « m'arrêta, et j'en loue et remercie ma conscience. « J'écrivis en vingt-quatre heures le mémoire pour « ma mère, qui est infiniment plus fort que le pam- « phlet, et le pamphlet qui n'est guère qu'une sa- « tire littéraire. J'aurais pu employer des crayons « beaucoup plus vigoureux, surtout travaillant de « premier mouvement..... J'ai toujours aimé mon « père; et ce sentiment involontaire, que je haïssais « alors, m'a toujours retenu.

« Je crois, et je dis, parce que je le crois, que « l'action d'avoir écrit contre mon père est impos- « sible à justifier en bonne morale, mais qu'elle « peut s'excuser par les circonstances. Vous aurez « beau dire et batailler contre votre propre pen- « sée, j'ai été indignement vexé, calomnié, persé- « cuté. J'ai la conscience de ce que j'ai souffert. « En vérité, je ne dirai pas que je n'ai point expié « cette faute, parce que je ne le crois point; mais « (je ne sais pas comment sont les autres hommes)

« l'expiation ne détruit point en moi le repentir.
« J'ai fait à vingt ans une très-grande faute contre « la morale. Tout le monde l'ignore; car je fus plus « heureux que je ne méritais de l'être, et l'offensé est « mort. Certainement beaucoup de malheurs m'ont « purifié, depuis, du délit de m'être battu ayant « tort, et le sachant. Eh bien! cette faute me bou- « rèle encore. Ce n'est pas au milieu d'un repentir « que j'avoue, que je me donnerai matière à de « nouveaux repentirs; c'est un trop triste oreiller: « ainsi je n'écrirai pas contre mon père, c'est-à-dire « je n'adresserai point au public des manifestes « offensants contre lui. Mais veux-je m'interdire la « défense légitime de moi-même? Cette question « rentre dans le second point de votre lettre, et la « réponse n'est point douteuse.

« *Non, je ne le veux pas*. La défense de soi, de « sa réputation, de son honneur, le recouvrement « de sa liberté, de ses droits civils et sociaux, sont « le premier devoir de tout être sensible, et il est « coupable, s'il ne remplit pas ce devoir. Je vous « le dis avec quelque douleur, mon ami; vous avez « pris dans les grandes affaires, et dans les mépri- « sables cours du Nord (ces deux derniers mots « sont oiseux), une teinture du despotisme minis- « tériel qui opprime ce monde sublunaire, et qui « a fort perverti vos principes, et ce sentiment inté- « rieur qui plaide chez tous les hommes en faveur « de la liberté; vous n'avez jamais voulu entamer « ce sujet avec moi, parce que vous sentez fort « bien que vous ne seriez et ne pourriez qu'être

« battu; et aussi parce que vous êtes trop honnête « homme pour soutenir sérieusement une thèse ré« prouvée par votre conscience. Vous aimez mieux « éluder les difficultés, et vous jeter dans de belles « déclamations morales qui ne prouvent absolument « rien, faute de base et d'application. Quelquefois « plus adroit, vous substituez le sentiment aux rai« sons, et vous m'attendrissez. Mais mes yeux re« tombent bientôt sur mes chaînes, et des chaînes « indignent tout cœur honnête, toute ame élevée. « O mon ami ! ne faites pas nombre parmi ces es« claves sophistes qui ont deux poids et deux me« sures, qui mettent tous les devoirs d'un côté et « tous les droits de l'autre, qui trafiquent de la « morale, de la justice, de la liberté de l'espèce « humaine..... Vous n'ignorez pas qu'on est souvent « et très-souvent coupable d'obéir; que le plus « grand des attentats que l'homme puisse com« mettre envers lui-même, c'est de déférer à des « ordres, à un gouvernement qui, lui ôtant l'exer« cice de sa volonté, de son opinion, de sa con« science, peut mettre à chaque instant le crime « au nombre de ses devoirs. Vous savez cela, et « vous approuvez et défendez celui qui non-seu« lement y défère, mais qui les invoque! O vous « qui traitez un écrit, même modéré, quoique « répréhensible, *de crime atroce*, et qui l'assimilez « à un parricide, pensez-vous qu'un malheureux « esclave, qui est hors de la société, hors de la « puissance des lois qui la régissent et qui ont été « impuissantes pour lui, tient de la nature et de la

« justice le droit de tout faire, je dis *tout*, sans ex-
« ception, pour rompre ses chaînes? pensez-vous
« qu'un despote quelconque, un geolier et un
« marchand d'esclaves, sont trois êtres dévoués
« au poignard de celui qu'ils tiennent dans les
« fers, s'il a le moindre espoir de les briser à ce
« prix ?... Voilà de la chaleur, mon ami; mais ce
« ne sont pas des déclamations, c'est de la raison
« et de la vérité philosophiquement et rigoureuse-
« ment démontrées. Vous le savez aussi bien que
« moi, et vous m'affligez de toujours l'oublier vis-
« à-vis de moi, parce que vous me faites suspecter
« votre bonne foi.

« Quel est le résultat de tout ceci? Il n'est point
« amphibologique. Je vous ai promis, et je vous
« promets d'honneur de ne pas faire une seule dé-
« marche tendant à ma liberté, que vous ne l'ap-
« prouviez et ne la dictiez, jusqu'à ce que vous
« m'ayez dit: *Je renonce à l'obtenir*. Je promets cela,
« dis-je, sous la condition que vous vous engage-
« rez à votre tour à ne pas me tromper; car enfin,
« si vous espériez cent ans, moi je ne veux pas
« être cent ans ici. Si vous échouez sans retour, je
« ne promets point de ne pas tenter d'autres voies,
« et je me croirais coupable de le promettre. Je ne
« me servirai jamais, je le jure, que de moyens
« légaux et légitimés par toutes les lois divines et
« humaines; je ne renoncerai point à me sauver
« d'un despotisme quelconque, paternel ou autre;
« car ils sont tous deux au moins également odieux.

« Voilà, mon ami, un engagement non équi-

« voque que j'avais pris verbalement avec vous, et
« que je signe volontiers. Je le contracte de sang-
« froid : il est fermement arrêté dans mon ame,
« soit que vous m'abandonniez à mon sort, soit que
« vous continuiez à me servir ; et je me crois sûr
« qu'à mon dernier jour je ne me repentirai pas de
« l'avoir formé. Après ceci, il est assez inutile de
« discuter le reste de votre lettre ; de vous deman-
« der si l'agresseur ne doit pas s'imputer les suites
« de l'agression ; si un homme doit avoir quelque
« droit personnel d'attenter sur la liberté d'un autre
« homme ; s'il a le droit de refuser le pardon avant
« de s'être assuré, par un examen sincère, s'il n'est
« pas complice des délits qui l'ont offensé ; si l'of-
« fensé peut être juge de l'offenseur ; si un hon-
« nête homme, même impartial, peut ne pas s'abs-
« tenir dans sa propre cause, à moins qu'il ne pro-
« nonce que pour se condamner lui-même... Je
« vous demande pardon, mon ami ; mais avant que
« de faire de belles phrases et des exclamations
« attendrissantes, il faudrait répondre pied à pied
« à ceci, et à bien d'autres choses... Hélas ! tels sont
« les trop fréquents exemples qui semblent légiti-
« mer la tyrannie des lettres de cachet, qui accrédi-
« tent cet arbitraire odieux que des citoyens tels que
« vous, estimés et estimables, et qui même ne man-
« quent pas de patriotisme, ne rougissent pas d'in-
« voquer ou d'approuver, au mépris des lois, de
« la magistrature et du droit des gens... O hommes !
« ne serez-vous donc jamais las d'appeler la tyran-
« nie par vos maximes inconsidérées, ou votre fol

« enthousiasme, ou vos lâches flatteries, ou votre « stupide crédulité? Ces préjugés funestes, cette « pusillanime docilité, cet égoïsme aride, ces com- « plaisances vénales qui infectent toutes les classes « de la société, enhardissent les puissants que l'o- « pinion publique, dirigée vers le bien, effraierait, « retiendrait, entraînerait, instruirait peut-être. « Vous vous vendez vous-même; vous souffrez en « attendant la catastrophe, et vous souffrirez encore « lors du terrible dénoûment... Mais, mon ami, je « prêche un converti. Vous savez mieux que le se- « cret est la véritable égide de la tyrannie; que c'est « au milieu des ténèbres dont elle s'enveloppe « qu'elle aiguise son glaive et rive nos chaînes; « qu'invoquer des ordres illégaux, des jugements « arbitraires, des punitions secrètes, c'est outrager « la nature, la justice, les lois et la nation. Tout « cela change-t-il quand il est question d'un fils? Je « vous laisse le soin de répondre à cette question; « mais je parierais ma vie que vous ne ferez jamais « enfermer aucun de vos enfants.

« Je finis cette lettre, déjà très-longue; mais il « me faut encore vous dire un mot. Je crois, je « pourrais même dire, je crains, que votre amitié et « vos préventions ne vous exagèrent le crédit de « mon père et la difficulté de lui forcer la main. « Hélas! mon ami, la réputation et l'estime qu'il « avait acquises sont fort chancelantes. Je le dis « en gémissant, parce que j'en suis trop sûr, et « de trop de côtés, pour en douter. C'était ma pro- « priété, c'était mon bien que cette réputation.

« Pourquoi désirerais-je de le perdre? Je ne puis le « recouvrer complètement qu'en rentrant en grace « auprès de lui; mais, en vérité, je crois qu'il se « ferait honneur à lui-même. Il n'est pas vrai que « les gens en place soient toujours pour les pères « contre leurs enfants; ils savent trop bien qu'il « est de mauvais pères. Et, si ce que vous dites « était réel, que serait devenu, pour vous citer un « exemple récent et terrible, cet infortuné de « Poilly, qui, traîné *par une lettre de cachet* dans « une ignominieuse prison, pour le décider à en- « trer dans le cloître, où la barbare prédilection « de sa mère pour son aîné voulait l'ensevelir, « forcé, par une autre *lettre de cachet,* de prononcer « les vœux pour sortir de son cachot; frappé d'une « nouvelle *lettre de cachet,* lorsqu'il veut réclamer « contre cette violence; délivré, après dix-neuf ans « de captivité, par le ministre, qui avoue enfin « avoir été trompé; enfermé de nouveau lorsqu'il « redemande son bien, et délivré encore avec l'aveu « d'une surprise faite à l'autorité; ballotté ainsi « pendant trente-sept années de persécutions, « vient enfin de revoir la lumière et la société, « après avoir été, les deux tiers de sa vie, la vic- « time de ses parents et des ordres arbitraires?... « Cet exemple et beaucoup d'autres prouvent que « si le gouvernement veut retenir le cordon, il veut « aussi savoir comment on le renoue. Et certes, « s'il était permis aux ministres de se jouer ainsi « de la liberté des hommes, et de se justifier en con- « fessant leur erreur; si des précautions barbares,

« prises sur des informations si légères et si fautives, « étaient un ressort nécessaire à l'administration, « il nous faudrait vivre continuellement suspendus « entre le désespoir et la mort. En un mot, je suis « malheureusement de cette classe d'hommes que « le crédit gouverne absolument; mais le crédit « est variable, et je ne suis ni de nature ni d'es- « pèce à être oublié.

« Je puis avoir disposé très-légèrement de ma « vie autrefois; mais, je vous demande pardon, « mon ami; elle n'est plus à moi : je ne dirai plus : « *Je me renferme et je meurs*. Sûr, à mon premier « pas dans le monde, de faire baisser la tête, « plus par ma conduite que par mes regards, à « quiconque aurait osé me préparer du mépris, « j'ai mis dans ma tête de recouvrer ma liberté, « de la recouvrer surtout en conquérant le cœur « de mon père, et dans la vue d'adoucir sa vieil- « lesse, de la rendre heureuse par l'attendrissant « repentir de m'avoir méconnu. S'il me ferme à ja- « mais ses bras et son cœur (ce que je ne croirai « pas légèrement), je gémirai, mais je n'oublierai « point que je les dois à d'autres, auxquels les liens « sacrés de l'honneur et de la reconnaissance m'u- « nissent.

« Au reste, mon cher ami, vous mettez un peu « trop légèrement en fait ce qui est en question, « en assurant que je n'ai qu'un moyen de *recon- « quérir l'estime des cœurs honnêtes*. Il faudrait pour « cela que je l'eusse perdue, et, en vérité, cela ne « m'est pas prouvé. Il me l'est au contraire que

« des gens estimables et respectables me témoi-
« gnent, outre de l'intérêt et de l'amitié, une es-
« time très-flatteuse. Vous qui parlez, je doute
« qu'au fond de votre ame vous m'en refusiez; ou
« plutôt, si j'en doutais, je ne me dirais pas ce que
« je suis et serai toute ma vie, votre sincère ami.
« — J'avoue que vous me paraissez difficile en
« style, puisque les *manifestes* de mon amie vous
« ennuient. Je lui recommanderai de ne pas vous
« surcharger. J'attends une réponse décisive à cette
« lettre, qui est mon dernier mot. »

Voilà, ma chère amie, ma lettre, où il y a peut-être beaucoup de fautes de style, parce qu'elle est écrite fort à la hâte, et copiée de mémoire, et que je n'ai pas le temps de relire; mais qui est bien noblement et fortement pensée. Je me crois sûr que tu l'approuveras; car, au bout, il faut finir, et ne pas payer les choses plus qu'elles ne valent. Je ne romprai pas le premier, mais je ne me laisserai ni défier ni vexer.

J'ai maintenant assez envie de laisser sans réponse ton billet, car sa brièveté me choque la vue. Cependant il faut que je te parle de ta fille. L'idée de la faire inoculer par Fontelliau m'est venue avant toi. Le bon ange l'a adoptée, et a autorisé sa visite à la Barre; car il faut bien examiner un sujet avant que de le soumettre à cette opération. La petite est très-bien portante, d'une constitution très-saine, de la plus belle carnation possible, et assez vigoureuse; mais sans cet excès qui est plus dangereux que désirable. Elle sortait d'un dévoiement venu à

la suite de ce que la nourrice appelle petite vérole volante, et qui n'est qu'une ébullition, germe, ou symptôme de germe de dents. Elle n'en a que seize : les alvéoles sont gonflées, et elle va en faire ; c'était une raison sans réplique pour suspendre l'inoculation. C'en est une aussi pour ne pas penser à la tirer de chez sa nourrice, qu'elle tète encore, ce qui me fait et me fera grand plaisir jusqu'à l'inoculation inclusivement. Fontelliau la reverra en octobre; mais nous voulons que la dentition soit sinon parfaitement finie, du moins absolument suspendue, avant que d'aller en avant. Je te dirai maintenant ce que tu cherches des yeux; demeure long-temps : ta fille est très-jolie, donc elle ne me ressemble pas; aussi ne me ressemble-t-elle pas plus qu'au grand mamamouchi. Mais en revanche, connais-tu ce mauvais petit morceau d'ivoire que j'ai tant baisé, et que je baise encore? eh bien! ce petit morceau d'ivoire est en très-laid le portrait de ta fille; ce qui ne m'étonne point, parce que cette image frisée ne te ressemble aussi qu'en laid. Bref la ressemblance est frappante, dit Fontelliau; et si frappante, qu'entre mille enfants il l'eût reconnue. Mais, comme je suis à peu près son père, elle a d'autres rapports avec moi, et les voici : elle est turbulente, méchante et bruyante comme dix légions de diables, tape des pieds, crie, tempête, je crois même qu'elle jure...., boit du vin, et en boit si bien que Fontelliau a été obligé de lui ôter son gobelet, qu'elle avait à moitié vidé; dit sans cesse *je veux, je veux, je veux.... panpan, pan....* Ne voilà-t-il pas une

riche langue? Elle y ajoute *papa, maman;* embrasse fort familièrement les hommes; appelait Fontelliau *son papa de pays;* le battait lui et la petite Thérèse, s'il caressait la petite Thérèse, etc., etc., etc. Ne voilà-t-il pas un charmant sujet? Somme toute, elle est espiègle, maligne, vive comme une salamandre, mais bonne enfant, donnant tout d'elle-même, mais aussi prenant ce qui lui convient, même des brioches grosses comme elle; c'est la loi de la nature. Elle s'est laissé très-paisiblement examiner sa petite mâchoire, et son joli petit corps, qui est blanc comme la neige, et où il n'y a pas un bouton. Sa taille est très-droite et bien prise; ses sourcils et ses cils noirs, ceux-ci fort longs; une forêt de cheveux châtain foncé qui seront bientôt noirs; de fort jolis traits, puisque ce sont les tiens, et plus réguliers; mais des yeux qui ne sont ni les tiens ni les miens; car s'ils ne sont pas petits, ils sont encore moins grands. C'est assez bête à elle. Fontelliau trouve que c'est une charmante enfant, et je le crois bien, puisque c'est ta fille; mais jusqu'ici, ne t'en déplaise, ma paternité est assez mal prouvée.... Ah! Sophie, pardonne-lui de te ressembler : mes vœux sont comblés, et elle me sera bien chère. Eh! comment le plus tendre amant eût-il été un mauvais peintre?

Je crois, tout comme toi, que ce serait fort bien fait de nous mettre en même cachot, et peut-être quelque jour le proposeras-tu à madame de Ruffey. Penses-y; crois-tu qu'elle y tope? elle ferait fort bien, car nous lui laisserions après tripoter tout

ce qu'elle voudrait.... Mais les péchés....? les péchés! nous ne ferions guère que réaliser ceux de notre imagination; ainsi il n'y aurait pas grande différence; s'il y en a, elle serait à l'avantage de notre salut, car maintenant nous désirons de toutes nos forces d'en commettre, et si nous étions ensemble, nous aviserions aux moyens d'éteindre un peu ces désirs criminels. Pour moi, si l'on veut me donner cette compagne de captivité, je consens à ne demander de ma vie ma liberté. Te sens-tu le même courage?

Finalement, *finalement* tu es la fille de monsieur ton très-cher père, puisque *finalement* tu veux ce que tu veux. Mais je crois que tu me demandes ce que tu as maintenant: or il est des offrandes que je ne puis pas doubler aisément, du moins loin de toi..... Ah! dans tes bras la piété ne s'use jamais, et les sacrifices se succèdent sans qu'on ait l'envie ou le temps de les compter..... Mais n'est-ce pas ton *bréviaire* que tu demandes? Eh bien! demande-le à ton ange, si tu ne l'as pas; car il l'a lu; et tu peux le remercier, car sans lui il ne serait pas si orné et si beau. Pour tes mystères, je te les laisse faire volontiers; jamais tu ne te cachas de Gabriel que pour augmenter son bonheur et ses plaisirs, en les aiguisant du charme de la surprise. Mais s'il est question de Gabrielle-Sophie, comme le dessin de M. Lenoir me le fait présumer, j'aimerais mieux un portrait, du moins en pastel, qu'un dessin, qui rend difficilement l'expression et la vie de l'ame, je veux dire la physionomie. Mademoiselle Diot ne

peint-elle point en pastel ou en miniature? Elle est fort bonne dessinatrice, et je crois qu'elle sait mieux que dessiner.

Madame de Remigny a gravé trop d'anecdotes dans sa *mémoire*, pour que la mienne y tienne une grande place. Si elle est insolente, elle trompe mon opinion particulière sur elle, mais non pas mon opinion générale sur les femmes à mauvaises mœurs, qui croient toujours que l'austérité de leurs discours et de leurs jugements plâtre leur conduite; ce qui n'est vrai que pour les sots.

Certainement tu feras très-bien de ne rien hasarder du côté du Bignon. De tout temps le maître de la maison a été un très-grand inquisiteur, et son fils cadet n'est rien moins que circonspect et prudent par nature. Cependant, s'il écrit honnêtement, et qu'il donne un avis important, il faut l'accueillir comme il le méritera.

Ta mère t'a donc envoyé une lévitique? Eh bien! ma Sophie, je te nomme ma grande-prêtresse. Tu sais à quel dieu, dans quel temple je sacrifie; et je crois que tu devineras quelle victime.... Oh! quand pourra-t-elle tomber sous le couteau brûlant et sacré qui consume à la fois et le prêtre, et l'idole, et l'autel?

Je désire plus que je ne l'espère, que tu tires quelque parti du voyage de M. le conseiller d'état. Tu es aisément la dupe de son jargon; mais tu ne le seras plus, du moins sur les choses essentielles, et le reste s'arrangera. Mais je serais fâché que tu oubliasses l'explication que tu te proposais d'avoir

sur ses perfides instructions, et aussi sur la ridiculité avec laquelle on t'accorde, comme une grace, ton droit indisputable d'écrire aux gens en place. Je te prie aussi de tirer au clair l'histoire de la Douay. Certainement il y a du dessein à ce silence, et il serait dangereux de ne pas éventer ce dessein.

Le départ de madame de Sainte-Sophie n'est rien moins que sûr; mais ma fille nous donne du temps. Je doute fort que l'on nous fasse à tous deux tant de plaisir que de la mettre entre nos mains. Madame de Ruffei hurlera, et l'emportera. Il faut même éviter à M. Lenoir des importunités à cet égard, pour peu que le bon ange te dise que cela n'est pas faisable. Nous la placerons, d'ailleurs, le mieux que nous pourrons. L'inoculation se fera *incognito;* mais on la saura assez tôt pour la payer.

Adieu, tendre amante. *Indépendamment du certificat de santé que me donne Dupont*, tout chez moi se porte à merveille, excepté mes yeux, qui périssent et si bien et si vite, que je ne prends plus la peine de les ménager; car à quoi bon? Quoique je me trouve aujourd'hui déjà beaucoup trop généreux envers toi, c'est *d'avance* que je te prodigue tous les tendres baisers que tu comptes bien prendre quelque jour, et moi donner quelque jour ailleurs que dans mes lettres. Celle-ci serait plus longue, si je n'avais pas voulu t'envoyer le très-beau dithyrambe aux mânes de Voltaire, qui vient de remporter le prix de l'académie française. Il m'a tué mon temps et mes yeux, et ma lettre.....

Mais en mérites-tu davantage? Non, et ce n'est que pour faire pénitence que je t'embrasse.

Dis donc au bon ange qu'il est un fripon.

GABRIEL.

LETTRE CI.

A LA MÊME.

11 septembre 1779.

Mon amie, je ne puis qu'être bien reconnaissant de tes intentions, mais je ne puis aussi que te gronder, et sérieusement, de l'étourderie majeure que tu as faite, et que j'apprends à l'instant. Voici ce que Dupont m'écrit sur ce sujet, après m'avoir donné des nouvelles assez bonnes, et qui m'ont attendri sur mon père, qui a parlé de moi avec sensibilité et dignité : « Il se croit d'autant plus « obligé, dit Dupont, de demeurer neutre entre « madame de Mirabeau et vous, qu'il est instruit « par une incroyable imprudence de Sophie, de « toutes ses relations avec vous. Je ne la gronderai « point, mon ami, elle prend mal mes remontrances, « fruits de mon zèle et de mon attachement pour « elle et pour vous. Mais grondez-la vous-même « un peu sérieusement; c'est une liberté qu'un grand « attachement autorise, et voilà pourquoi je ne « m'en faisais pas faute avec vous. Imaginez-vous « que cette pauvre et charmante folle, active

« comme le feu, mais imprudente comme la grêle, « s'est avisée d'écrire à votre frère, qui est à Mon- « targis, et de lui demander à le voir. Il a pris un « cheval de poste, s'est rendu à Gien, a vu un mé- « decin qu'elle lui indiquait, et qui l'a fait entrer « chez elle déguisé en laquais, autant que son gros « ventre comporte le déguisement. Là, elle lui a « parlé, avec le plus grand pathétique, et la plus « profonde inutilité et le plus effroyable danger, « des lettres que vous écrivez, de celles que vous « avez reçues, de tous les détails qui vous regar- « dent, et dont il est clair qu'elle n'a pu être instruite « que par vous. Je tremblais qu'elle n'eût parlé de « moi, et, pendant le récit de cette équipée, j'étais « sur le gril. Mais il paraît que j'ai eu le bonheur « d'être excepté de ses indiscrétions. Votre frère « lui a dit qu'il ne pouvait rien, que vous plaindre. « Ils se sont séparés, et il est revenu riant aux éclats, « et faisant de grandes plaisanteries sur cette aven- « ture de roman. C'est un garçon qui ne manque « point d'esprit, mais chez qui le physique a détruit « le moral, et qui est l'être le moins romanesque « qu'il y ait au monde. Il est d'ailleurs, par sa po- « sition, l'homme qui a le plus grand intérêt que « vous restiez où vous êtes; mais la prudence de « l'aimable Sophie est toujours de se jeter à la « gueule du loup. M. votre père avait envie d'en « écrire à M. de Nivernois et à M. de Maurepas, « pour demander qu'on mît fin à des communica- « tions qui étaient contre la règle, et qui pouvaient « vous écarter d'un retour sincère à vos devoirs,

« et vous mettre par conséquent dans le cas de pro-
« longer votre détention. Je lui ai représenté que
« cela ne mènerait à rien; que si vous aviez été fa-
« vorisé par quelque intrigue subalterne, des ordres
« supérieurs n'empêcheraient pas que la chose ne
« continuât, et ne feraient qu'ajouter aux animo-
« sités, de sorte que, dans cette singulière posi-
« tion, la seule chose à faire, pour un homme aussi
« sage que lui, était de feindre d'ignorer entière-
« ment et ce qui était arrivé à son fils cadet, et les
« correspondances qu'il paraissait qu'on avait per-
« mises à son aîné. Je l'ai ramené à cette opinion,
« et ce n'est pas un point de peu d'importance pour
« Sophie, pour vous, et même pour les petits
« désagréments qui eussent pu en résulter pour
« M. Lenoir et M. Boucher. »

A ce dernier égard, je suis tranquille, parce que je sais M. Lenoir aussi complètement autorisé qu'il puisse l'être. Mais tu as joué à pair ou non notre correspondance, parce que certainement M. de Maurepas, sur la plainte de mon père, eût pris de l'humeur, et l'eût défendue.

Ce n'est pas tout. Comment as-tu pu voir le chevalier sans mon aveu? De deux choses l'une: il pouvait me servir, ou il ne le pouvait pas. S'il le pouvait, c'était bien le moins de savoir si je voulais lui avoir cette obligation, comment je voulais la lui avoir, si je ne craindrais pas qu'elle le brouillât avec mon père, et que je ne me visse la cause d'un nouveau trouble dans ma famille. S'il ne pouvait pas me servir, et que tu l'aies cru, ton étourderie

n'a pas de nom. C'est au point que je ne puis me persuader la vérité de la relation du chevalier, qui est fausse en un point, puisque c'est lui qui te fait solliciter de lui donner un moyen de t'écrire. Mais comment l'as-tu vu? dans quelle circonstance? Pour irriter ta mère, embarrasser le ministre, et nous reculer tous deux? Cela est inconcevable; et le bon ange, qui, avec raison, est mécontent, ne l'est pas autant que moi. Je te prie de songer que ce doit être un inviolable secret que celui de notre correspondance, autant par reconnaissance et respect pour l'administration, que pour notre intérêt. M. Boucher se repent presque de m'avoir permis d'entrer en matière avec toi sur mes affaires personnelles. Il est dur de faire repentir un ami de s'être laissé vaincre par l'amitié.

Dupont m'ajoute en *P. S.* qu'il ne t'écrira point encore, parce qu'il a trouvé dans ta dernière des tournures désobligeantes et des imprudences, qu'il n'a méritées sous aucun aspect, dit-il. Il est dans nos mœurs, ajoute-t-il, et dans mes principes, d'être toujours de la plus grande honnêteté et d'une galanterie respectueuse avec les dames. Il ne faut leur écrire que lorsque l'on est content ou calme. Au reste, dit-il encore, ces petites et légitimes humeurs ne changent rien ni à son zèle, ni à son estime.

Ceci n'est rien, mais le reste est beaucoup: explique-le-moi sur-le-champ, et nettement, je t'en prie. Je te supplie encore de ne plus rien écrire ni faire sans nous consulter. Adieu, ma tendre amie.

Ton activité me touche; j'idolâtre ta tendresse; mais ta tête est plus folle encore que la mienne. Voici un supplément bien grave à ma lettre d'avant-hier; mais sache en revanche que nos affaires vont bien. Je te dirais bien encore que ton Gabriel t'adore; mais ce n'est pas une nouvelle.

GABRIEL.

LETTRE CII.

A LA MÊME.

20 septembre 1779.

Ta lettre du 12, qui ne m'est parvenue qu'aujourd'hui fort tard, devait, ma tendre amie, m'être remise le 17. C'était l'intention de M. Boucher, de la part de qui la diligence est une faveur. Ceux dont elle est le devoir ne sont pas aussi exacts; et il a plu à M. de Rougemont de ne me l'envoyer qu'aujourd'hui à midi. Je l'avertis que si cela arrive encore une fois, j'en porterai les plaintes les plus sérieuses à qui de droit. Il est bizarre qu'un préposé subalterne, qui ne sait pas ce qu'il me passe, puisqu'il me passe tout cacheté, et qui de plus sait mes affaires dans la crise, ait l'impudence de retenir trois jours mes paquets. Enfin je l'ai, ta charmante lettre, et j'en avais grand besoin; car, quoique tu eusses répondu à la question de la Voiture (qui ne la faisait qu'à ma prière) purement et

simplement, que le chevalier n'avait pas plus paru à Gien qu'il n'y avait été appelé; quoique j'en eusse fait aussitôt part à M. Boucher; quoiqu'il puisse m'être témoin que je n'ai jamais cru à cette prétendue visite, toute circonstanciée qu'elle était, je bouillais d'impatience de n'avoir à lui offrir sur cela que des conjectures; et la lettre qu'il m'adresse enfin, et qui n'est pas même une réponse à ma dernière, est la première assurance indirecte que j'en aie. Il m'est bien clair maintenant que M. le chevalier de Mirabeau, voyant dans le cœur de son père des dispositions pour moi trop favorables à son gré, a voulu les étouffer par un des plus vifs mécontentements que ce père austère pût recevoir de son fils aîné; je veux dire la certitude que celui-ci s'efforçait, cabalait, pour armer une partie de sa famille en sa faveur. Je savais depuis long-temps que la crapule avait étouffé dans l'ame du chevalier tout sentiment de délicatesse et de bienséance; mais je ne le croyais pas pervers et sans honneur. Je n'aurais surtout jamais imaginé qu'à vingt-cinq ans, n'ayant jamais reçu que des services d'un frère infortuné, souffrant, captif, on pût machiner contre lui une trame aussi noire, dans la seule vue d'aggraver ses fers. Que l'on soit neutre; que l'intérêt sordide d'une cupidité aussi vile que folle fasse sacrifier les plus douces affections du cœur humain, la concorde et l'amour fraternel, il n'y a rien là de fort étranger à l'homme; mais qu'en s'abstenant de servir, on ne s'abstienne pas de faire du mal, voilà, je l'avoue, un période

de scélératesse qui étonne mon esprit, et navre mon cœur. Heureux encore que, dans cette occasion, comme dans tant d'autres, la perversité d'autrui n'ait pas fait notre crime, et que la folie Ruffei et la fougue Mirabeau ne se soient pas réunies pour nous opprimer!

Je crois, mon amie, que tu t'es mal entendue avec le bon ange. Qu'on ne te donne point ta fille; cela me paraît tout simple, quoique fort dur, et je m'y attendais. C'est tout ce que tu pourrais espérer d'une mère aussi raisonnable que tendre; et ce n'est pas là ta destinée. Mais qu'on laisse, malgré toi, malgré moi, malgré les convenances, malgré la raison, malgré l'humanité, ta fille à la merci de la négligence d'une paysanne, dans un village, c'est ce que je ne puis croire, et je m'en expliquerai aujourd'hui très-sérieusement avec M. Boucher, qui fera sûrement par instinct, amitié et devoir, tout ce qui sera juste pour ma fille. Bellard l'a touchée; Fontelliau l'a touchée; mademoiselle Diot l'a probablement touchée aussi; tout le monde peut donc la toucher. J'en demande pardon à M. Boucher; mais les personnes qui ont déjà une fois au moins gagé des assassins contre moi, qui t'ont écrit à toi que je ne devais attendre d'eux qu'une balle dans la cervelle, n'ont pas de grands droits à mon estime; et je dis nettement que je les crois fort capables d'empoisonner un enfant qui leur est importun, à charge, et qu'ils haïssent comme mon sang. Quant à la crainte que l'on ne les forçât par là à dépayser ta fille, M. Boucher

n'y a pas bien réfléchi : on a voulu te retenir par une peur de femme. Si ma fille disparaissait demain, après demain tu attaquerais en justice père, mère, Monnier, Valdhaon, ou tu serais un monstre. Tu réclamerais à l'instant ses droits et les tiens ; et je déclare hautement que moi, qui suis lié ici bien plus par la reconnaissance et la raison que par mes chaînes, au risque de me tuer et de me perdre mille fois, je tenterais une évasion plutôt que de laisser un tel forfait impuni. Quand M. Boucher dit que Saint-Mandé a des difficultés (elles peuvent sans doute exister en effet pendant ma détention, à raison du voisinage), il ne dit pas que tout couvent soit interdit à ta fille, qu'il la faille paysanne, et exclusivement paysanne. Ta fille est, aux yeux des magistrats et des lois, mademoiselle de Monnier ; elle a les droits de citoyenne : nous les réclamerons pour elle le jour où on voudra l'en priver ; et ce devoir est le premier et le plus sacré des nôtres, quelques pantalonnades que des dévotes, qui n'ont peut-être pas donné à leur mari un seul enfant de lui, veuillent accumuler. En voilà assez sur ce sujet ; je le traiterai avec M. Boucher. Calme ta tête et ton cœur. Ce bon et digne ami est actif, sage, et sensible : il fera pour le mieux. Je t'ai donné dans ma dernière lettre réponse à ton billet aux cadres de Dupont, beaucoup de détails sur cette chère petite. Elle sera inoculée aussitôt qu'elle pourra l'être. Fontelliau y retournera, si le bon ange le veut bien, en octobre.

L'histoire de l'homme et de la caisse est évidem-

ment la seconde édition du roman de M. le chevalier. Je ne suis point étonné que cela soit parvenu à ta mère. Il l'a contée en riant aux éclats dans tout Montier. Je l'ai su par Dupont. Vil personnage, qui ne voyait pas qu'à supposer qu'il dît la vérité, il ne te chargeait que d'une imprudence, tandis qu'il développait toute l'aridité de son cœur et l'inconséquence de son esprit! Si le père s'est mêlé là-dedans, comme cela est, du moins pour la publication de cette nouvelle, tu aurais dû le traiter devant M. de Marville comme le méritait un moine insolent et calomniateur, qui répète en pleine communauté des bruits scandaleux (sans doute parce qu'il n'a pas trouvé sur son chemin les trompettes de la ville pour l'ébruiter), et donne des instructions sans vérifier le fait, comme s'il était ton mentor. Il n'a que voulu ameuter contre toi toutes ces dames, et cela pour te punir de n'être pas amoureuse de ses appas doguins. Apparemment qu'il te trouve plus jolie que ses sultanes, et qu'il compte au nombre des droits de sa place les bonnes graces des pensionnaires. Mais ce hideux et odieux monsieur, qui a déjà osé s'élever avec tant d'impudence contre un ordre de M. Lenoir, qui le ferait assez aisément et peut-être assez équitablement mettre à Bicêtre, s'il le voulait, mérite que tu le ravales et tiennes à sa place. Pour ta mère, c'est autre chose. Je ne m'attendais pas à la voir si modérée qu'elle l'a été sur un bruit de cette espèce, et tu lui dois déférence et douceur autant par raison que par convenance; et l'on

peut répondre avec force, surtout quand on a l'évidence pour soi, sans y mettre d'aigreur; elle ne va jamais bien à qui a droit. Laisse-la pour ressource aux déraisonneurs de mauvaise foi.

Tu ne peux pas empêcher le monde de penser ce qu'il lui plaît; et cela est assez égal, pourvu qu'il n'y ait point de ta faute, et que tu ne commettes aucune indiscrétion. Il n'est pas fort singulier que M. de Marville se soit douté que ton grand empressement d'écrire à M. Lenoir avait quelque motif. Tout ton tort en cela est d'avoir tant insisté pour obtenir une permission dont tu n'avais pas besoin, dès que M. Lenoir daignait te faire des envois. Mais, après tout, il n'est pas mauvais que cette discussion de conflit de juridiction (qui cependant n'en pouvait pas être une) n'ait pas eu lieu; et que tout se soit arrangé à l'amiable, parce qu'encore faut-il ménager M. de Marville, ne fût-ce que comme correspondant de ta mère. J'entends bien qu'un de tes plus grands torts avec celle-ci est de la deviner. Mais, au fond, ses procédés de détail sont bons; les masses s'arrangeront malgré elle. Il faut donc patienter et mettre la raison de son côté, en allant doucement et modérément.

Si jamais on avait l'insolence et la cruauté de t'interdire le jardin, informes-en les supérieurs. Mais je ne puis croire ni que ta mère l'exigeât, ni que l'abbesse, qui me paraît t'aimer, s'y prêtât. Quant à tous les autres, ils n'ont aucun droit sur toi, et tu ne dois pas leur souffrir une juridiction quelconque, qui ne les rendrait que plus insolents.

Quand on a le front de vanter l'efficacité de négociations qui, depuis deux ans et demi, ne sont pas entamées, il faut que l'on n'en ait pas beaucoup. Dupont ferait quelquefois fort bien pendant avec les faiseurs de phrases de tout sens. Il m'écrivit hier une lettre qui, selon l'expression plaisante du bon ange, est fort *ministériellement amicale.* Mais, avant que de te parler de celle-ci, à laquelle est jointe une fort grave pour toi, il faut te donner l'autre partie de celle dont tu n'as eu qu'un fragment dans mon supplément à la réponse des cadres, où je te conte, d'après Dupont, toute l'histoire du chevalier. Voici le reste de cette lettre, ou plutôt le commencement; elle est du 6 septembre. « Je ne vous ai pas tenu parole, mon cher comte, « c'est-à-dire que j'ai fait, à ma manière, mieux que « je n'ai promis et qu'au fond je ne crois devoir, « du moins avant votre réponse à ma précédente « du 3 de ce mois.

« Mais je n'ai osé douter de cette réponse que « j'espère, et si, contre mon attente, elle se trou- « vait indigne de vous ou de moi, il serait temps « alors de me retirer et de vous laisser à vos beaux « projets de guerre. J'espère pourtant qu'ils ne sont « pas dans votre cœur, et que j'aurai votre parole « de ne les y voir jamais rentrer.

« J'ai donc passé hier la journée au Bignon, et « j'y ai beaucoup parlé de vous. On m'a montré « vos lettres, que j'ai commentées le plus favora- « blement. Votre père trouve que celle à M. de « Marville n'est qu'adroite; mais qu'elle l'est beau-

« coup; il n'est vraiment content que de la seconde « à votre oncle. Enfin lisez et pleurez! Il m'a dit « ces paroles : Pour moi, mon ami, je lui ai par« donné le délit qui m'est personnel, aussi complè« tement que je pourrais le faire à l'heure de la « mort, et je demande à Dieu de le lui pardonner « de même. Si cela peut servir à sa consolation, « je ne suis pas fâché qu'il en soit instruit. Je ne « lui écrirai point : je ne crois pas le devoir; mais « j'ai mandé à son oncle ce que je vous dis, et je « crois qu'il lui écrira.

« J'ai profité de l'émotion pour lui demander à « quoi pouvait tenir votre détention, tandis qu'il « était dans cette disposition paternelle, qui m'a fait « lui baiser les mains. Elle tient uniquement, m'a« t-il dit, à l'espèce de sauve-garde que je dois à sa « femme; à ce que je n'ai pas le droit de rendre à « la société un homme qui n'y rentrerait que pour « tourmenter les autres; à ce qu'après tout ce qu'il « a fait, je n'ose prendre sur moi de répondre de ce « qu'il ferait encore.

« Il reste donc dans son plan, qui est sensé, et « qui nous remet à la merci de madame de Mira« beau, en souhaitant que nous réussissions auprès « d'elle, mais demeurant neutre entre elle et nous. « Il se croit d'autant plus obligé d'y demeurer « neutre, qu'il est instruit, par une incroyable im« prudence de Sophie, de toutes ses relations avec « vous. Je ne la gronderai point, mon ami; elle « prend mal mes remontrances, fruits de mon zèle « et de mon attachement pour elle et pour vous.

« Mais grondez-la vous-même un peu sérieusement.
« C'est une liberté qu'un grand attachement auto-
« rise; et voilà pourquoi je ne m'en fais pas faute
« avec vous..... (Suit ce que tu as déjà.) Voilà où nous
« en sommes. Il faut donc prendre patience, gron-
« der un peu la belle Sophie, la prier au nom de
« Dieu de n'agir en rien du tout, et de nous laisser,
« surtout à moi, le soin de ses affaires. Il faut at-
« tendre la lettre que vous devez recevoir de votre
« oncle; si elle traînait, lui récrire, en lui envoyant
« copie de celle à M. de Marville; attendre aussi de
« celui-ci, et nous résoudre selon les temps. Moi,
« qui suis grave, je trouve que nous avons fait bien
« du chemin, quoique nous paraissions encore à la
« même place; et en tout j'espère bien plus qu'en
« commençant. Mais, si mes premiers progrès n'é-
« taient pas dans votre cœur, je n'espérerais plus
« rien, et craindrais d'espérer. Adieu, mon cher
« comte. »

Un fils froid et ulcéré aurait repris pied à pied cette lettre, et trouvé que la montagne était accouchée d'une souris. Mais j'y ai répondu de premier mouvement; et ce premier mouvement a été un attendrissement profond sur le sort d'un infortuné vieillard dont le cœur veut se rouvrir à l'amour paternel, que barrent et offusquent encore mille et mille préjugés enracinés. J'ai pleuré, et je n'ai pas regretté mes larmes. Il ne me convient pas, il ne convient à personne de discuter avec son père, quand il dit : *Je vous pardonne ;* et je n'aurais point de torts (ce que je suis loin de croire), que je serais

également attendri et docile. Ce n'est pas que je ne voie fort bien qu'avec ce sentiment noble et tendre, qui s'est élevé dans le cœur de mon pauvre père, il ne fera peut-être rien pour moi, parce que son esprit est trop encroûté d'idées fausses sur le despotisme paternel et les dangers de mon caractère. Mais enfin son cœur est attendri; me convenait-il de lui fermer le mien? Non, et, quand je l'aurais voulu, je ne l'aurais pas pu. J'ai donc écrit une lettre tendre et soumise, où j'évitais toute discussion, et ne me vouais qu'à des remerciements. Je n'ai pu garder copie de cette lettre, parce que j'étais très-pressé par l'heure et le courrier. Ce n'est point celle à laquelle Dupont a répondu dans celle de lui, que j'ai reçue hier; c'est à la longue lettre de moi, dont je t'ai envoyé copie dans ma dernière, et voici sa réponse, *ministériellement amicale;* elle est du 13. « Je « reçois votre lettre du 8 de ce mois, datée par er- « reur du mois passé. Ce n'est pas celle que j'atten- « dais, et que j'attends, mon cher comte. (Il ne « fallait donc pas répondre.) Relisez la mienne du « 3. J'y ai pensé en l'écrivant. Elle répond à tout « ce que vous dites. (As-tu trouvé cela? Répond- « elle à la terrible énonciation de la cause qui me « fait prendre la plume contre mon père? Il n'a eu « garde de toucher cette corde. Répond-elle au rai- « sonnement si serré sur l'atrocité de l'invocation « des lettres de cachet? Répond-elle à la distinction « de l'agresseur? etc., etc.) Nous la relirons ensem- « ble, et je vous expliquerai ce qu'elle peut avoir « d'obscur. Il me semble que j'y avais tout prévu.

« (Pour un homme à vue basse, il a de bons yeux.)
« Je ne vous ai point dit que le style de votre amie
« m'ennuyât (il est bien bon), mais qu'elle m'a dit
« des choses qui ne m'ont point fait plaisir (mais
« que lui as-tu donc écrit de si terrible? car il semble
« que celle à toi soit la réponse à un cartel) que je
« n'avais pas le temps d'écouter et moins encore
« celui de faire des manifestes. (Que le bon Dieu
« bénisse le mot *manifeste!* Je ne rêve plus que *ma-*
« *nifestes.* Mais que diable veut-il donc qu'on lui
« écrive autre chose que ses raisons?) Je dois juger
« par les masses (très-mauvaise manière de juger;
« car les détails seuls constituent la vérité), et m'ex-
« primer par des traits qui parlent plus à l'ame qu'à
« l'esprit de mes lecteurs. (Comme c'est mon esprit
« qui lit, il est assez *opportun* qu'il soit satisfait pour
« que mon ame le soit.)

« Il est de fait que j'ai des devoirs si multipliés
« vis-à-vis de tant de gens respectables, à qui j'ai
« obligation du peu que j'ai de réputation et de
« fortune, faites l'une et l'autre de marqueterie,
« que, dans le dessein de m'acquitter, ne manquant
« point d'honneur ni de reconnaissance, ne refu-
« sant aucun travail, ne pouvant suffire à tout, je
« plie sous le faix, et suis voué à mourir de regret
« ou de fatigue. (Voilà un fichu sort! Mais le temps
« qu'il met à parler complaisamment de la multi-
« plicité de ses devoirs, n'est-il pas perdu?) Dans
« cette position, je voudrais au moins que mes amis
« particuliers m'entendissent à demi-mot, et ne me
« forçassent pas à me répéter, et à me commenter

« sans cesse. Ma raison est dans mon cœur, dont « j'ai toujours fait plus de cas que de ma tête (je « crois qu'il a raison), et qui seul a formé celle-ci. « Je ne disserte pas, je sens. (Tu verras que je ne « sens pas, moi.)

« Or je sens, sur le point contesté entre nous (tu « remarqueras que je n'ai pas daigné le contester), « que je pardonnerai toujours aisément à qui m'at- « taquera l'épée à la main (même à son fils appa- « remment; car il est question d'un père et d'un « fils); car je me tiens très-bon pour me défendre, « et son risque sera égal au mien. Mais je ne par- « donnerai pas à qui m'attaquera par un libelle (je « n'ai point fait de libelle); car, quoique je puisse « me défendre de plume aussi, je ne parerais les « coups qu'après qu'ils sont portés (tu verras que, « l'épée à la main, on les pare avant). Je ne serai « point auprès de tous les lecteurs. Il y en aura vis- « à-vis desquels je demeurerai sans défense, et c'est « sans phrase et très-littéralement que j'aime mieux « mon honneur et même ma réputation que ma « vie. (J'avoue que ce dernier point, *réputation*, me « paraît un peu fort; mais mon père a beaucoup « plus attaqué la mienne que je n'ai attaqué la « sienne. Il est donc l'agresseur, et je n'ai voulu « que l'empêcher de diriger l'opinion publique « contre ma liberté. Je demanderais aussi volontiers « à Dupont s'il aime mieux sa réputation que sa « liberté.)

« Je mets donc le libelliste presque au niveau de « l'empoisonneur pour la lâcheté. (Voilà de *bizarres*

« exécrations.) Je le trouve plus odieux (appuyez; « il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin) par la « nature du mal qu'il veut me faire. Il est clair « que l'un et l'autre sont au-dessous du simple as- « sassin (cela est clair.....), à plus forte raison du « duelliste, que pourtant je méprise fort (autre as- « sertion très-tranchante et très-folle, graces à un « mot impropre). Voilà l'échelle de mon cœur pour « juger ces maudites guerres (l'échelle du cœur est « cependant une expression fort plaisante) que les « liaisons plus intimes rendent plus abominables. « Je les suppose faites à moi, et je mesure l'impres- « sion que j'en reçois. Je n'oblige personne de pen- « ser ou de sentir comme moi. Mais personne ne « me fera changer ma façon de penser. (Tant pis, « en vérité! tant pis! car celle-là est folle, et il y « a de l'opiniâtreté sotte à s'acharner à une folie « parce qu'on l'a produite.)

« Vous me faites sur les lettres de cachet beau- « coup de raisonnements qui seraient très-bons si « nous avions des lois (nous avons au moins celle « de tout honnête homme, la loi de nature; et « l'on n'y lira à aucun feuillet la légitimité des « lettres de cachet et de l'invocation des lettres de « cachet), et qui deviendront fort justes partout « où il y en aura. (Tu verras qu'en ce cas on peut « légitimement assassiner, parce qu'il n'y a point « de constitution nationale en France; car en vé- « rité on me fait plus de mal en me mettant à « Vincennes qu'en me tuant. Ainsi ce qui est juste « pour cela l'est à plus forte raison pour ceci.)

« Mais vous êtes en pétition de principes. Nous « n'avons pas une seule *loi* proprement ainsi nom« mée. Les Anglais mêmes n'en ont qu'une couple. « Les Américains en auront peut-être davantage. « Toutes les autres sociétés existantes ou qui ont « existé sont et ont été dans un état de guerre. « (Ta, ta, ta, je ne crois point cela.) La seule loi « de cet état déplorable est: *Væ victis*, malheur aux « vaincus. (C'est la loi des scélérats ou des hommes « ivres.) On doit savoir gré aux plus forts quand « ils n'en abusent pas. (Et il faut les tuer quand ils « en abusent, et qu'ils ne sont pas nos pères!) Vous « avez fait quelque hostilité. L'artillerie et les lettres « de cachet sont des armes souvent fort cruelles; « mais ce sont des instruments de guerre fort bons. « (Mais que diable conclure de là pour la justice « d'une détention illégale?) Vous êtes un prison« nier de guerre (je ne veux point être pendu, je « ne veux point être roué, dit Arlequin; j'aime « mieux un chapon rôti. Et moi je dis: je ne veux « point être prisonnier de guerre; j'aime mieux « être libre), d'une guerre que vous n'auriez pas « dû faire, que vous devez abjurer, dont vous ne « pouvez vous empêcher de vous repentir (parce« que je n'en ai point envie); que vous ne pouvez « reprendre ni en public, ni par aucun mémoire « dont votre père puisse se tenir offensé, sans réag« graver les anciens délits, et démériter le pardon « que son cœur vous accorde, et qui doit soulager « le vôtre; qui ne vous laisse enfin de ressource « que celle de crier, d'implorer et d'attendre *merci*,

« en vous aidant, pour l'obtenir, de tous les se-
« cours que vous pouvez trouver dans une amitié
« active et prudente, et qu'il me semble que je ne
« vous refuse pas. (Mes amis feraient fort bien de
« ne pas me forcer à compter avec eux; ils y ga-
« gneraient.)

« L'absence des lois ne dispense pas des mœurs
« (oui et non); car les règles de celles-ci sont des
« lois divines, indépendantes des conventions hu-
« maines. (Je ne crois pas un mot de cela.) Or
« la base de toutes bonnes mœurs est le res-
« pect filial, porté jusqu'à une sorte de religion.
« (Soit; mais l'amour paternel, plus majestueux,
« ne doit pas être moins tendre.) C'est ce que les
« anciens appelaient par excellence *pietas*. (Et les
« anciens étayaient-ils l'amour filial sur les lettres
« de cachet?) Les obligations m'en paraissent im-
« prescriptibles (ceci serait la matière d'une grande
« discussion) et supérieures à toutes autres (autre
« très-grande discussion; mais il est plus court de
« poser des assertions); et, quand je pourrai trai-
« ter pour vous à visage découvert, je serai obligé
« de garantir que vous les respecterez toujours
« jusqu'au scrupule. Si vous y manquez ensuite,
« je serai obligé de dire que vous m'avez trompé,
« et de devenir votre ennemi. (Eh! mon Dieu! que
« d'importance! quelle négociation! quelle ga-
« rantie!) Cette perspective m'afflige et m'affecte.
« Délivrez-m'en, mon cher comte, et ne me faites
« pas regretter d'avoir été ému par notre ancienne
« amitié. (En effet il y a matière à regret.)

« Ce que je vous dis mérite d'autant plus de « considération que je suis convaincu, autant qu'on « peut l'être, qu'excepté celles que vous pouvez « trouver dans le chemin par lequel je vous con- « duis, toutes vos autres espérances sont parfai- « tement illusoires; et vous le verrez, si vous avez « le malheur d'abandonner mon plan de campagne. « Adieu. Je ne vous demande pas de longues lettres. « Je suis las de plaidoieries. (Voilà de sottes expres- « sions et une mauvaise foi bien mal déguisée.) « Vous ne savez pas combien le temps qu'elles me « volent est précieux pour moi. Ne m'écrivez que « deux mots, mais énergiques et positifs. (Tu re- « marqueras que je lui avais dit que c'était mon « dernier mot.) J'en voulais faire autant, et voilà « quatre pages que je pleure amèrement. (J'ai peur « qu'il ne les paie plus cher qu'elles ne valent.) « Mais je ne les pleurerai plus, si votre réponse « me tue; c'est mon métier de me tuer pour mes « amis. (Il n'a pas la vie dure apparemment!) »

Toujours fidèle à mon plan, ma chère amie, je n'aurais pas même répondu à cette lettre, et j'aurais attendu l'effet de ma seconde, qui est toute pleine de douceur et de sensibilité, si je n'avais voulu lui déférer la perversité et le mensonge de M. le chevalier, à qui je ne veux point nuire; mais je ne veux pas non plus qu'il me nuise; et, comme mon père ne peut pas trop douter que notre liaison ne soit l'histoire de la vie, je ne me soucie point qu'il te prenne pour une folle. J'ai énoncé en peu de mots, et soutenu de preuves, le men-

songe de M. le chevalier. J'ai fait une esquisse légère de mes procédés pour lui, de ceux dont il m'avait payé, et j'ai déploré sa bassesse et sa méchanceté. Du reste, je m'en suis référé à mon avant-dernière lettre, et j'ai dit à Dupont qu'il ne m'était point assez doux d'avoir raison avec mes amis, pour me mettre en frais de le réduire à l'absurde encore une fois. Le bon ange a toute raison. Cette discussion ressemble à cette pièce italienne où, malgré toutes les bonnes raisons qu'Arlequin donne, on lui demande des cautions; à faute de quoi il est envoyé en prison. Le pis, c'est qu'il n'est pas question de m'y mener, mais de m'en tirer.

Tout en te recommandant douceur et modération, je te demande persévérance sur le fait de ta fille. Il est honteux, il est bizarre, il est cruel que ta mère te fasse refuser de ses nouvelles. Fais un moment abstraction de celles que tu dois au bon ange, et que tu n'es pas censée lui devoir; et tu seras toi-même effrayée des dates. C'est à ta mère, tout autant qu'à M. de Marville, ou plutôt beaucoup plus, que tu devais écrire.

Je te prie très-fort et très-distinctement de laisser bouder ton moine, et de n'en souffrir aucune visite particulière, pas plus qu'aucun dîner commun.

Mais que tu es bonne de souffrir les caresses que je fais à tes lettres! J'espérais recevoir des stances bien attendrissantes sur mon infidélité... Ah! Sophie! tu sais bien que je n'aime que toi,

que ce qui est de toi; que je ne caresse que ce qui en vient, ou que tu m'ordonnes de caresser. Ton amant n'est qu'un outil dans tes mains. Tu as son ame; elle est tout une avec la tienne. Tu diriges sa volonté seulement en lui montrant ton opinion; et il ne peut pas plus se séparer de tous ces sentiments, que s'isoler de lui-même. Tu commandes à ses sens; tu régis son ame; tu animes son cœur. C'est en toi qu'est son être, comme c'est à toi qu'il est consacré.

Le bon ange ne m'a point fait passer le dessin de M. Lenoir, et c'est sûrement oubli de sa part; car il ne saurait y avoir d'inconvénient que j'aie dans ma chambre l'image de celui que je porte dans mon cœur. Ne puis-je pas acheter son estampe comme toute autre, et faire un dessin d'après cette estampe? D'ailleurs ce n'est point un don de M. Lenoir; ce n'est qu'un désir de ma reconnaissance, satisfait par ta tendresse.

Je crois que M. Boucher aura encore plus ri du tour qu'il nous a fait, que de celui que nous lui préparions. C'est un juif qui a bu toute honte. Imagine-toi, chère Sophie, qu'il veut me faire passer ton billet pour une lettre. Il n'ose pas le dire; mais il agit tout comme.

O mie! mie bonne! serais-je assez heureux pour que tu eusses enfin hérité de mon humeur vindicative? Hélas! je t'ai trop long-temps trouvée douce comme un mouton, et douce jusqu'à la tiédeur. Tu te dis femme de feu..... Toi!..... Je n'ai jamais vu que ton cœur brûler.

Cet ange de ténèbres aura-t-il encore été perdre mon sinet, comme ces deux ou trois livres de cheveux, que je laisse sur sa conscience, et qui sûrement ne contribueront pas peu à le faire damner? C'est cependant lui qui a choisi la relique qui est au bas de ce sinet; ainsi il doit le protéger.

Oh! tu braves le démon et les exorcismes! Mais quelle réprouvée! Et puis l'on dira que je l'ai pervertie! Moi! moi, si pieux! qui ne lui écris que pour lui faire des sermons! moi qui lui compose des *heures!* qui emploie tout mon temps, tout mon art à la ramener au goût des choses saintes, et qui, pour prix d'un zèle si édifiant, ne reçois que la promesse de mille et mille vengeances... O Sophie! Sophie! tu es une grande pécheresse! et tant que ton amour paternel sera si terrestre... En vérité tu es une brebis égarée. Moi! Gabriel! je t'assure que mes vœux se borneraient facilement à pécher chaque jour avec toi autant que le juste, et pas plus... Sophie, ma Sophie! est-ce bien vrai? Ah! quand pourrai-je savourer ces fruits de ta conversion!

Tu verras ce que le ministre Dupont (car il est ministre du margrave de Baden, et il m'assurait un jour froidement et sérieusement que, s'il était riche, il serait, par le seul expédient des voyages, ministre plénipotentiaire de l'Europe); tu verras, dis-je, qu'il trouve fort mauvais que tu le presses d'écrire à M. de Mirabeau; qu'il *mérite bien* que nous lui laissions le choix des moyens de nous servir, et qu'il te donne tendrement l'espérance que

le printemps prochain un voyage de Languedoc qu'il projette pourra le mener en Provence; cela n'est-il pas bien consolant et rassurant pour un pauvre diable qui devient aveugle, mais au pied de la lettre, aveugle? Et point de morale : car que veux-tu que je fasse? Réponds-lui ce que tu voudras. Il n'y a que celle qui a fait la lettre dont il se plaint qui puisse écrire la réponse. Mais ne tarde pas, et écris-lui avec honnêteté. Je prie le bon ange de te faire passer ceci jeudi, puisque M. de Rougemont a trouvé à propos de te le retarder déjà de quatre jours.

Je ne crois point que Dupont en impose sur les véritables sentiments de mon père. Eh! ne conçois-tu donc pas qu'à soixante-cinq ans on soit las de haïr son fils? ne conçois-tu pas que le chemin glissant et rapide du tombeau paraisse mal orné par l'isolement de toute sa famille? Ah! qu'il colore comme il voudra son repentir. Pourvu qu'il recouvre le bonheur, et rende à ma mère et à moi de la tranquillité, je conviendrai de tout ce qu'il voudra de bon cœur.

Tu sens bien, ma généreuse et tendre amie, que, quoique je me réserve en effet toutes les cordes qui peuvent m'aider à me sauver du naufrage, j'aurais été aussi fou que dénaturé, de me refuser à m'attendrir aux signes du retour de mon père; je ne crains plus d'être désapprouvé de toi.

Il est certain qu'il faut avoir l'ame très-élevée pour aimer sincèrement à entendre dire ses vérités. L'amour-propre se roidit contre tout ce qui

le choque; il séduit d'abord le cœur, et quand celui-ci est affecté, gare la raison. J'ai eu toute ma vie, avec mes amis, l'innocente ruse de me taire sur les points trop délicats qui ne leur importaient pas infiniment. Mais je n'ai jamais pu dire à qui que ce soit ce que je ne pensais pas, et j'ose dire qu'on me doit quelque indulgence pour ma rustique véracité; car j'ai toujours courageusement accueilli la vérité.

Eh! quel mérite ai-je donc aux procédés dont tu te loues pendant les neuf mois de mon bonheur? A-t-on bien de la peine à jouir paisiblement de la félicité? Quelle société plus douce que la tienne! Que d'ame et d'esprit tu as montré pour embellir mon sort, et me payer d'avoir bien voulu être heureux! Crois-tu que j'ignore que tu aies apporté dans notre union infiniment plus de douceur, d'égalité, d'aménité que moi? Tu es aussi sensible que ton époux, et, par un assemblage unique, jamais humeur et caractère ne furent si inaltérablement doux que les tiens... Je faisais donc un furieux effort de bien vivre avec toi? Non, Sophie, non; ce n'est pas là ce dont tu dois me savoir gré, mais de t'avoir assez bien appréciée, assez tôt connue pour ne pas trembler de mettre ma destinée à ta merci. Si tu n'eusses été qu'une femme ordinaire, j'aurais été le plus malheureux des hommes. Mais mon cœur devina le tien, et voilà mon mérite, mon bonheur et ma gloire. Expression délicieuse! *Nous ne sommes pas quittes envers la fortune*... Oh! non, ma Sophie! nous ne le sommes pas; je ne le serai jamais. Quoi

donc pourrait valoir le bonheur de t'aimer et d'être aimé de toi ?

J'avoue que ce que tu dis est sans réplique : si mon père désire ma liberté, en quoi Dupont peut-il craindre que sa négociation le choque ? Tu feras peut-être bien de lui proposer cette petite question dans ta lettre. Mais prends garde que c'est un grand tort d'avoir trop raison. Non, Dupont ne veut pas me laisser périr ici ; mais il traîne, parce qu'il est paresseux et distrait, et qu'il tremble ; et puis il veut plâtrer ses lenteurs par de belles phrases ; et puis son amour-propre révolté défend ses phrases, et de là les plaidoieries, les longueurs, l'humeur et l'opiniâtreté, d'autant plus aigrès qu'il en veût cacher le vrai motif. Au reste, c'est un homme d'honneur qui a un très-bon cœur et de l'esprit, même beaucoup, quoiqu'il s'en croie au moins autant qu'il en a, ce qui n'est pas ordinairement le défaut des têtes supérieures.

Je t'avoue que je ne comprends rien aux éternels verbiages de ta mère. Je suis vraiment persuadé qu'elle t'aime, et qu'elle me hait encore plus qu'elle ne t'aime. Mais je ne conçois pas que cette haine puisse l'aveugler assez pour ne pas voir qu'elle joue très-gros jeu à attendre, pour un accommodement, la mort du marquis ; que son refus de traiter pour tous deux de concert n'attaque pas le moindre de mes cheveux, et l'arrête tout court en pure perte ; que tu ne peux avec honneur finir pour toi seule ; et qu'en finissant pour tous deux, tu ne fais à peu près rien pour mon affaire, quoique tu fasses beau-

coup pour moi, en me donnant une preuve publique d'amour, d'estime et de constance. Pour peu que ta mère connaisse le monde (et personne ne lui refuse de l'esprit), elle doit être convaincue qu'on ne mettra pas un instant en délibération dans mon affaire, le procès, l'arrêt, la difficulté d'accommoder, etc. Mon père n'y a pas même pensé. Il dit tout bonnement qu'il ne me rend pas ma liberté, parce qu'il n'est pas sûr de moi; et il sait fort bien que les Monnier et les Valdhaon, qu'il méprise de tout son cœur, ne prolongeraient pas, en cent mille ans, d'une seule minute, les ordres du roi qui me détiennent. Un quart d'heure de conversation entre M. de Maurepas, M. de Miroménil et lui finirait tout; et on ne saurait, avec un peu de bon sens, en douter. Que veut donc ta mère? encore une fois, que veut-elle? le plaisir barbare de prolonger ta prison et ta tutelle à volonté? j'ai de la peine à croire cela. Te mettre à l'abri de mes entreprises? sur quoi rouleront ces entreprises? T'écrire, te voir ou t'enlever? t'écrire, on écrit partout; l'ignore-t-elle? Te voir? on pénètre partout avec de la prudence, de l'adresse et de l'argent. T'enlever? mais quand je serais assez fou, assez insensé pour y penser, où diable sont les grilles que l'on ne sache pas franchir? Et la gêne du couvent ne serait-elle pas un aiguillon à certaine folie, plutôt qu'un frein? Madame de Ruffei aura beau dire; elle ne me croit ni fou ni méchant. Elle ne me croit pas fou, parce qu'enfin je parle et j'écris un peu mieux que le père éternel des

Petites-Maisons. Elle ne m'a jamais fait l'honneur de dire que je fusse fou; c'est toujours pour pervers qu'elle m'a donné. Mais elle a bonne idée de ton esprit et de ton cœur. Cent fois elle en a fait l'éloge, même depuis ta fuite. Comment croirait-elle qu'un scélérat pût t'avoir inspiré tant d'amour? Tu m'as connu; tu m'as vu de si près... Tiens, Sophie! je te l'ai déjà dit: il y a de ta mère à toi une lutte d'amour-propre, et c'est ta perte. Elle sent très-bien toutes les sottises qu'elle a faites pour t'avoir mal jugée. Elle se doute qu'une partie du public le sent mieux qu'elle encore. Il faut qu'elle te vainque ou qu'elle soit vaincue; qu'elle prouve à sa manière que tu es une tête légère, ou que les faits démontrent que sa conduite a été folle et toute propre à te pousser dans le précipice où tu n'es tombée que par sa faute..... On ne consentira point à cela, on ne sacrifiera point son opinion, ses projets, ses ressentiments; on chicanera contre sa propre conscience; on traînera en longueur; on ne finira rien, de peur de trop bien finir, et de se démasquer... C'est une hideuse maladie que la mauvaise foi!

Je t'ai dit très-précisément que ma fille ne me ressemblait pas, mais qu'elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un mauvais petit nez retroussé que j'ai quelquefois trouvé et baisé sur mon chemin, et qui, je ne sais comment, a attenté à mon honneur au point de me faire un enfant. Sais-tu qui c'est? En vain la renierais-tu, ma chère Sophie; c'est ton image trait pour trait; c'est ton

teint, ta physionomie, et, en un mot, toi jusque dans les plus petits détails. Fontelliau l'a trouvée fort ressemblante à ton portrait, et à un point frappant, mais beaucoup mieux, parce qu'en effet le portrait ne te ressemble qu'en laid. Mais moi, dont l'amour guidait le pinceau; moi, qui travaillais sur un tant joli canevas, j'ai bien mieux peint qu'Auvert. Je t'ai déjà dit que si tu ne voulais pas t'attrister de mon bonheur, il fallait me féliciter de ce qu'elle te ressemblait, et t'en réjouir. Oh! pourquoi veux-tu m'envier d'avoir deux Sophies?

Ta brune, qui n'est ni ne sera mienne, parce qu'elle est trop noire, trop fendue (j'entends parler de sa bouche), trop sèche, trop poissarde, quoiqu'au fond assez bonne femme, et surtout, parce qu'elle n'est point toi, t'a taché tes heures; et c'est bien pis que de les avoir lues. Mais c'était pour te faire plaisir, elle voulait leur faire sentir la vanille.

Mon estomac est trop bon; tout moi trop bon; ah! beaucoup trop bon, et assez pour m'attirer de fâcheuses et insipides histoires. Excepte de ce qui est bon en moi, mes yeux, qui sont très-mauvais.

Je n'ai point vu le bon ange à la fête de Vincennes; il est invisible.

Il me semble que tu aurais pu te dire la mère de ta fille, sans en prévenir ta mère, qui va te faire des scènes. Si tu parles du couvent, parle-lui de Saint-Mandé, où il y a, lui diras-tu, et cela est, beaucoup d'autres enfants, et où tu connais une religieuse. Enfin qu'elle consente à un cou-

vent; car, très-décidément, je ne veux point que ma fille soit une paysanne, et c'est pour cette fois que nous aurions querelle.

Adieu, ma tendre amie; je suis pressé de t'envoyer ceci, parce que le Rougemont te l'a déjà trop retardé, parce que je dois chanter la palinodie de mon supplément, où je t'ai grondée bien malgré moi et contre mon opinion; parce que je veux te faire passer la lettre de Dupont; parce qu'enfin, et surtout, je veux te donner du plaisir, et que tu daignes toujours en prendre à me lire. Ah! que ne puis-je t'en donner un plus doux, celui de m'entendre t'appeler ma bien-aimée, mon épouse, mon amante, mon bien suprême et l'unique fin de mon être!

GABRIEL.

Serait-il donc impossible que ton Émilie nous peignît en pastel ton enfant, maintenant qu'elle a un visage.

Je ne t'envoie point de pièces fugitives, parce que je n'en ai point de jolies, pas plus que de temps; ce sera pour la première fois.

teint, ta physionomie, et, en un mot, toi jusque dans les plus petits détails. Fontelliau l'a trouvée fort ressemblante à ton portrait, et à un point frappant, mais beaucoup mieux, parce qu'en effet le portrait ne te ressemble qu'en laid. Mais moi, dont l'amour guidait le pinceau; moi, qui travaillais sur un tant joli canevas, j'ai bien mieux peint qu'Auvert. Je t'ai déjà dit que si tu ne voulais pas t'attrister de mon bonheur, il fallait me féliciter de ce qu'elle te ressemblait, et t'en réjouir. Oh! pourquoi veux-tu m'envier d'avoir deux Sophies?

Ta brune, qui n'est ni ne sera mienne, parce qu'elle est trop noire, trop fendue (j'entends parler de sa bouche), trop sèche, trop poissarde, quoiqu'au fond assez bonne femme, et surtout, parce qu'elle n'est point toi, t'a taché tes heures; et c'est bien pis que de les avoir lues. Mais c'était pour te faire plaisir, elle voulait leur faire sentir la vanille.

Mon estomac est trop bon; tout moi trop bon; ah! beaucoup trop bon, et assez pour m'attirer de fâcheuses et insipides histoires. Excepte de ce qui est bon en moi, mes yeux, qui sont très-mauvais.

Je n'ai point vu le bon ange à la fête de Vincennes; il est invisible.

Il me semble que tu aurais pu te dire la mère de ta fille, sans en prévenir ta mère, qui va te faire des scènes. Si tu parles du couvent, parle-lui de Saint-Mandé, où il y a, lui diras-tu, et cela est, beaucoup d'autres enfants, et où tu connais une religieuse. Enfin qu'elle consente à un cou-

vent; car, très-décidément, je ne veux point que ma fille soit une paysanne, et c'est pour cette fois que nous aurions querelle.

Adieu, ma tendre amie; je suis pressé de t'envoyer ceci, parce que le Rougemont te l'a déjà trop retardé, parce que je dois chanter la palinodie de mon supplément, où je t'ai grondée bien malgré moi et contre mon opinion; parce que je veux te faire passer la lettre de Dupont; parce qu'enfin, et surtout, je veux te donner du plaisir, et que tu daignes toujours en prendre à me lire. Ah! que ne puis-je t'en donner un plus doux, celui de m'entendre t'appeler ma bien-aimée, mon épouse, mon amante, mon bien suprême et l'unique fin de mon être!

GABRIEL.

Serait-il donc impossible que ton Émilie nous peignît en pastel ton enfant, maintenant qu'elle a un visage.

Je ne t'envoie point de pièces fugitives, parce que je n'en ai point de jolies, pas plus que de temps; ce sera pour la première fois.

LETTRE CIII.

A LA MÊME.

24 septembre 1779.

Gronde, gronde, charmante amie; c'est à ton tour; et tu devrais plutôt encore nous persifler que nous gronder : car le conte borgne dont tu te défends n'a pas l'ombre du sens commun; mais si je ne te trouvais pas plus jolie quand tu grondes que quand tu es douce, je ne voudrais pas être querellé; car, au fond, je n'ai jamais cru cette histoire; et, quoique je ne puisse rien répondre à la relation formelle de Dupont, mon cœur disait *non;* mais comment oser accuser ou même soupçonner un frère de la plus vile des bassesses, sans en avoir la preuve la plus constante? En vérité, j'en suis encore à concevoir comment l'idée d'une telle fable entre dans l'esprit sans indigner le cœur, et comment un homme est assez pervers pour oser s'avouer à lui-même le projet de nuire à un infortuné dont il n'a reçu que des services, et à qui il est uni par les liens les plus étroits du sang? et tu voulais que j'eusse l'idée de le lui imputer! Je me perdais moi-même dans la foule de pensées contradictoires qui m'agitaient; mais le bon ange peut me rendre témoignage que le premier mot de ma lettre,

en recevant celle de Dupont, a été : *Ne jugez point Sophie sans l'entendre, mon cher ami.* J'ajoutais dans cette même lettre : *Je parierais ma tête que ce n'est point elle que le chevalier a vue ; je parierais aussi, mais moins cher, qu'elle ne lui a point écrit ;* mais, mon amie, tout le monde ne te connaît pas comme moi ; et, en t'écrivant ainsi, je pouvais te faire croire que je te suggérais un mensonge ; il valait mieux laisser venir l'éclaircissement, et t'écrire dans le sens de tout le monde. Moque-toi donc de Dupont ; mais ne te moque pas de moi, pas même du bon ange, quoiqu'il ait cru bien sérieusement cette fadaise. Mais veux-tu savoir comme il répare son erreur ? en m'envoyant en quatre jours deux de tes lettres. En vérité, à ce prix, je voudrais qu'il eût à réparer tous les jours. Cela me rappelle la manière dont les sénateurs de Venise punirent une fois le célèbre et immortel Galilée. Dans le cours d'une visite de l'Université de Padoue par les trois procurateurs de Saint-Marc, qui forment un tribunal spécialement établi *per la riforma dello studio di Padoa*, un des collègues de Galilée, qui était jésuite et jaloux, l'accusa en pleine assemblée, lui présent, d'entretenir une fille à Padoue, une autre à Gambarata, où il allait passer les jours de congé, et une troisième à Venise, où il faisait de fréquents voyages. Interpellé par le magistrat de répondre à cette accusation, il dit simplement qu'il avait des besoins, que ces besoins lui étaient communs avec son accusateur, et qu'il ne s'était jamais embarrassé de la manière dont son

songe de M. le chevalier. J'ai fait une esquisse légère de mes procédés pour lui, de ceux dont il m'avait payé, et j'ai déploré sa bassesse et sa méchanceté. Du reste, je m'en suis référé à mon avant-dernière lettre, et j'ai dit à Dupont qu'il ne m'était point assez doux d'avoir raison avec mes amis, pour me mettre en frais de le réduire à l'absurde encore une fois. Le bon ange a toute raison. Cette discussion ressemble à cette pièce italienne où, malgré toutes les bonnes raisons qu'Arlequin donne, on lui demande des cautions; à faute de quoi il est envoyé en prison. Le pis, c'est qu'il n'est pas question de m'y mener, mais de m'en tirer.

Tout en te recommandant douceur et modération, je te demande persévérance sur le fait de ta fille. Il est honteux, il est bizarre, il est cruel que ta mère te fasse refuser de ses nouvelles. Fais un moment abstraction de celles que tu dois au bon ange, et que tu n'es pas censée lui devoir; et tu seras toi-même effrayée des dates. C'est à ta mère, tout autant qu'à M. de Marville, ou plutôt beaucoup plus, que tu devais écrire.

Je te prie très-fort et très-distinctement de laisser bouder ton moine, et de n'en souffrir aucune visite particulière, pas plus qu'aucun dîner commun.

Mais que tu es bonne de souffrir les caresses que je fais à tes lettres! J'espérais recevoir des stances bien attendrissantes sur mon infidélité... Ah! Sophie! tu sais bien que je n'aime que toi,

que ce qui est de toi; que je ne caresse que ce qui en vient, ou que tu m'ordonnes de caresser. Ton amant n'est qu'un outil dans tes mains. Tu as son ame; elle est tout une avec la tienne. Tu diriges sa volonté seulement en lui montrant ton opinion; et il ne peut pas plus se séparer de tous ces sentiments, que s'isoler de lui-même. Tu commandes à ses sens; tu régis son ame; tu animes son cœur. C'est en toi qu'est son être, comme c'est à toi qu'il est consacré.

Le bon ange ne m'a point fait passer le dessin de M. Lenoir, et c'est sûrement oubli de sa part; car il ne saurait y avoir d'inconvénient que j'aie dans ma chambre l'image de celui que je porte dans mon cœur. Ne puis-je pas acheter son estampe comme toute autre, et faire un dessin d'après cette estampe? D'ailleurs ce n'est point un don de M. Lenoir; ce n'est qu'un désir de ma reconnaissance, satisfait par ta tendresse.

Je crois que M. Boucher aura encore plus ri du tour qu'il nous a fait, que de celui que nous lui préparions. C'est un juif qui a bu toute honte. Imagine-toi, chère Sophie, qu'il veut me faire passer ton billet pour une lettre. Il n'ose pas le dire; mais il agit tout comme.

O mie! mie bonne! serais-je assez heureux pour que tu eusses enfin hérité de mon humeur vindicative? Hélas! je t'ai trop long-temps trouvée douce comme un mouton, et douce jusqu'à la tiédeur. Tu te dis femme de feu..... Toi!..... Je n'ai jamais vu que ton cœur brûler.

Cet ange de ténèbres aura-t-il encore été perdre mon sinet, comme ces deux ou trois livres de cheveux, que je laisse sur sa conscience, et qui sûrement ne contribueront pas peu à le faire damner? C'est cependant lui qui a choisi la relique qui est au bas de ce sinet; ainsi il doit le protéger.

Oh! tu braves le démon et les exorcismes! Mais quelle réprouvée! Et puis l'on dira que je l'ai pervertie! Moi! moi, si pieux! qui ne lui écris que pour lui faire des sermons! moi qui lui compose des *heures!* qui emploie tout mon temps, tout mon art à la ramener au goût des choses saintes, et qui, pour prix d'un zèle si édifiant, ne reçois que la promesse de mille et mille vengeances... O Sophie! Sophie! tu es une grande pécheresse! et tant que ton amour paternel sera si terrestre... En vérité tu es une brebis égarée. Moi! Gabriel! je t'assure que mes vœux se borneraient facilement à pécher chaque jour avec toi autant que le juste, et pas plus... Sophie, ma Sophie! est-ce bien vrai? Ah! quand pourrai-je savourer ces fruits de ta conversion!

Tu verras ce que le ministre Dupont (car il est ministre du margrave de Baden, et il m'assurait un jour froidement et sérieusement que, s'il était riche, il serait, par le seul expédient des voyages, ministre plénipotentiaire de l'Europe); tu verras, dis-je, qu'il trouve fort mauvais que tu le presses d'écrire à M. de Mirabeau; qu'il *mérite bien* que nous lui laissions le choix des moyens de nous servir, et qu'il te donne tendrement l'espérance que

le printemps prochain un voyage de Languedoc qu'il projette pourra le mener en Provence; cela n'est-il pas bien consolant et rassurant pour un pauvre diable qui devient aveugle, mais au pied de la lettre, aveugle? Et point de morale : car que veux-tu que je fasse? Réponds-lui ce que tu voudras. Il n'y a que celle qui a fait la lettre dont il se plaint qui puisse écrire la réponse. Mais ne tarde pas, et écris-lui avec honnêteté. Je prie le bon ange de te faire passer ceci jeudi, puisque M. de Rougemont a trouvé à propos de te le retarder déjà de quatre jours.

Je ne crois point que Dupont en impose sur les véritables sentiments de mon père. Eh! ne conçois-tu donc pas qu'à soixante-cinq ans on soit las de haïr son fils? ne conçois-tu pas que le chemin glissant et rapide du tombeau paraisse mal orné par l'isolement de toute sa famille? Ah! qu'il colore comme il voudra son repentir. Pourvu qu'il recouvre le bonheur, et rende à ma mère et à moi de la tranquillité, je conviendrai de tout ce qu'il voudra de bon cœur.

Tu sens bien, ma généreuse et tendre amie, que, quoique je me réserve en effet toutes les cordes qui peuvent m'aider à me sauver du naufrage, j'aurais été aussi fou que dénaturé, de me refuser à m'attendrir aux signes du retour de mon père; je ne crains plus d'être désapprouvé de toi.

Il est certain qu'il faut avoir l'ame très-élevée pour aimer sincèrement à entendre dire ses vérités. L'amour-propre se roidit contre tout ce qui

le choque; il séduit d'abord le cœur, et quand celui-ci est affecté, gare la raison. J'ai eu toute ma vie, avec mes amis, l'innocente ruse de me taire sur les points trop délicats qui ne leur importaient pas infiniment. Mais je n'ai jamais pu dire à qui que ce soit ce que je ne pensais pas, et j'ose dire qu'on me doit quelque indulgence pour ma rustique véracité; car j'ai toujours courageusement accueilli la vérité.

Eh! quel mérite ai-je donc aux procédés dont tu te loues pendant les neuf mois de mon bonheur? A-t-on bien de la peine à jouir paisiblement de la félicité? Quelle société plus douce que la tienne! Que d'ame et d'esprit tu as montré pour embellir mon sort, et me payer d'avoir bien voulu être heureux! Crois-tu que j'ignore que tu aies apporté dans notre union infiniment plus de douceur, d'égalité, d'aménité que moi? Tu es aussi sensible que ton époux, et, par un assemblage unique, jamais humeur et caractère ne furent si inaltérablement doux que les tiens... Je faisais donc un furieux effort de bien vivre avec toi? Non, Sophie, non; ce n'est pas là ce dont tu dois me savoir gré, mais de t'avoir assez bien appréciée, assez tôt connue pour ne pas trembler de mettre ma destinée à ta merci. Si tu n'eusses été qu'une femme ordinaire, j'aurais été le plus malheureux des hommes. Mais mon cœur devina le tien, et voilà mon mérite, mon bonheur et ma gloire. Expression délicieuse! *Nous ne sommes pas quittes envers la fortune...* Oh! non, ma Sophie! nous ne le sommes pas; je ne le serai jamais. Quoi

donc pourrait valoir le bonheur de t'aimer et d'être aimé de toi?

J'avoue que ce que tu dis est sans réplique : si mon père désire ma liberté, en quoi Dupont peut-il craindre que sa négociation le choque? Tu feras peut-être bien de lui proposer cette petite question dans ta lettre. Mais prends garde que c'est un grand tort d'avoir trop raison. Non, Dupont ne veut pas me laisser périr ici; mais il traîne, parce qu'il est paresseux et distrait, et qu'il tremble; et puis il veut plâtrer ses lenteurs par de belles phrases; et puis son amour-propre révolté défend ses phrases, et de là les plaidoieries, les longueurs, l'humeur et l'opiniâtreté, d'autant plus aigrès qu'il en veut cacher le vrai motif. Au reste, c'est un homme d'honneur qui a un très-bon cœur et de l'esprit, même beaucoup, quoiqu'il s'en croie au moins autant qu'il en a, ce qui n'est pas ordinairement le défaut des têtes supérieures.

Je t'avoue que je ne comprends rien aux éternels verbiages de ta mère. Je suis vraiment persuadé qu'elle t'aime, et qu'elle me hait encore plus qu'elle ne t'aime. Mais je ne conçois pas que cette haine puisse l'aveugler assez pour ne pas voir qu'elle joue très-gros jeu à attendre, pour un accommodement, la mort du marquis; que son refus de traiter pour tous deux de concert n'attaque pas le moindre de mes cheveux, et l'arrête tout court en pure perte; que tu ne peux avec honneur finir pour toi seule; et qu'en finissant pour tous deux, tu ne fais à peu près rien pour mon affaire, quoique tu fasses beau-

coup pour moi, en me donnant une preuve publique d'amour, d'estime et de constance. Pour peu que ta mère connaisse le monde (et personne ne lui refuse de l'esprit), elle doit être convaincue qu'on ne mettra pas un instant en délibération dans mon affaire, le procès, l'arrêt, la difficulté d'accommoder, etc. Mon père n'y a pas même pensé. Il dit tout bonnement qu'il ne me rend pas ma liberté, parce qu'il n'est pas sûr de moi; et il sait fort bien que les Monnier et les Valdhaon, qu'il méprise de tout son cœur, ne prolongeraient pas, en cent mille ans, d'une seule minute, les ordres du roi qui me détiennent. Un quart d'heure de conversation entre M. de Maurepas, M. de Miroménil et lui finirait tout; et on ne saurait, avec un peu de bon sens, en douter. Que veut donc ta mère? encore une fois, que veut-elle? le plaisir barbare de prolonger ta prison et ta tutelle à volonté? j'ai de la peine à croire cela. Te mettre à l'abri de mes entreprises? sur quoi rouleront ces entreprises? T'écrire, te voir ou t'enlever? t'écrire, on écrit partout; l'ignore-t-elle? Te voir? on pénètre partout avec de la prudence, de l'adresse et de l'argent. T'enlever? mais quand je serais assez fou, assez insensé pour y penser, où diable sont les grilles que l'on ne sache pas franchir? Et la gêne du couvent ne serait-elle pas un aiguillon à certaine folie, plutôt qu'un frein? Madame de Ruffei aura beau dire; elle ne me croit ni fou ni méchant. Elle ne me croit pas fou, parce qu'enfin je parle et j'écris un peu mieux que le père éternel des

Petites-Maisons. Elle ne m'a jamais fait l'honneur de dire que je fusse fou; c'est toujours pour pervers qu'elle m'a donné. Mais elle a bonne idée de ton esprit et de ton cœur. Cent fois elle en a fait l'éloge, même depuis ta fuite. Comment croirait-elle qu'un scélérat pût t'avoir inspiré tant d'amour? Tu m'as connu; tu m'as vu de si près... Tiens, Sophie! je te l'ai déjà dit: il y a de ta mère à toi une lutte d'amour-propre, et c'est ta perte. Elle sent très-bien toutes les sottises qu'elle a faites pour t'avoir mal jugée. Elle se doute qu'une partie du public le sent mieux qu'elle encore. Il faut qu'elle te vainque ou qu'elle soit vaincue; qu'elle prouve à sa manière que tu es une tête légère, ou que les faits démontrent que sa conduite a été folle et toute propre à te pousser dans le précipice où tu n'es tombée que par sa faute..... On ne consentira point à cela, on ne sacrifiera point son opinion, ses projets, ses ressentiments; on chicanera contre sa propre conscience; on traînera en longueur; on ne finira rien, de peur de trop bien finir, et de se démasquer... C'est une hideuse maladie que la mauvaise foi!

Je t'ai dit très-précisément que ma fille ne me ressemblait pas, mais qu'elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un mauvais petit nez retroussé que j'ai quelquefois trouvé et baisé sur mon chemin, et qui, je ne sais comment, a attenté à mon honneur au point de me faire un enfant. Sais-tu qui c'est? En vain la renierais-tu, ma chère Sophie; c'est ton image trait pour trait; c'est ton

teint, ta physionomie, et, en un mot, toi jusque dans les plus petits détails. Fontelliau l'a trouvée fort ressemblante à ton portrait, et à un point frappant, mais beaucoup mieux, parce qu'en effet le portrait ne te ressemble qu'en laid. Mais moi, dont l'amour guidait le pinceau; moi, qui travaillais sur un tant joli canevas, j'ai bien mieux peint qu'Auvert. Je t'ai déjà dit que si tu ne voulais pas t'attrister de mon bonheur, il fallait me féliciter de ce qu'elle te ressemblait, et t'en réjouir. Oh! pourquoi veux-tu m'envier d'avoir deux Sophies?

Ta brune, qui n'est ni ne sera mienne, parce qu'elle est trop noire, trop fendue (j'entends parler de sa bouche), trop sèche, trop poissarde, quoiqu'au fond assez bonne femme, et surtout, parce qu'elle n'est point toi, t'a taché tes heures; et c'est bien pis que de les avoir lues. Mais c'était pour te faire plaisir, elle voulait leur faire sentir la vanille.

Mon estomac est trop bon; tout moi trop bon; ah! beaucoup trop bon, et assez pour m'attirer de fâcheuses et insipides histoires. Excepte de ce qui est bon en moi, mes yeux, qui sont très-mauvais.

Je n'ai point vu le bon ange à la fête de Vincennes; il est invisible.

Il me semble que tu aurais pu te dire la mère de ta fille, sans en prévenir ta mère, qui va te faire des scènes. Si tu parles du couvent, parle-lui de Saint-Mandé, où il y a, lui diras-tu, et cela est, beaucoup d'autres enfants, et où tu connais une religieuse. Enfin qu'elle consente à un cou-

vent; car, très-décidément, je ne veux point que ma fille soit une paysanne, et c'est pour cette fois que nous aurions querelle.

Adieu, ma tendre amie; je suis pressé de t'envoyer ceci, parce que le Rougemont te l'a déjà trop retardé, parce que je dois chanter la palinodie de mon supplément, où je t'ai grondée bien malgré moi et contre mon opinion; parce que je veux te faire passer la lettre de Dupont; parce qu'enfin, et surtout, je veux te donner du plaisir, et que tu daignes toujours en prendre à me lire. Ah! que ne puis-je t'en donner un plus doux, celui de m'entendre t'appeler ma bien-aimée, mon épouse, mon amante, mon bien suprême et l'unique fin de mon être!

GABRIEL.

Serait-il donc impossible que ton Émilie nous peignît en pastel ton enfant, maintenant qu'elle a un visage.

Je ne t'envoie point de pièces fugitives, parce que je n'en ai point de jolies, pas plus que de temps; ce sera pour la première fois.

accusateur les satisfaisait. Sur cet aveu, les *riformatori* en ayant conféré, le président prononça que, vu l'insuffisance des appointements de l'accusé pour fournir à ses besoins, la république les doublait, en l'exhortant à en faire bon usage.

Rien n'est plus net que ton plaidoyer, ma chère amie, et la turpitude de M. le chevalier est entièrement dévoilée. J''ai, entre nous soit dit, peine à croire que du Saillant ne soit pas pour quelque chose dans cette perfidie: elle est tramée avec plus de suite que je n'en connais au chevalier. Mais il faut être aussi méchant pour adopter un tel projet que pour l'inventer. Quelque chose que je soupçonne de la Remigny d'après ce que tu m'en dis à mots couverts, j'ai peine à la croire complice de cette machination; mais elle y a certainement donné lieu par la communication de tes lettres. Apparemment que cette dame, contente des talents de la famille, n'a pas voulu les laisser tomber en quenouille; et comme, avec les femmes, qui ont plus de cœur que de mémoire (j'entends le cœur de la région inférieure, que le chevalier de Bouflers a chanté), les absents ont toujours tort. M. le chevalier a probablement acquis des droits qui lui ont valu cette confidence malhonnête. Si la lettre de cette créature est insolente, tu fais assez bien de ne pas me l'envoyer; car, comme elle n'est pas de mon sexe, je n'en pourrais ressentir qu'une colère fort infructueuse qui me ferait du mal; et je n'irai pas gagner la maladie du roi David tout exprès pour lui faire dire avec plus d'onction les sept psaumes

mes de la pénitence. Toute cette race est faite, à ce qu'il me semble, pour me faire payer trop cher le peu de plaisir que sa société peut m'avoir donné. Sa très-belle et très-célèbre et très-comédienne cousine, après avoir rompu avec assez d'éclat une liaison d'elle à moi, qui, grace à ses manières, était fort notoire, s'avisa de me dire, devant trente personnes, chez madame de Sauvigny, que j'étais un *impertinent.... Ah! madame*, lui dis-je bien doucement, *quel tort vous me faites! moi impertinent! pour insolent, j'ai pu l'être quelquefois; la chair est si fragile! mais impertinent.... ah! jamais....* Elle se mit à pleurer. Je croyais les femmes de cour plus aguerries; mais je vois que la guimpe n'exclut pas l'effronterie. Les femmes indulgentes pour elles-mêmes sont ordinairement fort sévères pour les autres. Elles croient en imposer par de grands airs et de grands mots; elles se trompent; car les novices mêmes n'en sont les dupes qu'une fois. Viles créatures! qui ne voient pas que d'une femme tendre à une femme galante, il y a la même distance que de la vertu au vice! que l'amour, qui est le plus pur et le plus chaste des sentiments, comme le plus délicieux, est le meilleur, et peut-être le seul garant qu'une femme puisse avoir de ses mœurs; que l'ame forte et brûlante qui sait aimer, mérite le respect de tous les mortels; tandis que l'inconstance du cœur, la légèreté de l'esprit et la fougue des sens, ne peuvent jamais que composer un être méprisable, qu'on daigne à peine regarder comme un outil de plaisir, encore mutilé et flétri.

Je ne te gronde point d'avoir écrit à madame de Rémigny, parce que tout ce que je t'en avais dit a pu facilement t'induire en erreur. Cette femme a beaucoup d'esprit, et je lui croyais un bon cœur. Je n'ai jamais eu de mauvais procédés pour elle; au contraire, j'ai poussé avec elle le scrupule jusqu'à l'excès pour la correspondance, non-seulement à cause de son état, mais parce que tel a toujours été mon principe avec toutes les femmes. J'ai engagé sa cousine, la marquise de Feuillant, à entrer dans un marché très-compliqué avec son fou et assez onéreux frère le marquis de Rémigny, pour sauver de sa prodigalité insatiable le fonds sur lequel était hypothéquée la pension de madame de Rémigny, dont la subsistance se trouvait à la merci du plus mauvais frère et de la tête la plus insensée. Toutes ces choses sont assez simples; mais enfin, voilà mes titres sur elle; elle en avait sur moi par les soins vraiment maternels qu'elle a donnés à deux de mes sœurs. Elle m'avait servi, lorsqu'il fut question de me faire revenir à Paris, au retour de Corse. J'ai fait pour elle ce que j'ai pu. J'aurais fait davantage; qu'a-t-elle à me reprocher? Après tout, ce n'était pas moi qu'elle avait élevé; car j'avais fait toutes mes classes, lorsqu'elle a daigné recorder avec moi quelques-unes de mes leçons. Pourquoi donc manque-t-elle à mon amie? et pourquoi se défend-elle si soigneusement de me servir? On peut refuser honnêtement. Il est vil d'outrager l'infortune; il est ingrat d'oublier ses anciens amis dans le malheur. Madame de Rémigny est donc un mau-

vais cœur, et je ne le croyais pas. A force d'essuyer des trahisons, et de reconnaître des méprises, peut-être enfin parviendrai-je à apprécier l'espèce humaine ce qu'elle vaut.

Je ne vois pas trop comment Dupont pourra désabuser mon père de l'histoire du chevalier, et je ne veux pas le lui demander formellement. J'abandonne ce mauvais frère à sa conscience, et ne veux pas lui nuire. Je ne voudrais pas non plus sans doute qu'il me nuisît; mais Dupont me dira qu'il ne peut guère reparler de cela à mon père, sans lui avouer nos liaisons. Or ce serait trop attendre de sa bravoure. Il me dira tranquillement (je le gage) que le chevalier n'a fait cela que par étourderie; qu'après tout, cela nous est fort égal, puisqu'il est parvenu à détourner mon père d'écrire..... cela et de beaux lieux communs sur le pardon des injures, voilà la réponse que j'en attends. Cependant le bon ange lui a donné beau jeu, s'il veut me servir dans cette occasion; car il a eu la bonté de lui écrire lui-même. Dupont, qui, du règne de M. Turgot, a eu de grandes relations avec la police, que dirigeait son féal Albert, qu'il donne pour un homme de *beaucoup d'esprit*, pourrait très-bien avoir connu M. Boucher, ou dire qu'il l'a connu; et que, d'après l'anecdote du chevalier, il lui a écrit pour lui faire part de ses soupçons sur notre correspondance, et le prier de veiller à ce qu'elle ne nuisît pas par tes suggestions à son plan de conciliation; car toi la plus généreuse des femmes, toi qui sacrifierais tout, excepté mon amour, pour ma liberté,

tu ne dois compter pour récompense de tant d'amour, de délicatesse et de dévouement que sur mon suffrage, le tien, et celui de deux amis qui te voient d'assez près pour te juger. Les autres croiront que tu mets autant d'activité pour entretenir mes ressentiments contre madame de Mirabeau, que tu en a mis en effet pour me rapprocher d'elle. Alors la réponse de M. Boucher et la découverte de la fable deviendraient toutes simples ; mais n'attends pas cela de Dupont. Pour moi, je ne crois pas devoir lui montrer cette route.

Qu'est-ce donc que cette brûlure, chère fanfan? Pourquoi brûles-tu tes beaux bras? Pourquoi gâtes-tu la plus belle peau que l'amour ait formée? Ne néglige pas cela, je t'en prie. Ces bobos ont quelquefois des suites longues, douloureuses, et que trop d'insoin peut rendre dangereuses.

Le bon ange a raison. Il m'écrivait hier que les querelles de mots étaient très-bien entre les mains des femmes ; qu'il fallait te laisser t'escrimer avec Dupont, et que tu avais si beau jeu que c'était un meurtre de te priver d'une victoire sûre et facile. En conséquence, je suis neutre; tu juges bien quelle neutralité sera la mienne. Sois honnête, parce qu'il faut toujours l'être; ne lui fais point de plaisanteries à deux sens, puisqu'il les prend mal, et va ton train; car j'aime mieux que ce soit toi qui le harcèle que moi, et il a besoin de l'être. J'espère qu'il n'insistera pas sur la demande d'une parole que je lui ai donnée cent et cent fois, et à laquelle je n'ai mis de restriction que celle que le bon sens tout

seul et la justice dictaient évidemment; mais comme il est paresseux, et s'aperçoit un peu tard de ses lenteurs, et que je pense au commentaire que tu en feras, il cherche des prétextes pour les motiver. Quand je lis ses lettres divisées comme un sermon, je me rappelle une autre anecdote ancienne, dont j'ai presque été témoin. Des écoliers padouans, après avoir passé une partie de la nuit au *qui va là?* dont ils tourmentent toute la ville, fondirent, vers les deux heures du matin, chez un vieux professeur d'humanités, se firent ouvrir la porte, et envoyèrent à son lit deux députés, pour lui représenter toute l'université prête à se couper la gorge, s'il n'avait la bonté d'entendre les deux partis, et de donner sa décision sur une question importante qui les avait divisés. Le professeur se lève, endosse la robe doctorale, et vient siéger sur un banc de pierre, qui était à côté de sa porte. Là, l'orateur de l'un et de l'autre parti prononça une longue harangue toute en lieux communs, sur le bien de la paix, de l'union, de l'harmonie dans les compagnies savantes, et sur les maux que portent, dans toute société, la dissension et la discorde. Il fut amplement péroré sur la confiance de l'université dans les lumières et le zèle d'un professeur qui lui sacrifiait les jours et les nuits; on l'accabla d'éloges, et on vint enfin à la question, qui était de savoir si l'un des mots les moins honnêtes de la langue italienne (*cazzo*) devait s'écrire avec un *z* seulement, ou avec deux. *Écrivez-le avec trois mille*, répondit le professeur furieux, *et que le diable*

vous berce, canaille maudite. Scrivetelo con tremila e più, che il cancaro vi pigli, canaglia maledetta. Tu ne ressembles pas précisément à un vieux professeur d'humanités, mais tu analyserais à peu près ainsi les lettres de ton ami Dupont.

Songe donc, songe donc, petit démon d'étourderie, que je me hâtais de t'écrire ce qu'il fallait éclaircir pour que cela partît avec l'autre lettre que le bon ange avait déjà pour toi, et que ce supplément n'était qu'un *post-scriptum*, et non pas une lettre. Si c'eût été mon rappel qui eût été contenu dans la lettre de Dupont, en vérité je t'en aurais fait part; mais comme c'était un détail qui m'aurait nécessité à copier toute sa lettre, comme je n'avais qu'un instant, comme il me fallait écrire à toi, au bon ange, à Dupont, je me suis contenté de te dire de sa lettre ce qu'il fallait que tu en susses tout de suite, et de te donner seulement le résultat du reste. Et puis on me menacera de bouder! vraiment, tu y as un beau mérite; je m'en venge en te caressant, et la petite réprouvée ne se fâche que pour être défâchée..... Tiens, Sophie! tu ne vaux rien, mais rien du tout.

Ce qu'il y a d'excellent dans tout ceci, c'est que le La Boissière du chevalier est un ancien capitaine d'invalides qui était ici, et qui, s'étant trouvé compromis entre le marquis de Voyer et le Rougemont, a été expulsé par l'intrigue de celui-ci. Moi qui n'aime point à persifler les gens, j'ai conté bien bêtement toute cette aventure à M. de Rougemont, qui s'est tué pour me prouver que La Boissière était

ici de mon temps, ce qui n'est pas vrai; afin de voir là-dedans une prévarication, et c'est ce que je voulais. Je me suis amusé long-temps à chercher les dates, et j'ai eu toutes les peines du monde à lui prouver que La Boissière était parti en mai, et moi arrivé en juin 1777. Le second acte de la farce est encore plus plaisant. Quand j'en suis venu à l'envie que mon père avait eue de se plaindre de notre correspondance, l'autre fait un haut-le-corps tragique, et me dit avec un air consterné..... Ah! mon Dieu! quel risque j'ai couru! — Et quel risque? — Quel risque, monsieur, quel risque? — Oui, monsieur, quel risque? — Les lettres, monsieur (et il disait cela comme Hamlet dit *le spectre... le spectre*). Moi je n'ai pu m'empêcher de partir d'un éclat de rire. Pardi, monsieur, lui ai-je dit, vous êtes bien bon de vous compromettre comme cela pour me passer des paquets cachetés de M. Lenoir. — Vous avez raison; je ne voudrais pas, pour rien au monde que ces paquets ne fussent pas cachetés. Je ne réponds de rien, je ne sais ce que c'est; je m'en lave les mains..... Je n'ai pas dit cela au bon ange, parce que je n'en ai pas eu le temps; mais il le trouvera ici; et je te réponds qu'avec sa gravité, il en rira sous cape; mais si doucement que nous n'en entendrons rien.

En vérité, j'ai tort; oui, j'ai tort de trouver mauvais que l'on m'envoie deux pages et demie, tandis que j'envoie des volumes. Et pour se justifier du fait, on me met en parallèle d'exigence, etc., avec M. Dupont. Tu fais bien de ne m'en paraître

vous berce, canaille maudite. Scrivetelo con tremila e più, che il cancaro vi pigli, canaglia madeletta. Tu ne ressembles pas précisément à un vieux professeur d'humanités, mais tu analyserais à peu près ainsi les lettres de ton ami Dupont.

Songe donc, songe donc, petit démon d'étourderie, que je me hâtais de t'écrire ce qu'il fallait éclaircir pour que cela partît avec l'autre lettre que le bon ange avait déjà pour toi, et que ce supplément n'était qu'un *post-scriptum*, et non pas une lettre. Si c'eût été mon rappel qui eût été contenu dans la lettre de Dupont, en vérité je t'en aurais fait part; mais comme c'était un détail qui m'aurait nécessité à copier toute sa lettre, comme je n'avais qu'un instant, comme il me fallait écrire à toi, au bon ange, à Dupont, je me suis contenté de te dire de sa lettre ce qu'il fallait que tu en susses tout de suite, et de te donner seulement le résultat du reste. Et puis on me menacera de bouder! vraiment, tu y as un beau mérite; je m'en venge en te caressant, et la petite réprouvée ne se fâche que pour être défâchée..... Tiens, Sophie! tu ne vaux rien, mais rien du tout.

Ce qu'il y a d'excellent dans tout ceci, c'est que le La Boissière du chevalier est un ancien capitaine d'invalides qui était ici, et qui, s'étant trouvé compromis entre le marquis de Voyer et le Rougemont, a été expulsé par l'intrigue de celui-ci. Moi qui n'aime point à persifler les gens, j'ai conté bien bêtement toute cette aventure à M. de Rougemont, qui s'est tué pour me prouver que La Boissière était

ici de mon temps, ce qui n'est pas vrai; afin de voir là-dedans une prévarication, et c'est ce que je voulais. Je me suis amusé long-temps à chercher les dates, et j'ai eu toutes les peines du monde à lui prouver que La Boissière était parti en mai, et moi arrivé en juin 1777. Le second acte de la farce est encore plus plaisant. Quand j'en suis venu à l'envie que mon père avait eue de se plaindre de notre correspondance, l'autre fait un haut-le-corps tragique, et me dit avec un air consterné..... Ah! mon Dieu! quel risque j'ai couru! — Et quel risque? — Quel risque, monsieur, quel risque? — Oui, monsieur, quel risque? — Les lettres, monsieur (et il disait cela comme Hamlet dit *le spectre... le spectre*). Moi je n'ai pu m'empêcher de partir d'un éclat de rire. Pardi, monsieur, lui ai-je dit, vous êtes bien bon de vous compromettre comme cela pour me passer des paquets cachetés de M. Lenoir. — Vous avez raison; je ne voudrais pas, pour rien au monde que ces paquets ne fussent pas cachetés. Je ne réponds de rien, je ne sais ce que c'est; je m'en lave les mains..... Je n'ai pas dit cela au bon ange, parce que je n'en ai pas eu le temps; mais il le trouvera ici; et je te réponds qu'avec sa gravité, il en rira sous cape; mais si doucement que nous n'en entendrons rien.

En vérité, j'ai tort; oui, j'ai tort de trouver mauvais que l'on m'envoie deux pages et demie, tandis que j'envoie des volumes. Et pour se justifier du fait, on me met en parallèle d'exigence, etc., avec M. Dupont. Tu fais bien de ne m'en paraître

pas autrement amoureuse, car ce parallèle-là m'aurait assez complétement déplu. . . . . .

Hélas oui! mon amie, il se passe bien des horreurs sous l'égide du secret; moins sous cette administration que sous l'autre, je veux le croire; mais toujours infiniment trop; ce qui est nécessité par la nature même du ressort qu'emploie le gouvernement. T'ai-je conté que j'avais vu, au château d'If, un ancien armateur de nos colonies américaines, âgé de soixante-douze ans, criblé de vingt coups de fusil, aimé, estimé et employé par mon oncle? Ce vieillard, pour prix de ses travaux et de son sang, était détenu à la réquisition de sa fille, qui avait représenté que son père scandalisait le public par ses fréquentes ivresses; que d'ailleurs il pouvait se tuer en tombant, et qu'il fallait l'enfermer pour qu'il ne tombât pas; en effet, ce pauvre homme, à qui j'ai connu encore un esprit très-sain, des vues, de l'audace et des connaissances étonnantes, accumulées par l'expérience, et enfouies dans un peu d'abrutissement, aimait le vin et l'eau-de-vie en déterminé marin. Il n'aimait pas autant les prostituées, et sa fille en était une. Un subdélégué la protégeait. Le père avait eu l'imprudence de menacer, et on l'avait prévenu. Je t'ai dit l'histoire de madame de Launay. Tu as pu entendre parler de celle d'un nommé Rivière. En 1766, il avait été soupçonné plutôt qu'accusé, lui et son père, d'un assassinat. L'un et l'autre, arrêtés en vertu d'un ordre du roi, furent conduits à Bicêtre, où l'infortuné vieillard est mort de chagrin et de

misère, et où le fils a langui neuf ans. Ses parents, qui s'étaient approprié son bien, affectaient, comme cela se pratique, des alarmes très-vives sur son sort et leur honneur, si on le laissait juger. Des Essarts le connut, et publia un mémoire à consulter en sa faveur; Rivière a obtenu, en 1775, la permission d'être transféré dans les prisons de Bayeux, où, son procès lui ayant été fait, sa liberté lui a été rendue. Il vaut mieux tard que jamais; mais tout le monde n'a pas la force ou la faiblesse d'être esclave dix ans.

Je recueillerais facilement un volume de telles anecdotes. Pense que la seule affaire du jansénisme a fait décerner 80 mille lettres de cachet. Mais ce à quoi on ne songe point assez, c'est que dans les prisons de cette terrible inquisition civile, exercée par les ordres arbitraires, il se fait sans cesse un odieux alliage d'innocents et de coupables, de corruption et de simplicité. Une seule haleine empestée infecte toutes les autres, si les prisonniers se communiquent; s'ils sont enfermés à part, ils deviennent sombres, atroces, insensés.

Mais, mon amie, demande donc à ta mère si ce n'est pas elle qui aurait fait Gabriel-Sophie, dès que tu m'assures que ce n'est pas toi; car je ne connais qu'elle qui te ressemble assez pour que j'en aie pu prendre si bien l'empreinte. Quoi! tu la renies, cette pauvre petite! et pourquoi? parce qu'elle t'est la preuve vivante que le plus tendre amour a présidé à sa naissance; que ton Gabriel était plein de toi lorsqu'il lui donna l'être, qu'il lui imprima tes traits;

et sans doute ton ame, pour doubler ses trésors et son bonheur... Et c'est pour cela que tu la boudes! va! c'est bien mal... Mais point d'injures, je t'en prie, à ce portrait qui est le sien. Il est bien vrai qu'il n'a ni le jeu de ta physionomie, ni son extrême tendresse; mais il en a cependant, et ce sont ces traits... Ah! si tu savais de combien de baisers il est jonché, ce morceau d'ivoire que tu injuries, de quelle consolation il m'a été, que de douces larmes il m'a fait couler, que de tendres expressions il t'a valu, tu le traiterais mieux... Il est vrai cependant qu'au milieu de si ardentes caresses on ne devrait pas rester si bien frisée. Je ne me rappelle point de t'avoir vu sortir si élégante de mes bras... Ah! ledésordre qu'a fait l'amour est la vraie parure de la beauté. Ta mademoiselle Diot est, selon toutes les apparences, une maîtresse folle. Mais pourquoi diable lui as-tu été parler d'inoculation? qu'avait-elle à faire à tout cela? Elle n'était bonne qu'à dessiner ta fille; il fallait ne l'employer qu'à cela. Elle a été proposer au magistrat de faire inoculer ta fille. Où? pourquoi? de quel droit? M. Lenoir a pris fort mal la proposition, j'en aurais fait autant à sa place; si elle se fût adressée au bon ange, qui veut bien m'en avertir, il lui aurait indiqué une marche qui n'est plus praticable, ou il lui aurait évité un refus. Point du tout; elle a été indisposer le magistrat, et peut-être nous susciter des difficultés pour celle que nous projetons. Au diable la folle. Quant à ce que tu dis de Saint-Mandé, le bon ange me met en note: *non, absolument*. Il est mal-

heureux d'être forcé de demander à être cru sur une décision laconique et non motivée; mais l'amitié toujours certaine de n'être refusée dans le possible que par des raisons qui s'y opposent, sans pouvoir les déduire, demande à l'amitié d'être crue sans rappel. Tout cela est fort honnête; mais l'amitié n'obéira pas, et tâchera de remplir tous ses devoirs sans être importunée. Je ne tiens point à Saint-Mandé plus qu'à un autre couvent; mais je tiens à ce que ta fille ne reste point dans un village où elle sera à la merci du premier qui voudra la caresser. Je ne crois pas qu'il soit possible de te refuser pour elle un couvent au choix du magistrat, dès que tu paieras. Madame de Ruffei même n'a pas osé porter la déraison jusque-là. Je rebattrai cette matière quand il en sera temps; mais n'insiste pas sur Saint-Mandé, parce que sûrement, s'il n'y avait pas raisons sans réplique, M. Boucher ne parlerait pas si décidément, et c'est sur cela, par exemple, que nous n'avons rien à exiger. Je dis *nous*, parce que, quelque chose qu'on en pense, je me regarde comme ayant tous les droits de père sur cette enfant, quoique je ne puisse les poursuivre légalement. Il y a des moyens sûrs pour que le marquis de Monnier lise les lettres du chevalier; mais voyons ce que dira Dupont, à qui le bon ange a écrit et qui nous doit secours en cette occasion.

J'éprouve tous les jours moi-même qu'il est impossible de rompre en visière aux gens qui plient. Malgré tout le mépris qu'inspirent et leurs perfides caresses, et leurs fausses protestations, et leurs

complaisances intéressées, on ne les brusque pas, parce qu'on dédaigne de pousser une planche pourrie, et d'écraser un insecte. Si ta pauvre abbesse, que je regretterais beaucoup, venait à manquer, écris-le aussitôt au bon ange, il prendrait les moyens les plus sages pour que cet accident ne nuisît ni à nos intérêts ni à notre correspondance. Mais je ne puis pas croire que personne fût assez osé pour te soustraire les contre-seings de M. Lenoir. Ta mère elle-même n'a motivé son impertinence à cet égard, qu'en disant que tout le monde pouvait contre-signer. Cela est fort bête, moi ici; mais cela prouve qu'elle n'a pas osé avouer nettement le dessein de te barrer toute correspondance avec M. Lenoir. Quant à une nouvelle abbesse, je ne crois pas qu'il te convienne de supposer la nécessité d'un ordre de M. de Marville, à qui tu ne dois rien, que comme ami de ta mère; ce qui donne le droit de conseil, et nullement celui d'ordre, malgré les dix-huit citations de l'almanach royal. C'est cependant une belle décoration que celle-là, et qui ira bien avant dans la postérité.

Fais expliquer nettement madame de Ruffei sur le fait du couvent, et tu verras après ce que diront les gens en place. Mais ils n'ont pas plus la volonté que le droit d'ôter l'existence civile à ton enfant; ainsi tu n'as probablement pas des difficultés bien sérieuses à craindre de ce côté. Si le crédit des Valdhaon l'emporte, les procureurs-généraux ne sont pas morts, et ils n'entendent point raillerie sur les soustractions d'état.

Le bon ange et moi, nous avons été un peu enfants pour te plaire. Je ne pouvais te laisser Tibulle écrit de ma main; j'y avais consacré plusieurs dessins, plusieurs estampes; il fallait donc les faire copier nettement. Cette copie est devenue plus chère que nous ne pensions; mais enfin je suis au courant; du moins si j'en crois le bon ange, qui pourrait fort bien mentir pour me faire plaisir, et m'inquiéter moins. Je suis bien aise que tu sois contente de l'habillement de tes heures; tu le seras encore plus des oraisons, du moins je l'espère; et ce petit amour qui forme le nez, qu'en dis-tu?.... Mais que je suis donc bon de t'envoyer ainsi un consolateur, qui partage ta solitude? ma foi, ma foi, n'en attends de moi qu'en peinture. Je suis fâché que le format soit si grand; peut-être t'en serviras-tu difficilement pour prier Dieu à l'église. Cependant je sais que c'est là le théâtre ordinaire de tes pieuses lectures. J'ai connu une très-grande dame qui lisait *l'Aloisia*, dans les traversées à Versailles, avec un air de componction fort touchant. Tu ne sais peut-être pas ce que c'est que ce livre-là; c'est celui à propos duquel J.-J. Rousseau disait si plaisamment à l'archevêque de Paris: « Monseigneur, ne craignez pas pour vos prêtres « mon Héloïse; ils ont, pour contre-poison *l'A-* « *loisia.* »

Ma tendre amie, si tu avais autant de mal de tête, et surtout les yeux aussi fatigués que moi, je t'ordonnerais de te reposer; ainsi je prends l'ordre pour moi. J'ai depuis deux jours une ébullition

très-considérable, qui m'a donné un peu de fièvre. C'est une espèce de maladie épidémique ici, mais qui n'a point de suite. Je voudrais que ce fût la petite-vérole. Peut-être la nouvelle boucherait-elle les trous de l'ancienne. Adieu, chère Sophie; pardonne-moi pour aujourd'hui mes quatre pages. Je t'en dédommagerai une autre fois. Si tu savais tout ce que j'écris, tout ce que je fais, et que ce tout se rapporte de près ou de loin à toi, tu n'accuserais pas ma paresse. Mais ne faut-il pas aussi laisser respirer ce pauvre ange, qui donnerait à Béelzébuth son métier, si tous les prisonniers qui sont sous sa coupelle lui donnaient autant d'ouvrage que moi. Cependant sitôt que j'aurai des nouvelles un peu décisives de Dupont (et je m'étonne qu'il tarde tant), je demanderai la permission de te les faire passer. Ma Sophie-Gabriel, profite bien de tes heures, prie avec ferveur, aime de même, et ne boude pas ton Gabriel, tant qu'il ne se donnera que des pénitences telles que celles que tu lui reproches. Baise pour moi le petit amour; comment trouves-tu cette manière d'embrasser par procureur? Hélas! je suis bien ennuyé de donner toutes mes commissions à mes lettres.

GABRIEL.

LETTRE CIV.

A LA MÊME.

1er octobre 1779.

Je veux te conter aujourd'hui, ma bonne amie, quelques anecdotes que j'ai trouvées dans un assez mauvais recueil où il y a cependant des choses curieuses. L'une m'a fait un grand plaisir, parce que c'est une haute preuve d'amour qu'a donnée un de mes très-proches parents, et que je suis bien-aise de t'apprendre comment on sait aimer dans ma famille quand on s'en mêle. Le marquis de Grille était très-amoureux d'une belle demoiselle, qui mourut de la petite-vérole. M. de Grille, au désespoir, fut se cacher dans l'église des Jacobins de Toulouse, où elle fut enterrée. Le soir un frère qui avait soin de mettre de l'huile dans les lampes, fut extrêmement surpris de voir ce pauvre amant, qui lui présenta une bourse avec 400 louis, à condition qu'il lui ouvrirait le tombeau de mademoiselle Daumelat, et de l'autre un poignard dont il le menaça de le tuer, s'il refusait d'ouvrir le tombeau. Le moine était seul; les portes de l'église étaient fermées : quel parti prendre? Il s'avisa de tendre à mon pauvre cousin un piége dans lequel il donna, soit qu'il fût fort bête, soit qu'il eût perdu l'esprit. Le frère lui dit que la pierre qui

couvrait le tombeau était trop pesante pour qu'il la pût lever tout seul, et l'assura qu'il allait chercher quelques religieux de ses amis. Toute la communauté survint, saisit l'amant désespéré, et le ramena de force chez lui. Mais, quoiqu'on le gardât à vue, il trouva le moyen de se jeter du haut de sa maison dans la rue, et se brisa sur le pavé. Tu conviendras, chère Sophie, que celui-là savait aimer. Eh! que faire au monde quand on n'y voit plus son amante? N'est-ce pas un crime de lui survivre?

Une autre anecdote, que je vais te raconter, est celle des moyens qu'employa une religieuse pour se sauver de son couvent avec son amant. Il me semble que toutes ces inventions-là, quelles qu'elles puissent être, ont droit de nous intéresser. Non-seulement cette religieuse voulait fuir avec son amant, mais elle voulait le mettre à l'abri des recherches. Voici ce qu'elle lui inspira.

Elle dit à son amant de se procurer de bons chevaux à une certaine distance du couvent, et se chargea du reste, sans vouloir lui apprendre les moyens qu'elle avait trouvés pour dérober à tout le monde la connaissance de son évasion. On avait enterré ce jour-là une de ses compagnes, et comme la tombe n'était pas encore refermée, elle entra dedans pendant la nuit, porta la morte dans sa cellule, la coucha sur son lit, et y mit le feu; ensuite à la faveur d'une échelle dont elle connaissait la retraite, elle franchit les murs du jardin, et joignit son amant. L'incendie ayant mis l'alarme au

couvent, on courut à sa cellule; et comme la religieuse morte était dans ses habits et à demi brûlée, on ne douta point que la fugitive n'eût été la victime des flammes. On pria beaucoup pour elle, qui sûrement se portait fort bien, et employait son temps à autre chose qu'à prier. La substitution du cadavre me paraît fort difficile; mais l'invention du feu est très-bonne. L'histoire est vraie, et, ce qui t'étonnera bien, c'est la conduite de cette bégueule après un coup si heureux et si hardi. Les deux amants furent en pays étrangers; ils se marièrent; l'homme s'appliqua au commerce et y gagna beaucoup de bien. Ils eurent plusieurs enfants; mais la femme, ayant perdu son mari, se retira dans un couvent, où elle fit une confession qui ruina ses enfants. Elle déclara qu'elle avait été religieuse, ce qui rendait bâtards les pauvres malheureux; et la famille du mari s'empara du bien. Cette barbare folie te gâtera bien la première partie de son histoire. Je ne puis lire de ces histoires-là sans penser qu'il n'y a que nous d'assez infortunés pour être repris après la plus heureuse fuite. Mais je remarque surtout quelle différence il y a de ma Sophie à tout le reste de son sexe, et combien elle est supérieure à toutes les légèretés méprisables ou aux faiblesses des autres femmes! Et puis quels autres sacrifices n'as-tu pas faits à ton amant? On voit tous les jours des religieuses briser les odieux liens des cloîtres, et plus enflammées de l'amour de la liberté que de la tendresse que leur inspire un amant, fuir dans des lieux où

elles ne trouvent plus ni grilles ni ennuyeuses pratiques. Mais qu'ont-elles à perdre? rien; elles ne peuvent que gagner. Au contraire, ma Sophie a tout quitté pour voler dans les bras de son amant, pour partager son sort, pour embellir sa vie.....

O mon amie! quel salaire tu as reçu pour tant de dévouement et d'amour! Hélas! je meurs de douleur en y pensant..... Pardonne, ah! pardonne, chère amante! Devais-je refuser ma félicité, que tu m'assurais devoir être la tienne? Pouvais-je prévoir toutes les horreurs du sort qu'on nous destinait? Qui m'eût dit que ces frénétiques se déshonoreraient pour nous perdre, et que le droit des gens serait violé dans un pays qui passe pour l'asile de la liberté?..... Ah! de telles raisons ne peuvent me justifier peut-être.... mais que mes larmes t'attestent du moins ma douleur et mon amour, et méritent ta pitié!

GABRIEL.

LETTRE CV.

A LA MÊME.

9 octobre 1779.

Chère amie, je commencerai par un reproche bien grave, et la nécessité où je me vois de te le faire m'empoisonne tout le plaisir que j'ai eu à lire ta

charmante lettre, et que j'aurais eu à y répondre. On a su, par une de tes amies, envers qui tu n'es pas aussi discrète qu'envers moi, que, dès le 29 septembre, tu avais la fièvre. Dans les six grandes pages que tu m'écris le 30, tu ne m'en dis pas un mot. Quoi! tu as la fièvre, et tu ne me le dis pas! tu as la fièvre, et tu écris six mortelles pages! Eh! mon amie, est-ce donc comme cela que tu m'aimes, et que je puis me fier à toi du soin de ta santé? O Sophie! Sophie! pourquoi de vaines réticences? Mes jours ne sont-ils donc pas bornés au même terme que les tiens?..... Tu le sais, mon imagination brûlante dépasse toujours le but; mais, de ce qui l'enflamme, rien n'est aussi violent que l'incertitude, et surtout la crainte d'être trompé. Chère amie! ta bonté est cruelle : pour m'épargner un petit mal, tu m'en donnes un bien grand. Je n'aurai pas un moment de tranquillité jusqu'à ta prochaine lettre; j'aurais su du moins la valeur et l'intensité de ma crainte, si tu m'avais dit la vérité. Au lieu de cela, ton silence la rend vague et sans bornes, et je suis fort malheureux. C'est ton engagement formel que de me dire formellement toutes les variations de ta santé; l'as-tu rempli? Oh non! et les caractères épars, sautillants, tremblants, inégaux de tes trois dernières pages, et la précipitation du style des deux dernières, et la gaieté forcée que j'y remarque, m'apprennent trop que tu souffres beaucoup. Est-ce donc par sympathie que j'ai tant souffert ces jours-ci? Hélas! il est bien vrai que l'ame a ses pressentiments; je l'éprouve en ce moment; je l'ai

éprouvé mille fois : je n'ai aucun siége fixe de mal et de douleur, mais un mal-être physique et moral, tel que le plus vaporeux des hommes ne le connaît point. O guéris-toi, ma Sophie ! guéris-toi ; que je ne te sache pas souffrante ! que..... Mourir n'est rien ; mais se voir forcé de survivre à ce qu'on aime pour apprendre que son amante n'est plus...., c'est un supplice qui excède mes forces et me glace d'horreur. Chère amie, écris moins, je t'en conjure ; aussitôt que tu es lasse, arrête-toi. Moi, homme de lettres, moi, tant accoutumé à étudier, à écrire, j'en suis excédé, suffoqué. Tes organes délicats ne peuvent que se ressentir davantage des inconvénients inévitables qu'entraîne ce genre de vie. On n'achète la science qu'aux dépens de la santé : je sais que tu ne veux point de science ; que c'est ton cœur, et non l'amour-propre qui te pousse. Mais qu'importe, si ton genre de vie devient absolument celui des hommes de cabinet ? Toute forte contention d'esprit, en dirigeant vers la tête la plus grande partie des forces vitales, fait de cet organe un centre d'activité qui ralentit d'autant l'action de tous les autres organes. Une personne profondément occupée n'existe que par la tête ; elle semble à peine respirer. Toutes les autres fonctions se suspendent ou se troublent plus ou moins ; la digestion en souffre surtout : les sens mal élaborés deviennent plus propres à former des embarras ou de mauvais levains qu'à réparer les déperditions qui sont une suite nécessaire du mouvement qui entretient la vie. Le corps, privé des sucs qui le

renouvellent, languit, se fane, et tombe comme un arbrisseau planté dans un terrain aride, et dont l'ardeur du soleil a desséché les branches. O ma mie si bonne! quitte ce genre de vie destructeur; marche, promène-toi, distrais-toi..... Mais, mon dieu! qu'as-tu? que fais-tu?

J'ai mille et mille choses à te dire; mais les idées sinistres qui m'occupent m'en laissent bien peu la force. Je ne pense qu'à ta santé : tout le reste m'est importun et frivole. Ah! pourquoi mon amante n'est-elle qu'une mortelle?..... Dupont m'a écrit et je l'ai vu; et, comme s'il ne m'écrivait pas assez en absence, il m'a encore donné une lettre en présence : c'est là sa méthode, quand il ne veut pas que M. Boucher voie ce qu'il écrit; mais il n'y gagnera rien. Avant de te parler de lui, je veux te rendre compte d'une autre visite à laquelle tu t'attends moins, et qui est plus récente. J'ai vu ton amoureux M. de Marville, qui m'a beaucoup parlé de sa profonde estime pour toi. Si je pouvais avoir envie de rire, je te demanderais comme ce confesseur à je ne sais quelle femme : Combien de fois vous a-t-il estimée? Réellement il m'a parlé très-convenablement de toi, et est on ne saurait moins d'accord avec ta mère sur tes sentiments, tes principes, et même tes projets. Si tu me demandes ce qu'il est venu faire, je serai très-embarrassé de te le dire; car, en vérité, je n'ai rien du tout conclu de sa conversation. Il a commencé par m'expliquer la nature de ses relations avec ta famille, en me disant de deviner où tu étais; je n'ai rien

répondu. Il a passé à la *connexité* de ton affaire avec la mienne, et je me doutais en effet qu'il y avait quelque rapport à la vérité de ton amour pour moi, et j'avais bien encore soupçonné que tu ne me haïssais pas, à son désir de terminer pour nous deux, au désir que lui avait témoigné M. Lenoir, qu'il me consultât *sur mes projets et mes vues* à cet égard, etc., etc. L'objet de ma visite, m'a-t-il dit, est donc de savoir ce que vous désirez, ce que vous demandez de M. de Monnier. Ma réponse a été laconique : Rien, monsieur. — Comment? vous vous amusez donc ici ? — Non, monsieur, mais comme ce n'est pas M. de Monnier qui me tient ici; comme mon affaire avec lui est si triviale et si plate que ni moi ni les miens ne daignent y penser; comme ma détention et ma liberté dépendent uniquement de mon père, je n'attends grace et faveur que de lui. — Mais encore vous faut-il des lettres de grace, et croyez-vous qu'elles s'obtiennent comme cela ? — Monsieur, je crois, et vous savez mieux que moi, que les lettres de grace s'obtiennent fort aisément pour certaines gens : or je ne rougirai du tout point d'en demander. Je n'aurais aucune honte de les solliciter, si j'avais eu le malheur de tuer un homme en duel; j'en aurais encore moins d'en obtenir pour avoir couché avec une jolie femme... Il s'est mis à rire, et cela l'a mené droit à me demander si j'avais donc quelque espoir du côté de mon père. Oui, monsieur. — Mais de quelle nature ? — De la nature du simple espoir. — Sans certitude ? — Sans certitude. —

Qui plaide pour vous auprès de lui ? — Mes amis et quelques-uns de mes parents..... J'ai remarqué que ce début de conversation le rendait très-visiblement plus circonspect. Il est retombé sur toi.... ceci est différent. — Monsieur, je ferai, sans exception, tout ce que me permettra mon honneur pour madame de Monnier. — Mais elle ne veut pas finir sans vous. — (Voici ma réponse mot pour mot.) Monsieur, cela me paraît tout simple, et je connais trop la générosité, la tendresse et les principes de madame de Monnier pour ne l'avoir pas prévu; mais il est certain que je ne le lui ai demandé, ni ne le lui demanderais quand je le pourrais. Elle ne peut pas me tirer d'ici sans l'aveu de mon père; mon père peut me sauver sans elle; je ne suis donc point intéressé à ce qu'elle s'obstine; mais, dans l'impossibilité de correspondre et de traiter d'affaires avec elle, fort peu au fait de ce qui s'est passé, de ce qui se passe, je ne puis ni lui donner des avis, ni exiger qu'elle s'en rapporte à mon opinion, quand même elle la saurait..... Alors M. de Marville s'est jeté dans un grand éloge de tes principes, de ta persévérance, de ta conduite, et m'a dit en propres termes, « Que ta pro-« fession de foi à mon égard, et ton refus à quel-« que prix que ce fût de retourner chez un homme « que tu avais outragé, l'avaient pénétré d'estime « pour toi. » Que ta mère accorde donc, si elle peut, ses déclamations avec la déclaration de son négociateur. Il m'a exposé son plan, qu'il compte faire réussir au moyen d'un prêtre qu'il ne m'a

point nommé, et qui est maintenant auprès de M. de Monnier. Ce plan se réduit à faire une transaction, où interviendra le procureur-général, par laquelle tu renonceras à tes droits matrimoniaux, et déclareras n'avoir point d'enfant de M. de Monnier, pour prix desquelles renonciations et aveux, ta dot te sera restituée, et ta liberté rendue, moyennant qu'un ordre du roi te constituera prisonnière jusqu'au décès de M. de Monnier. Je lui ai dit que la déclaration me paraissait forte; qu'il ne convenait jamais de se reconnaître adultère, et que tu pouvais jurer devant Dieu et les hommes que tu ne l'étais pas; que cependant, comme, dans le fait, tu ne pouvais nuire à ta fille, mon opinion était que tu devais tout signer pour avoir ta liberté, ta dot et l'anéantissement de la procédure. — *Bien entendu*, m'a-t-il répondu. Que ta mère s'accorde donc avec lui..... — Mais vous dites qu'elle n'est point adultère; elle a vécu maritalement quatre ans avec M. de Monnier, et madame de Ruffei jure..... — Il serait singulier, monsieur, que madame de Ruffei en sût autant que madame de Monnier sur la puissance ou l'impuissance de son beau-fils; mais ce que je puis dire, moi, c'est qu'il me paraît bizarre qu'un jeune homme ardent et très-amoureux ait trouvé des difficultés très-fortes où un septuagénaire n'en a trouvé aucune. (L'argument lui a paru péremptoire.) — Mais est-ce donc votre avis de recommencer ce procès?... — Non, monsieur. — Madame de Monnier s'y obstine. — Elle a tort; mais ce tort vient probablement de

madame de Ruffei; celle-ci me hait, et cela est assez simple; mais cette haine lui fait croire que sa fille doit m'oublier comme une de nos femmes de Paris oublie celui qui a passé une heure en vis-à-vis avec elle. — Cela ne me paraît ni juste ni sensé..... Ici il m'a fait un portrait très-peu flatté de madame de Ruffei, dont je lui ai parlé très-modérément et avec éloge; il prétend qu'elle t'aime, et il a raison; mais qu'elle t'aime en J.-C., et je lui ai répondu que je me trompais, ou que cet amour n'était pas assez substantiel pour toi. En tout, il ne m'a guère paru plus dévot que nous. Il m'a parlé de *l'énorme sottise* que tu avais faite de faire baptiser ton enfant sous ton nom; je n'ai point pris parti, pour me tenir dans mon système d'ignorance; mais j'ai dit que les Valdhaon le méritaient, et j'ai peint énergiquement leurs procédés infames. Il a paru de notre avis. Il est tombé un peu sur moi, et m'a demandé pourquoi donc, vivant avec toi, je t'avais emmenée..... Parce que, lui ai-je dit, je n'ai jamais su prendre un bénéfice sans les charges, et qu'elle craignait pour sa vie et invoquait mon secours. — Mais elle ne serait pas partie si vous n'aviez pas voulu. — Non; mais elle serait peut-être morte. Il m'a beaucoup entretenu de l'intérêt que nous lui inspirions à raison de nos malheurs. Je lui ai dit que tu en méritais infiniment plus que moi, parce que tes torts étaient, si tu en avais, les miens, et que j'en avouais qui ne t'étaient point communs..... Il a loué mon honnêteté, je n'étais que juste. — Elle veut sa fille, et cela est déraison-

nable. — Cela est naturel du moins; mais il me semble qu'elle doit se contenter d'obtenir qu'elle soit élevée convenablement dans un couvent, puisque tu pouvais lui laisser une subsistance honnête, sans ce que je ferais un jour....; c'était son avis, a-t-il dit. Somme toute, le résultat de notre conversation, que je lui ai promis par écrit, et envoyé le même soir, est que je ne demande rien pour moi; que je ferai tout ce qu'on voudra pour toi, que tu peux finir à tout prix, si tu crois le devoir: mais que mon nom ne se trouvera jamais au bas d'une transaction, avec celui d'un homme qui m'a fait exécuter en effigie. Il m'a quitté au bout de trois quarts d'heure de conversation, et m'a promis de me revoir. Je ne sais en vérité pas pourquoi; car je suis persuadé qu'il n'est venu que pressé par ta mère de savoir s'il était réellement question de mon élargissement. Je ne lui ai dit que ce que je voulais bien, et il me trouvera toujours également circonspect. Quoi qu'il en soit de ses vues, voilà ce que tu as recueilli de ta persévérance, c'est que l'inflexible madame de Ruffei, voyant que tu t'obstines à ne traiter que pour nous deux, sent qu'il faudra sacrifier sa répugnance, et elle en viendra là, sans que j'aie même daigné le demander.

Venons à Dupont, dont tu me fais un panégyrique assurément fort plaisant, et qui m'a fait rire, quoique je ne l'approuve pas dans toutes ses parties, mais qui, probablement, ne le chatouillerait pas de même. Il m'a écrit, avant que de me voir, en date du 17 septembre, la longue lettre suivante;

je te la copie tout entière, parce que ma réponse importe, et que tu ne l'entendrais pas sans cela : « J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre du 11 en « réponse à la mienne du 6, et cette réponse m'a « fait un véritable plaisir. Tant que vous serez.... » Je pense que ceci serait fort long ; car il y en a huit pages ; j'aime donc mieux t'envoyer sa lettre ; renvoie-moi-la tout de suite. Voici quelle est cette belle lettre de M. de Marignane, qu'il m'envoyait : « Il m'est impossible, monsieur, de justifier ma fille « *des plaintes que vous m'en faites indirectement*, « sans que cette justification n'amène nécessaire-« ment des choses qu'il m'est pénible de vous rap-« peler dans la position où vous êtes. Vous *avez* « *été tyran dans le temps qu'elle a passé avec vous*. « Elle n'en est cependant sortie qu'à votre sollici-« tation, pour faire tous ses efforts auprès de vos « parents pour les adoucir, et obtenir le pardon « des torts sans nombre que vous aviez avec eux « *et avec toute la terre*, soit par votre dérangement « poussé au dernier excès, soit par les affaires que « vous vous faisiez journellement, non-seulement « avec tous ceux qui avaient le *malheur d'avoir les* « *plus petits rapports avec vous*, mais même encore « avec *des indifférents que vous avez été chercher* à « vingt-cinq lieues de distance du lieu où vous étiez « fixé par ordre du roi, où vous avez été les cher-« cher, dis-je, pour les insulter *sous les prétextes* « *les plus frivoles*. Les témoignages de reconnais-« sance que vous avez donnés à votre femme dans « le temps qu'elle travaillait avec quelque espoir

« de succès auprès de votre famille, dont elle était « parvenue à se concilier l'estime, l'amitié et la « confiance, qu'elle travaillait, dis-je, à adoucir « votre sort, ces témoignages se réduisent à des « *insultes dont j'ai été témoin, ayant lu un billet in-* « *solent que vous lui avez fait parvenir pendant mon* « *séjour à Paris.* Revenu en Provence, n'ayant plus « aucun moyen de rétablir des affaires que vous « trouviez le secret de gâter tous les jours de plus « en plus, même dans vos différentes prisons, tout « le public a vu avec un étonnement égal à son « indignation, que, dans un mémoire imprimé et « répandu sous votre nom, vous avez *l'audace et la* « *méchanceté atroce* de diffamer votre femme par « *des calomnies et des réticences plus offensantes et* « *plus calomnieuses encore.* Après la distribution de « ce mémoire, vient l'enlèvement de madame de « Monnier, avec laquelle vous avez vécu publique- « ment en Hollande comme avec votre femme, « d'où s'ensuit un jugement, qui, tant qu'il sub- « siste, vous ôte au moins votre existence civile. « Ma fille serait *insensée*, si, d'après la connaissance « de votre caractère, et après les insultes publiques « qu'elle a reçues de vous, elle donnait les mains à « une réunion qui ne peut lui promettre qu'une « vie très-malheureuse, et, *d'après mon opinion,* « *vraisemblablement les catastrophes les plus funestes;* « mais cet éloignement fondé pour toute réunion « *ne nous portera point à agir pour prolonger votre* « *captivité;* c'est à votre père seul d'en prolonger « ou d'en abréger le terme. Je l'attendrai, ce terme,

« pour prendre les voies légales qui pourront me « faire parvenir *à soustraire une malheureuse victime* « *à vos fureurs*. Je suis très-fâché d'avoir à vous dire « des vérités que j'aurais voulu vous épargner dans « votre situation ; mais elles sont nécessaires *à la* « *justification de ma fille*. J'ai l'honneur, etc. » Certes si l'épithète *d'atroce* convient à un écrit, je crois qu'on peut l'appliquer, sans exagération, à cette odieuse lettre. Je n'y aurais pas fait une réponse pour rien au monde, et l'indignation qu'elle alluma en moi me fit répondre à la lettre ridicule de Dupont comme tu vas voir. Pèses-en tous les mots.

« Je vous avoue tout naïvement, mon cher Du-« pont, que je ne m'accoutume point à vous voir « donner raison à tout le monde contre moi, lors-« que le droit est le plus évidemment de mon côté. « Prenez, quant à mon père, le ton qu'il vous « plaira ; je suis décidé de tout souffrir à cet égard. « J'ai des torts envers lui ; et, n'en eussé-je pas, ce-« lui-là est sans ame qui pourra discuter son droit « avec son père, quand celui-ci dira : *Je pardonne* « *à mon fils*. Mais que diable m'est M. de Marignane « pour que je m'abaisse à tout propos devant lui ? « M. de Marignane est un assez médiocre gentil-« homme que je crois homme d'honneur. En cette « dernière qualité, je l'estime. Je suis homme d'hon-« neur et de qualité ; nous voilà, je crois, au pair « pour les devoirs de bienséance. Qu'y ajoute notre « alliance ? Il est le père d'une femme qui porte mon « nom. Je lui dois honneur, politesse et prévenance

« à cause de cela. J'ai fait plus pour lui ; je lui ai « écrit une lettre soumise et respectueuse, parce « que j'ai des torts, plus apparents que réels, mais « enfin des torts avec lui. Il débuta avec moi, il y « a vingt-sept mois, par une lettre fort insolente ; « j'en répondis une très-modérée. Aujourd'hui je « lui écris une lettre affectueuse, et il me répond « par un tissu de mensonges, d'injures et de ca- « lomnies. Et vous qui ne savez rien de mes affaires « (il y paraît à votre lettre d'aujourd'hui), vous ve- « nez décider, du haut de votre tribunal, que ses « *griefs paraissent fondés*. Et à qui paraissent-ils « ainsi ? à vous qui êtes encore à daigner vous in- « struire des outrages que j'ai reçus dans ma do- « mesticité.

« Je parle net. Quand j'ai offert à madame de « Mirabeau de me servir, j'ai cru la servir moi- « même, et consommer un acte de générosité ; « car je ne reçois pas de service de qui m'a of- « fensé que je n'aie bien sincèrement pardonné, « et il y a quelque mérite à pardonner ce que j'ai « souffert. Que le public, le sot public, dont je ne « me soucie pas plus que je ne l'estime, me croie « de grands torts envers madame de Mirabeau, je « m'en moque ; ma conscience, qui vaut mieux « que le public, me dit fort intelligiblement qu'elle « a rompu volontairement, et la première, tous les « nœuds qui nous unissaient ; et que, dans le droit, « je n'ai qu'une épouse, qui n'est pas elle. Si j'ai « consenti à retourner avec elle, et même à lui faire « des avances, c'est que j'ai cru que c'était une

« manière courte et noble de recouvrer mon exi-
« stence ; j'y joins un autre motif aujourd'hui, ce-
« lui de satisfaire mon père, qui serait bien changé,
« si les projets de famille et l'orgueil du nom ne
« pouvaient plus rien sur lui. Mais je n'ai jamais
« cru que madame de Mirabeau pût être, en aucun
« temps, quitte envers moi, quoique je sois bien
« convaincu qu'il convienne à la noblesse qui est
« dans mon cœur, autant qu'à la bonne politique,
« de me regarder comme son obligé, si elle me
« tire d'ici. De là à convenir, aussi lestement que
« vous l'assurez, que les griefs de M. de Marignane
« sont fondés, il y a, ma foi, loin. Il a bien, lui,
« quelques raisons d'être mécontent, et il peut être
« injuste sans injustice, parce qu'il ignore, graces
« à ma discrétion, tous les sujets de plainte que
« j'ai contre sa fille ; mais il n'en a point pour dire
« des duretés et des insolences à un infortuné. Vous,
« vous me molestez trop et trop long-temps ; cela
« me fait du mal, et j'aime mieux votre amitié sans
« services, que vos services avec tant demorosité.

« Autre diatribe qui tient le reste de votre lettre.
« Jusqu'ici, à votre avis, je n'ai été obligé qu'à de-
« mander pardon à tout le monde *à genoux ;* main-
« tenant il me faut demander mon pain. Sachez
« que vous ne savez rien en ce genre ; sachez qu'il
« n'y a eu que de la malignité, et non point de la
« difficulté, qui ait fait obstacle à l'arrangement de
« mes affaires. Sachez qu'avec 14,500 livres de
« rente que j'ai, je puis payer les intérêts de mes
« dettes (les usures réduites), et avoir 10,000 livres

« de rente. Sachez surtout que moi, qui ne suis « point économiste, et qui serais fort fâché de « l'être pour dix mille raisons trop longues à dé- « duire, je ne regarde point la subsistance, mais « la liberté comme la première des lois, parce que « je sais mourir, mais non pas être esclave ; que je « ne ferais pas la moindre démarche qui me répu- « gnât pour le plus grand intérêt pécuniaire, pas « plus que pour le plus petit ; et que, si l'on veut « avoir la bonté de me tirer d'ici avant que je sois « aveugle, je ne demanderai, dans aucun cas, du « pain à personne. Je me moque de ma naissance. Je « suis un homme de qualité comme tant d'autres, et « bon gentilhomme, comme ils ne le sont pas tous ; « mais, de tous les hommes de qualité du monde, « je n'en connais pas un qui vaille les grands écri- « vains qui ont gagné leur vie avec leur plume. Et « quelle plus noble et plus légitime propriété que « celle de ses pensées ? Mais enfin, je raisonne ici « sur une supposition très-gratuite. Ce n'est point « le lieu de me noyer en calculs pécuniaires, sur- « tout vis-à-vis d'un homme à qui l'on ne peut « dire ses raisons, sans qu'il crie au manifeste ; « mais madame de Mirabeau peut faire ce qu'elle « voudra, et moi vivre sans elle décemment. Je serai « riche à une époque que puisse le ciel reculer, in- « dépendamment de ses biens et des biens de ma « mère. A propos de celle-ci, je vous prie qu'il « n'en soit jamais question dans vos lettres, parce « que je ne puis ni ne dois en parler comme vous « en parlez, et que j'ai bien assez des querelles que

« vous me faites, sans me charger de celles des « autres. Si l'on avait voulu, il y a long-temps que « j'aurais irrévocablement son bien, que je n'ai ja- « mais désiré de son vivant.

« Je ne discuterai point avec vous *si quiconque a « eu une affaire d'éclat est noyé sans retour;* si les « deux tiers des hommes qui régissent l'Europe, ou « qui y jouent un rôle, n'en ont point eu; si ma- « dame de Mirabeau ne pourrait pas et ne devrait « pas forcer la main à son père. Je vous promettrai « volontiers de ne pas le lui demander : je vous « promettrai, de plus, de ne jamais faire de mé- « moires pour des ministres, et de ne jamais rece- « voir *un sou marqué* d'eux, parce que je sais un « peu trop ce qu'osent les rois pour vouloir être « leur satellite; mais je vous dirai qu'il est dérisoire, « dur et cruel d'écrire à un homme : *Mon ami, priez « à genoux madame une telle de se mettre à même « de vous donner des enfants de ses laquais, afin « que vous ayez de quoi vivre; ou vous ferez beau- « coup mieux de rester en prison; car vous ne pour- « riez pas vivre ailleurs honorablement......* Voilà, « par ma foi, la substance de votre lettre, et cela « ne laisse pas que de faire une épître bizarre. Moi, « qui, dans ce moment, n'ai pas un habit, montre « mon cul faute de culottes, et marche, à la « lettre, pieds nus dans mes souliers, parce que je « n'ai point de bas, et que si, avec 600 liv. qui doi- « vent me suffire à tout, et même à ce que vous « ne pouvez imaginer, j'achetais des effets, je ne « pourrais point avoir de livres; et que sans livres

« je serais bientôt mort ou fou, ce dont je n'ai nulle « envie; moi, dis-je, dans ce magnifique état, je « me moque de tous les habits brodés du monde, « et je ne voudrais qu'une chaumière et mille écus « de rente pour être le plus heureux des hommes. « Voyez comme les calculs pécuniaires me sédui- « ront.

« J'attendais de vous des lettres pour la province; « vous ne voulez pas les faire? eh bien! je ne les « ferai pas non plus, sauf celle de mon oncle, parce « que ceci entre dans mes plans de tout faire pour « mon père. Pour les autres, que le diable les « berce; ils ne veulent pas de moi, je ne veux pas « d'eux. Ce que je regrette, c'est le reste de ma « jeunesse, que j'aurais voulu donner à mon père; « ma vue, qui est perdue, si un an de cessation ab- « solue de tout travail ne la remet: imaginez si cela « se peut ici. Mais, après tout, j'en sortirai; et je « ne sais pas trop s'il me plaira alors de n'avoir « point de mémoire. M. de Marignane veut plaider, « je sais mieux plaider que lui.

« Ce qui m'afflige vraiment, c'est que mon « pauvre père refuse une satisfaction bien douce « dans des craintes et des vues tout-à-fait chimé- « riques, et qu'il fasse dépendre le sort de son fils, « et peut-être celui de sa propre vieillesse, du ca- « price d'une p..... et d'un homme sans volonté, « qui, par cela même, a la méchanceté de tous « ceux qui l'entourent. Qu'il me fasse exiler auprès « de lui, qu'il me juge par lui-même, qu'il m'é- « prouve; quand je ne lui servirais que de valet de

« basse-cour, encore coûterais-je moins à sa bourse « et à son cœur.

« Vous moquez-vous de moi quand vous voulez « que j'avoue que *j'ai été un tyran* chez moi ; que « je me suis *fait une affaire sous le prétexte le plus* « *frivole*, quand j'ai régenté un homme qui avait « insulté ma sœur dans une promenade publique « (vous remarquerez que M. de Marignane était « alors tout-à-fait pour moi, ainsi que tous les hon- « nêtes gens de la province ;) qu'un billet où je ré- « pondais à toutes les infamies que l'on débitait « de moi dans Paris, où je priai madame de « Mirabeau de se rendre chez M. de Malesherbes « pour articuler ses griefs contre moi, ou déclarer « qu'elle n'en était point l'auteur, est *un billet in-* « *solent;* ou que je suis ou je serai un assassin : « car que veut-il dire autre chose par *ses funestes* « *catastrophes*, par *mes fureurs*, etc., etc. ? En vé- « rité, je vous loue de votre sang de macreuse, « s'il est vrai que vous soyez mon ami, et que vous « lisiez (la diffamation) tout cela de sang-froid ; « pour moi, je n'y répondrai pas, mais je trouverai « toujours étrange cette phrase : *sur ce point, vous* « *n'avez de ressource que le désaveu*, *et sur les autres* « *que l'aveu.*

« J'aurais écrit sans répugnance à madame de « Mirabeau, parce que je sais que madame de Vence « n'est pas capable de me tromper. Mais je n'aime « pas les longueurs éternelles, et pour vous en- « voyer une lettre au bon ange, que vous me ren- « verrez corrigée, et qui ainsi arrivera à sa desti-

« nation dans un mois, cela n'en vaut pas la peine;
« ainsi je n'écris pas, puisque vous n'avez pas voulu
« écrire. Je n'écris bien que ce que je pense; vous
« me paraissez dans toute cette affaire infiniment
« plus près de l'opinion de M. de Marignane et de sa
» fille, que de la mienne. Vous devez donc écrire
« infiniment mieux selon leur cœur, outre que
« vous êtes plus sage, et en ceci plus froid que
« moi.

« Il fallait que vous eussiez du temps à perdre
« pour employer deux alinéa à me demander une
« de vos lettres, et à négocier cette importante res-
« titution, que ni Sophie ni moi n'aurons sûrement
« point envie de vous refuser. Adieu, je vous
« attends avec impatience; car vous êtes meilleur
« à causer qu'à lire, au moins dans vos lettres, et
« je veux vous demander une fois pourquoi vous
« répugnez tant à vous déclarer pour moi, tandis
« que mon père, selon vous, désire la réussite de
« nos projets. Pardonnez cette longue épître, que
« vous trouverez sûrement un manifeste; mais je
« suis comme Sophie, je ne sais dire mes raisons
« qu'en les disant. »

C'est en réponse à cette lettre que Dupont m'écrit le grand n° II, que je joins ici d'autant plus volontiers que le bon ange ne l'a pas lu; mais renvoie-le moi vite; car les brouillons pour madame de Mirabeau et M. de Marignane, que je puis avoir besoin d'envoyer incessamment à mon oncle, y sont, et je n'en ai point de copie. C'est là que tu riras de tout l'orgueil, de toute la déraison de Du-

pont. Mais ce dont tu ne riras point, c'est que l'on ait été assez méchant pour détruire toutes les bonnes dispositions où il était, en l'assurant que je venais d'écrire et faire présenter à la reine un mémoire contre lui pour ma mère. Je ne sais absolument point comment détromper mon père de cette fable absurde, puisque Dupont a la pusillanimité de ne pas s'en charger. Nous fûmes une grande heure sans nous entendre; lui me faisant des reproches, moi croyant qu'il parlait de l'ancien mémoire, et admirant sa mauvaise foi. Enfin nous nous entendîmes. Juge de mon indignation et de ma douleur. Le bon ange n'a point du tout pris cela comme je l'aurais cru; il a trouvé que j'y mettais trop d'importance; mais il ne sent donc pas que tout l'univers ne croirait point à cette calomnie, que je n'en suis pas plus avancé, si mon père n'est pas détrompé. Or je ne connais pour cela qu'un moyen, que j'ai proposé à Dupont et qu'il n'adoptera point; c'est de se déclarer ouvertement mon partisan, mon défenseur, et la partie de quiconque me calomnie aussi indignement; il ne me faudrait à moi que ma haine naturelle de toute injustice pour faire une telle démarche; mais on ne doit point l'attendre d'un demi-ami dominé par le respect humain.

J'ai reçu depuis une lettre de mon oncle, dont je ne t'envoie point copie, parce que je l'ai fait passer à Dupont. Il m'y parle du pardon de mon père pour mes torts personnels envers lui; du refus qu'il fait de me rendre ma liberté sans garant;

des risques que courrait, lui, mon oncle, à se porter comme tel; des indignités dont madame de Cabris a payé ses bienfaits envers sa famille; ce qui le décide encore plus à la neutralité. En général, sa lettre est d'un homme sensible, mais aigri, et qui lutte contre lui-même en refusant; mais je ne désespère point, à beaucoup près, d'en tirer parti... Mon Dieu! que je suis donc las de tous ces détails! Répondons seulement à ta lettre.

Je suis fort content de la lettre de ta mère, et, dans cette occasion délicate, elle s'est conduite raisonnablement et convenablement. Je ne sais que te dire sur ta fille. Laissons débrouiller encore quelques circonstances.

Je n'en sais point assez pour te prescrire la conduite à tenir avec le tuteur de ton enfant. Consulte des gens de loi, et ne fais rien dans cette affaire qu'avec leur avis; après cela, si ta mère crie, tu seras bien forte, et tu auras du moins des raisons à opposer à du bruit.

Il est certain que cette addition de preuves que cherche M. de Monnier est singulière; mais je crois, moi, que ses recherches ne sont relatives qu'à l'existence du premier enfant qu'on te suppose, et qui deviendrait en effet très-inquiétant pour madame de Valdhaon, puisque son état serait inattaquable.

Je crois qu'il n'y a point de sûreté à chercher à ôter aux Ruffei toute inspection sur cet enfant. Le crédit fait tout en France, et il se consomme journellement des horreurs qui font frémir la nature,

et que l'on ne regarde que comme des choses de convenance toutes simples. Le procès-verbal de M. d'Estaing, dont tu as sûrement entendu parler, doit faire trembler tout individu qui demande son état.

Je crois comme toi que c'est l'histoire du chevalier qui a donné à M. de Marville l'idée de te parler de notre correspondance. Mais il est beaucoup plus que possible qu'il le sache d'ailleurs; et une phrase du bon ange me l'a fait soupçonner. Pour moi, je me suis tenu strictement à mes instructions, et j'ai ignoré tout ce que tu faisais, disais et pensais.

J'aime beaucoup ton abbesse; tout ce qui t'aime m'intéresse...., et cependant il est si facile et si doux de t'aimer! Mon Dieu! qu'elle soigne donc ta santé. Et ta Victoire.... Ah! Victoire, rends-moi ma Sophie, et je t'aimerai tant!.... Chère, chère amie! donne-moi cette preuve d'amour de te soigner, de te ménager, de ne plus écrire que ta santé ne soit parfaitement rétablie. Hélas! hélas! qui devinera les angoisses dont je suis dévoré? qui daignera y compâtir? Les gens de sang-froid croient que les amants sont fous... Ils ne sont cependant que sensibles.

Je t'avoue que la conduite de Dupont ne me paraît ni plus amicale, ni mieux raisonnée, ni plus généreuse qu'à toi; mais j'en reviens toujours à dire qu'il n'est pas obligé à ce qu'il fait, et qu'ainsi je n'ai pas le droit de prendre de l'humeur contre lui pour sa lenteur et son éternelle indécision;

mais bien pour les sottises qu'il me dit; et tu vois que, dans ma dernière lettre, je ne m'en suis pas fait faute.

Je pense comme toi que je n'en mourrais pas de douleur, quand je ne me raccommoderais ni avec M. de Marignane ni avec sa fille; et qu'ils ne sont pas du tout nécessaires à mon existence. Mon père s'entête, par amour-propre, à ce que je crois, parce qu'il craindrait que la restitution volontaire de ma liberté ne fût de sa part une rétractation de tout ce qu'il a dit et fait, et un désaveu ou plutôt un aveu de l'excès de sa sévérité; mais qu'y puis-je faire? je marche avec des tortues; il faut me mesurer à leur pas, ou me résoudre à rompre le voyage, ce qui ne serait pas prudent.

Il faut avouer qu'il est très-possible et même probable que ce conte borgne d'un mémoire, etc., ait arrêté tout court Dupont, et changé les bonnes dispositions de mon père. Cependant c'est une manière bizarre de juger son fils, que de lui imputer une action lâche et folle, sur une prétendue ressemblance de style. Voici deux inventions successives, qui, si elles étaient bien dévoilées à mon père, devraient lui faire soupçonner qu'on a accumulé sur moi bien des faussetés dans ma vie, et qu'au nombre de ses préventions, il en est de bien peu fondées; mais encore une fois, tant que Dupont craindra de paraître, tant qu'il n'opposera que des insinuations à des déclamations, des palliatifs à du fort tranchant, des conjectures à des assertions calomnieuses, nous resterons où nous

sommes, au moins de ce côté; et, malheureusement; cette fichue négociation barre toutes les autres, parce que l'on dit: Quoi de plus raisonnable que de le raccommoder avec sa femme?....

A tes moments très-perdus, et quand tu auras du temps de reste, tu me feras plaisir de me faire passer la collection de tes lettres à Dupont: il n'en est pas digne, le bel-esprit qu'il est; et il ne me les montre toujours point, ce qui est fort ridicule; et moi, je ne veux rien perdre de ce que tu écris. Le bon ange a oublié de joindre à ta lettre celle de Dupont que tu renvoies: je la lui redemanderai.

J'ai peur que la maladie de Dupont ne soit contagieuse, et que M. Boucher n'ait hérité de ses préventions contre les têtes et les cœurs chauds: il ne me parle plus que de mon imagination, qui va trop vite. Excusez, je vous prie: on ne me mande, on ne m'impute que des infamies; et je vais trop vite, en m'en indignant, en les repoussant avec une force très-modérée! Dieu bénisse les graces d'état! Pour moi, je n'entends à aucune composition, quand il est question d'honneur, de liberté, d'amitié, d'amour. Mais si le bon ange allait devenir *ministériel* aussi..... Oh! ma foi! je ne saurais plus à quel saint me vouer. Mais je te prie, ma bonne Sophie, de si bien te délivrer de ton aigreur contre le lambin Dupont, en lui donnant un libre cours dans les lettres que tu m'adresses, qu'il n'en reste pas trace dans celles que tu lui écris; car, encore une fois, ses services sont gratuits et volontaires; ainsi nous n'avons pas

le droit de les évaluer rigoureusement. Écris-lui vite sur cette bourde du mémoire.

Je ne sais pas si le bon ange ne croit pas un tantinet aux flammes de l'autre monde. Il a pensé être capucin, et regrette cette robe; cependant elle est assez sale. Toujours est-il que si la dévotion le point, il doit nous regarder comme de grands réprouvés; mais s'il vise à notre conversion, qu'il nous réunisse; je ne connais que cette manière de nous faire croire à la justice de la Providence.

Chère mimi! tu auras toutes les prétentions que tu voudras à la méchanceté; il n'en sera pas moins vrai que le phénomène le plus étonnant que j'aie observé dans le cœur humain, c'est l'alliage de sensibilité extrême et d'égalité parfaite qui est en toi. J'y ai réfléchi bien des fois; je ne l'ai point encore compris; et ceux à qui j'en parle, Dupont par exemple, aiment mieux en nier la possibilité que de tenter de l'expliquer.

En effet, il me paraît que le bon ange est assez galant pour un ex-capucin, et qu'il se connaît en reliques. C'est sans doute pour prix de sa dévotion qu'il a trois ou quatre enfants, sans ceux à venir; et tu vois bien qu'en effet ses reliques sont aussi efficaces que jolies. Je te prie cependant d'attendre que tu sois fort vieille pour le prendre pour ton directeur; car il est fort bel homme, et précisément de ces *saints n'y touche* qui affectent d'être sans conséquence, pour vendanger à leur aise la vigne du Seigneur.

Tu verras dans le nº II que Dupont a déjà fait *les*

affaires de six rois. Assurément on est ministre à meilleur marché.

Mon amie! tu m'attendris aux larmes quand tu me parles de ce temps si court où nous jouissions du présent et de l'avenir. Hélas! c'est que nous ne devinions pas par celui-ci... Cependant nous sommes loin d'être échoués, et, après la tempête, nous trouverons le port; mais songe donc, ah! songe donc que pour cela il faut vivre : conserve-toi, conserve ta santé, ta beauté : ô Sophie! n'attente pas à mon bien, à mes trésors, ou dis-moi de mourir.

Je crois, mon amie, que, pour élaguer certains détails, tu t'es trop abstenue toi-même de faire une profession de foi fixe et invariable à ta mère; je ne dis pas précisément sur moi (il faut à peu près la lui laisser deviner), je dis sur tes affaires. Cela peut se faire affectueusement, modérément, respectueusement: alors on part d'un point fixe dont on ne s'écarte plus; et enfin elle prendra son parti.

O mon amante! que tu es savante dans l'art des vengeances! Quoi! pour réparation d'honneur tu ne m'offres qu'un fils qui me ressemble parfaitement! Ah! je n'appellerai jamais de cet arrêt, et le plus juste des tribunaux n'aurait pas si bien prononcé..... Oh! non; deux, ce n'est guère; mais tu sais si c'est ma faute! tu sais si mon insatiable vengeance faiblira jamais. O bonheur! viens, viens recevoir le prix de tant d'amour. Hélas! ce n'est qu'en me rendant plus heureux que tu veux être payée d'avoir fait ma félicité. Et ces deux êtres qui n'aspirent qu'à s'aimer, se voir, se réunir...., pourquoi

conspire-t-on contre leurs vœux? quel mal font-ils? ils sont prêts à renoncer à tout autre rapport; que peut-on donc en redouter?

Tu aurais pu et dû te dispenser de parler de l'inoculation de la petite à cette folle d'Émilie; mais enfin cela est passé, et j'espère que, graces aux soins du bon ange, sa sotte indiscrétion n'aura point de suite.

Tu as fort bien fait, quoi qu'on en puisse dire, d'ébruiter ta maternité. Ton silence était peut-être la seule chose qui pût nuire à ta fille, parce qu'il était un aveu indirect que tu n'avais point d'enfant de M. de Monnier, et tu avais même eu l'imprudence de le dire formellement. La voilà réparée, car sûrement tu ne varieras plus. Madame de Ruffei criera; mais sur quoi ne crie-t-elle pas? Il est certain que de toutes les manières possibles de divulguer un secret, il n'y en a point de meilleure que de le confier à des femelles; cela vaut mieux même que les trompettes de la ville. C'est la méthode de M. le chevalier de Moans; il a confié, *sous le secret*, son roman à tout le monde, et surtout aux femmes, nommément à mesdames de Montmort, belle-mère et belle-fille. Je réponds que la première est une des plus huppées caillettes qu'il y ait dans Paris. M. le chevalier ajoutait quelques détails atroces. Par exemple, tu as la gorge très-jolie, mais tu la défends..... Mon cœur bondit de fureur en pensant à ce monstre..... Tu as les plus beaux yeux, et la plus belle carnation du monde; mais je ferai bien de ne pas te laisser veuve long-temps, ou tu t'en ennuie-

ras. Le premier mot qu'il prétend avoir dit au médecin, c'est qu'il se hasardait sur sa parole, qui lui garantissait au moins que sa santé ne courait aucun péril. Enfin je ne sais pas comment il n'a pas tranché le mot et ne s'est pas dit mon beau-frère. Toutes ces horreurs prouvent bien avec quelle exactitude il te peindra, si on lui demande ton signalement, puisqu'il parle de ta gorge, que tu couvres et caches beaucoup plus qu'une vierge, et que je n'ai connue et même soupçonnée que le jour de mon bonheur..... Quel monstre! et que je le hais! Eh bien! tu verras que Dupont a trouvé cette histoire fort peu importante au moment où nous l'avons prié de détromper mon père. Cependant il nous avait, disait-il, rendu le plus grand service de désarmer celui-ci. Cependant il n'est pas fort d'accord avec lui-même, car il m'a avoué, dans la conversation, que mon père savait cette histoire avant que lui, Dupont, allât au Bignon. Le ressentiment de mon père n'était donc pas bien impétueux.

Personne n'ignore que je suis à Vincennes, et on le dit publiquement dans le château, où il n'y a qu'une dame qui m'a un peu connu, et qui, quoique ma parente, et autrefois me trouvant à son gré, s'embarrasse fort peu de moi aujourd'hui, au moins je le crois.

La dame qui prétend qu'entre mon père et moi nous partageons tout l'univers, ne refuserait pas de faire quelque chose pour moi, si elle s'en souvenait; mais comment se rappeler mon histoire et mon nom dans la foule? Elle a un ouvrage de Hall

qui pourrait cependant l'en faire souvenir, et je ne te promets pas de ne point tâcher de le lui voler.

Je ne sais pas où tu prends que *l'on a des droits* sur une femme pour l'avoir amusée? En vérité, tu es donc du temps des Vestales ou des Sabines? Je crois t'avoir conté que l'abbé de Bernis, aujourd'hui cardinal, et long-temps le plus valeureux champion du clergé, ce qui n'est pas peu dire, ayant reconduit une femme en vis-à-vis, et eu tous les bons procédés usités en pareil cas, bons procédés réitérés chez elle au sortir de la voiture, y retourna le lendemain à sa toilette, et voulut jouer avec une jolie gorge, sur laquelle il croyait *avoir des droits*. La dame repoussa avec beaucoup de fierté ces tons légers; l'abbé confondu lui représente qu'il ne croyait pas l'offenser après les bontés qu'elle lui avait témoignées la veille... « Comment, comment, « monsieur, dit la dame, auriez-vous pris cela pour « des avances? » Tu vois qu'avec les belles dames il ne faut compter sur rien, et qu'on doit absolument tomber amoureux d'une sotte petite provinciale comme toi, si l'on a la bêtise d'aimer ces vertus bourgeoises, nommées *fidélité*, *constance*, *reconnaissance*, qui font bâiller les grandes dames.

Dupont s'est douté que tu ferais quelque niche à mon frère, et je vois qu'il t'a devinée avant moi. Il me disait « que tu avais de l'esprit comme tous « les anges et tous les diables, et plus que lui et « plus que moi; et que tu étais fort capable de « faire quelque espiéglerie désolante à M. le che- « valier. »

Ne te fâche point contre les visites de M. de Rougemont; il y a plus de trois semaines que je ne l'ai aperçu; et en tout il ne m'en étouffe pas.

O Sophie! Sophie! tu le sais bien, qu'il n'en est point de tes caresses qui nuisent à ma santé. De l'aveu même des médecins, le célibat est un de mes plus grands maux; et mon cœur me dit mieux que leur science que l'absence du bonheur est un poison lent qui me tue; mais, chère amie! ta santé est en ce moment ma pensée habituelle, ma pensée dominante; toi seule peux te faire une idée de mon inquiétude, en te mettant à ma place; mais, je t'en prie, je t'en supplie au nom de l'amour et de ta fille, n'écris qu'un mot, si tu n'es pas très-bien. Garde mes lettres, pour les copier à loisir. Le bon ange m'accorde cette faveur; il ne te la refusera pas, et bien moins dans un moment où tu souffres. Je lui demande que ceci parte après-demain mardi 12, et je compte trop sur sa bonté pour en douter. Mais fais-lui écrire un seul mot par l'abbesse ou Victoire, avec ton nom seulement de ta main, si tu as encore de la fièvre. Tu te brûles le sang, chère amie. Ah! ce n'est pas le feu de la fièvre qui doit circuler dans tes veines. Rassure-toi sur moi. Je n'ai, quoique malade en ce moment, précisément que de l'inquiétude, et, par un effet bizarre, mais très-ordinaire chez moi, mes urines, ma vessie et mes reins s'en sont ressentis à l'instant: depuis que je te sais malade, j'en ai souffert; mais je souffre surtout de ce que tu me l'as caché. Que cela ne t'arrive plus, chère amante, et que je sache

que tu te promènes, que tu te distrais, que tu as recouvré ta santé et ta beauté. Mon amie, ton cœur et ton esprit ne sont que trop en contention; si tu y joins encore une application forcée de corps, et un genre de vie malsain, tu te tueras.... Et tu ne veux pas mourir sans avoir revu Gabriel. Pour moi, j'avoue que j'aime la vie, depuis que j'ai recouvré l'espoir de me retrouver dans tes bras.... Adieu, adieu, ma Sophie; ne sois point inquiète de moi. Je serai guéri au moment où tu le seras. Baise, baise ton petit amour; ah! s'il sentait comme moi son bonheur, si je pouvais un instant prendre sa place, mes brûlantes caresses t'auraient bientôt guérie.... Oh! quel mal que l'absence, où le présent même nous échappe! Adieu, mon amante.

GABRIEL.

Je ne t'envoie point de vers, quoique j'en aie; assurément tu n'as que trop à lire, à copier, à écrire. Ne balance pas sur la saignée, toutes les fois qu'une fièvre paraîtra le moins du monde tendre à l'inflammation.

LETTRE CVI.

A M. LENOIR.

29 octobre 1779.

Comme M. de Rougemont m'annonça hier, monsieur, dans un tas de propos trop incroyables pour être répétés, quoique sa violence en ait rendu tout le donjon témoin, que M. de Maurepas, M. Amelot, et vous, monsieur, m'apprendriez *si un homme de sa sorte* était fait pour venir *aux ordres d'un homme de la mienne* (je répète ses propres termes), je m'attendais presque à une lettre formidable qui *m'apprendrait* de quel crime de lèse-majesté-Rougemont je m'étais rendu coupable en lui mandant que *son devoir était de venir nous entendre quand nous le demandions.* J'avoue encore que cette chose ne me paraît point problématique, et que, tout respectables que sont les personnages dont M. de Rougemont s'autorise, ils ne parviendraient pas à me détromper. Cependant votre lettre de réprimande ne vient point; ainsi il faut que je m'explique. M. de Rougemont m'a appris hier, monsieur, « que j'étais « aux ordres du dernier des porte-clefs lorsqu'il « jugeait à propos de le commettre à cet effet; qu'il « ne me devait aucun compte de ses refus; que mon « père ne lui donnant que 1800 liv., et moi, lui coû- « tant 4000 liv., il ne me devait donner que du

« bouilli ; que j'étais un homme fort ingrat, fort « malhonnête, etc., etc. » J'espère, monsieur, que, d'après cet exposé, vous ne trouverez pas mauvais que je sollicite ma transfération. Toutes les raisons qui m'y décident se résument en deux mots, que j'oserai vous dire. Il est trop dur de rencontrer dans la même personne les procédés d'un juif fripon et les insolences d'un cocher ivre.

Je dois à la reconnaissance infinie dont je suis pénétré pour vos bienfaits, monsieur, de ne me plaindre au ministre que par vous, et je m'acquitte de ce devoir.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère et le plus respectueux dévouement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

LETTRE CVII.

A SOPHIE.

4 novembre 1779.

Je commencerai, ma chère amie, par te remercier de la lettre éloquente que tu as écrite à mon père. Elle est pleine de noblesse, de chaleur, et même d'adresse, si, comme je le crois, il n'existe qu'une adresse, la candeur et la franchise : c'est du moins la seule qui convienne à notre ame, et la seule que nous emploierons toujours. Comme il est

très-certain que cette lettre parviendra à ta mère, comme elle y verra l'unité de tes sentiments et de tes opinions, comme les uns et les autres sont motivés par des raisons qui me paraissent sans réplique, elle réfléchira peut-être, et désespérera de te gagner par lassitude : elle rougira sans doute aussi d'avouer à mon père qu'elle aimerait mieux ne te sauver jamais qu'aider à me sauver; et, quoique ses efforts et les tiens fussent, à mon avis, parfaitement inutiles en ma faveur, tant que mon père s'obstinera, il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut exiger de toi, avec quelque honnêteté, que tu me sacrifies. De ce que l'on se sent dans l'impossibilité de tirer un homme des mains de ses assassins, il ne s'ensuit assurément point qu'on doive les aider à l'assassiner : or c'est faire précisément cela que de déserter sa cause dans des circonstances où l'on peut, du moins en partie, lui servir de sauvegarde.

Voilà, ma tendre enfant, ce que je pense; mais n'en conclus pas que je sois éloigné, même pour toi, d'un accommodement; je crois et je te prie de penser ainsi, que rien ne nous est plus avantageux à tous deux que d'en signer un, s'il est possible que tu y trouves toutes tes sûretés. Prends pour guides des gens de loi non suspects; ne fais rien que de leur avis, parce qu'enfin les intentions des négociateurs, qui t'ont déjà tant menti et caché de choses, ne sont pas très-nettes; mais va en avant dans tout ce que tes conseils approuveront, pourvu que le premier pas soit l'anéantissement de la pro-

cédure. Je dis l'anéantissement absolu, qui me paraît ôter toute espèce de preuves contre moi, et par conséquent acquitter de mon côté tes devoirs. Voici ce que le bon ange, qui, très-certainement, est un ami bon, sage et zélé, me mande au sujet de ta lettre : « Ou je me trompe, ou l'aimable Sophie n'a pas bien compris la proposition dont on « veut tenter le succès. Elle ne peut pas rentrer « avec son mari, la procédure subsistant; très-certainement on n'a pas ce projet, puisqu'alors il « serait de l'honneur et de l'intérêt du mari de la « faire annuler; et la révision du procès, en déchargeant Sophie, ne laisserait qu'un pas à faire « pour que la procédure qui vous regarde fût également annulée, et vous ne doutez pas qu'on ne « parvienne à toutes les voies de conciliation qu'on « pourrait mettre en usage en cette circonstance. « C'est bien là, mon bon ami, de l'aveu de tout le « monde, le moyen d'opérer la liberté de tous « deux, et l'affaire serait bien avancée si l'on n'y « avait pas mis tant de résistance. En vérité, mon « ami, personne ne m'a suggéré cette idée, elle est « naturelle, et je la regarde presque comme la seule « qui puisse réussir plus aisément. Elle a des inconvénients, des gênes, et peut-être des dégoûts; « mais on peut dompter tout avec la liberté et la « raison. Et qu'est-ce que la raison contre la captivité? Oh! mon ami, réfléchissez-y bien; on n'est pas « éloigné du but de la conciliation. Affermissez ce « plan, et je pense que vous ferez l'avantage de tous « deux. Bonsoir, mon ami : si vous jugez que je

« m'égare, je vous assure cependant que je ne « quitte pas le jardin et le temple de l'amitié. » Je ne pense point qu'il s'égare, et, sans être entièrement de son avis, je vois que cet avis contient du bon. Je ne crois pas 1° que M. de Monnier pense à te reprendre; mais je puis me tromper en cela; car ce n'est qu'une conjecture purement fondée sur la connaissance, très-parfaite il est vrai, que j'ai de son caractère, et des intérêts des Valdhaon, qui le mènent. Je ne crois pas 2° (et en ceci je ne me trompe assurément point) que ce soit jamais par la révision du procès que M. de Monnier consente à annuler la procédure; ce serait alors que, comme le dit très-bien le bon ange, il ne pourrait te justifier sans me justifier; mais ce ne sont là ni ses vues ni celles des Ruffei. Il te reprendra purement et simplement par le privilége qu'a tout mari de reprendre dans l'espace de trois ans sa femme, la peine de l'authentique eût-elle été exécutée sur elle. C'est de cette manière que je ne crois pas qu'il te convienne de retourner chez lui. Si la révision du procès avait lieu, et te réinstallait dans tes droits, je ne verrais plus au recouvrement de ces droits par ta rentrée chez ton mari qu'un inconvénient que ton courage pourrait te persuader de franchir; et, sans prendre sur moi de te conseiller cette démarche, je ne me déciderais pas davantage à l'improuver et à l'empêcher. Voilà en quoi je suis de l'avis du bon ange, lequel, au reste, ne me persuadera pas aisément que rien de tout cela avançât ma liberté; mais lequel aussi mé-

rite assurément, par son active et constante amitié et tant de bien qu'il nous a fait, que l'on raisonne avec lui. Je lui ai exposé naïvement mon opinion, et sitôt que j'aurai sa réponse décisive, je me déciderai aussi et me fixerai à mon tour irrévocablement à un avis, soumettant toujours mes lumières, très-bornées en fait d'affaires judiciaires, aux gens de loi non suspects auxquels je désire que tu t'en rapportes.

J'ai peur, ma bonne amie, que cette extrême faiblesse et surtout ces sueurs dont tu parles n'annoncent que tu as quelques restes de fièvre qui pourrait dégénérer en fièvre lente, et serait d'autant plus cruelle que voici une saison qui, par son propre maléfice, la prolongerait, et la ferait peut-être dégénérer en quarte. N'as-tu pas quitté trop tôt les fébrifuges? Dès que ton chirurgien t'a sagement conduite jusqu'ici, ne le contrarie pas par des répugnances au fond très-puériles; car c'est toujours une sottise de sacrifier au dégoût d'un moment des mois entiers de santé. Prends-y donc garde, ma chère amie, et songe que ton Gabriel prendra pour son compte tous les soins que tu donneras à ta santé, et te devra en reconnaissance toutes les contrariétés que tu éprouveras pour elle.

Mon amour si cher, ta pauvre abbesse a une très-grande maladie; c'est quatre-vingts ans ou tout proche. Ce n'est presque pas la peine de se rhabiller à dix heures du soir pour se coucher à minuit, et je trouve qu'elle fait une sottise pour elle

d'en réchapper. Pour toi, c'est autre chose. La pauvre fille t'est chère, parce qu'elle a bon cœur et t'a aimée, et qu'il semble toujours à tes yeux qu'il y ait un prodigieux mérite à t'aimer, comme si tu n'étais pas infiniment aimable. Au reste, mon tout, elle te sera désormais peu utile, et il ne te faut pas espérer qu'elle recouvre à son âge assez de santé et de facultés pour qu'elle puisse s'occuper toute seule de sa besogne. C'est une vilaine maladie que celle de l'ambition, et c'est celle de tous les états. Il est indigne à ces béguines d'avoir projeté d'affliger la vieillesse presque expirante d'une femme qui n'a de défauts que ceux qui, du moins, lui auraient dû concilier l'amitié de sa maison. Mais l'intrigue est la passion dominante des cloîtres, où l'on n'a que cette manière de se dédommager de toutes les privations et de tous les despotismes réunis. Je ne suis pas étonné qu'un moine, après le portrait que tu m'en as tracé, ait de cette sorte de manége, quoique turbulent, brusque et indiscret. D'abord il peut là ce qu'il veut, et c'est un grand encouragement à vouloir plus qu'il ne peut. Ensuite l'ambition a ce rapport avec la colère, que, si elle ne s'exhale au-dehors, elle nous mine et nous consume au fond de l'ame, et se transforme en jalousie dans un mauvais cœur. Rien de ton cher homme ne m'étonnera donc. Au reste, je crois que le grand crime de ta bonne abbesse dans son esprit, c'est d'être un peu moins son esclave, depuis qu'elle est ton amie; il veut qu'une de ses créatures dévouées lui succède, et il pourrait s'y tromper par

quelques nœuds qui la tiennent; car il vise à lui donner l'autorité de les rompre et de les remplacer. Quoi qu'il en soit, défends ta pauvre amie, cela est juste, honnête et sage; mais ne t'expose pas au reproche d'intriguer. Quand tu ne seras que l'avocate de celle que tu aimas, nulle personne honnête ne pourra s'en étonner; quand tu voudras lui désigner un successeur, la malignité pourra te prêter des intentions louches.

Mais, ma bonne amie, tu as bien raison; ce n'est que dans un état obscur qu'on peut se mettre à l'abri des méchants et des rois. La noblesse, qui fut et sera toujours la pépinière des satellites du despotisme, a trouvé dans son crime même sa punition. Promoteurs du pouvoir arbitraire, nous en sommes les premières victimes, et cela est juste. J'ai bien démontré cela dans un grand ouvrage que tu verras quelque jour, et qui, je crois, sera mon dernier tribut à mon pays. Voilà où nos folles sollicitations nous conduisent; nous ne comptons que sur le crédit pour nous défendre des lois, et les lois ne peuvent plus nous défendre contre le crédit. Puisqu'elles n'ont plus de pouvoir contre nous, pourquoi en auraient-elles pour nous? O pauvre, pauvre humanité! c'est de toi que te viennent tous tes maux.

Je te loue de tout mon cœur de cette dévotion si fervente qui t'acquiert de si pieuses amies. Mais je n'ai point été inquiet sur l'événement de notre correspondance, sûr, comme je le suis, des bontés de M. Lenoir, de la vigilance active et tendre

de notre bon ange, et du consentement formel de l'autorité. Mais il vaut beaucoup mieux que tout se soit arrangé à l'amiable, parce que madame de Ruffei n'a pas eu le temps de s'en mêler et de tracasser. Cependant j'ai un peu le soupçon qu'elle gémit sur la perversité du siècle et de l'administration, dont elle devine l'indulgence, mais qu'elle a pris son parti sur cette tant redoutée correspondance, dont elle ne doute guère, ou elle et le Marville sont bien sots.

Je ne te sais assurément point mauvais gré de l'émotion que t'a faite la lettre de mon père, ni des illusions qu'a pu produire cette émotion; car elle ne peut être relative qu'à ton amour. Tu juges bien, ma mimi, qu'il ne doute du tout point que ce ne soient mes conseils que tu écoutes, si nous correspondons : ainsi les ménagements perfides tombent sur M. Lenoir, et les funestes conseils sur moi. Je ne pense pas de même, s'il lui plaît de raisonner une fois de sang-froid sur moi, qu'il croie que tu t'opposes à mon raccommodement avec madame de Mirabeau. D'abord cela est absurde à imaginer, si l'on te suppose vraiment passionnée pour moi, ce que tu me parais n'avoir pas trop mal prouvé. Ensuite il est tout aussi probable pour ceux qui me connaissent un peu, que, si tu t'y étais opposée le moins du monde, je n'aurais fait aucune espèce d'avances. Sûrement j'avais plus besoin pour ceci d'être encouragé que d'être détourné. Si M. Dupont voulait être et faire ce qu'il ne sera ni ne fera, mon père saurait bientôt à quoi

s'en tenir sur tes principes et ton honnêteté ; mais il semble que ce héros de prudence craigne quelque souillure de son commerce avec nous. A ce compte il devrait le rompre, et non se cacher; car une chose malhonnête ne devient pas honnête parce qu'on l'ignore; et si elle est honnête, pourquoi la cacher? Il ne peut pas prétexter ici l'intérêt de la négociation, car il est convenu qu'il était temps et utile de se déclarer. A sa commodité, mais je ne l'en prierai plus, et je n'écrirai plus en Provence. Ma dernière lettre outrait la modération : poussée plus loin, elle deviendrait lâcheté; j'aime mieux me taire, car je ne sais pas être lâche.

Tu vois bien, ma tendre amie, que tu n'as pas eu le sens commun de prendre mon frère pour *l'insensé qui intrigue platement*, puisqu'il ajoutait ces mots, après celui *d'insensé*, DONT VOUS ÊTES LA VICTIME : assurément cela est plus que clair. Tu conviendras aussi qu'il est impossible que ni mon père ni madame de Ruffei pensent, espèrent, projettent que, si nous recouvrons chacun notre liberté, nous ne nous revoyions jamais ; ce serait un peu trop présumer de leur autorité ou de leur éloquence. Je te réponds encore que mon père continuera à t'écrire tant que tu voudras, car c'est son plus grand plaisir; et que tu lui écrirais dix ans, que tu n'obtiendrais pas de lui la pointe d'une aiguille : mais du moins tu pourras lui glisser quelques insinuations, et c'est quelque chose, quoique tu doives te renfermer dans des bornes

fort étroites ; car tu ne peux paraître ni trop instruite, ni trop inspirée par moi. Pour Dupont, il fera ce qu'il voudra. Si dans peu de jours il ne m'écrit pas, je lui écrirai une lettre honnête, mais froide, pour lui dire que mes amis me conseillent de retirer mes lettres à mon tour, puisqu'il a demandé les siennes, et que je le prie de me renvoyer une vie d'Agricola que j'ai traduite de Tacite, et que je lui ai confiée : je ne lui parlerai pas d'autre chose ; et s'il rompt, il voudra bien faire tous les frais de la rupture ; c'est une conduite que j'ai observée toute ma vie avec ceux qui se sont dits mes amis, et qui m'ont assez fréquemment prouvé qu'ils n'étaient que les leurs.

Puisque tu as un bon graveur et les armes de mon père, ne pourrais-tu pas me faire graver un cachet de cuivre ou d'acier ? car il est assez ridicule que je n'aie pas mon blason. Observe qu'il ne faut point y mettre le cordon et la plaque de *Vasa*, mais pour support deux anges couverts d'une robe d'azur, parsemée de fleurs de lis d'argent. Je t'enverrai ce que cela te coûtera ; et, à ce propos, comme ta maladie peut et doit t'avoir arriérée, ne demanderas-tu donc pas quelque chose au bon ange ? Tu as bien mauvaise mémoire, et tu oublies bien vite nos conventions.

Ma bonne Sophie, ne t'étonne point de ce que j'écris si inégalement et si mal aujourd'hui. Je suis à la belle étoile, et il fait une bise que le diable souffle, je crois. Je me suis obstiné à dire que le temps se réchaufferait, et à ne pas vouloir me re-

tirer dans les galeries, où le bon ange m'a ménagé un asile, et où je puis faire faire du feu. Le dessein de M. de Rougemont était de me forcer, par ses refus de toute retraite, à me renfermer dans ma chambre, où je me serais remis à mon train ordinaire, de lire et d'écrire sans cesse, et où, par conséquent, je serais devenu bientôt aveugle. Il a manœuvré en conséquence de toutes ses forces; mais il n'a ni n'aura le crédit nécessaire pour me priver des bontés de M. Lenoir, tant que j'aurai auprès de celui-ci un ami qui, à beaucoup de sagesse et une humeur très-conciliante, joint toute la sagacité nécessaire pour apercevoir les cornes de la bête, lors même qu'elle les cache.

Les raisonnements de ta mère au sujet de ta fille ne sont pas très-déraisonnables; mais c'est qu'elle la croit mieux qu'elle n'est. Fontelliau a enfin été la voir; il l'a trouvée à peu près remise d'une fièvre rouge dont elle a été fort mal. Elle n'avait plus de fièvre, mais était triste et remplie d'humeur; ce qui est toujours, surtout dans un enfant aussi vif, un symptôme de mauvaise santé. Il a fait de vifs reproches à la nourrice de ce que son mari n'allait pas tous les quinze jours, selon l'ordre de M. Boucher, lui rendre compte de l'état de cet enfant, et de ce que, dans cette occasion, entre autres, on n'avait pas été le moins du monde averti. Elle a donné d'assez mauvaises raisons, mais a juré *sa part du Paradis* que personne ne lui avait donné d'ordres contraires. Elle a reçu de Fontelliau un petit écu que le bon ange voudra

bien lui rendre. Il a examiné la brûlure de l'enfant; c'est le plus grand bonheur que sa main gauche n'ait pas été estropiée; car c'est précisément sur le nerf extenseur qu'a été la plaie, dont elle portera toute la vie la marque. Tu vois ce que c'est que de mettre des enfants en nourrice. Insiste donc avec douceur, mais instances fondées sur des raisons, pour que cet enfant ne reste pas plus long-temps qu'il ne sera absolument nécessaire dans ce chenil. A propos de Fontelliau, il me dit qu'il est très-probable que tes grandes sueurs viennent d'un mouvement de fièvre qui se dérobe à ton chirurgien, parce qu'il te prend la nuit; que, si tu es sûre du contraire, ce qu'il faut absolument vérifier, ce n'est qu'une extrême faiblesse; qu'il faut manger peu à la fois et souvent, prendre pour aliments des viandes légères et bien cuites; mieux que cela, du beau et bon poisson bien cuit, que la Loire doit aisément te procurer, et surtout boire jusqu'à parfaite santé de l'excellent et très-vieux vin. Soigne ces sueurs, qui ne lui plaisent point, chère amie; ne te crois point guérie avant de l'être; songe qu'il y va du tout pour ton amant, et que ces restes de levain négligés produisent souvent des rechutes plus sérieuses que la maladie. O ma bonne Sophie! si tu pouvais concevoir et nombrer la moitié des mauvais moments que m'a fait passer le dérangement de ta santé, tu y veillerais comme sur la prunelle de ton œil. Je ne connais que cette sorte d'inquiétude et de douleur qui m'abatte, me consterne, et me rende

une vraie femmelette insupportable à moi-même. Il m'est infiniment, infiniment moins dur de souffrir en moi.

Je ne crois pas, mon cher amour, que ta mère s'attende beaucoup à ce que tu changes tes opinions relatives à Pontarlier, parce qu'elles tiennent à ta tendresse pour moi, et qu'elle a enfin appris, par une triste expérience, que, quand l'amour est passion, rien n'est si constant qu'une femme. Je crois bien que son cœur tout seul ne lui aurait pas fait deviner cela, car elle n'a jamais eu de passion que pour sa chère réputation ; l'amour n'a été pour elle qu'un goût, et il est certain qu'avec cette manière d'être, une femme est le plus léger de tous les êtres : car alors elle n'a plus ce trouble, et ces combats, et cette douce honte, et ces délicieux souvenirs qui gravent si bien le sentiment dans l'ame ; il ne lui reste que des sens et de l'imagination ; des sens gouvernés par des caprices, une imagination qui s'use par son ardeur même, et qui en un instant s'enflamme et s'éteint, de sorte qu'il est assez facile, avec un peu de manége, d'arranger tout cela avec les convenances. Ah ! mon amie, le désir général de réussir et de plaire est un sentiment très-frivole, très-vain, et nullement tendre et profond ; il dessèche l'ame ; il étouffe la sensibilité. L'amour-propre, toujours calculant, toujours mesurant, vit de tout, dit M. Thomas, s'irrite de tout, et se nourrit même de ce qui l'irrite. Voilà pourquoi, ma chère Sophie, il absorbe tout et détruit tout. Il est absolument incompa-

tible, quoi qu'en ait dit ce La Rochefoucault, qui ne croit à aucune vertu, avec ce sentiment qui demande tant d'énergie dans l'ame, de profondeur et de tenacité dans le caractère; avec cette union sainte qui, par une espèce de culte, consacre tout entière une amante à son amant, qui transforme deux volontés en une, et fait vivre deux êtres de la même vie. O amie! ô épouse! ô cher tout! telle est notre passion, née tout-à-coup, nourrie dans le silence, irritée par le combat, devenue plus ardente par la persécution. Sûrs de notre conquête, nous avons eu plus de tendresse que d'orgueil; mais, attachés l'un à l'autre par nos sacrifices mutuels, cet orgueil naît au souffle infect de la calomnie. Nous savons ce que nous sommes, ce que nous nous sommes, ce que nous nous devons..... Va, crois-moi.... ils ne nous vaincront pas.... O amie! que je meure le jour où je te donnerai un conseil que je croirai mauvais! Notre situation est bien délicate; elle est compliquée par mille et mille circonstances. J'admire ton courage : ah! le courage est la base de toute vertu, et c'est des vertus que naissent tous les plaisirs; elles lui sont même supérieures pour le bonheur. Mais ce courage, je ne le guiderai plus; on me soupçonne, on m'accuse presque de mêler des vues d'intérêt personnel aux inspirations de mon amour, moi, qui n'eus jamais qu'un intérêt et qu'un désir, celui de ce que j'ai aimé.... L'on veut que toi, qui ne sens rien qu'avec excès, toi, ma Sophie, tu eusses été la proie et le jouet d'un vil égoïste; ou plutôt on veut, à tout

prix, rompre les nœuds sacrés qui nous lient; on t'isole de tout ce qui est moi. Ah! c'est auprès du berceau de ton enfant, c'est dans les souris et les baisers de ta fille, que tu lisais ton devoir... Tu n'as pas, tu n'auras pas sous tes yeux ce doux spectacle... Eh bien! cherche dans ton ame brûlante et passionnée le vrai guide de ta conduite; pour moi, je ne te dirai plus rien, je t'ai tout dit, et le jour qui changera chacune de mes actions, chacun de mes sentiments en actions de graces, en actes de reconnaissance et d'amour, pour l'amante à qui je reconnais devoir tout....., ce jour n'est pas encore venu.

Adieu, mon amie; adieu, mon tout. Adopte le régime que te prescrit Fontelliau, recouvre ta santé, ta beauté; conserve ton amour, et trouve toujours quelque prix à celui de ton Gabriel.

Tous tes cheveux vont tomber; ma chère Sophie, garde-les-moi. Pourquoi m'oublies-tu toujours quand tu fais ta toilette? Je te dirais volontiers comme Renaud disait à Armide :

« Tourne, ah! tourne sur moi tes regards qui portent dans mon ame l'ivresse du bonheur! c'est dans mon cœur que tu verras ton image; l'amour d'un trait de flamme l'y grava bien mieux que ne la rend cet infidèle miroir..... Cruelle, tu me dédaignes; un vil mortel est indigne de fixer tes yeux et ta pensée: ne contemple que ce ciel qui s'embellit de tes charmes, et ces astres jaloux qu'efface ta beauté. »

. . . . Volgi.... deh! volgi,

A me quegli occhi, onde beato sei:
Che son, se tu no'l sai, ritratto vero
Delle belleze tue gl' incendj miei.
La forma lor, le maraviglie appieno,
Più che 'l cristallo tuo, mostra il mio seno.
Deh! poichè sdegni me, com' egli è vago
Mirar tu almen potessi 'l proprio volto:
Che 'l guardo tuo, ch'altrove non è pago,
Gioirebbe felice in se rivolto.
Non può specchio ritrar sè dolce immago;
Nè in picciol vetro è un paradiso avvolto.
Specchio t'è degno il cielo, e nelle stelle
Puoi riguardar le tue sembianze belle.

LETTRE CVIII.

A LA MÊME.

24 octobre 1779.

Non, ma tendre amie, non; madame de Vence n'a point tort; c'est toi qui, dans ceci, l'as tout entier, et qui est contrevenue formellement à ton engagement. Ce n'est que par hasard, et parce que j'ai l'oreille fine sur tout ce qui te regarde, que Fontelliau m'apprit, sans le vouloir, que tu étais malade. Je lui lisais quelque chose de ta lettre du 31 qui était relatif à ta fille; il me croyait instruit de ta maladie, et me dit : *Madame la marquise est donc mieux?* Je ne lâchai pas prise, comme tu crois, et je découvris la vérité. Ce n'est pas seulement de l'avoir tue que tu dois te reprocher, c'est

d'être assez folle pour écrire jusqu'à deux heures du matin avec la fièvre. Cette madame de Vence dont tu te plains a beaucoup adouci mon inquiétude, en me faisant donner de tes nouvelles plus souvent que je n'aurais pu en demander au bon ange, ou que tu ne lui en aurais adressé. Puisque tu es mieux, je puis te gronder, et te prier très-sérieusement d'être scrupuleusement fidèle à tes engagements, et de ne pas te dire bien portante quand tu souffres. Ménage beaucoup ta convalescence, chère amie; elle ne tombe pas dans une bonne saison; en général, prends un genre de vie plus sage et moins renfermé. Ma bonne Sophie! tu es d'une constitution vigoureuse et sanguine, qui, dans un état de contraction morale et physique, ne peut qu'être sujette à de dangereuses explosions. La théorie des tempéraments est fondée sur la diverse texture des solides, et les différents degrés de consistance des humeurs, ou, pour mieux me faire entendre, la santé dépend d'une certaine proportion entre les fluides et le calibre des vaisseaux dans lesquels ils doivent circuler. Le tempérament sanguin, qui se fait reconnaître par une figure pleine, des membres charnus et fermes et un teint fleuri, exige des solides d'une texture spongieuse, et un sang riche et délié qui puisse y couler librement. Si tu le forces à la stagnation par une vie studieuse et sédentaire, tu contraries les vues de la nature, et tu te mines à plaisir. Cela même peut porter sur le moral; car enfin il est un caractère affecté à chaque tempérament. Aussi

voit-on que ceux qui possèdent le tempérament sanguin, qui est celui où les fonctions s'exécutent avec le plus de facilité, sont ordinairement fort gais, décidés et francs, tandis que l'exercice pénible et difficile de ces fonctions, comme dans le tempérament flegmatique, réduit à un état d'indolence et de timidité qu'on porte dans la conduite ordinaire de la vie. Un homme flegmatique est presque indifférent, parce qu'il sent qu'avec des organes sans consistance il ne peut presque rien : car les parties aqueuses qui les humectent continuellement leur ôtent le ressort et la force nécessaires aux grands mouvements. Il ne me serait pas difficile d'étendre cette hypothèse très-ingénieuse, qui est de Stahl, à tous les tempéraments et à tous les caractères, quoique je ne donne pas, comme Montesquieu, tout à l'influence des climats (opinion féconde et spécieuse qui n'est pas de lui, mais d'Hippocrate) : mais je suis convaincu, par mon expérience propre et mes études, que nos goûts et nos humeurs sont, jusqu'à un certain point, subordonnés à la disposition physique de nos organes. Vois, ma Sophie, combien il est important de ne pas les altérer. Ah ! que sais-tu si Sophie cacochyme et maladive aimerait avec autant d'énergie ce Gabriel que Sophie bien portante adorait ? En général, les humeurs des femmes ont un plus grand degré de fluidité que celles des hommes. Un sang bien constitué tel que le tien, mis en jeu par les forces multipliées de cette innombrable quantité de petits vaisseaux qui forment la sub-

stance solide des tempéraments sanguins, doit naturellement avoir un cours facile et uniforme, et former ces teintes admirables d'albâtre et de rose, qui te rendent si belle, et auxquelles on tente vainement de suppléer par le plus grossier de tous les artifices. Ton tempérament est le plus favorable à la beauté, et le plus approprié à ta sensibilité, à ton imagination brillante, à ton aimable gaieté. Vois si tu veux me voler tous mes trésors?...

Je ne te parlerai point ici de la manière dont tu as été conduite. En général, l'émétique convient bien peu à tes nerfs, mais il est des circonstances qui nécessitent ces grandes secousses. Continue avec patience les fébrifuges, jusqu'à ce que tu te sentes vraiment revenue en santé. J'ai grand'peur que le triste accident de ta pauvre abbesse ne t'ait fait du mal encore. Tu en as vu d'un coup d'œil les suites; et l'attachement de cette bonne fille avait touché ton excellent cœur. Je ne te donnerai pas de conseils sur le parti à prendre dans cette circonstance; car tout sera décidé quand tu recevras ceci. Sommer M. de Marville de sa parole, et recourir au besoin au bon ange et à M. Lenoir, voilà ton thème. Mais ce n'est pas pour notre correspondance que j'ai peur; ceux qui ont le droit d'ordonner sauront bien la maintenir. C'est pour les agréments dont tu jouissais sous cette abbesse, qui pourront diminuer ou disparaître, au moins pendant quelque temps; car ton ascendant aura tôt ou tard son effet, et il est si doux et si facile

de t'aimer, que la nouvelle en viendra bien là comme l'ancienne que tu avais touchée dans un âge où l'on ne sent plus rien. Je ne suis point fâché, pauvre chère toi, que tu n'aies pas pu aller chez cette femme. J'ai eu le spectacle de la mère de ma mère expirante. Je ne connais rien de si douloureux. (Je ne l'avais revue, depuis l'âge de sept ans, qu'en enfance, ainsi je ne lui étais point attaché.) Les yeux d'un mourant se ternissent; ils sont fixes et ne voient plus rien; la face de la terre et des cieux s'éclipse pour lui dans une nuit profonde; il n'entend plus ni la voix des hommes, ni les tendres gémissements de l'amitié; lui-même il ne peut parler, sa langue tremblotante peut à peine bégayer un adieu plein de trouble; bientôt il respire plus profondément; une sueur froide coule le long de sa face; son cœur bat lentement; son cœur ne bat plus; il meurt... Ah! ne vois mourir que moi, et meurs aussitôt après.

Ta pauvre abbesse promettait encore une longue vie pour son âge, et l'espérait sans doute; car on espère toujours, et c'est faute de pouvoir porter une vue fixe sur l'éternité d'anéantissement qu'on se repaît de tant d'illusions. Haller a dit, en parlant de l'éternité: La pensée, dans son vol rapide, plus prompte cent fois que le vent, le son, le temps, les ailes mêmes de la lumière, se fatigue à te parcourir, et désespère d'atteindre jamais tes limites. Cette image sublime, qui semble donner la mesure la moins imparfaite de l'infini même, nous donne la clef de toutes les rêveries humaines sur

la mort. Personne n'ose la fixer; personne n'y croit, quoique personne ne puisse douter qu'il mourra. J'ai souvent cherché la raison pour laquelle, à mesure que nous vieillissons, chaque année nous paraît plus courte que la précédente; et je l'ai trouvée, et te l'ai dite long-temps avant d'avoir rencontré ma pensée chez M. Denyns. Toutes les idées que nous avons du temps dérivent de la portion de l'espace dans laquelle nous avons existé; cette portion est donc la règle sur laquelle nous devons le mesurer; or, comme cette mesure s'étend à proportion que nous avons vécu, chaque période doit paraître plus courte. Ainsi, lorsque nous avons vécu dix ans, une année est la dixième partie de la durée de notre existence; mais lorsque nous avons vécu trente ans, une année n'en est plus que la trentième partie; voilà pourquoi les vieillards sont beaucoup plus attachés à la vie que les jeunes gens. C'est une grande pitié que la nature nous intéresse chaque jour davantage à ce qu'elle va nous ôter.

Je suis fort loin d'être aussi content que tu le parais de la lettre de mon père, et voici ce que j'en mande à Dupont, à qui j'en envoie copie. « L'espiègle Sophie a joué au pauvre chevalier un tour de son métier de femme; elle a adressé à mon père une espèce de lettre pour lui. Je ne l'ai point vue, car la pauvre petite, qui a eu vingt-deux jours de fièvre, n'a la force que de m'envoyer ce qu'elle vient de recevoir de mon père. La lettre de celui-ci me prouve assez que celle de Sophie était

adroite et convenable, telle enfin que la petite magicienne les sait écrire. Voici la réponse, etc.

« Sophie, toujours en vraie femme, séduite par la surprise, par son émotion à la vue d'une écriture qu'elle connaît, et dont elle n'attendait pas des honnêtetés presque galantes, par la générosité apparente ou réelle du fait, par l'espoir vague qui en résulte, etc., etc., m'écrit: *O mon ami*, etc. Moi, que rien n'étonne, et à qui une longue et triste expérience a appris à me méfier de mes premiers mouvements, j'ai été touché de cette lettre, dont la tournure est noble; mais je n'ai voulu la juger et en rien conclure qu'à la seconde lecture. A travers les amphibologies de son style, j'ai vu 1° que, comme tous les gens entêtés et prévenus, mon père ne croit que son opinion, et trouve M. de Maurepas et M. Lenoir *perfides* et presque barbares, pour nous avoir sauvé la vie par un *prétendu ménagement*, qui n'était pas du tout nécessaire, comme vous sentez bien; car nous serions morts sans cela, ainsi nos tourments seraient finis. J'ai vu 2° qu'il annonce à peu près l'arrêt de ma prison perpétuelle par cette phrase très-claire : *Il n'y en aura jamais pour vous autrement*. J'ai vu 3° qu'il ne daignait pas même révoquer en doute que le mémoire ne fût de moi, puisqu'assurément je suis *l'insensé qui intrigue si platement*. Ceci est cruel pour moi, je l'avoue; et, s'il faut parler nettement, je ne sais, mon cher Dupont, à quoi votre amitié me sera jamais bonne, si, toujours ardent à m'accuser, pusillanime à me défendre, indulgent pour les autres,

injuste pour moi seul, vous ne daignez pas vous inscrire en faux contre les calomnies même les plus évidentes dont on me harcèle. Je suis très-navré de celle-ci; je ne vous l'ai point déguisé, et je vous ai demandé assistance. Si je suis assez malheureux pour que votre santé s'y oppose, je n'ai qu'à gémir sur mon état, qui, me poussant au milieu des précipices, m'ôte tout moyen de salut; mais si vous pouvez parler, j'attends de votre amitié que vous parlerez, et je vous en somme. »

Tu vois par cette lettre, ma tendre amie, que je suis assez loin d'être content de celle de mon père. Dupont, qui n'a plus de prétexte à délais (bien entendu cependant qu'il m'a parlé de soixante ouvriers, de son bureau, de ses rois, etc.), s'avise d'être malade, et nous voilà accrochés tout net; car comment demander à un homme malade de voyager? Mon père a été le voir, accompagné de Dusaillant, ce qui ne faisait pas un cortége négociateur. Il verra; il parlera; il suivra peut-être mon conseil (celui de se déclarer); en *attendant*, il *attend;* et puis il *attendra*, jusqu'à ce que quelque nouvelle *attente* trompe encore notre *attente*. Il faut convenir que Dupont n'est pas le plénipotentiaire le plus actif de l'Europe, quoiqu'il soit sans contredit le *plus prudent* et le *plus occupé*.

Je finissais cette phrase, lorsqu'on m'a remis de ce beau sire le billet suivant. « Je me hâte de vous « renvoyer votre lettre (celle à mon père) avec « quelques légères corrections, dont la première « porte sur une phrase qu'on désavouerait; car on

« veut bien vous accorder ce dont on ne vous croit « pas digne; et les autres ne touchent qu'à des « tournures qui ont de la froideur. (Tu trouveras « tout simple que le chaud Dupont me donne des « leçons de chaleur.) Je suis un peu mieux; je n'ai « pas eu de fièvre aujourd'hui; je suis très-faible. « Ce que vous me dites de la santé de la marquise « m'afflige beaucoup. (Tu vas voir le remède qu'il « t'a préparé.) Je n'ai encore pu lui écrire; je n'ai « pu aller au Bignon. Votre père n'y est pas; il a « dû partir hier pour Montargis. (Tu comptes bien « que la chaste et pudique Remigny lui montrera « de ta prose.) Ils iront tous dîner après demain à « Fessard, chez M. de Saint-Vincent. Il m'invite à « m'y trouver; je ne pourrai. Je tâcherai d'être au « Bignon à la réception de cette lettre que je vous « renvoie. Adieu, mon cher comte... Ah! j'oubliais de « vous dire que la mauvaise santé de la marquise, la « mienne, la vôtre (laquelle tu voudras bien obser- « ver être fort bonne) me font faire de graves ré- « flexions qui ajoutent à ma prudence, et me font « penser qu'il vaudrait mieux que nous nous ren- « voyassions nos lettres. Faites un paquet des mien- « nes, et faites-les moi passer par M. Boucher. Je « chercherai les vôtres pour en faire autant. Si ce « n'est pas trop tourmenter la pauvre Sophie, je « lui demanderai la même grace. Il faut nous mettre « tous hors de prise et de caquets. Je n'ai pu faire la « lettre à votre oncle, mais elle me paraît très-aisée, « Vous devez être assez grand pour aller tout seul, « et mon bras malade est un pauvre appui. Portez-

« vous mieux, et dites à madame de Monnier com-
« bien je suis touché de la savoir souffrante. En
« voilà bien long. Adieu. »

J'avoue que ce billet m'a mis en colère, et que je me suis battu en ma vie n'étant pas, à beaucoup près, aussi offensé. Outre l'indigne méfiance dont voici le second volume, l'idée de penser sur-le-champ à tes lettres quand il te sait malade, et la barbarie de m'insinuer ainsi que tu en peux mourir, m'a profondément affecté. Il s'en apercevra, car j'ai répondu en *post-scriptum* au moment où j'envoyais cette lettre à M. Boucher: « J'ai reçu votre « billet du 21. Votre santé m'inquiète, et il est cruel « que je ne puisse aimer paisiblement personne. Je « vous remercie des corrections de ma lettre, sur « lesquelles j'observerai seulement, 1° que je me « crois très-digne de pardon; 2° que mon père, qui « ne se connaît point du tout en chaleur de style, « n'aime pas la véritable, outre la fausse, et que « c'est d'après cette certitude que je me tiens à « quatre pour être froid, quand je lui écris. Reste à « répondre à la demande que vous me faites de « vos lettres. Mon principe à moi est que ces choses- « là ne se demandent jamais, et ne se refusent ja- « mais; ainsi vous les aurez; mais vous voudrez « bien remarquer que voici la seconde fois que « vous me donnez une marque de méfiance qui, si « je ne me trompe, vous fait encore moins d'hon- « neur qu'à moi. Je ne sais, mon cher Dupont, si « j'ai la tête très-faible, très-folle, très-insensée, « comme vous êtes deux ou trois à me le répéter

« sans cesse; mais je sais que j'ai le cœur droit,
« chaud, sensible, incapable de se méfier de ce qu'il
« aime, et pour qui cette méfiance serait un sup-
« plice. Les têtes sages me paraissent autrement
« organisées : à leur commodité; je ne les envie
« pas. Quant aux lettres que vous avez adressées
« à madame de Monnier, vous voudrez bien les lui
« redemander vous-même, 1° parce que je ne suis
« point d'humeur à me charger de commissions
« insultantes; 2° parce que je n'irai pas, dans un
« moment où elle peut à peine m'écrire quatre
« lignes, la tracasser, lui donner un chagrin qu'elle
« ne mérite pas, et lui faire croire qu'on la suppose
« en danger. M. Boucher aura mardi toutes vos let-
« tres, dont je veux tirer du moins les brouillons
« que je n'ai pas. Pour les miennes, faites-en ce quil
« vous plaira. J'écris toujours ce que j'ai dans l'ame;
« j'avoue tout haut mes amis, et je me moque des
« caquets. »

Je te prie, mon amie, s'il t'adresse la même supplique, de lui renvoyer tout ce que tu as de lui avec la hauteur et la sécheresse que tu nous dois à tous deux. Je ne te dis rien sur la réponse à faire à mon père, qui probablement sera partie longtemps avant que tu reçoives ceci.

Mon amie, tu me fais une sortie très-vive sur la supposition gratuite que je t'ai priée de retourner à Pontarlier; *gratuite*, dis-je, car je ne t'en ai point parlé; et tu dois croire que je ne te le proposerai jamais que je ne voie des avantages incomparables aux inconvénients; et, aussi, que je ne

sois convaincu que ceux-ci n'attaqueront ni ta santé, ni ta vie, ni ton amour. Tous nos amis ne pensent pas sur ce sujet comme nous deux, parce qu'ils ne connaissent ni le local ni le personnel de nos ennemis. D'ailleurs personne n'a encore répondu à cette question simple, laquelle coupe toute discussion : *M. de Monnier t'a-t-il redemandée?* tant qu'il ne le fera pas, il y aurait de la démence à aller se présenter chez lui ; quand il le fera, nous en raisonnerons. Quant à la procédure, je suis, par ma probité et mon amour, si au-dessus de tout soupçon d'intérêt personnel, que je vais t'en parler nettement. Un détachement d'Anglais, débarqué sur les côtes du continent de l'Amérique, ayant été massacré par les Caraïbes, un jeune homme, long-temps poursuivi, se jeta dans un bois, où une Indienne sauva ses jours, le nourrit, et le conduisit secrètement sur les bords de la mer. La chaloupe l'attendait ; sa libératrice voulut le suivre. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avait sauvé la vie, qui lui avait donné son cœur, avec tous les sentiments et tous les trésors de l'amour: Yariko, qui aimait l'abominable Ynkel, s'écria : *Moi, qui suis enceinte!..... moi!.....* Ah! ce cri sublime est celui de la nature. Ce moi renferme tout à la fois et les reproches les plus amers, et les représentations les plus pathétiques qu'elle eût pu faire à son amant. J'ai lu une imitation en vers du conte où Gellert a tracé cette histoire, où, pour l'emporter sur l'original, on ajoute à ces paroles un long discours sur la vertu, la reconnaissance,

l'humanité, le châtiment du crime... Mon amie, voilà ton véritable emblème, et celui de tes discoureurs de vertu; ils te conseillent en longues et grandes phrases académiques un crime, tandis que ton cœur te crie..... *Moi, la mère de sa fille, je le sacrifierais!*..... Eh bien! que ta bouche n'en dise pas davantage, et malheur à qui ne t'entendra point!

J'aurais voulu que tu m'expliquasses et comment la lettre de mon père t'est parvenue d'après l'accident de ton abbesse, et qui te l'a donnée, et si on l'a lue, et si tu l'as adressée par la voie droite au bon ange. Il me semble que si l'on t'a remis sans difficultés une lettre ouverte et signée de mon nom, c'est que ta mère avait prévenu qu'il devait en venir une. Au reste, mon père ne se cache du tout point dans sa correspondance avec elle. Je crois que, si tu saisis bien cette occasion, tu pourras faire insinuer à ta mère plusieurs choses qui te seront utiles; car enfin mon père ne peut pas être aussi déraisonnable qu'elle sur ton affaire, et il me semble que tu as plus d'une bonne raison à alléguer contre les plans de réconciliation qu'on t'a proposés. Ne m'enverras-tu pas copie de la réponse que tu auras faite à mon père?

J'écrirai demain à mon oncle, et, s'il n'avait pas plu à Dupont de me faire attendre un mois cette lettre, il y a un mois qu'elle serait partie. Je suis persuadé que ce bon et respectable *bailli* m'aime, et souffre de n'oser me le dire nettement. Le pauvre chevalier a couru le risque d'expier bientôt sa détestable perfidie. Cependant il est apparemment guéri; car Dupont ne m'en dit pas un mot. Tu es

bien bonne de t'affecter des sales mensonges d'une telle espèce. Le premier élément de tout homme qui connaît un peu les femmes, c'est qu'il n'y en a de sages que celles qui sont tendres; et que la galanterie qui mène tout droit à ce vil trafic appelé passade est précisément l'extrémité opposée de la tendresse.

Mais, mon amie, il y a à peu près cent mille ans que je t'ai dit de demander toi-même à Dupont son nom. Que ne l'as-tu fait? Pour moi, je ne veux plus lui demander quoi que ce soit. Cet homme a démenti l'opinion que j'avais de lui, et je veux enrayer sur les obligations même les plus simples que je pourrais lui avoir.

Fontelliau devait aller ces jours à la Barre-Saint-Denis, et en avait déjà la permission; mais il lui est venu un tel torrent de maladies qu'il est exactement vrai qu'il n'a pas un moment à lui. Cependant il me fait toujours espérer qu'il ira incessamment. Cette petite morveuse me paraît en effet très-résolue et très-familière avec les hommes. Cela lui passera, mon Dieu! cela lui passera; mais c'est précisément alors qu'il y faudra prendre garde. Ah! Gabriel-Sophie sera sensible et tendre puisqu'elle ressemble à sa mère, et ce n'est pas cela que nous voudrons jamais l'empêcher d'être.

Adieu, ma Sophie-Gabriel! voici tout ce que je veux te dire; d'abord, parce que c'est bien assez pour une convalescente; ensuite, parce que, jusqu'à ce que le fil de notre correspondance soit renoué, je ne veux pas trop m'expliquer sur tout

plein de choses; enfin parce que j'ai encore beaucoup à écrire, beaucoup de mal aux yeux, et que je suis pressé d'expédier mon paquet, afin que le bon ange ait le temps de lire mes papiers et de les faire partir mardi. Apprends-moi le plus tôt que tu pourras, chère et tendre amante, que tu es tout-à-fait bien, que tu as recouvré ta santé, ta beauté, et que l'amour circule toujours avec ta vie dans tes veines.

Surtout point de médecine, la fièvre passée; c'est le moyen sûr de la redonner; seulement des fébrifuges.

Je te renvoie la lettre de mon père.

GABRIEL.

LETTRE CIX.

A LA MÊME.

Notre bon et sage ami n'a pas tort de t'exhorter à la patience, ma tendre Sophie; car, outre qu'on exerce un peu la nôtre, et que la mienne n'a pas besoin d'être découragée, l'impatience n'est bonne à rien. En vain mon grand-père disait-il que *la patience est la vertu des cocus et des ânes;* elle est souvent une philosophie très-nécessaire, et une politique fort utile. Le vrai, mon amie, est qu'ils sont dans nos filets, et s'y débattent en vain; il n'est pas possible qu'ils nous échappent; nous

sommes au bout, ne gâtons pas la pipée par une fausse démarche. Je ne puis te dire rien de nouveau, puisqu'il n'y a rien de nouveau, si ce n'est que mon père ne veut aucun accommodement avec ma mère; ce qui me démontre très-bien que celle-ci perdra infailliblement son procès; je n'en ai jamais guère douté. Je sais comment les procès se perdent et se gagnent. Quel que soit le résultat de celui-ci, il sera bien triste pour ma famille, et surtout pour mon cœur.

Tu as tort de croire que j'eusse été à Pompignan sans lettre de cachet. Cela ne se peut absolument point, tant que l'affaire de Besançon n'est point arrangée. Mais tu te trompes si tu imagines que rien en ce genre coûtera que le premier pas. Laisse-moi franchir le seuil, et sois tranquille sur tout le reste. Ce qui est beaucoup plus redoutable que le château de Vence, c'est le voyage que tu dis; et il n'est point du tout sûr encore que je puisse l'éviter: j'en serais désolé, et je n'en témoignerais rien, ce qui ne serait pas le plus doux de la chose; enfin ne nous tuons pas la vue à percer un brouillard qui va se dissiper.

Pour toi, nous verrons; nous avons des vues, et tu crois bien que je ne lâcherai pas prise. Quant au Marville, suis à la lettre les instructions de ta mère; sois très-honnête, très-polie, nullement rancunière de platitudes si au-dessous de toi; ne lui parle point la première d'affaires; mais s'il t'en parle, discute sans chaleur aucune, ferme dans ton opinion, d'ailleurs paraissant reconnaissante

de tout, on ne saurait plus confiante dans les bonnes intentions de tous ces personnages, mais pas pressée; et laisse bourdonner toutes ces mouches du coche. Quelqu'un de ma connaissance me contait un jour qu'ayant un rapport à faire à Versailles, il était couché chez un baigneur, et dormait d'un profond sommeil, lorsque tout-à-coup il s'entend éveillé par une voix très-sonore, qui se met à crier: *A boire au roi.* Mon homme prête l'oreille. L'instant d'après, *à boire au roi* d'un ton plus grave; puis un peu plus fort, puis les mots traînés. Enfin cette voix s'élève, crie encore plus haut, tousse, crache, s'égosille, et toujours, *à boire au roi.* Mon ami (suppose que ce soit moi) ne pouvant comprendre ce que cela veut dire, je fais sonner ma montre. — Deux heures et demie du matin..... Que diable!... à cette heure-ci.... *à boire au roi.* Le grand couvert est fini il y a longtemps. Qu'est-ce que cela veut dire? Je frappe du poing contre la cloison. Chez ces baigneurs, les chambres ne sont séparées que par des voliges jointives; on s'entend comme si tout n'était qu'une chambre. Le voisin était cette voix. Il s'aperçut bientôt qu'il avait réveillé quelqu'un. Il sort avec sa lumière, et, du ton le plus empressé, cogne à ma porte, que je suis obligé d'ouvrir en chemise... Hélas! monsieur, me dit ce voisin, vous m'avez donc entendu? — Qui diable ne vous entendrait pas, monsieur? — Ah! monsieur, que vous me faites de plaisir! je vous ai réveillé, je vous demande excuse: mais, avant de crier après moi,

daignez m'entendre. — Eh! monsieur, qu'avez-vous? que vous est-il arrivé! Je n'ai pas l'honneur de vous connaître... (Je croyais que cet homme était fou.) — Monsieur, je viens d'acquérir cette semaine une charge chez le roi. Je suis commensal. Mon cousin l'officier achète la charge de grand-queux; mon neveu celle de hâteur, et on nous en offre une de tourne-brochier. Mais, monsieur, je sens bien que c'est moi qui ai la plus délicate de la famille, la plus difficile à exercer. Elle ne dépend pas seulement de ma bonne volonté, j'y ferai de mon mieux; mais songez donc, si l'on ne répond pas, si l'on n'apporte pas à boire au roi, que puis-je faire? Je n'ai pas par ma charge le droit d'apporter à boire. C'est le gobelet-vin qui remplit cette honorable fonction.... Il est vrai que le gobelet-vin ne peut se mouvoir que sur l'ordre que je lui en donne..... j'ai bien l'action; je commande par mes provisions; mais le gobelet-vin a le pouvoir négatif. Il ne peut pas remuer, et la puissance active ne réside pas en ma personne. Si l'on ne m'obéit pas, si l'on ne m'entend pas, si l'on feint de ne m'avoir pas entendu, il faut que je vende ma charge; ma légitime y est, je n'ai que cela pour vivre, je ne puis la vendre qu'à perte; j'ai donné un pot-de-vin qui sera perdu; me voilà ruiné, et, ce qui est bien pis, déshonoré aux yeux de ma famille. Je n'aurai pas eu le talent de remplir mes fonctions, tandis que mon parent le hâteur, mon cousin le grand-queux, exercent depuis quinze jours les leurs à la satisfaction de tout le monde. J'ai été tantôt au

grand couvert ; j'ai bien étudié le son de voix de mon vendeur, voilà mon diapason. J'ai bien le ton ; mais j'entre dimanche ; et croyez-vous, monsieur, que d'ici là, je puisse apprendre, saisir, réussir, faire ce qu'il faut ?.... *A boire au roi!* c'est-il bien ? Vous allez peut-être souvent, monsieur, au grand couvert, faire votre cour ; ah ! daignez me le dire : *A boire au roi!* c'est-il assez haut ?... Enfin, vois-tu ? cet homme se désespérait, s'égosillait, s'enrouait, était hors de lui-même. Je le calmai avec beaucoup de peine ; je cherchai à lui expliquer que ces charges tenaient beaucoup plus à l'étiquette qu'à la nécessité intrinsèque de leur exercice ; que des ministres avides ou embarrassés avaient imaginé, dans des temps difficiles, tous ces petits moyens pour se procurer de modiques ressources, et qu'on avait travaillé en finance jusqu'à l'étiquette ridicule des cours ; qu'il pouvait dormir tranquille, parce qu'à sa voix ou sans voix, le service du gobelet-pain ou du gobelet-vin se ferait avec ou sans la concurrence du *commensal-juré-crieur à boire au roi.* — Comment, monsieur, me répondit cet homme, vous croyez que cela se peut comme cela ? Vous croyez que la boisson du roi mon maître est indépendante des fonctions bien ou mal remplies de la charge dont les bontés de M. le grand-maître viennent de me revêtir ? Comment,... — Eh ! oui, monsieur, je le crois et j'en suis très-sûr. Cet homme entre dans des transports de joie ; il me remercie mille fois ; il m'assure que je deviens sa consolation ; qu'il en serait peut-être devenu fou ; qu'il va écrire aussitôt

dans le Morvan, où est sa femme, et dans le Hurepoix, où est son cher père, pour les assurer qu'il sera en état d'exercer sa place avec honneur, et à la satisfaction de toutes les parties contractantes... Enfin je passai, me dit mon homme, la moitié de la nuit à écouter M. le commensal, et je maudis l'étiquette. Or sais-tu, ma fanfan, ce que c'est que cette histoire? Ce n'est pas seulement celle des Laurée et des Marville, et autres *seigneurs* énorgueillis d'être douze ou quinze fois sur l'almanach royal; c'est celle de tous nous autres humains, plus ou moins, selon que nous avons plus ou moins d'esprit. Mais de tous un peu, nous regardons notre individu, notre influence, notre chose, comme infiniment importants.

L'étourderie de Dupont relative aux femmes du château pourrait très-bien me priver d'y rester; car madame de Pailly a trouvé très-mauvais que l'on craignît pour moi cette sorte de dangers. Que veux-tu que je te dise? le Rougemont avait tourné la tête à Dupont, et c'est de la meilleure foi du monde qu'il croyait et qu'il croit encore un peu que le château sera en feu le jour où j'y entrerai. Eh! mon Dieu! que ces gens-là connaissent mal le véritable amour! Sais-tu ces jolis vers?

Que je suis bien l'esclave du démon!
Et vers le mal que mon ame est encline!
Je me croyais un saint; mais, quand je m'examine,
Je vois avec componction
Qu'en moi tous les péchés ont déjà pris racine.
Je suis gourmand, et c'est un fait certain;
Je dévore le fruit qu'aura touché ta main;

Je le savoure avec délice.
Je m'accuse aussi d'avarice :
Le ruban qui servit à nouer tes cheveux
Est mon trésor ; je le couve des yeux.
Si d'un regard Églé me favorise,
Je ressens aussitôt un mouvement d'orgueil :
Au-dessus des humains placé par ce coup d'œil,
Je les affronte et les méprise.
Je ne pense jamais qu'à toi ;
De cet unique soin je m'occupe sans cesse;
Et, si je m'y connais, c'est là de la paresse.
Le bonheur de ton chien est envié par moi ;
Je sens contre un rival une colère extrême.
En voilà six, bien proscrits par la loi.
Églé, crois-tu de bonne foi
Que je sois exempt du septième ?

Voilà, chère enfant, ma confession, ma vraie confession; je suis capable et coupable de tous ces péchés, mais seulement pour toi. Au reste, tu l'as coulé bas, le pauvre Dupont, et ton sermon sur les purgations est charmant: je t'en remercie, tendre et charmante amie.

Tu as tort de croire que Dupont ne me désire point au Bois-des-Fossés; il m'y désire même vivement, car il m'aime et prise ma société, attendu que je sens bien tout ce qu'il vaut (et il vaut beaucoup), et que même, au besoin, je lui laisse croire qu'il vaut encore plus : car pourquoi mutiler le bonheur de son ami, quand la vérité ne lui servirait qu'à détruire, et pas même, mais à contrarier une charmante illusion ? Au reste, entre toutes les obligations que j'ai à cet excellent homme, en ce moment je dois sentir vivement le sacrifice qu'il me fait de ses affaires, en restant à Paris contre vent

et marée, jusqu'à la décision de mon sort, de peur de donner prétexte à de nouveaux délais.

Je ne t'ai point parlé de ma santé, parce qu'elle me tracasse, à raison de l'agitation morale, sans être sérieusement inquiétante : j'ai eu, il y a quelques jours, un vif ressentiment de néphrétique, qui paraît être la rente que me paieront désormais les premières gelées ; à la suite de cela, deux accès d'une sorte de fièvre bilieuse m'ont mis à la limonade cuite, pour toute nourriture. Je suis guéri, et heureux d'en être quitte à si bon marché, car cette saison a vomi les maladies en foule.

Pour toi, mon ange, tu fais bien de continuer un peu la ciguë, si tu aperçois un changement ; mais ne laisse point grossir les doses ; l'on se blase, et l'on mine sa constitution. Quant à tes yeux, de l'eau-de-vie et de l'eau, peu de travail à la lumière un jour doux et du sommeil, et je te réponds qu'avec les beaux et bons yeux que je te connais, tu verras très-clair jusqu'à cent cinquante ans.

Tiens, madame *la vierge maculée*, voici ce dernier ouvrage qui est livré ; puisse-t-il t'amuser ! Tu me le renverras, entends-tu ? car je n'en ai point de copie. Comme mes citations sont très-exactes, tu verras si ces gravelures sont de mon invention, ou si les livres saints contiennent réellement des choses très-singulières. M. Boucher ne m'a encore envoyé qu'un exemplaire de mes contes ; mais il m'en a retenu douze. Je le prie d'en joindre un à celui-ci, et je joins l'errata des principales fautes, que tu corrigeras à la main ; je le joins, dis-je, manuscrit, dans

le cas où l'imprimeur ne l'aurait pas fait imprimer.

Linguet est en effet arrêté, mais je ne sais où il est. Au reste, cela est vieux comme les rues: il est certain qu'il y a de la démence à être revenu lui et tous *ses papiers*, dès qu'il n'avait pas de sûreté que sa liberté serait respectée. Au reste, c'est un être bien peu intéressant, et qui a, dans le fait, beaucoup plus de perversité et d'impudence que de talent; sa verve, qui est son principal talent, et peut-être son unique, est empreinte de tous les vices de son ame.

Adieu, mon épouse et ma vie. Je suis bien fâché de n'avoir rien de positif à te dire sur ton impatience, mais tu aurais tort de regarder comme vagues, et même comme reculées, nos espérances. Il est impossible que les délais se prolongent plus long-temps; on le sent si bien au Bignon, que l'on n'y écrit plus, ce qui est assurément avouer que l'on est court de raisons. Je crois bien qu'au fond mon père et ma mère sont les seuls qui aient vraiment quelque bonne volonté; mais ils sont tous trop avancés; moi ne leur donnant pas prise, ils ne peuvent reculer, et c'est tout de bon et bientôt que sera délivré ton Gabriel, qui t'adore.

GABRIEL.

13 novembre 1779.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

19 novembre 1779.

Si les deux dernières lettres de Dupont t'ont fait plaisir, ma tendre amie, il se pourrait, sans miracle, que celles que je joins ici t'en fissent beaucoup moins. Ce n'est pas qu'au fond il n'y ait de la noblesse et même des choses bien vues dans son plan ; mais, peu payé jusqu'ici pour m'enthousiasmer de sa bonne foi et de sa véracité, je trouve plus que possible que cette proposition dorée de raccommoder mon père avec ma mère, ou plutôt ma mère avec mon père, ne soit le voile qui nous dérobe une hydre nouvelle de chicanes et de délais. La proposition en soi est selon mon cœur ; mais quand j'y réfléchis, je la trouve si absurde, que j'ai de la peine à croire qu'un homme qui connaît bien la domesticité de mon père m'ait écrit de bonne foi, *vous devez réussir*. Que M. Boucher, qui joint à beaucoup d'esprit beaucoup d'amitié, de zèle, et un goût de conciliation qui perce dans toute sa conduite, que M. Boucher, dis-je, qui, touché de mes maux, et persuadé des injustices dont je suis la victime, au moins autant que de mes fautes très-exagérées, ne croit pas, en tâtant son propre cœur,

qu'un père puisse haïr, me mande, comme il l'a fait, que ce plan est dès long-temps le sien; je trouve cela tout simple, surtout lorsqu'il m'ajoute : Nous n'attendons que des circonstances favorables; ce qui s'appelle avouer naïvement que jusqu'ici elles ne lui ont pas paru telles; mais que Dupont, qui n'ignore point qu'en 69, 70, 71, 72, ma mère a fait aux conditions les plus raisonnables l'offre de l'espèce de traité que l'on veut que je lui propose aujourd'hui, et qu'elle a reçu depuis les outrages les plus sanglants, qui n'ont pas détruit le souvenir des premiers; que ce Dupont, qui sait cela, me montre maintenant une négociation si épineuse comme la seule avenue honorable qui puisse me conduire à la liberté; mon premier mouvement, quel qu'il puisse être, ne saurait prévenir la réflexion rapide qui me montre bientôt ce nouveau plan comme un simple joujou dont on veut m'endormir, ou comme une proposition très-intéressée de la part de mon père, inquietdes mouvements de ma mère, laquelle proposition ne devait pas m'être présentée par un homme qui se dit mon ami, comme une idée particulière à lui, qu'il veut me faire adopter. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que, pour me prouver combien il est nécessaire que je mette en avant toutes mes forces pour parvenir à ce but qu'on me montre, on ne me parle que de l'obsession de ma mère, menée par madame de Cabris, et ce scélérat de Briançon, et de toutes les conséquences de ce triumvirat, dont il doit résulter ma ruine. Je ne sais si tout cela subsiste encore, et je ne devais pas le pré-

sumer, d'après les satires sanglantes que ma mère m'a adressées en Hollande contre ce vil couple; mais je sais que l'on ne me fera pas faire la moindre démarche dans la seule vue de garantir une fortune à laquelle je me suis dès long-temps refusé tout autre droit que ceux que voudrait m'y donner ma mère, qui me doit peut-être quelque amitié et quelque estime, mais qui ne me doit que cela. Je sais de plus que, si la Cabris et Briançon ont conservé quelque ascendant sur ma mère, il est fou de croire que la proposition dont on me charge pourra réussir. Eh! grand Dieu! n'y a-t-il donc pas encore assez d'obstacles sans celui-là? Ma mère, ma pauvre mère me disait en 1770: « Votre père « m'a empoisonnée deux fois pour me faire avorter. « Et de qui était-il jaloux? de son frère. Votre père « m'a donné trois fois un mal honteux: votre père « a dissipé ma fortune, m'a sacrifiée à des courti- « sanes, à mes femmes, m'a exilée à leur volonté, « me tient dans l'indigence, moi la mère de onze « enfants, moi qui lui ai donné 50,000 livres de « rente. Il me déchire par les calomnies les plus « atroces, et ce qu'il dit de moi serait encore « atroce à dire, quand ce ne seraient pas des calom- « nies; voilà le prix dont il paie un ardent amour « que j'ai senti pour lui pendant douze ans; tout « Paris m'en est témoin; des services essentiels et « rendus avec tout le zèle possible, depuis que ses « procédés ont banni tout amour de mon cœur; « ma folle complaisance à me prêter à son déran- « gement, et à m'engager pour lui. Maintenant il

« m'ôte les débris de l'héritage de ma mère, me dis-
« pute mes biens paraphernaux, refuse de tenir la
« convention qu'il a signée. Je lui propose de vous
« assurer tout mon bien par une donation, après
« laquelle il ne pourra plus craindre que je le dis-
« sipe; je le lui propose au prix de 10,000 livres de
« rente qu'il m'a promis de tout temps après la
« mort de ma mère; promesse rédigée dans un bil-
« let que j'ai de lui, de 15,000 livres de rente après
« sa mort, de 24,000 livres d'argent comptant, et
« de 75,000 livres à disposer après moi; il se re-
« fuse à tout, il demande et veut en même temps
« faire la loi. Il me tient dans la misère, et croit me
« subjuguer par là. Je plaiderai. » Je m'y suis opposé long-temps; je m'y serais opposé toujours et avec succès, si mon père ne m'avait pas enfin réduit à ne voir de salut pour moi et pour ma mère, que dans le gain de ce procès, qu'au dire de tous les honnêtes gens elle ne pouvait pas perdre... Je ne ferai nulle observation sur ce terrible discours que ma mère me tenait en 1770; mais enfin il est de notoriété publique que depuis le ressentiment a été porté entre elle et mon père jusqu'à la plus extrême violence; qu'ils ont attaqué réciproquement leur réputation et leur honneur; que ma mère a été obligée d'obtenir, par des arrêts, des provisions, de faibles provisions pour vivre, et que, peu de jours après où elle a perdu ce funeste procès, elle s'est vu arracher sa liberté, et traîner dans un couvent qui ressemble beaucoup à une maison de force.... Et c'est cette femme qu'on veut que j'a-

mène à se livrer à la merci de mon père! Dis-moi, Sophie, n'est-ce pas vouloir me brouiller à jamais avec cette femme?.... Je le pense, je l'avoue. Eh bien! je me serai sacrifié encore une fois moi-même; car je lui ai écrit... Mais pourquoi?... parce que je pense qu'au fond ce conseil est le plus sage qu'on puisse lui donner, et que je ne veux pas que d'un côté l'on puisse dire que je me suis refusé à inspirer des mouvements de conciliation à ma mère, et qu'ainsi je n'attends que l'époque de ma liberté pour intriguer avec elle; et je ne veux pas de l'autre avoir à me reprocher que la crainte de déplaire à ma mère m'ait empêché de la servir. Voici cette lettre, et c'est la plus difficile que j'aie écrite de ma vie.

« Si je ne pensais qu'à moi, et ne sentais que « pour moi, ma très-chère maman, je serais horri« blement las de lutter contre le sort. Malheureux « depuis mon enfance, quelle que puisse être la « cause d'une si longue infortune, et soit que je « doive me l'imputer uniquement, ou en rejeter « une partie sur le destin, auquel on n'échappe « point, rien ne m'a réussi; mes fautes les plus lé« gères ont eu des suites plus funestes que les plus « graves d'un autre; mes fautes essentielles m'ont « perdu; mes bonnes actions ont été travesties ou « méconnues. J'ai été accusé de tout, et de cela « même dont, par caractère, instinct et principes, « je suis le plus incapable: enfin, né avec quelques « talents peut-être, avec le goût de la vertu, avec « un cœur honnête, une constitution forte, un

« nom, l'espoir d'une assez grande fortune, je me « vois, à la fleur de mon âge, à peu près imbécile, « chargé de fautes, perdu de réputation, infirme, « presque aveugle, indigent, captif, misérable dans « moi et dans tout ce qui m'est cher...... Vous con« viendrez, maman, que si j'étais égoïste, je n'ai« merais pas la vie. Mais je ne le suis point, et les « objets de mon affection, entre lesquels vous te« nez, comme il est juste et simple, une des pre« mières places, me sont plus chers que moi. C'est « donc de vous que je vais vous parler. Maman, « ma chère maman, écoutez un fils que vous ai« mez, qui vous chérit, qui vous révère, qui a « cherché à vous le prouver à tous risques; qui, « dans la plus affreuse des solitudes et l'adversité « la plus continue, a eu le temps de réfléchir sur « lui, sur vous, sur les faits, et les choses, et les « personnes; qui donnerait son sang pour sa mère; « qui, dans les fers, ne demande d'adoucissement « que votre bonheur.

« Ce bonheur tient à un point unique, *là paix « rétablie entre vous et mon père;* et c'est là tout « l'objet de ma lettre.

« Daignez m'entendre, ô ma mère! ne me jugez « pas dans un premier mouvement. J'ose me dé« pouiller presque de la qualité de fils, et risquer « de vous déplaire pour pouvoir vous donner, « dans toute son austérité, un conseil qui vous est « nécessaire : et croyez que j'ai bien réfléchi ce que « je vais vous dire; croyez surtout que vous ne re« cevrez de nul autre que de moi un avis franc et

« courageux. A Dieu ne plaise que je m'abaisse à « une satire personnelle contre des gens trop pu- « nis de leurs fautes, quelque énormes qu'elles « soient! Mais je vous dois de vous dire que ceux « qui m'ont perdu (et vous le savez, ma mère, que « c'est par eux que je le suis) vous perdront aussi; « que leur but n'est pas, ne fut jamais, de vous ai- « der, de vous consoler, de vous servir; mais de « se servir de vous, et de vous engager dans une « guerre funeste et inégale, où vous n'auriez « triomphé que pour eux, et dans laquelle, vain- « cue, vous avez été abandonnée par eux, après « en avoir été trahie. Daignez vous rappeler les « événements qui se sont passés pendant mon sé- « jour en Hollande, et ce que vous-même m'en avez « écrit; les délations, les calomnies, les mémoires « arrêtés, les contes abominables dont on a souillé « vos oreilles; les diffamations sans nombre contre « vous, contre mon frère, contre moi : tout cela « approfondi (et je n'en ai que trop eu le temps), « j'ai trouvé la trame la plus noire, ourdie par la « plus perverse malignité, par l'improbité la plus « vile, par la cupidité la plus dénuée de toute pu- « deur, de toute pitié.

« Hélas! où vous ont-ils conduit ces conseillers « perfides?.... Maman, je pleure amèrement sur « votre sort, je pleure sur votre bonté trompée, « je pleure sur les erreurs de votre imagination « trop sensible, qui, embrasée par un cœur brûlant, « comme tous les bons cœurs, vous a égarée dans « vos vues, vos opinions et vos démarches. Ici je

« pourrais, ma mère, en vous peignant et vos in-
« fortunes et les miennes, vous démontrer trop
« bien que vos projets de guerre ont été mal com-
« binés; mais ce tableau me coûterait trop à tracer.
« D'ailleurs, les circonstances me gênent : je ne
« puis pas vous dire naïvement tout ce que je
« pensé, parce que la prudence, le respect, l'a-
« mour filial et l'honneur m'empêchent également
« d'y mêler ce qui pourrait vous en adoucir la sa-
« lutaire amertume. Mais je puis et je dois vous
« faire observer ce qui est évident de soi; que les
« hostilités nous ont été funestes à tous deux, et
« qu'à quelque cause qu'il vous plaise en attribuer
« le résultat trop incontestable, il est peu vrai-
« semblable qu'elles cessent jamais de vous l'être.

« Je vous dirai plus, ma mère.... Je hais, j'abhorre
« toute espèce de despotisme; je suis trop payé pour
« sentir ainsi; j'ai fait preuve de courage et de li-
« berté d'esprit dans les fers, c'est-à-dire dans une
« situation contre nature, et qui brise l'âme même la
« plus forte. Je ne puis donc vous être suspect ni
« de pusillanimité, ni de fausseté, ni de flatterie.........
« Eh bien! mon père, que je ne dois pas juger,
« mon père, que vous avez aimé, que j'ai toujours
« aimé, quelquefois même malgré moi, que j'aime
« par instinct, outre le sentiment que j'ai de mes
« offenses réelles et très-graves envers lui, senti-
« ment qui me force au repentir et à toutes espèces
« de réparations... mon père n'est pas tel qu'il vous
« est trop pardonnable de le penser. Je sais qu'il
« se prévient aisément; je sais qu'il saisit trop fa-

« cilement les impressions défavorables ; qu'une fois « conçues, sa tête de feu les porte dans leurs con- « séquences aussi loin qu'elles peuvent aller ; et que « cette marche trop active le conduit à l'injustice : « mais enfin mon père a l'ame noble et le cœur « sensible. Cela, je vous le garantis sur ma vie, « parce que j'en ai la preuve. Toute guerre longue « peut irriter sans doute, accroître les préventions, « aigrir les ressentiments ; mais elle fatigue un bon « cœur.... Hélas ! pensez-vous donc qu'il ne soit pas « malheureux aussi, ce vieillard chargé d'années « et de maux, isolé de presque toute sa famille « mutilée, qui voit sa femme, sa fille, son fils dans « les fers, son petit-fils mort, sa maison à peu près « détruite, une vieillesse triste et solitaire s'avan- « cer sans dédommagement, sans compensation ?... « Ah ! ma mère, je suppose qu'il nous ait haï.... on « ne hait pas toujours. Ce sentiment doit lui peser « chaque jour davantage, et je gagerais ma vie « qu'il porte dans son sein le désir d'une paix ho- « norable. O ma mère ! daignez vous y prêter, au « lieu de vous en éloigner, ce qui ne peut que l'en « écarter aussi. Soyez généreuse autant que vous « êtes digne, autant qu'il est en vous de l'être. « Vous avez à pardonner de longues persécutions, « de longs malheurs : pardonnez-les. Vous êtes « faite pour croire à la vertu : mettez bien au-des- « sous de vos pieds des propos exagérés sans doute, « des calomnies dont les délateurs sont peut-être « les seuls auteurs, tous ces fantômes de discorde « qui blessent davantage que les injures les plus

« réelles. Songez que vous avancez dans la carrière « que vous a destinée la Providence, et qu'il vous « faudra combattre peut-être jusqu'à votre dernier « soupir, dans l'espoir au moins très-incertain « d'une victoire toujours cruelle; tandis qu'en vous « conciliant, vous vous prépareriez encore de « beaux jours, et surtout le plaisir flatteur, doux « et consolant de guérir les plaies de votre famille. « Je vous le répète : mon père est noble, il est fier : « intéressez sa gloire, prenez-le pour juge dans sa « cause; et, de deux choses l'une, ou, comme je « le crois, comme j'ose presque vous en répondre, « il en usera plus généreusement avec vous, dans « tous les sens, que vous ne pouvez vous y attendre, « et qu'aucun tribunal ne ferait; ou il vous donnera, « par un refus que je ne devinerai jamais, beau-« coup d'avantages. Tous les procédés seront de « votre côté; on ne pourra plus dire que vous vous « laissez conduire à l'aveugle par des gens qui ne « veulent que la désunion et le dépouillement de « votre maison.

« Pour moi, ma mère, moi qui ai vu fuir dans « des prisons les plus beaux de mes jours, moi qui « n'espère plus ni une longue vie ni un bonheur « pur, je me croirai cependant plus que payé de « mes maux si j'ai contribué le moins du monde à « rétablir la paix entre les auteurs de mes jours. Je « sais, je sens, je vois qu'il serait plusieurs moyens « pour que cette paix fût mon salut, et pour que « ce salut même en fût le sceau et le gage. Mon « père ne me préférera pas volontiers, au moins je

« le crois, aucun de ses enfants, parce qu'au fond « il ne me croit pas un homme pervers, ni peut-« être même un homme médiocre. Il a raison; je « ne suis point médiocre par le cœur, et je vaux « par le courage. Le principal fruit de ce courage « est aujourd'hui d'avouer à moi et aux autres mes « torts, de vouloir constamment les réparer. Ainsi « je ne demande rien autre chose pour moi que la « possibilité de le faire. Votre bonté sera plus fé-« conde et plus étendue que mes désirs. Mais je « n'ai voulu, je ne veux que vous montrer ce que « je crois la seule avenue honorable, courte et « sûre, qui puisse vous conduire à la tranquillité « et à la liberté, sans lesquelles il n'est point de « bonheur...... Eh, grand Dieu! que gagnerez-vous « à d'éternels procès, dont le succès même, toujours « si problématique, est un tourment?... O ma mère! « que je puisse encore une fois me trouver dans « vos bras! arroser de mes pleurs, mais de pleurs « doux, tendres et salutaires, vos mains mater-« nelles, et me dire : Infortuné et trop long-temps « coupable jeune homme! tu as eu un mouvement « bon et juste; tu as désiré d'allier tous tes devoirs, « tous les sentiments de ton cœur; tu as désiré le « bien, l'intérêt, la tranquillité, l'union de tous les « tiens : le ciel a béni tes intentions, tes vœux sont « exaucés : maintenant, vis ou meurs; tu vivras « ou mourras en paix. »

Voilà ma lettre, ma chère amie. Si tu l'approuves, quel qu'en soit le succès, je suis tranquille. Tu sentiras très-aisément pourquoi je n'ai suivi

qu'en partie le conseil de Dupont; il ne me convient point de prononcer le mot de donation à ma mère; et je ne saurai jamais capter des dons pécuniaires. Parlons d'autres choses.

Rien n'est si tendre que ta lettre et tes espérances et tes illusions mêmes. Chère amante, tout sentiment que produit ton ame respire la vertu, la tendresse et la douceur; et je suis encore à concevoir comment, avec cette souplesse d'imagination et de sensibilité, si je puis parler ainsi, tu peux avoir autant de force, d'énergie, de tenacité. Ah! je l'ai écrit il y a long-temps, ton ame est sortie des mains de la nature dans un moment de magnificence. Je me garderai de détruire tes espérances, que je partage; mais je voudrais voir plus clair que je ne vois à la conduite de Dupont, que je crois beaucoup plus concertée avec le Bignon qu'il n'est convenable, dès qu'il ne me le dit pas.

Je ris de la longue digression que t'a faite Dupont pour te dire le nom de sa ville et son âge; j'en ris, dis-je, sans l'avoir lu : il n'aura pas manqué de te parler de ses rois, et même de sa mère; car cet homme, qui fait profession de mépriser la noblesse héréditaire, et qui a tort, parce que des avances de considération ne sont jamais rien, répète avec complaisance que sa mère était fille de condition. Le vrai est que Dupont est un homme de beaucoup de mérite; mais je commence à craindre qu'il ne s'en croie trop. Au reste, il est excellent pour ce à quoi tu l'as destiné, car son intégrité est parfaite : je me console de ce que tu l'as traité

un peu sèchement au sujet de la demande de ses lettres; avec deux mots tu l'amadoueras. Dis-lui qu'il me garde les tiennes.

C'est cinq mille et quelques cents livres qu'on a payées pour nous à Amsterdam, sur lesquelles on a été fort volé; mais mon père trouve plus commode de doubler. D'ailleurs il me porte peut-être en ligne de compte d'obligations pécuniaires et autres les frais de la poursuite que son coquin de Mouron et son non moins coquin de Brugnière ont faite de moi pendant près d'un an; alors il ne se trompe guère.

Assurément quand madame de Ruffei t'appelle une femme galante, elle dit une atrocité bien absurde, qui ne persuaderait pas même de très-épaisses bêtes. Une femme galante ne sacrifie pas tout à un homme, elle sacrifie tous les hommes à elle: c'est être aussi ignorante dans la langue que dans les procédés; c'est être aussi vilement calomniatrice que platement ridicule, que de confondre la tendresse et la galanterie, ou de les assimiler.

Non, *sérieusement*, je n'y crois pas à cet accommodement, et le bon ange sait bien que je n'y crois pas. Mais cela n'empêche pas que je ne te conseille d'y donner les mains s'il y avait lieu à des conditions honnêtes, parce qu'enfin je puis me tromper. Je crois que l'on veut perdre ta fille, et t'éterniser, toi, dans une prison douce; je crois qu'on te trompe; j'en suis même sûr, et je n'entends pas qu'on trompe à bonne intention quel-

qu'un d'autant d'esprit que toi ; avec tout cela, qu'on me tire d'ici, et ils en auront le démenti. Patience donc, tout tient à ce point : cependant n'en néglige aucun autre. Si le Monnier fait un mémoire contre ta fille, j'en ferai, moi (non pas sous mon nom, comme tu crois), un à consulter, qui, je te le promets, rendra infiniment odieux les tyrans et les cupides Valdhaon.

Ta mère t'a mandé une absurdité en te disant qu'elle ne te paierait plus pour ta fille. Ou cette fille est à madame de Monnier ; et alors ton arrêt tombe de lui-même, et tu peux faire danser les Ruffei, Valdhaon, Monnier et consorts : ou cette fille est à mademoisselle de Ruffei, et alors ta famille lui doit, ou à peu près, une pension alimentaire proportionnée à l'état de la mère. Je les défie d'échapper à ce dilemme. Mais il est inutile de relever des phrases d'humeur, que de loin en loin, pour montrer qu'on n'est pas dupe ; s'ils en venaient à réduire en pratique leur théorie barbare, alors nous verrions.

Tu as très-mal cru, si tu as pensé que je l'envoyais pour t'induire à retourner chez le marquis. Si telle eût été ma pensée que tu dusses y aller, si, par impossible, j'eusse cru devoir te la communiquer, je te l'aurais dit nettement, et je l'aurais motivée ; mais non-seulement je pense comme toi sur cela ; et je trouve sans répliques les raisons que tu as alléguées, mais j'y en ajouterais mille autres, et toi aussi, s'il était question de plaider cette opinion. Cependant je ne me suis point servi, et ne me ser-

virai plus sur cela de phrases tranchantes; 1° parce que la première lettre, où je te disais tout à cet égard, n'a pas passé, et qu'ainsi il ne te faut plus parler le même langage; 2° parce que je dois, et j'ai assez de confiance à ton amour pour ne croire pas avoir besoin de grands efforts pour te maintenir dans des principes que te dictent également l'honneur et l'amour. Je m'abstiendrai donc de tout ce qui, dans ma bouche, pourrait avoir l'air de l'animosité ou de l'intérêt personnel. Eh! quel autre ai-je donc que le tien? N'ai-je pas assez prouvé que je nous regardais comme les deux parties d'un même tout? et que ce qui peut te nuire, ou même te coûter trop, ne peut jamais me servir? Au reste, tout ce que tu me mandes sur ce sujet est plein de chaleur, d'éloquence, d'amour et de vertu; et si jamais on te pousse sur ce sujet, je te le dis nettement, réponds ce que tu m'as écrit; et si l'on persiste, conclus hardiment que le négociateur a des principes odieux. Voilà, ma bonne amie, la profession de foi de ton Gabriel; et permets-moi de te dire que tu n'as pas dû la révoquer en doute.

Tu as très-bien fait de soutenir ton amie. Voilà de ces occasions où le respect humain n'est le frein que des mauvais cœurs. N'est-ce pas une grande horreur qu'on ait choisi les premiers jours d'une attaque d'apoplexie pour rechercher les preuves de l'imbécillité d'une femme de soixante-seize ans, qui, quinze jours après, est comme devant? Voilà bien l'ame infernale des dévots.

Le champ de mes armes est d'azur, la barre est

d'or ; la *demi-fleur de lis* (et non fleur de lis) est d'argent, aussi bien que les vases. La devise est *juvat pietas;* les supports, comme je te l'ai dit. Tâche qu'ils soient pittoresquement arrangés et vêtus. Je n'ai plus d'yeux, sans quoi je t'enverrais un croquis. Les gens de qualité prennent tous une couronne de duc, parce qu'il n'est point de procureur qui ne porte celle de comte ou de marquis. Cette croix de chevalier que tu vois au cachet de mon père est la plaque de grand commandeur de Vasa.

Je t'ai trop alarmée sur ta fille. J'ai vu depuis que le mauvais bon ange avait su sa maladie, aussitôt, y avait envoyé Charles, et y aurait envoyé son médecin, pour peu que cela fût devenu sérieux. Il n'en est pas moins vrai qu'il faudra la sevrer après son inoculation; mais les mois courent, et nous apporteront quelque chose de nouveau.

Ne doute point, ma tendre amie, que dans toutes les occasions où mes conseils te seront nécessaires, je ne te les donne avec tout le zèle d'un amant et la naïveté d'un bon frère; mais il est inutile que je m'appesantisse à te répéter des choses que tu sais aussi bien que moi, et sur lesquelles nous ne pouvons pas avoir deux sentiments et deux principes. La tolérance du bon ange est très-grande, parce qu'il est notre ami; mais je ne veux ni ne dois oublier qu'il a une place qui ne peut pas être à l'unisson de son cœur. Voilà pourquoi je néglige quelquefois d'appuyer sur des faits ou des personnes, dont

assurément je ne puis que penser et dire la même chose. Toi, ma douce Sophie, toi qui daignes m'appeler ton guide, et que je regarde comme mon témoin et mon juge, ne doute jamais de la franchise de mes moindres actions, de mes moindres discours, surtout quand ils ont trait à toi. Tu sais qu'en général je puis me taire, mais non pas me déguiser. J'ai de plus fait serment de penser toujours tout haut avec toi. Ah! ce commerce est si doux; nous n'avons qu'une ame! Nous sentons, nous sentirons toujours de même, et c'est mon bonheur, et c'est ma gloire. Adieu, ma toute aimante Sophie, qui te vantes de ne pas savoir plaire, et qui, par un charme irrésistible, subjugues même sans y penser, et malgré toi-même, tout ce qui te connaît. Adieu, chère amante. Je t'ai déjà vu donner des sens à la vieillesse, de la sensibilité à l'indifférence, et de l'activité à la paresse; mais ce que je ne verrai jamais, c'est quelqu'un qui t'aime comme ton époux. GABRIEL.

Je t'envoie quelques pièces fugitives; je t'envoie de plus un conte que j'ai imité de Ferrante Pallavicino, qui a noyé quelques jolies idées dans un prodigieux amas de concetti, de platitudes et de grossièretés. Dis-moi comment tu trouves le mien?

Au nom de l'amour, soigne ta santé et ce maudit rhume. C'est ta poitrine surtout que je te recommande, et tes nerfs. Use beaucoup des gouttes d'Hoffmann et du lait.

Renvoie-moi mon conte quand tu l'auras copié.

LETTRE CXI.

A LA MÊME.

1er décembre 1779.

Monsieur Boucher m'envoie, ma tendre Sophie, ta lettre dont la brièveté ne me donne pas une haute idée de ta prétendue santé, dont tu te loues en vraie fanfaronne ; et il a la bonté d'y joindre la lettre de ta mère, que tu lui as fait passer. Voici les réflexions dont il l'accompagne. « Je vous envoie la « lettre de madame de Ruffei, qui s'explique assez « clairement ; mais, quoi qu'en dise la charmante « et vive Sophie (je suis d'accord de ces deux épi- « thètes), je crains qu'il n'y ait quelque dessous de « carte. M. de Marville a été chargé et a accepté de « veiller sur l'enfant. Cette époque a même pensé « rompre toute correspondance ; nous sommes ve- « nus à bout de la rétablir ; mais prenons garde de « la troubler. Il me paraît que madame de Mon- « nier, pouvant voir M. de Marville à Gien, devait « le charger d'arranger ce déplacement entre *vous et* « *nous*. Cette confiance le flatterait, etc. » Je suis, quant au conseil, absolument de l'avis du bon ange. Ce n'est pas que je voie comme lui un dessous de carte à une chose aussi simple que le déplacement de ta fille, dès que ce déplacement ne coûte pas un

sou aux Ruffei; mais il est plus sage de mener de front tous les intérêts, de se concilier M. de Marville, qui, au fond, n'a point eu de mauvais procédés pour toi; qui est, à ce qu'il paraît, le principal nœud des négociations réelles ou feintes des Ruffei, et qui, du moins, est le point de contact entre eux et toi. En conséquence, suis à la lettre le conseil du bon ange. Si tu vois encore M. de Marville à la réception de ceci, dis-lui; si tu ne le vois pas, écris-lui, que tu le pries d'accepter la marque de confiance de se charger du déplacement de ta fille, pour lequel tu as l'autorisation de ta mère; mais que, comme M. Lenoir est, pour bien long-temps peut-être, le protecteur unique de cet enfant, et qu'il a d'ailleurs sur ta reconnaissance des droits sacrés, que comme aussi j'ai tous les titres du monde, secrets à la vérité, mais non moins saints, sur cette enfant, et que d'ailleurs ce sera moi qui suppléerai à l'excédant nécessaire que ne fourniront pas tes parents, tu espères qu'il voudra se concilier avec nous, et que tu approuveras aveuglément ce que nous ferons; bien entendu que nous nommerons la maison où on la placera. Je prie le bon ange d'aviser aux moyens de la faire inoculer secrètement avant un déplacement quelconque, parce qu'il lui faut le teton de sa nourrice. J'attends sa réponse à cet égard.

Je te dirai peu de chose de la lettre de ta mère, qui, je l'avoue, me paraît de très-mauvaise foi sur presque tous les points, et fort déraisonnable sur tout ce qui n'est pas le déplacement de ta fille. Je

ne sais si elle te croit aussi instruite que tu l'es; mais, si elle le croit en effet, il faut qu'elle ait beaucoup de front, pour oser te dire que ton idée éternelle qu'elle te trompe, lui paraît extraordinaire. Qu'elle la fatigue, à la bonne heure; l'on n'aime point à être deviné; mais cette idée n'est point une idée; c'est tout simplement une conviction : car il est de fait qu'elle ne t'a point encore dit une seule vérité dans ton affaire, qui ne fût du moins altérée ou mutilée. Ce n'est point le cas de lui faire *un crime*, pour t'avoir dit que ta signature ne pouvait t'engager dans ta position. Mais, outre que cette assertion renferme évidemment un piége, il me semble qu'on embarrasserait une femme aussi pieuse qu'elle, en lui disant : « Ma mère, il est « donc honnête de signer ce qu'on est bien con- « venu avec soi-même de ne pas tenir, et d'ap- « puyer ainsi un mensonge sur la lettre de la loi. « On peut être très-malhonnête sans contrevenir « à la loi, et même en lui obéissant. On peut être « infame aux yeux de tous les honnêtes gens, et « n'être point encore répréhensible à ceux de la loi. « Si ce n'est pas de mentir que vous me proposez, et « de promettre ce que je ne tiendrai point, qu'ai-je « besoin de savoir que, dans ma position, ma si- « gnature ne m'oblige point? c'est tout au plus une « raison de ne rien signer. » Je ne sais par quel magie les consciences dévotes sont si souples; mais la mienne, qui n'est rien moins que pêtrie de dévotion, ne sait et ne cherche aucune réponse à ce raisonnement-là. Je trouve encore qu'il y a beau-

un peu sèchement au sujet de la demande de ses lettres ; avec deux mots tu l'amadoueras. Dis - lui qu'il me garde les tiennes.

C'est cinq mille et quelques cents livres qu'on a payées pour nous à Amsterdam, sur lesquelles on a été fort volé ; mais mon père trouve plus commode de doubler. D'ailleurs il me porte peut-être en ligne de compte d'obligations pécuniaires et autres les frais de la poursuite que son coquin de Mouron et son non moins coquin de Brugnière ont faite de moi pendant près d'un an ; alors il ne se trompe guère.

Assurément quand madame de Ruffei t'appelle une femme galante, elle dit une atrocité bien absurde, qui ne persuaderait pas même de très-épaisses bêtes. Une femme galante ne sacrifie pas tout à un homme, elle sacrifie tous les hommes à elle : c'est être aussi ignorante dans la langue que dans les procédés ; c'est être aussi vilement calomniatrice que platement ridicule, que de confondre la tendresse et la galanterie, ou de les assimiler.

Non, *sérieusement*, je n'y crois pas à cet accommodement, et le bon ange sait bien que je n'y crois pas. Mais cela n'empêche pas que je ne te conseille d'y donner les mains s'il y avait lieu à des conditions honnêtes, parce qu'enfin je puis me tromper. Je crois que l'on veut perdre ta fille, et t'éterniser, toi, dans une prison douce ; je crois qu'on te trompe ; j'en suis même sûr, et je n'entends pas qu'on trompe à bonne intention quel-

qu'un d'autant d'esprit que toi ; avec tout cela, qu'on me tire d'ici, et ils en auront le démenti. Patience donc, tout tient à ce point : cependant n'en néglige aucun autre. Si le Monnier fait un mémoire contre ta fille, j'en ferai, moi (non pas sous mon nom, comme tu crois), un à consulter, qui, je te le promets, rendra infiniment odieux les tyrans et les cupides Valdhaon.

Ta mère t'a mandé une absurdité en te disant qu'elle ne te paierait plus pour ta fille. Ou cette fille est à madame de Monnier ; et alors ton arrêt tombe de lui-même, et tu peux faire danser les Ruffei, Valdhaon, Monnier et consorts : ou cette fille est à mademoiselle de Ruffei, et alors ta famille lui doit, ou à peu près, une pension alimentaire proportionnée à l'état de la mère. Je les défie d'échapper à ce dilemme. Mais il est inutile de relever des phrases d'humeur, que de loin en loin, pour montrer qu'on n'est pas dupe; s'ils en venaient à réduire en pratique leur théorie barbare, alors nous verrions.

Tu as très-mal cru, si tu as pensé que je l'envoyais pour t'induire à retourner chez le marquis. Si telle eût été ma pensée que tu dusses y aller, si, par impossible, j'eusse cru devoir te la communiquer, je te l'aurais dit nettement, et je l'aurais motivée ; mais non-seulement je pense comme toi sur cela ; et je trouve sans répliques les raisons que tu as alléguées, mais j'y en ajouterais mille autres, et toi aussi, s'il était question de plaider cette opinion. Cependant je ne me suis point servi, et ne me ser-

virai plus sur cela de phrases tranchantes; 1° parce que la première lettre, où je te disais tout à cet égard, n'a pas passé, et qu'ainsi il ne te faut plus parler le même langage; 2° parce que je dois, et j'ai assez de confiance à ton amour pour ne croire pas avoir besoin de grands efforts pour te maintenir dans des principes que te dictent également l'honneur et l'amour. Je m'abstiendrai donc de tout ce qui, dans ma bouche, pourrait avoir l'air de l'animosité ou de l'intérêt personnel. Eh! quel autre ai-je donc que le tien? N'ai-je pas assez prouvé que je nous regardais comme les deux parties d'un même tout? et que ce qui peut te nuire, ou même te coûter trop, ne peut jamais me servir? Au reste, tout ce que tu me mandes sur ce sujet est plein de chaleur, d'éloquence, d'amour et de vertu; et si jamais on te pousse sur ce sujet, je te le dis nettement, réponds ce que tu m'as écrit; et si l'on persiste, conclus hardiment que le négociateur a des principes odieux. Voilà, ma bonne amie, la profession de foi de ton Gabriel; et permets-moi de te dire que tu n'as pas dû la révoquer en doute.

Tu as très-bien fait de soutenir ton amie. Voilà de ces occasions où le respect humain n'est le frein que des mauvais cœurs. N'est-ce pas une grande horreur qu'on ait choisi les premiers jours d'une attaque d'apoplexie pour rechercher les preuves de l'imbécillité d'une femme de soixante-seize ans, qui, quinze jours après, est comme devant? Voilà bien l'ame infernale des dévots.

Le champ de mes armes est d'azur, la barre est

d'or ; la *demi-fleur de lis* (et non fleur de lis) est d'argent, aussi bien que les vases. La devise est *juvat pietas;* les supports, comme je te l'ai dit. Tâche qu'ils soient pittoresquement arrangés et vêtus. Je n'ai plus d'yeux, sans quoi je t'enverrais un croquis. Les gens de qualité prennent tous une couronne de duc, parce qu'il n'est point de procureur qui ne porte celle de comte ou de marquis. Cette croix de chevalier que tu vois au cachet de mon père est la plaque de grand commandeur de Vasa.

Je t'ai trop alarmée sur ta fille. J'ai vu depuis que le mauvais bon ange avait su sa maladie aussitôt, y avait envoyé Charles, et y aurait envoyé son médecin, pour peu que cela fût devenu sérieux. Il n'en est pas moins vrai qu'il faudra la sevrer après son inoculation; mais les mois courent, et nous apporteront quelque chose de nouveau.

Ne doute point, ma tendre amie, que dans toutes les occasions où mes conseils te seront nécessaires, je ne te les donne avec tout le zèle d'un amant et la naïveté d'un bon frère; mais il est inutile que je m'appesantisse à te répéter des choses que tu sais aussi bien que moi, et sur lesquelles nous ne pouvons pas avoir deux sentiments et deux principes. La tolérance du bon ange est très-grande, parce qu'il est notre ami; mais je ne veux ni ne dois oublier qu'il a une place qui ne peut pas être à l'unisson de son cœur. Voilà pourquoi je néglige quelquefois d'appuyer sur des faits ou des personnes, dont

assurément je ne puis que penser et dire la même chose. Toi, ma douce Sophie, toi qui daignes m'appeler ton guide, et que je regarde comme mon témoin et mon juge, ne doute jamais de la franchise de mes moindres actions, de mes moindres discours, surtout quand ils ont trait à toi. Tu sais qu'en général je puis me taire, mais non pas me déguiser. J'ai de plus fait serment de penser toujours tout haut avec toi. Ah! ce commerce est si doux; nous n'avons qu'une ame! Nous sentons, nous sentirons toujours de même, et c'est mon bonheur, et c'est ma gloire. Adieu, ma toute aimante Sophie, qui te vantes de ne pas savoir plaire, et qui, par un charme irrésistible, subjugues même sans y penser, et malgré toi-même, tout ce qui te connaît. Adieu, chère amante. Je t'ai déjà vu donner des sens à la vieillesse, de la sensibilité à l'indifférence, et de l'activité à la paresse; mais ce que je ne verrai jamais, c'est quelqu'un qui t'aime comme ton époux. GABRIEL.

Je t'envoie quelques pièces fugitives; je t'envoie de plus un conte que j'ai imité de Ferrante Pallavicino, qui a noyé quelques jolies idées dans un prodigieux amas de concetti, de platitudes et de grossièretés. Dis-moi comment tu trouves le mien?

Au nom de l'amour, soigne ta santé et ce maudit rhume. C'est ta poitrine surtout que je te recommande, et tes nerfs. Use beaucoup des gouttes d'Hoffmann et du lait.

Renvoie-moi mon conte quand tu l'auras copié.

LETTRE CXI.

A LA MÊME.

1er décembre 1779.

Monsieur Boucher m'envoie, ma tendre Sophie, ta lettre dont la brièveté ne me donne pas une haute idée de ta prétendue santé, dont tu te loues en vraie fanfaronne; et il a la bonté d'y joindre la lettre de ta mère, que tu lui as fait passer. Voici les réflexions dont il l'accompagne. « Je vous envoie la « lettre de madame de Ruffei, qui s'explique assez « clairement; mais, quoi qu'en dise la charmante « et vive Sophie (je suis d'accord de ces deux épi- « thètes), je crains qu'il n'y ait quelque dessous de « carte. M. de Marville a été chargé et a accepté de « veiller sur l'enfant. Cette époque a même pensé « rompre toute correspondance; nous sommes ve- « nus à bout de la rétablir; mais prenons garde de « la troubler. Il me paraît que madame de Mon- « nier, pouvant voir M. de Marville à Gien, devait « le charger d'arranger ce déplacement entre *vous et* « *nous*. Cette confiance le flatterait, etc. » Je suis, quant au conseil, absolument de l'avis du bon ange. Ce n'est pas que je voie comme lui un dessous de carte à une chose aussi simple que le déplacement de ta fille, dès que ce déplacement ne coûte pas un

sou aux Ruffei; mais il est plus sage de mener de front tous les intérêts, de se concilier M. de Marville, qui, au fond, n'a point eu de mauvais procédés pour toi; qui est, à ce qu'il paraît, le principal nœud des négociations réelles ou feintes des Ruffei, et qui, du moins, est le point de contact entre eux et toi. En conséquence, suis à la lettre le conseil du bon ange. Si tu vois encore M. de Marville à la réception de ceci, dis-lui; si tu ne le vois pas, écris-lui, que tu le pries d'accepter la marque de confiance de se charger du déplacement de ta fille, pour lequel tu as l'autorisation de ta mère; mais que, comme M. Lenoir est, pour bien long-temps peut-être, le protecteur unique de cet enfant, et qu'il a d'ailleurs sur ta reconnaissance des droits sacrés, que comme aussi j'ai tous les titres du monde, secrets à la vérité, mais non moins saints, sur cette enfant, et que d'ailleurs ce sera moi qui suppléerai à l'excédant nécessaire que ne fourniront pas tes parents, tu espères qu'il voudra se concilier avec nous, et que tu approuveras aveuglément ce que nous ferons; bien entendu que nous nommerons la maison où on la placera. Je prie le bon ange d'aviser aux moyens de la faire inoculer secrètement avant un déplacement quelconque, parce qu'il lui faut le teton de sa nourrice. J'attends sa réponse à cet égard.

Je te dirai peu de chose de la lettre de ta mère, qui, je l'avoue, me paraît de très-mauvaise foi sur presque tous les points, et fort déraisonnable sur tout ce qui n'est pas le déplacement de ta fille. Je

ne sais si elle te croit aussi instruite que tu l'es; mais, si elle le croit en effet, il faut qu'elle ait beaucoup de front, pour oser te dire que ton idée éternelle qu'elle te trompe, lui paraît extraordinaire. Qu'elle la fatigue, à la bonne heure; l'on n'aime point à être deviné; mais cette idée n'est point une idée; c'est tout simplement une conviction : car il est de fait qu'elle ne t'a point encore dit une seule vérité dans ton affaire, qui ne fût du moins altérée ou mutilée. Ce n'est point le cas de lui faire *un crime,* pour t'avoir dit que ta signature ne pouvait t'engager dans ta position. Mais, outre que cette assertion renferme évidemment un piége, il me semble qu'on embarrasserait une femme aussi pieuse qu'elle, en lui disant : « Ma mère, il est « donc honnête de signer ce qu'on est bien con« venu avec soi-même de ne pas tenir, et d'ap« puyer ainsi un mensonge sur la lettre de la loi. « On peut être très-malhonnête sans contrevenir « à la loi, et même en lui obéissant. On peut être « infame aux yeux de tous les honnêtes gens, et « n'être point encore répréhensible à ceux de la loi. « Si ce n'est pas de mentir que vous me proposez, et « de promettre ce que je ne tiendrai point, qu'ai-je « besoin de savoir que, dans ma position, ma si« gnature ne m'oblige point? c'est tout au plus une « raison de ne rien signer. » Je ne sais par quel magie les consciences dévotes sont si souples; mais la mienne, qui n'est rien moins que pêtrie de dévotion, ne sait et ne cherche aucune réponse à ce raisonnement-là. Je trouve encore qu'il y a beau-

coup de dureté à limiter pour ma fille une somme si modique sans qu'on puisse la passer *sous quelque prétexte que ce soit:* de sorte donc que si cette enfant faisait une grande maladie, comme elle vient à peu près d'en faire une, il faudrait, si nous étions dans l'impossibilité de suppléer à l'argent-Ruffei, la mettre dans un hôpital. Madame de Ruffei a bien de la peine à imaginer, ou plutôt elle ne se dira jamais que ma fille est sa petite-fille. Peut-être l'embarrasserait-on encore en lui demandant quelles sont donc les fautes récentes auxquelles tu donnes pour *prétextes* leurs *menaces?* Je dis récentes; car, comme elle écrit *toujours,* il est apparemment question de rechutes; et l'on n'a apparemment qu'à Dijon de bons yeux et des principes sains: car partout ailleurs tu t'es acquis l'estime et l'intérêt de tous les honnêtes gens, et tu as conquis jusqu'à mon père, ce qui ne devait pas t'être chose facile. Mais finissons ces épilogages; ce n'est pas d'aujourd'hui que mes annotations embarrassent ta mère, et je ne veux nullement vous aigrir l'une contre l'autre. Je voudrais seulement que de tous les êtres le plus faux, sans en excepter un seul, ne suspectât pas la franchise de la femme la plus remplie de naïveté et de candeur qui ait jamais existé. Je relèverai cependant encore une phrase de son autre lettre dont tu ne m'envoies que la substance. *Ces traités qui peuvent se faire sans toi* ne peuvent me regarder; ce trait serait trop absurde et trop impudent. Je crois que cette expression annonce un plan de ton père, que j'ai deviné il y a long-temps. Il

fera, s'il peut, un traité avec monsieur de Monnier, par lequel il se fera donner à lui ou à quelqu'un de tes frères, ou à madame de Siffredy, la confiscation de ta dot, à la charge par eux de t'en donner la jouissance subordonnée à leur volonté, qui te la donnera ou t'en privera, suivant *la conduite* que tu tiendras. Ceci est si bien d'accord avec la cupidité-Ruffei et la dévotion-Monnier, que je ne doute pas que ce ne soit leur projet mignon. Je ne doute pas même qu'il ne réussît fort aisément, si nous n'y mettions nulle opposition; mais c'est là que je les attends, et ils verront qu'avec leurs airs de hauteur et de crédit, moi, qui n'ai ni crédit ni hauteur, je les mènerai en enfants de bonne maison.

Le bon ange ne veut pas croire, ou du moins fait semblant de ne pas croire, que le projet de Dupont soit concerté avec mon père; mais en attendant, il se conduit comme s'il le croyait; car il a suspendu l'envoi de la lettre à ma mère, et je crois qu'il a fait en sage et bon ami. Nous avons attendu long-temps Dupont à Paris, et le bon ange comptait s'expliquer verbalement avec lui; enfin nous en avons reçu la lettre que je joins ici, et qui nous montre qu'avec toutes ses gambades il n'a pas bougé de sa place, ni au sens naturel ni au sens figuré. M. Boucher, dont il se méfie, avec grand tort assurément, ne se fie pas trop à lui, et je crois qu'il a raison. Il le trouve trop prévenu pour l'ami des hommes, et dit fort bien qu'il n'a pas même à cet égard la fermeté d'un homme ordinaire. En conséquence il n'a voulu lui donner au-

cune explication par écrit, et lui a dit seulement qu'il croyait devoir suspendre l'essai de son projet. Il résulte de là deux fort bonnes choses; la première, que je ne fais point une sottise; la seconde, que, tout en ne la faisant point, Dupont ne peut pas se plaindre que j'aie barré le moins du monde son projet de conciliation. Et voilà à quoi sert un ami prudent et zélé! De mon côté, j'ai répondu à la lettre de Dupont que tu vois ici, avec une force et une franchise à laquelle je l'ai déjà accoutumé, mais non à ce point. Je lui dis tout net que je ne le crois point de bonne foi, que je n'attends rien de mon père, que je ne veux rien de la Provence; je lui fais entendre que je comprends qu'on n'a voulu et qu'on ne veut que me lier les mains; j'observe qu'avec toutes ses belles phrases nous n'avons pas avancé d'un iota, au moins par lui; et je lui demande une explication nette sur tous ces points. Je n'ai point gardé la copie de cette lettre, que j'ai écrite dans mon lit, assez incommodé de néphrésies, ou du moins de ce qui y mène, et par conséquent ayant présentes à l'esprit mes souffrances et la barbarie de mon père. Nous verrons ce qu'il répondra. J'ai prié le bon ange de lui envoyer tout de même la lettre destinée à mon père, afin qu'il ne pût soupçonner aucune collusion entre nous. Il aurait d'autant plus tort que M. Boucher, en bon et sage ami, m'a prié de ne lui rien demander de relatif à ma mère, parce qu'il voulait que lui et moi pussions toujours affirmer que je n'avais rien su de ce qui se passait à Paris. Il a toute

raison. Je suis à peu près sûr qu'on n'y travaille pas contre moi : voilà tout ce qu'il me faut. A ce propos, M. Boucher m'assure que madame de Cabris et M. de Briançon ne peuvent entretenir aucune intrigué avec ma mère.

Je ne sais quelles galanteries tu as tant dites à Dupont, qu'il te croit si contente de lui. De ton naturel cependant, tu n'es pas plus adulatrice que moi, et nous pensons tous deux que flatter c'est faire un outrage à la vérité, et se rendre coupable d'une lâche et basse trahison. Mais Dupont est si content de lui-même, qu'il imagine aisément que l'on en est satisfait. Sans doute il faut tenir un milieu entre le flatteur et le misanthrope, comme entre la trop grande confiance et la trop grande méfiance en soi; mais trop de complaisance, surtout quand elle peut paraître intéressée, est plus lâche que trop d'amour-propre n'est ridicule; et, si Dupont imagine que, parce que j'ai ou semble avoir besoin de lui, je lui passerai tout, il a tort. Je serais plus indulgent, et surtout moins susceptible, si mon indépendance était bien évidente. Mais je n'aspirerai jamais plus que toi à ce caractère, qui n'en est point un, avec lequel, dit-on, on plaît à tout le monde. Eh! comment ose-t-on se vanter de savoir se métamorphoser ainsi selon que l'intérêt personnel le demande, et de changer d'esprit et de principes dans chaque maison où l'on entre? Sérieux avec ceux qui le sont, gais avec les personnes enjouées, mais jamais malheureux avec ceux qui le deviennent, ces prétendus hommes aimables ne

sont très-précisément bons que pour eux; et La Fontaine n'a point fait de vers plus frappant que celui-ci : *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.* Cependant le monde n'est rempli que de gens que ce caractère séduit, parce qu'il n'y a point de maladie de l'esprit plus agréable et plus étendue que l'amour de la flatterie; et dans ces états esclaves et despotiques, où une longue domination a entraîné l'esprit de servitude, les hommes en viennent promptement vis-à-vis les uns des autres à cette bassesse qui nous fait mettre, même dans les choses les plus simples, le faux à la place du vrai. La société civile n'offre plus qu'un commerce de tromperies, où l'on se prodigue mutuellement des louanges sans sentiment, et même contre sa propre conscience. Savoir vivre dans de tels pays, c'est savoir flatter, c'est savoir feindre, déguiser, contrefaire ses affections; et les pères et les mères, et les éducateurs, et les amis, conseillent ce trafic indigne, comme la base de tout succès!..... O mon amie! quand serons-nous à tous deux notre univers?... Ce serait un bel ouvrage à faire que le recueil des maux que la flatterie a faits aux nations, et aussi des services que les favoris ont rendus à leurs maîtres. Et les imbéciles en sont toujours la dupe! Un des plus magnifiques morceaux, et peut-être le plus beau qu'ait écrit Thomas, c'est celui qui termine son admirable éloge de Marc-Aurèle. « Mais toi qui vas succéder à ce grand homme, ô « fils de Marc-Aurèle!.... songe au fardeau que t'ont « imposé les dieux; songe aux devoirs de celui qui

« commande, aux droits de ceux qui obéissent. « Destiné à régner, il faut que tu sois ou le plus « juste ou le plus coupable des hommes..... On te « dira bientôt que tu es tout-puissant : on te trom- « pera ; les bornes de ton autorité sont dans la loi. « On te dira encore que tu es grand, que tu es « adoré de tes peuples. Écoute : Quand Néron eut « empoisonné son frère, on lui dit qu'il avait sauvé « Rome ; quand il eut fait égorger sa femme on loua « devant lui sa justice ; quand il eut assassiné sa « mère, on baisa sa main parricide, et l'on courut « aux temples remercier les dieux. Ne te laisse pas « non plus éblouir par les respects. Si tu n'as des « vertus, on te rendra des hommages, et l'on te « haïra. Crois-moi, on n'abuse point les peuples ; la « justice outragée veille dans tous les cœurs. Maître « du monde, tu peux m'ordonner de mourir, mais « non de t'estimer.... » Dieu ! que ce mouvement est beau ! *Écoute ; quand Néron eut empoisonné son frère*, etc. Mais où sont les rois qui lisent?

Tu as eu tort de gronder si vertement mademoiselle Diot. D'abord, je l'avais prévenue que j'étais dans l'erreur, et que ton enfant avait eu les secours nécessaires. Ensuite, il faut toujours mettre de la modération dans les demandes ou les reproches que l'on fait aux gens qui ne sont point obligés de faire ce dont on les charge. Tu me fais rire avec tes terreurs sur les rêveries de ta fille. Si tu avais autant étudié les enfants que moi, tu saurais qu'ils méditent et observent infiniment plus que ne croit le vulgaire. Mon pauvre fils, à six mois, avait des

combinaisons tout-à-fait extraordinaires, et qui supposaient beaucoup de replis sur soi-même. Laisse donc ta fille rêver, sauter, courir; à cet âge, on ne fait que ce que l'instinct nous ordonne, et l'instinct est un guide qui ne trompe point.

Je suis tout-à-fait étonné que mon père ne t'ait point écrit, parce qu'il est dans sa nature d'écrivailler éternellement. Apparemment que ta lettre l'aura embarrassé, et que, ne pouvant pas te donner tort, et ne voulant pas te donner raison, il a pris, comme le plus court, le parti du silence.

Je suppose que M. de Marville, abîmé dans les trois fois célèbres cérémonies de sa réception, se sera arriéré, et que voulant profiter du reste des jours doux pour voir celles de ses terres qui sont auprès de Gien ou d'Orléans, il te verra au retour. Il y a à parier qu'il n'a rien de pressé à te dire: au moins sa marche le fait présumer. Mais je le crois un peu de cette espèce d'hommes, plus communs qu'on ne croit, qui n'imaginent pas que la mort puisse jamais les atteindre. J'en ai un de cette sorte ici; c'est le Rougemont: il se ruine, ou plutôt il est ruiné. Eh bien, il n'y a point de jour où il ne fasse de nouveaux projets de dépense, de plantations, de bâtiments, de réparations, etc., et où il ne les commence; le tout dans un sol qui n'est point à lui, qui ne dépend que de sa place, qui n'en dépend pas même, et dont on lui a déjà ôté la plus grande partie. Il est évident qu'il croit conserver sa place éternellement, c'est-à-dire vivre éternellement; autrement, tout fou qu'il est, ayant

déjà vendu tout le bien de ses enfants, et n'ayant précisément que du viager, emprunterait-il encore pour faire des réparations viagères! Eh bien! cet homme a soixante ans, est apoplectique; et de plus, je le défie, actuellement qu'il n'a plus de ressources pour boucher les brèches qu'il fait journellement, de garder sa place trois ans au train qu'il y va. Revenons au Marville. Je prie mon bon ange de te faire passer ceci tout de suite, afin que tu sois avisée à temps de lui parler au sujet du changement de ma fille.

Je te remercie tendrement de la peine que tu t'es donnée d'expliquer mon affaire à ton graveur. Presse-le un peu.

Oui, chère amie, la confiance mutuelle est le seul garant de ta constance; car on change volontiers de situation quand on y est mal, et je ne connais rien de si pénible que la méfiance de ce qu'on aime. Chère Sophie! c'est en cela, comme dans tout le reste, que tu n'as rien laissé à désirer à ton amant; aussi sa vie ne lui est-elle pas plus indissolublement unie que son amour. Mais conserve-toi pour cet amour; tant que ta poitrine ne sera pas tranquille, je ne le serai point. Ne va pas, pour m'en imposer, te tuer à m'écrire de longues lettres; M. Boucher, qui est tout attention et toute bonté, a celle de nous faire passer plus souvent des lettres depuis qu'elles sont plus courtes; cela me dédommage un peu; ainsi, ne consulte pour finir ou continuer une lettre, que ta situation dans le moment où tu écris. Ne te tue pas non plus à

renvoyer tout de suite les miennes, quand elles sont un peu longues; copier fatigue plus que composer, et il ne faut s'adonner à cette occupation pénible qu'à fur et à mesure.

J'ai reçu tes deux charmantes gances que je m'attendais à trouver toutes grises, tant tu les dis vieilles. Ah! ma Sophie! l'amour et le bonheur nous rajeuniront.

Je ne serais point étonné, mon amie si chère, que l'incommodité que tu as depuis quelque temps, et qui peut venir de bien des causes, t'eût donné la plupart des symptômes que tu as ressentis et que tu ressens peut-être encore, sans vouloir me le dire. Les fleurs blanches sont souvent accompagnées de pâleur, quelquefois de bouffissure, surtout aux paupières, de dégoût et d'abattement de forces, etc. Cependant les fleurs blanches sont rarement dangereuses par elles-mêmes. Il faudrait être habile pour en démêler la vraie cause, et j'ai peur que tu n'aies point d'habiles gens là où tu es. Ordinairement les purgatifs hydragogues (que l'on prend en bols, ce qui ne te déplaira pas), les eaux minérales ferrugineuses, les diurétiques, les sudorifiques, associés sagement avec les toniques, et surtout des martiaux, sont les meilleurs spécifiques. Lis ceci à J... et conduis-toi en conséquence; mais, mets-toi bien dans la tête, quoi que l'on puisse te dire, que, quand les fleurs blanches sont invétérées, et éludent l'effet des remèdes, il ne reste à tenter que les mercuriels, qui ont presque toujours un succès infaillible. C'est

une enfance que d'y répugner; c'est une erreur que de les craindre quand ils sont bien et doucement administrés. Ainsi, c'est toujours là que j'en reviendrai en dernière analyse; mais songe que l'usage de ces différents médicaments, pour opérer avantageusement, demande à être secondé par le régime, par la dissipation de l'esprit, et surtout par l'exercice. Je sais que dans les sujets robustes, et dont le genre nerveux est fort irritable, on prend souvent une route différente de celle que je viens de tracer; que les adoucissants, les humectants, les antispasmodiques, les tisanes émulsionnées, etc., sont les remèdes que l'on emploie alors. Mais comme je connais ton tempérament mieux que tout autre; comme je sais que tes forces et tes désirs vénériens sont fort loin d'être excessifs; comme je vois que cette incommodité a résisté à tous les remèdes que l'on vient de te faire, vomitifs, saignées, purgatifs; que dans cette dernière méthode il faudrait recommencer, je n'en suis nullement d'avis. Consulte-toi sur tout cela avec J..., qui a fort bien, quoique un peu brusquement, mené ta maladie. Souviens-toi aussi de ne jamais employer, sous quelque prétexte que ce soit, les astringents. On ne doit jamais arrêter brusquement aucun écoulement du corps. C'est enfermer, comme on dit vulgairement, le loup dans la bergerie, d'où s'ensuivent les dépôts funestes.

Adieu, mon tout chéri; adieu, mon amante et mon bien. Chasse de ton esprit toutes les inquiétudes vives; elles sont vraiment déplacées; tout va

lentement, mais tout va, et tu peux enfin compter sur ton tendre époux.

GABRIEL.

Je te conterai, la première fois, une action admirable et toute récente que je ne sais que de tout-à-l'heure, et qui te prouvera que la vertu n'est pas chassée de dessus la terre, et qu'on peut gagner des procès contre la lettre de nos folles et barbares lois.

M. Boucher va t'envoyer des contes; j'en ai neuf de faits. Renvoie-les aussitôt que tu les auras lus; je te les ferai copier, et peut-être mieux.

LETTRE CXII.

A M. LENOIR.

Je commence, monsieur, par les remercîments que je vous dois, et, pour beaucoup dire en un mot, je vais vous répéter ce que je profère chaque jour en pensant à vous : « Je ne pourrai jamais m'ac-« quitter; mais au moins je ne cesserai de publier « que je suis dans l'impossibilité de m'acquitter en-« vers vous. »

Maintenant permettez que je vous demande une grace absolument nécessaire à la tranquillité de ma conscience et de mon cœur. J'apprends aujourd'hui que mon amie, ma divine amie, travaille pour sub-

venir aux besoins de sa fille... La plume m'échappe des mains; je frémis d'indignation, et je pleure d'amour et de douleur. Monsieur, je n'aurai jamais un moment de calme, si vous ne daignez permettre que je paie une dette aussi sacrée que l'entretien de ma fille, au moins autant que je le puis. Sophie, qui m'assure gaiement qu'elle a assez, et qui se passe encore des fantaisies pour moi, ma Sophie ne souffrirait pas que je donnasse tous les malheureux deux cents écus auxquels je suis réduit; et je ne le pourrais point, puisqu'au moins me faut-il des souliers. Mais je puis, je dois, je veux donner cent écus, et vous conjure à genoux de le permettre. Mais il faut que vous souffriez aussi qu'ils restent à la police; car, pour mille et mille raisons qu'il serait trop long de vous déduire, on ne peut prendre aucun arrangement pécuniaire avec M. de Rougemont. Dans un temps où j'étais bien loin de croire mon amie si gênée, et où je ne me doutais pas qu'on eût l'indignité de la réduire à six francs par mois, je le priai de faire acheter un fourreau de satin rose pour ma fille, et de remettre à la police vingt-quatre livres pour sa nourrice; il y a six mois de cela, et je n'ai encore pu l'obtenir. Je vous supplie donc de trouver bon que M. Boucher, à qui j'écris sur ce sujet, pour lui demander avec instance, au nom de l'humanité, de se charger de cet ennuyeux détail, je vous supplie de permettre, dis-je, qu'il soit l'administrateur de ces cent écus; et la bonté de son cœur, qui le rend digne d'être l'organe du vôtre, ne me laisse pas

craindre un refus de sa part. Accordez-moi cette grace, monsieur, et faites-moi celle de m'informer *incognito*, ou du moins sans en révéler les motifs, que vous me l'accordez. Eh quoi! j'ai de l'argent, et je souffrirais que la mère de mon enfant, que l'amante passionnée à qui j'ai coûté sa réputation, sa liberté, sa fortune, en gagnât!..... O monsieur, monsieur! mon ame se brise en y pensant; et si je suis assez fort pour lutter contre l'infortune, je ne le suis pas, je ne le serai jamais assez pour supporter les remords.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MIRABEAU fils.

14 décembre 1779.

LETTRE CXIII.

A SOPHIE.

13 décembre 1779.

Mon tendre amour, c'est toi-même que je te citerai pour évaluer la scène de Marville. Plus il est évident qu'elle était méditée, et moins elle doit t'inquiéter. D'abord je n'ai jamais cru à ce personnage ni l'humeur, ni les talents nécessaires à la négociation dont on feignait de le charger. Secon-

dement, je n'ai jamais cru à cette négociation, qui, s'il faut parler nettement, n'a pu être qu'une amusette pour toi. Madame de Ruffei n'est pas folle : il n'est pas possible qu'elle ait espéré que l'inflexible M. Monnier revînt sur ses atroces démarches ; pas plus possible qu'elle t'ait soupçonnée capable de recevoir *ta grace* à tout prix. Mais pourquoi donc tant de finasseries et de détours ? Tu ne te plains point de ta situation ; on n'a nul besoin de pouvoir te dire : *Vous ne l'avez pas voulu ;* et de quel front te le dirait-on ? A quoi t'obstines-tu ? à ne vouloir signer qu'un accommodement, dont l'anéantissement de la procédure soit la base. Tout autre parti est lâche et insensé. D'ailleurs, et pour la millième fois, qu'ils montrent donc les pouvoirs de M. de Monnier, pour finir la procédure subsistante ! et quelle raison donnent-ils de cette clause bizarre ? et quelle sûreté, si on en tombe d'accord ? Encore une fois, ils ne disent pas un mot de tout cela, et cela leur serait impossible. Madame de Ruffei n'a jamais pensé à traiter avec les Valdhaon que quand ils seront, par la mort de M. de Monnier, très-tranquilles sur ses dispositions testamentaires. Madame de Ruffei sait aussi bien que nous que l'on ne traitera jamais avec M. de Monnier sans le consentement et l'intervention des Valdhaon. Est-ce ta fille qui sert de prétexte à cette condition exclusive de l'existence de la procédure, tenue en réserve pour t'écraser ? Cela est tout-à-fait absurde. Cette procédure-là ne peut rien contre ta fille, conçue avant l'arrêt ; elle n'y peut rien,

dis-je, de l'aveu de tous les gens de loi. Mais, quand elle y pourrait, tu ne refuses point de te prêter, autant qu'il est en toi, à lever les craintes des Valdhaon, et il y a des mesures plus efficaces à prendre qu'une procédure par contumace, dont nous nous ferons relever en jouant, surtout après la mort de l'intéressé, si l'on nous laisse faire. En un mot, je me bats ici contre des monstres chimériques. Ils ne croient pas un mot de ce qu'ils te disent; voilà ce qui m'est évident. M. de Marville a eu tort dans le fond et dans la forme. C'est une dureté très-gratuite que de harceler de persécutions et de propos une femme déjà trop malheureuse, et qui a fait preuve d'une inflexible fermeté. Mais encore une fois, c'était convention faite avec ta mère, pur jeu d'esprit, leçon de perroquet, dont il n'a pas voulu perdre la façon; il a cru peut-être que ses dignités nouvelles t'en imposeraient. Pauvre homme! qui ne sait pas que de certaines ames ne connaissent qu'une peur, c'est celle de se manquer; et qu'un devoir, c'est celui de se respecter. Je m'attends, mon amie, qu'il t'aura revue, et surtout qu'il aura plâtré toute cette incartade. Laisse-lui croire que tu n'en as pas la plus petite rancune, et en effet n'en aie point. Conserve-toi politiquement avec lui, afin d'élaguer une infinité de petites chicanes de détail, qui ne sont rien, mais qui rendent la vie dure; et d'ailleurs reste dans ton plan. Ce n'est pas, je te le répète, qu'il ne me soit parfaitement inutile; mais c'est que tu te le dois à toi-même; et je défie un honnête

homme de parler autrement. Comme au fond tu ne l'as prié de rien, ta mère seule lui doit de la reconnaissance, s'il est vrai qu'il *ait pris des peines*, et je crois que nous en attendrons le résultat; mais, comme il ne tient qu'à ta mère de lui laisser de l'autorité sur ma fille, et même une sorte d'inspection sur toi, tu dois le ménager, d'autant que, dans le fait, il n'a point mis de méchanceté à ceci, mais de la faiblesse pour ta mère et de la plate bêtise pour toi. Il se trompe fort en te disant que tu n'es point dans le cas de *faire des conditions*. Tu n'es point dans le cas de faire la loi; mais *des conditions!* tout le monde a le droit d'en faire dans toutes les situations. De plus, puisque les Valdhaon ont tant de peur de ta fille, et que c'est de toi qu'ils attendent des sûretés contre elle, il est fou de dire que tu n'as point de conditions à faire. Tu as bien fait de promettre de passer sur tout (excepté le retour), moi libre; et il est bon que madame de Ruffei sache cela. Mais, encore une fois, ils ne feront rien, et n'ont jamais projeté de rien faire, au moins pour le moment. Il me dit à moi, qu'il avait dans sa poche une lettre de M. Daudeux. Il te dit à toi, qu'il ne lui a point encore écrit........ Crois-moi, nous n'avons point assez d'esprit pour traiter avec tous ces gens-là. . . . .

Tu sais que j'ai des gens d'esprit après moi aussi, et je t'envoie une nouvelle pièce d'éloquence du ministre plénipotentiaire Dupont, qui, après s'être fait attendre tous les jours, depuis mercredi, m'a écrit aujourd'hui la lettre ci-jointe. J'y ai ré-

pondu avec force et précision. J'ai relevé ses mensonges, démontré la fausseté de ses raisonnements, l'injustice ou la mauvaise foi de ses reproches, et surtout quelques épithètes, qui m'ont paru aussi un peu trop libres. Tu vois que le résultat de ces lettres est toujours que lui Dupont est le plus utile et le plus chaud des amis, et moi le plus ingrat. A sa commodité. C'est un homme singulier, et qui l'est d'autant plus qu'avec fort peu de caractère il a la prétention d'en avoir infiniment. Tu verras par sa lettre que ma mère remue, et qu'elle me traite dans ses défenses en fils chéri. Dupont est fâché de cela, et je ne m'en étonne pas; mais, moi, j'en suis fort aise; et d'autant plus que je les puis mettre au défi de prouver que je l'aie captée le moins du monde. Dupont ne croit pas cela, et me fait l'honneur de me le dire, quoique je l'eusse assuré formellement du contraire. Je relève un peu vertement ce démenti. Je ne sais pourquoi tu es fâchée que j'aie envoyé à Dupont ma lettre à ma mère. Il fallait bien qu'il la renvoyât à M. Boucher; ainsi, comment en pouvait-il abuser? S'il l'eût montrée à mon père (et il n'est pas au Bois-des-Fossés), quel mal pouvait-elle me faire? Tu as pris l'alarme mal à propos. Ne crois pas non plus que j'aie perdu huit mois avec lui. Mes vrais amis, le bon ange et M. Lenoir, n'ont point oublié pendant ce temps-là mes intérêts, et je me suis lavé de tout soupçon d'obstination et de pervicacité. J'ai montré que je savais avouer mes torts, me prêter noblement aux circonstances, et travailler assidûment

à ôter tous les prétextes à mes ennemis; cela n'est pas rien. Ma mère réussira ou ne réussira pas : si elle réussit, je réunirai probablement les avantages de la guerre et de la paix; si elle ne réussit pas, je n'aurai point couru les dangers de la guerre. C'est mon sage et bon ange qui est parvenu à me mettre dans cette favorable situation; je lui en dois une reconnaissance éternelle, et mon cœur ne s'en rassasiera pas. Tu verras que Dupont est plus que jamais *content* de toi. Je te félicite de cette conquête; mais je parierais ma vie qu'il ne sera jamais mon rival heureux.

Je te supplie, ma bonne et charmante amie, de bien calmer ton imagination sulfureuse sur toutes les rêveries Marville et Ruffei : tout cela ne vaut pas la peine de s'en fâcher, et les personnes aussi sensibles que toi ne se fâchent pas sans se faire du mal. Rends à ta mère un compte pur et simple de ce qui s'est passé, et vois-la venir. Ménage tes expressions; couvre de fleurs la rigidité de tes résolutions. Peu importe la forme douce et docile que l'on donne à ses volontés, pourvu qu'on ne se relâche en rien. J'ai vu des têtes légères comme des girouettes employer des paroles de fer. C'est une duperie; on perd le mérite de sa facilité, et l'on n'en fait pas moins ce que les autres veulent. Tu es l'antipode de ces gens-là, ô ma Sophie! car rien de si doux et de si ferme que toi. Je sais bien que l'on s'impatiente à la fin; mais il ne faut pas prendre la plume dans ces moments-là. Il faut faire comme le cardinal de Retz. Il était ici : l'exempt qui le

gardait voyait-il qu'il voulait travailler? il le forçait à se promener. Mon Dieu! que vous me faites plaisir! répondait l'éminence rusée; l'étude me brûle le sang. Oui! disait l'autre: eh bien, il fait trop de serein. Ah! vous avez raison, reprenait le cardinal; le temps est affreux. Ainsi il se moquait de ceux qui voulaient le faire mourir de chagrin, et l'on ne gagnait pas un iota avec lui, malgré toute cette urbanité. A ce propos, je te dirai qu'une des grosses injures que mon père me disait dans ma jeunesse, c'est que j'étais ou serais un cardinal de Retz. Certes il me faisait trop d'honneur, car c'était un grand et au fond un honnête homme.

Tu veux que je te raconte l'histoire singulière que je t'ai promise. Je le ferai, et même avec détail; car cette cause vraiment nationale, et touchante par la vertu d'un des auteurs, m'a fait un vrai plaisir; et, comme nous sentons de même (quoique Dupont me répète avec affectation que tu vaux mieux que moi, ce qui est bien vrai, mais n'empêche pas que tu ne m'aimerais pas tant, s'il n'y avait du rapport entre nos ames), elle t'en fera aussi.

Samuel Lichigaraï, né d'une famille d'Ortez en Béarn, avait été conduit en Angleterre par quelques événements de sa jeunesse. Il y avait établi une maison de commerce et s'y était marié; mais il était toujours Français dans le cœur, et faisait élever en France ses enfants. Deux de ses fils étaient venus dans cet objet chez l'un de ses frères, l'un des négociants les plus distingués de la ville de

Bayonne. Ce frère meurt, et laisse sa fortune à l'un de ses neveux, qui s'en met en possession, sans que personne s'avise de la lui contester. Le neveu meurt lui-même quelque temps après, et laisse sa succession par testament à son frère, qui était retourné en Angleterre. Samuel Lichigaraï (c'est le nom du frère) revient en France pour recueillir les biens auxquels il succède, et pour se fixer à jamais dans sa patrie. Alors des collatéraux, à un degré très-éloigné, l'attaquent devant un tribunal de Bayonne, et entreprennent de prouver qu'il est par nos lois incapable d'hériter de la fortune de son frère; et voici à peu près comme ils soutiennent cette prétention odieuse, à Bayonne, et au parlement de Bordeaux où l'affaire a été portée par évocation. Ils lui disent : « 1° Votre père s'était « établi et marié en Angleterre. Il y est mort : il avait « donc renoncé à la France, sa patrie naturelle; il « a donc vécu, et il est donc mort Anglais. Vous « êtes Anglais comme lui, puisque vous êtes son « fils. Vous êtes donc un étranger, un *aubain*. Nos « lois ne permettent pas aux *aubains* de recueillir « des successions en France. Épargnez-vous la peine « d'invoquer en votre faveur la loi naturelle et les « dernières volontés de votre frère. Ce n'est pas la « loi naturelle, c'est la loi civile qui doit prononcer « entre nous; et des morceaux de philosophie et « d'éloquence n'auront pas sans doute plus d'autorité auprès de nos juges, que la législation dont « ils sont les organes. 2° Quand vous pourriez « prouver que votre père n'était pas devenu An-

« glais, en se mariant, en vivant et en mourant à « Londres, vous auriez tort encore de prétendre à « l'hérédité de votre frère. Votre père était au moins « un Français réfugié en pays étranger. Or, vous « connaissez nos lois contre ceux qui ont fui leur « patrie : elles les condamnent aux galères. Votre « père a donc été mort civilement pour la France, « du moment qu'il l'a quittée ; il n'a donc pu vous « transmettre une existence et une patrie qu'il « avait perdues lui-même. Quel que soit aujour- « d'hui votre pays, et à supposer même que vous « n'apparteniez à aucune nation étrangère, il est « donc au moins démontré que vous n'êtes pas « Français. Vous parlerez encore contre la rigueur « de ces lois, et vous voudrez nous rendre odieux, « nous qui les réclamons. Mais lorsque le législa- « teur a cru qu'il était de sa sagesse de dicter une « loi, il est du devoir du citoyen de se croire obligé « à la faire exécuter, toutes les fois que l'occasion « s'en présente ; et nous n'avons pas la prétention « d'être plus désintéressés et plus sages que le lé- « gislateur. »

Samuel Lichigaraï a répondu : « 1° Si je suis fils « d'un Anglais et Anglais moi-même, je puis, même « à ce titre, recueillir toute la succession *mobilière* « de mon frère. Les temps ne sont plus où les na- « tions se faisaient encore la guerre par leurs lois, « lorsqu'elles déposaient leurs glaives et leurs fou- « dres. Tous les peuples conviennent aujourd'hui « qu'on n'est pas dispensé d'être juste envers un « homme, parce que cet homme aura reçu la vie

« sur une terre séparée de la nôtre par un fleuve, « par un bras de mer ou par une montagne. Ces « sentiments si naturels ont pénétré enfin dans les « traités même des nations rivales. Il a été décidé « par le traité d'Utrecht, que tout Anglais pourrait « recueillir les successions *mobilières* en France, et « tout Français en Angleterre. Il est fâcheux pour « vous que vous ne soyez pas nés dans ces temps « où quelques-unes de nos lois étaient aussi in- « justes et aussi barbares que vous-mêmes; mais « tous les bons citoyens auraient trop à gémir, si « vous aviez pu consacrer votre iniquité par une « erreur de nos lois. 2° Vous dites que mon père « était devenu Anglais, et par conséquent étranger « à la France, sa patrie naturelle; et la preuve que « vous en donnez, c'est qu'il a vécu et qu'il est « mort en Angleterre. Cette preuve ne suffit pas. « Vous confondez *le domicile* avec *la cité*. On forme « un domicile partout où l'on se transporte avec le « dessein d'y établir sa demeure. Il faut d'autres « solennités pour acquérir une nouvelle patrie, « une *cité* nouvelle. Il faut ou que le peuple chez « lequel on se transporte vous adopte pour un de « ses enfants, et c'est ce qui se fait par des lettres « de naturalisation, ou qu'il vous élève à quel- « qu'une de ces dignités, de ces fonctions publiques « dont la patrie ne peut décorer que des citoyens. « Sans l'un de ces moyens, on ne peut se faire une « *cité* nouvelle, et l'on conserve toujours l'ancienne, « à moins qu'on n'y ait renoncé par une abdication « expresse et formelle; et il est possible, par exem-

« ple, d'avoir son *domicile* en Angleterre, et sa *cité*
« en France. Mon père a toujours conservé tant
« d'amour pour sa patrie naturelle, qu'il a passé
« presque toute sa vie chez un peuple libre où il
« faisait fortune, sans jamais avoir eu l'idée de s'y
« faire naturaliser. Au milieu de l'Angleterre, il a
« vécu Français, et il est descendu Français dans
« le tombeau. 3° Vous prétendez que tout Français
« qui va s'établir en pays étranger sans la permis-
« sion du roi est dépouillé du nom français par
« une ordonnance du mois d'août 1669, et que ni
« lui ni ses enfants ne peuvent plus se faire ré-
« habiliter en France. Il est vrai, cette loi existe :
« elle précéda l'édit de 1685, qui a révoqué l'édit
« de Nantes; elle annonça des résolutions désas-
« treuses pour les dernières années de Louis XIV;
« elle fut le premier signal des dragonnades. Vous
« triomphez sans doute, en secret, de m'avoir mis
« dans une situation où il peut être plus dangereux
« que difficile de se défendre. Vous vous trompez
« encore; il ne m'est pas impossible de concilier
« ma défense avec le respect dû à une loi non révo-
« quée. D'abord, l'ordonnance de 1669 ne dé-
« pouille du nom français que ceux qui se sont éta-
« blis *sans retour* en pays étranger, et qui y ont
« acquis des *immeubles*. Or mon père n'est ni dans
« l'un ni dans l'autre de ces cas. Secondement,
« cette ordonnance n'eut que les protestants en
« vue; elle eut pour objet d'en empêcher les émi-
« grations, qui, à cette époque, commençaient à en-
« lever à la France un quart de sa population. Pour

« que cette loi condamnât mon père et sa postérité,
« il faudrait donc que mon père eût été protestant:
« où en avez-vous donc la preuve? Moi, je vous
« déclare qu'il ne l'était point, que je ne le suis
« point. Est-ce votre assertion ou la mienne, qui
« peut le mieux constater la foi de mon père? Mon
« père, dites-vous, a été condamné par nos lois à
« une peine qui ôte l'existence civile? Quel tribu-
« nal l'a jugé? quel tribunal l'a condamné? quel
« tribunal au monde a entendu une accusation
« contre mon père, avant que vous ayez osé élever
« la voix contre sa mémoire, pour avoir le droit de
« dépouiller ses enfants? Certes, il serait trop af-
« freux qu'une accusation fût à la fois la preuve
« du délit, et la prononciation de la peine. Cette
« forme de procédure est inconnue en France.
« Une fois l'avocat-général Lizet la proposa dans
« le procès de Charles de Bourbon; mais on sait
« de quelles couleurs le vénérable M. de Thou a
« peint le génie et le caractère de l'avocat-géné-
« ral Lizet. Je suis donc né d'un Français; je le suis
« moi-même: j'en donne en ce moment une preuve
« à laquelle les ames sensibles croiront sans peine;
« pour vivre et mourir en France, je renonce à
« jamais aux lieux où mon père a déposé ses cen-
« dres. »

Telles sont les réponses de M. Samuel Lichigaraï: mais voici ce qui est parfaitement beau, et ce qu'on n'a guère vu dans les discussions du Palais. Lorsque ce n'est pas la mauvaise foi ou l'erreur qui y demande des choses injustes, c'est au

moins la justice qui exige avec rigueur tout ce qu'elle a droit d'obtenir. Ici c'est un homme qui combat des principes qui peuvent lui donner une grande fortune, et ne montre ses droits que pour déclarer combien il serait malheureux de les voir consacrés par la justice. L'homme qui a donné cet exemple, peut-être unique dans les annales du barreau, est M. Petri Lichigaraï, avocat de Bayonne, parent du testateur du côté de la branche aînée, à laquelle les lois du pays donnent exclusivement la préférence, même à des degrés plus éloignés. Il est intervenu dans le procès, pour dire aux collatéraux qui voulaient envahir la succession : « Ce « que les lois permettent n'est pas toujours hon- « nête ; chargées seulement de punir le crime, elles « sont forcées de tolérer les passions viles qui y « conduisent, et l'on peut être un très-malhonnête « homme avant qu'elles aient le droit de nous pu- « nir. La conscience a des principes antérieurs à « ceux de la législation, et le citoyen n'est pas « moins coupable, lorsqu'il abuse de l'erreur des « lois, pour commettre impunément une injustice. « Si nos lois, comme vous le prétendez, depouil- « laient un frère du bien de son frère pour le don- « ner à des parents très-éloignés, je croirais me « déshonorer en réclamant la fortune qu'elles m'of- « friraient ; et, quoi que vous en disiez, nos ma- « gistrats jetteraient un regard d'estime et de bonté « sur le citoyen qui, une fois, aurait été plus juste « que le législateur. Mais je crois, mais il est dé- « montré que l'injustice est dans votre cœur, et

« non pas dans nos lois. Quoi qu'il en soit, quand « même ce que vous dites de notre législation se« rait vrai, en la réclamant vous vous seriez char« gés ici d'un opprobre inutile. Si Samuel Lichi« garaï ne peut pas hériter des biens de son frère, « ce n'est pas à vous, c'est à moi que ces biens « appartiennent; et moi, qui frémis de l'en voir « dépouillé, moi, qui joins ma voix à la sienne « pour détourner cette injustice, je les demande, « ces biens, uniquement pour ne pas les voir pas« ser dans vos mains, uniquement pour vous en« lever le fruit de votre crime. Vous n'entrepren« drez pas même de contester la supériorité de « mon droit. Son parent, comme vous tous, je « suis le seul qui le soit du côté de la branche aî« née; et cette branche, dans notre coutume, « donne l'exclusion à toutes les autres. S'il faut « donc que dans un siècle de lumière l'injustice se « commette encore au nom des lois, les citoyens et « les magistrats auront moins à gémir de la voir « commise en faveur d'un homme qui a combattu « de toutes ses forces ces mêmes lois qui devaient « l'enrichir. »

Tu ne devinerais pas comment on a réfuté ce plaidoyer d'une espèce si nouvelle. On a dit que M. Petri Lichigaraï ne demandait la succession que pour la donner à Samuel Lichigaraï, et tromper ainsi les lois pour lesquelles il montrait si peu de respect. Heureux l'homme qu'on ne peut inculper qu'en l'accusant de la plus sublime vertu! L'arrêt du parlement de Bordeaux a déclaré Samuel Lichi-

garaï habile à succéder aux biens de son frère, à la charge par lui de n'avoir d'autre patrie que la France. Certes, les lois étaient plus formelles contre Lichigaraï que contre toi, qu'il faut prouver être coupable de ce dont on t'accuse.

Je crois que le bon ange va tout de bon faire imprimer mes *contes*, qu'il croit en valoir la peine. Il est bien bon! toujours en tirerons-nous quelques sous. J'en ai déjà fait douze. Il t'envoie ceux que tu n'as pas lus; mais renvoie-les tout de suite, car mon copiste attend. Je savais bien que tu reconnaîtrais les paroles d'Euphrosie. Ah! ma Sophie, comment l'amour et la volupté ne les auraient-ils pas à jamais gravés dans ma tête, ces mots si touchants! C'est aujourd'hui, aujourd'hui 13 décembre, que tu les prononças. Comme mon cœur palpite à ce souvenir!

Chère bonne, ne néglige point cette incommodité qui s'aggrave avec l'âge, et peut avoir dans la suite des inconvénients désagréables et même funestes. Si tu ne répugnes point aux mercuriels, ne laisse pas Isabeau tâtonner long-temps les autres remèdes, s'ils sont sans effet; mais va doucement. En tout, ménage ta mauvaise poitrine et ta petite santé. Hélas! elle était si belle, si vigoureuse autrefois! Le chagrin, aux mains bien plus destructives que le temps, a fané cette belle fleur. Ah! Sophie! l'amour, le bonheur lui rendront tout son coloris, toute sa fraîcheur; et c'est dans les bras de Gabriel que tu braveras la douleur et les années, et les rides et les regrets. Adieu, mon amante. GABRIEL.

Chère, chère fanfan! j'ai souffert en effet de mes coliques; mes urines ont été détestables: je suis mieux, et l'intérêt que m'ont témoigné M. Lenoir et mon ami Boucher m'a presque fait m'applaudir de mes souffrances; je me suis mis à peu près au régime que tu m'as prescrit.

Voici des vers tout nouveaux, qui ne sont pas de moi, je t'assure. Je puis chanter les tourterelles, mais non les papillons :

Papillon, que ton sort est doux!
Tu voltiges de belle en belle;
Tu charmes sans être fidelle,
Et tu ne fais que des jaloux.

Tu ne vis que peu de journées,
Et le plaisir file tes jours;
Mais dans nos tristes destinées
La douleur en marque le cours.

Tu renais, et la race humaine
Disparaît et ne revient pas.
La mort sur nous étend sa chaîne;
Chaque heure sonne le trépas.

Pour toi la vie est sans nuages,
Aucun chagrin ne la flétrit:
Toujours un ciel pur te sourit,
Pour nous seuls grondent les orages.

Ah! si d'une fausse lueur
Tu suis la trompeuse apparence,
Console-toi : l'homme a son cœur,
Ses écarts, et son ignorance.

Agile comme le Zéphir,
Tu fuis une ardeur importune:
Parmi les fleurs tu n'en vois qu'une,
Celle qui promet le plaisir.

L'Amour, dit-on, a pris tes ailes,
Et ce dieu nous blesse en fuyant;
Captifs dans ses chaînes cruelles,
Nous ne sentons que du tourment.

Affranchi de sa tyrannie,
Tu ne crains point son fier courroux;
L'Amour nous lance tous ses coups,
Et n'ose point troubler ta vie.

Voltigez, insectes charmants :
Tout vous rit dans les champs de Flore;
Déjà la jeune et tendre Aurore
Ouvre les portes du printemps.

Moque-toi de notre sagesse;
Folâtre, joli papillon,
Et brave les maux que sans cesse
Nous vaut l'orgueil de la raison.

LETTRE CXIV.

A LA MÊME.

26 décembre 1779.

Le bon ange m'a fait passer avant-hier ta lettre, ô ma bien aimée! avec une de mon oncle qui exigeait une longue réponse; de plus j'étais vraiment malade et souffrant, et je me suis dit : ma Sophie me saura plus de gré de me reposer un jour que d'aggraver mes maux, en me forçant de travail. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que je me mets à te répondre, aujourd'hui que je suis mieux, sans cependant dire bien, car mes reins, mes urines et l'in-

somnie ne cessent de me tourmenter. Pour m'achever, mes affaires sont plus obscures et vont plus lentement que jamais. Aucunes de mes espérances ne sont détruites, mais presque toutes se reculent à mesure que ma santé exigerait davantage qu'elles se hâtassent. La lettre de mon oncle, dont en général le ton de discussion est un bon symptôme, m'annonce d'ailleurs assez clairement que mon père ne veut pas entendre parler de mon exil à Mirabeau. D'abord ce n'est que le 4 décembre qu'il répond à ma lettre du 6 novembre. Il a eu le temps de consulter. Ensuite, après ses morales ordinaires, il me dit « que je reconnais, mais trop tard, que « j'ai mal fait d'oublier les conseils d'un père, et, « s'il ose se citer, d'un oncle, qui, *ni l'un ni l'autre* « *ne m'ont donné aucun sujet de plainte*, et dont « les intérêts naturels étaient les miens, pour suivre « les impulsions qui m'étaient données par des per- « sonnes dont mon orgueil seul pouvait me faire « méconnaître les vues. » Il conclut que j'ai ôté à mon père, comme à lui, tous moyens de me secourir. Il parle des deux familles que j'ai outragées, c'est-à-dire de la mienne, et « de celle d'une jeune « femme, *triste* victime de mes emportements, et « qu'il m'a plu aussi de diffamer. » Il passe au *crime* que le roi fait serment à son sacre de ne pas pardonner; « des dépenses énormes qui empêcheront « toujours mes parties de se désister, » d'autant qu'il reste une preuve existante « en la personne « du fruit de mes criminelles amours. » Cette phrase, qui m'a fait rire, m'a rappelé celle-ci d'un livre

nouveau, intitulé « l'Art de rendre les femmes fi-
« dèles. Voici comment les maris pourront empê-
« cher que ces empoisonneurs de la source de leurs
« contentements (c'est-à-dire les amants) ne réus-
« sissent dans leurs détestables entreprises. » Mon oncle, après cette sortie bizarre, revient « à ma
« révolte *ainsi et aussi caractérisée envers un père*,
« révolte que le public ne pardonne point; de sorte
« qu'il est désormais impossible de me procurer
« une existence honnête. Je me suis mis dans le
« cas de n'en pouvoir avoir à l'avenir qu'une pré-
« caire et sous un nom emprunté. » (Ceci me déclare des projets nouveaux, mais c'est ce qu'il faudra voir.) J'écris à ma femme et à mon beau-père « encore avec l'orgueil qui m'a perdu. Une
« femme doit être entièrement à son mari; il a tout
« droit sur elle, mais aucun sur son honneur; et,
« dès qu'il y attente, il a perdu tout droit sur elle
« aux yeux des honnêtes gens, et elle ne doit plus
« rien faire pour lui sans risquer d'autoriser la dif-
« famation. » (Je voudrais qu'on m'expliquât ce que madame de Mirabeau a fait pour moi avant sa prétendue diffamation.) Il conclut enfin, après de longues et très-longues répétitions, et une sortie véhémente sur ma sœur, avec laquelle il dit qu'il ne me confond point, par dire que l'expérience que je lui ai proposé de faire de mon amendement est tout-à-fait impossible. « Mon orgueil me fait traiter
« de despotisme la main secourable qui me met à
« l'abri de la vengeance publique, mais cette main
« peut se lasser, et ne pas se prêter de nouveau aux

« prières d'une famille, et il se trouverait respon-
« sable des événements s'il agissait, et que tous
« les intérêts pussent condescendre à ce qu'il de-
« manderait pour moi. » Certainement cette lettre est dure et déraisonnable.

Je suis fâché de ne pouvoir t'envoyer ma réponse, qui est noble, tendre et forte de choses. Mais comme cette lettre est de quatre pages très-serrées, comme j'étais fort malade quand je l'écrivis, et que je voulais l'envoyer tout de suite; comme je deviens tous les jours plus aveugle, je n'ai pas même fait de brouillon. Elle n'est point du tout dans le genre de Dupont, elle est purement dans le mien, franche, vive et chaude. Je veux voir si je toucherai ce bon et respectable vieillard, qui, je le sais, m'aime naturellement. Je n'ai point soumis cette missive à la prudence et à la logique de Dupont, qui n'a point jugé à propos de répondre à ma dernière lettre. C'est sa coutume toutes les fois que je l'ai embarrassé; et voilà de tous ses tics celui qui me déplaît le plus, parce que j'y trouve de la mauvaise foi et de la pusillanimité. Je patienterais, mon amie, je patienterais, comme on me le répète tant, si je n'étais vraiment malade; mais je le suis, et de la manière la plus inquiétante pour l'avenir.... Parlons de toi.

Selon ce que tu me dis de la seconde scène de Marville, qui est vraiment odieuse, je pense que cet homme, importuné par les persécutions de ta mère, ne cherchait, soit honnêtement, soit malhonnêtement, qu'un prétexte de se dégager. Il n'en

a pas trouvé de plus commode que de déraisonner avec toi au point de t'en impatienter, et de te pousser en sorte qu'il pût dire que tu rejetais toutes les propositions. Cela n'est pas plus généreux qu'adroit. Mais qu'importent à certaines gens l'adresse et la générosité? Que leur importe surtout le suffrage ou l'affection de ceux dont les seules vertus donnent du prix au suffrage et à l'affection? Si tu avais porté un habit d'homme, cet insolent vieillard, quoique vieillard, eût été plus poli; mais le propre des caractères lâches et vils est d'opprimer la faiblesse et l'infortune. Je ne crois point du tout que cette négociation, à la supposer même réellement projetée (je ne dis pas entamée), ce que je ne crois pas, eût jamais réussi. Je doute aussi que ton père prenne jamais l'infame résolution de consigner ta dot. Il faudrait qu'il n'eût pas un ami pour qu'on le laissât se couvrir d'une telle tache. Si cela arrivait, ils te donneraient le droit le plus légitime d'entreprendre légalement ta défense; car, puisqu'ils te traiteraient aussi rigoureusement que l'arrêt, il serait aussi trop atroce de prétendre t'empêcher d'attaquer cet arrêt. Je ne crois point, quoi qu'en disent nos parents, qu'il soit inexpugnable, et en tout je réponds un peu à leurs raisonnements, comme M. Fox à M. Adams. Celui-là est membre de l'opposition en Angleterre; celui-ci, partisan du ministère. Ils se sont querellés et battus. Fox a été blessé. Quelqu'un lui ayant marqué sa surprise de le voir si promptement guéri d'un coup de feu dans le ventre : *Vraiment*, répondit-il,

c'est que le pistolet d'Adams était chargé avec de la poudre du gouvernement, autrement c'était fait de moi. Cependant j'attends avec quelque impatience la première lettre de ta mère ; et si elle est un peu décisive, je désire que tu ne répondes pas que nous ne nous soyons consultés. Il est assurément peu décent que M. de Marville se donne les airs de traiter de *gueux* l'homme que M. Lenoir t'a donné pour conseil. Mais je voudrais que tous, tant qu'ils sont, avec leur bel-esprit et leur profonde sagesse, me disent quel crime tu as donc tant commis en donnant à ta fille ton nom de fille. Leurs consciences timorées regardent apparemment comme une fadaise une suppression d'état, et aussi leur inspirent qu'on doit beaucoup moins à sa fille qu'aux convenances, au public, à l'homme dont on n'est pas la femme, etc. Vivent les consciences dévotes! Pour la levée de l'ordre du roi, crois qu'ils ne sont point assez enragés-fous pour y penser, et que, s'ils avaient cette démence ou cette atrocité, l'administration, qui sait mieux qu'eux quelle a été et quelle est ta conduite, et qui nous donne des preuves si claires de sa protection et de son indulgence, ne nous permet pas, sans ingratitude, de craindre un tel abandon.

Quant à ta fille, essaie si tu seras plus puissante que moi pour guérir les muets volontaires. J'en parle au bon ange dans chacune de mes lettres, et il me répond à tout, excepté à cela. Il se pourrait que je le visse bientôt, et je tâcherai de finir quelque chose à cet égard; mais parle-lui-en de ton côté.

Je n'ai ni dû, ni voulu m'expliquer avec toi lors de ton enthousiasme pour le Marville dans des lettres qui passent sous les yeux d'un ami qui m'est cher, et qui répond de leur contenu; mais il y a long-temps que j'en sais tout ce que tu en penses enfin. J'ai fait à M. Boucher et je ferai à M. Lenoir, si je le vois bientôt, des plaintes amères sur les insolentes relations de Brugnière à qui je serais tenté de faire donner cent coups de bâton si je le pouvais. Mais ce serait une enfance à toi que de t'affecter de cela. Tout le monde, ma tendre amie, trouvera très-simple que, revenant avec moi pour en être sitôt et si cruellement séparée, tu aies passé dans mes bras les derniers moments que tu as pu me donner. Nous ne pouvions empêcher Brugnière de coucher dans notre chambre, et il avait droit d'y être. Où est l'indécence de tout cela, surtout quand on y ajoute que tu passais en Hollande pour ma femme, et que tu revenais sous le nom que tu portais en Hollande? Va, mon amie, les gens qui te connaissent savent assez combien tu es réservée et décente; ç'a même été toujours l'étonnement de ceux qui, ne te connaissant que par ton histoire, travestie par le public malin, se faisaient un portrait de toi à mille lieues de ce que tu es. Pour moi qui t'ai vue nue dans mes bras, et couverte encore du voile de la pudeur et de l'innocence, moi que ta douce timidité a rendu si heureux, quelquefois même en limitant les plaisirs, je méprise de toute mon ame les vils croassements des Marville, des Brugnière et de

toutes les espèces qu'ils peuvent ameuter. Console-toi donc. N'as tu pas tout sacrifié, tout consacré à l'amour? Je vais prier M. Boucher de parler sérieusement à ce Brugnière du restant de sa dette, que je ne lui céderais pas maintenant, fût-elle de douze sous. Il a eu plus de deux cents louis de présents de nous. En vérité je le crois payé de ses jolis procédés.

J'approuve très-fort le silence froid, dédaigneux et profond que tu te proposes de garder avec le Marville. Cependant, s'il t'écrit à la nouvelle année, réponds-lui, et comme il t'aura écrit. Je ne suis en vérité pas étonné qu'il ne se soit point vanté de sa belle scène avec toi. Ce n'est pas la plus belle époque de sa vie, d'ailleurs assez galante, pour ne pas dire lubrique et crapuleuse. Il faut convenir que le bon ange a mal pris son moment pour nous vanter *sa bonhomie*. Je suis fort aise qu'il n'ait plus aucun prétexte de revenir ici, car j'aurais été fort embarrassé de ma contenance, ne devant pas savoir ce qui s'était passé entre vous, et ne pouvant me résoudre à témoigner des politesses, même triviales, à un homme qui t'a manqué.

Le silence de Dupont est encore plus ridicule que sa lettre dont tu te plains. J'ai répondu à cette lettre par une très-vigoureuse, qui l'a réduit au silence. Il s'est annoncé pour les fêtes de Noël, je le verrai venir; mais en honneur, je n'en attends rien que quelques nouvelles de l'intérieur de ma famille, lesquelles je devrai encore plus à son indiscrétion qu'à son amitié. Je te prie de lui écrire

la première pour la nouvelle année. Nous devons être fort au-dessus des pointilleries d'écrire le premier ou le dernier.

J'ai absolument abandonné au bon ange la destinée de mes *contes*, auxquels il a la bonté de s'intéresser avec toute la vivacité de l'amitié. Je t'envoie, mon cher amour, trois des quatre nouveaux que j'ai faits; le quatrième est entre les mains du copiste. Chargés des notes où j'indique les imitations, soit des anciens, soit des étrangers modernes que je me suis permises, ils feront un assez bon volume, où je ne mettrai, je crois, qu'un frontispice et une vignette. Recommande-toi à M. Boucher pour en avoir un exemplaire. Je crois cependant que nous aurions daigné t'en envoyer un, même sans ta demande.

O ma tendre amie! quelle époque tu me rappelles! et qu'elle est présente à mon souvenir et chère à mon cœur! Dût la somme de mes maux être doublée, dût le bonheur être fini pour moi, je le jure, ô mon amante! je ne la trouverai jamais assez payée. Quatre années sont révolues depuis l'instant qui m'a donné à toi; nous en allons commencer une autre : je ne sais, mais j'espère qu'elle sera la dernière où nous aurons à lutter contre un sort jusqu'ici si contraire; mais tel que soit celui qui m'est réservé, je puis succomber, je puis mourir, mais, j'en jure par toi et par l'honneur, je ne puis jamais ni me repentir ni cesser de t'aimer. Adieu, mon amante; adieu, la plus aimable et la plus aimée des femmes. Tes étrennes sont sur mes

lèvres; les miennes sont dans ton cœur : ah! quand les trouverai-je sur ton sein?

GABRIEL.

Je ne sais ce que c'est précisément que cette commission du conseil; mais je sais que mon père, harcelé par les cris et les mémoires de ma mère, s'est démis de ma curatelle. Il veut apparemment y rentrer. Je ne sais ce que le conseil a à démêler là. C'est peut-être comme prisonnier d'état.

Devine cette énigme.

L'amitié, le plaisir et l'amour m'ont fait naître;
Je suis de tous les trois la douce expression;
Mais, hélas! des humains le coupable abandon
M'a rendu trop souvent l'arme et le prix d'un traître.
Aiguillon du désir, j'anime la beauté;
Je suis don ou larcin fait par la volupté [1].

N'as-tu donc pas des nouvelles de ta fille?

LETTRE CXV.

A LA MÊME.

9 janvier 1779.

Je reçois ta lettre du premier janvier, chère amante, et ton inquiétude m'afflige infiniment. Il est certain que ma santé n'est pas bonne, et je crois

[1] Un baiser.

qu'elle ne peut pas l'être dans ma position, et avec les tourments d'esprit et de cœur qui m'agitent; mais au fond le danger n'est pas imminent; et j'en reviens à cette phrase cruelle pour l'amour, et cependant rassurante : *Cela n'est que douloureux.* Je suis obligé de suspendre les bains. Le froid est trop rigoureux, et je me suis senti quelques dispositions à ces catarrhes épidémiques qui mettent tout le monde au lit. J'ai donc enragé depuis deux jours; je ne m'en trouve pas plus mal, et si je dormais, je serais assez bien; mais je ne dors point, et *Young* a eu raison de dire que, semblable aux hommes corrompus, le sommeil fuit les malheureux, ne visite que ceux que la fortune caresse, s'éloigne d'une aile légère de l'infortune, et ne s'abat que sur des paupières qui ne sont jamais mouillées de larmes. Chère amie, ne provoque pas les miennes en en répandant de prématurées. Calme-toi, ma Sophie. Je ne suis point mal, et je me soigne. J'ai eu dans les derniers jours de l'année un doux restaurant : j'ai vu le bon ange et M. Lenoir. Celui-là est resté long-temps avec moi. Tous deux m'ont comblé d'amitiés; tous deux m'ont exhorté à la patience : et ce ne sont pas des formules vagues et stériles; c'est le mot d'un intérêt éclairé et actif. M. Lenoir m'a demandé des lettres pour M. de Maurepas et le duc de Nivernois. Celle-là a été remise; celle-ci reste suspendue par la maladie de M. Lenoir, qui n'est, je crois, qu'un gros rhume, lequel se dissipe.

Tu verras que je ne suis point ingrat; car, pour

une lettre que tu m'envoies de ton amoureux Dupont, je t'en envoie trois; l'une desquelles est directement pour toi, et m'a été confiée par lui-même. Tu as là un galant bien indiscret. Je lui ai envoyé en réponse la substance de ma lettre à mon oncle, et quelques phrases assez sèches sur les soupçons qu'il prétend que l'on a conçus au Bignon de ma connivence avec ma mère. Il me semble qu'il est bien odieux d'imputer à un homme une si lâche duplicité, quand, en toute sa vie, il a fait tant de preuves de la plus inflexible franchise. Je ne crois pas non plus qu'il y ait la moindre bonne foi dans ces soupçons; et il me paraît assez étrange que, pour motiver d'avance leur opiniâtreté, Dupont commence déjà à récuser, au nom de mon père, le témoignage de la police, qui seule peut inspecter ma conduite.

Je ne m'étonne pas que tu aies trouvé absurde la lettre de mon oncle; elle l'est en effet; et de plus il y a beaucoup de dureté, parce que, comme c'est par mon père qu'il m'écrit, il veut apparemment se mettre à son ton. Tout le monde sait que nos rois se dispensent très-cavalièrement des serments faits à leur sacre; que leur droit de faire grace est limité, et l'est nécessairement, parce que nos législations sont atroces, et la proportion des délits aux peines totalement renversée par le despotisme qui nous régit: tout le monde sait que le roi fait le même serment pour le duelliste; et à quel duelliste ne pardonne-t-il pas? J'ai exposé tout cela à mon oncle avec beaucoup de force, et,

comme je le dis à Dupont, ma lettre est d'un homme qui dit : « Mais si vous me prenez pour un « imbécile qui ne connaisse pas ses droits, ou pour « un adulateur qui veuille vous gagner à tout prix, « vous vous trompez fort. » Mais une erreur non moins considérable et non moins injuste, c'est celle où t'a jetée la lecture de l'atroce mémoire de cette Cabris. Assurément elle ment si impudemment sur tous les faits qui sont à ta connaissance, que tu aurais pu te tenir en garde contre ceux qu'elle allègue pour déshonorer le bailli ; et une Messaline qui vante la pureté de ses mœurs, une femme fugitive qui se jacte de son amour pour son mari, ne doit pas inspirer une grande confiance. Il y a mieux : il n'est pas une personne de bon sens, qui, même sans être instruite, puisse, avec un peu de réflexion, être la dupe de ce mémoire. D'abord il porte tout entier sur une hypocrisie très-évidente. Qu'est-ce que ces feints ménagements pour mon père, tandis que l'on attaque avec tant de fureur son procureur fondé ? Ensuite il n'existe pas une seule preuve de tout ce que l'on avance contre le bailli de Mirabeau ; et c'est du prétendu refus de paiement d'une somme que, de leur aveu, l'on n'a jamais que fait espérer, que l'on fait découler cette haine virulente qui a porté aux plus odieux excès un homme connu, pendant quarante ans, dans les plus grandes places, par la plus rare intégrité. Je te demande si cela a l'ombre de vraisemblance ? Je te demande si ces soliloques dignes de Satan, que l'on attribue au bailli,

ne sont pas une invention diabolique, destituée de toute preuve? Ils l'avouent eux-mêmes, que cette haine est *invraisemblable;* il fallait donc l'appuyer d'autre chose que d'un roman. Je puis te certifier d'abord que le premier fait, base de toutes les déclamations de madame de Cabris, n'a pas l'ombre de la vérité, je veux parler de la promesse des 30,000 livres. Il est vrai que mon père fit espérer que le bailli, si sa nièce méritait ses bontés, pourrait faire pour elle ce que la marquise de Vassan avait fait pour madame du Saillant. Les a-t-elle méritées, ces bontés? Je vais te la dire, moi, la véritable cause de la haine de madame de Cabris contre le bailli. Les premières amours de madame de Cabris, devenue femme, ont été M. de Gourdon, cousin-germain de son mari, et elles commencèrent trois mois après son mariage, c'est-à-dire quinze jours après son arrivée à Grasse. Mon oncle lui en parla plus en oncle prudent et tendre, qui sentait que de ce premier pas pouvait dépendre le bonheur de sa vie, qu'en casuiste austère. Cabris était libertin; sa femme, comme toutes les infidèles, affichait une extrême jalousie; mon oncle voulait modérer ses fougues. Toutes ses leçons furent si mal recues qu'il s'ennuya bientôt de la tâche qu'il s'était imposée de veiller sur le début de sa nièce à Grasse, et retourna à Mirabeau; cela ne l'a pas empêché, dans le voyage qu'elle y fit plusieurs mois après pour s'y réunir à moi, de témoigner à cette jeune folle les plus tendres bontés. Je suis très-certain qu'alors les Cabris se gardaient bien

de parler de l'engagement de mon oncle, qui n'avait rien promis.

La lettre de mon père n'inculpa que lui, mon père, qui est très-apte à donner des espérances pour des certitudes, lorsqu'il s'agit de conclure une bonne affaire. La dénégation du bailli a toujours été formelle. Il a cité ses amis; il a cité ses propres lettres à M. de Cabris père. Qu'a-t-on à lui dire? Madame de Cabris confond exprès les dates, rapproche 1771 de 1773, pour lier les deux prétendues époques de la haine du bailli. Enfin elle bataille avec la plus odieuse fausseté. Dès 1772, madame de Cabris avait levé le masque et dépouillé toute pudeur. Dès 1773 elle captait hautement l'héritage de ma mère. Est-il fort étonnant que mon oncle ne la traitât plus amicalement? Avait-il grand tort de parler du prêt fait en Limousin pour commencer le grand et fatal procès, comme d'un procédé indigne? Qui n'en a pas pensé ainsi? Quand on sait, comme nous, à quel point cette femme perfide a desservi et trahi sa malheureuse mère, quand on connaît tous les ressorts de ses infernales trames, on devrait frémir d'horreur en voyant avec quelle hypocrisie elle cherche, d'un bout à l'autre de ce mémoire que m'a communiqué Dupont, à faire cause commune avec elle, à se donner pour l'infortunée victime de son amour filial. Et c'est toi qui donnes la moindre créance aux inculpations de cette créature, dont le moindre vice est d'être une prostituée!... J'en parle sans ressentiment personnel, quelque mal qu'elle

m'ait fait; mais, sur mon honneur, je ne connais pas un être plus pervers, ni une probité plus respectable que celle de mon oncle. Certainement je n'ai pas deux poids et deux mesures; certainement toute invocation de lettre de cachet me paraît un crime de lèse-nation, et je n'approuve pas plus celle de ma sœur que la mienne, quoiqu'il y ait entre nous, j'ose le croire, une furieuse distance. Mais du moins elle a été jugée et condamnée; et pouvait-elle ne pas l'être? C'est quand son mari est fou, que cette femme, qui couchait avec son ou ses amants, sous ses yeux même, qui vivait avec lui dans un état de guerre ouverte, qui l'avait fui publiquement, escortée d'un homme bien méprisable avec qui elle vivait sans le moindre ménagement; c'est au moment de la démence, quelquefois frénétique, d'un mari autrefois si chéri, qu'elle accourt auprès de lui! Mais quand? quand elle est chassée de Paris, où, n'ayant pu se raccommoder avec son père aux dépens de sa mère, elle s'était raccommodée avec sa mère aux dépens de son père; quand elle a épuisé par ses honteuses dissipations toutes ressources, et qu'elle compte administrer librement, sous le nom d'un fou, cinquante mille livres de rente! De bonne foi, ce retour était-il bien méritoire? Cette lettre de 1776, pour laquelle son mari l'autorise à aller à Paris, doutes-tu qu'elle se la soit fait écrire après son retour à Cabris? Ne sais-tu pas que depuis plus d'un an ils ne s'écrivaient pas? Madame de Cabris a voulu s'approprier au moins la jouissance de la fortune de son

mari; cela est évident, et en vérité elle ne la méritait pas. Il eût été tout aussi indécent de lui laisser l'éducation de sa fille. Belle éducatrice qu'une femme qui, sans respect pour sa fille et son enfance, la fait apporter dans le lit qu'elle partage avec son amant!...

Finissons ces tristes réflexions, que je pourrais pousser à l'infini. Mais, en vérité, madame de Cabris en impose assez impudemment sur les faits qui nous sont relatifs, pour que tu ne croies pas légèrement ceux des détails desquels nous ne saurions être instruits. *Cette indulgence* qu'elle a eue pour moi, *pour moi à la conduite duquel elle n'a jamais donné les mains*, t'a-t-elle donc rendue si favorable à sa cause? Elle a oublié, cette femme *aux mœurs pures*, la lettre éloquente que je lui écrivais en 1775 pour la détourner de fuir avec M. de Brienne, cette lettre qui t'a fait verser des larmes, et qui prouve que je ne règle pas mes conseils et mes opinions sur mes intérêts et ma conduite, mais sur les règles éternelles de la justice et de la vérité. Elle a oublié, cette sévère moraliste, qu'elle m'a poussé à t'enlever long-temps avant que la nécessité nous ait forcés à prendre ce parti violent; qu'elle nous a fait dix plans d'évasion, desquels elle se mettait toujours de moitié, et que ce n'est qu'au moment où il fallait nous rendre deux ou trois cents louis, et tes effets, que *son indulgence a eu un terme*.... Laissons en paix cette malheureuse, bien punie de son inconduite, à qui je ne ferai jamais ni ne souhaiterai de mal, mais qui en a trop

dit de toi, et nous en a trop fait pour que je puisse jamais lui pardonner. Je te prie de croire sur ma parole que mon oncle est un homme aussi honnête que sa nièce l'est peu.

Tu me parles de l'accord fait entre les Caraman et nous comme intéressant un commandeur de Malte, qui travaillera en ma faveur pour prix des éclaircissements que tu demandes : mais, mon amie, c'est un fagot que l'on t'a fait. Si ce commandeur était ami ou parent des Caraman, il ne serait pas embarrassé d'avoir ces renseignements. Cet accord intéresse trop M. de Caraman pour que les papiers qui le constatent ne soient pas en règle. Si c'est leur ennemi, je ne peux point, surtout dans une situation aussi précaire que la mienne, donner à un inconnu une notice désagréable à des gens considérés que mon père a avoués ses parents. Ils ne sont pas plus Riquetty que le Grand-Mogol; je le sais bien, et toute la France le sait aussi; mais ce ne sera à moi à y voir que quand je serai chef du nom.

Il n'y a pas à balancer de défendre ta fille contre l'attaque très-mal conçue du marquis de Monnier. Ce dilemme est sans réplique : elle gagnera ou perdra; si elle gagne, c'est pour toujours; si elle perd, les Valdhaon n'ont rien gagné du tout, car elle a trente ans pour avenir. Autre raison importante : il faut conserver des fonds au tuteur, afin de pouvoir au besoin se passer des Ruffei. Soutiens donc Charmeaux de toutes tes forces; mais tu as là dans Chab. un pauvre écrivain. J'aimerais

beaucoup mieux certains autres, mais point de la Croix. Quant à son déplacement, j'en ai parlé à mon ami le bon ange, qui, toujours en lanternant un peu, s'en est expliqué d'ailleurs avec son amitié ordinaire. Mais, comme rien n'avance, il faut que tu lui en reparles encore, et que tu pries purement et simplement ensuite mademoiselle Diot de faire sevrer ta fille, puis la conduire à tel couvent; que s'il s'ensuit un refus, tu réclameras en justice les droits que tu as sur ton enfant, et que tu as d'autant plus évidemment qu'elle n'a point d'aïeul paternel. Nous verrons comment les bons et mauvais anges s'en tireront. M. Boucher rit en lisant ceci; mais moi, je n'en ris pas, et je trouve qu'il est un peu dur qu'on nous force, malgré nous, à faire de notre fille une paysanne. Quant à moi, je ne puis m'en mêler, puisque je ne suis son père qu'aux yeux de l'amour; mais toi, tu ne dois pas t'endormir sur cela. Je voudrais, par exemple, que l'on n'écrivît rien dans ton affaire que je ne le visse. Que ne prends-tu Élie-de-Beaumont ou Garat pour écrire pour elle? Celui-ci est fort jeune, mais il montre bien des talents et de la sensibilité.

Tu as deviné à merveille mon énigme, et tu es grande connaisseuse en fait de baisers. Ah! que ne puis-je entretenir tes talents! Hélas! on ensevelit bien long-temps notre savante théorie. Je crois cependant que si les Ruffei comptent bien fort sur l'impossibilité du recouvrement de ma liberté, ils se trompent infiniment. Si ma santé résiste, ceci finira; mais un pareil *si* est quelque chose d'assez triste à vider.

Mes *Contes* sont entre les mains du bon ange, et seront, je crois, bientôt sous presse. Tu auras le premier exemplaire.

Adieu, chère amie! je te demande un peu de tranquillité sur ma santé, et même sur mon sort. Quant à celle-là, je crois que l'on va me faire monter à cheval, et c'est le grand remède; du moins M. Lenoir y a consenti sur-le-champ et avec plaisir; mais il faut bien des réflexions à M. de Rougemont pour vouloir ce que ses supérieurs veulent. Quant aux affaires, j'ai dans M. Boucher un ami aussi zélé que Dupont est un raisonneur impatientant et inutile (j'attends incessamment celui-ci); et M. Lenoir m'a dit que M. de Maurepas lui-même trouvait ma détention bien longue. Ah! ma Sophie, s'il connaissait tout mon amour, elle le lui paraîtrait bien plus. Adieu, ma bien aimée; je t'aime comme tu le mérites, comme tu m'aimes, comme je le dois, comme je le puis, car tu emploies toutes les forces de mon ame.

GABRIEL.

Songe à mon cachet.

LETTRE CXVI.

A LA MÊME.

24 janvier 1780.

La lettre que le bon ange a bien voulu joindre à la tienne, ma tendre enfant, répond à l'article le plus important de ta lettre, et qui paraît avoir électrisé ton imagination sulfureuse. Il me mande que tu lui as écrit successivement pour mettre ma fille dans un couvent, mais que, voyant d'un côté le sevrage nécessaire, et de l'autre mes projets d'inoculation, ignorant même qu'il y eût un couvent de choisi, il avait eu peine à arranger ton empressement. Il ajoute à cela qu'il ne pourrait annoncer le couvent que comme choisi par mademoiselle Diot, qui n'a pas une grande considération auprès du magistrat, ni de ses agents; qu'on serait même étonné qu'elle ait pu être engagée à faire des démarches: car sa correspondance est ignorée. En conséquence, il a imaginé, avec beaucoup de sagesse et de raison, que mademoiselle Douay nous offre un meilleur moyen, qui paraît sans inconvénient. Elle est mécontente, dit-il, des reproches de madame de Ruffei et du président son *fac-totum*, et elle demande à n'être plus chargée de rien. Le bon ange pense que toi, lui écrivant (à Mademoiselle Douay) de dire tout cela au magistrat, et

de lui proposer le couvent de l'Enfant-Jésus, en ajoutant que c'est ton désir, et que tu es pourvue du consentement de ta mère, tout s'arrangera facilement. Je lui réponds que son idée me paraît très-sage, et d'une exécution convenable et facile. Je lui représente qu'il n'a pas dû s'étonner qu'ayant tant et tant de sujets de se méfier des Ruffei, et ta mère t'insinuant en douceur qu'elle va chercher un couvent pour ta fille, tu te sois effrayée et hâtée. Le vrai est cependant que ta crainte est prématurée, et que très-probablement cette phrase de madame de Ruffei ne cache aucune intention suspecte; car enfin elle pouvait s'opposer, dès le premier moment, à ce que tu te mêlasses du choix d'un couvent, au lieu qu'elle t'en a donné la permission pure et simple. Mais, mon amie, avant que de passer à cette discussion, je veux profiter de l'occasion que me donne une phrase très-honnête mais très-expressive du bon ange, pour dessiller tes yeux sur le compte d'une amie bien indigne de toi et de ta confiance, et à qui je ne te vois jamais donner sans regrets la moindre commission; car quel honneur peut te faire une telle correspondance, et quelle prise même ne donnerait-elle pas sur toi à tes ennemis?

Je ne sais pas précisément, ma tendre Sophie, ce qu'est mademoiselle Diot aujourd'hui; mais je sais qu'elle a été une très-vile *traînée*, et je doute que, de si loin, l'on puisse revenir à l'honnêteté. Je te parle de science certaine, et tu vas le voir. D'abord, mademoiselle Diot avait quinze ou seize ans, lors-

que, l'ayant vue à peine deux heures en ma vie, j'ai eu l'honneur de ses bonnes graces les plus intimes. Elle n'était très-certainement rien moins que novice alors; c'était un *coursier* très-fougueux, mais très-manégé, et elle servait de modèle autant que d'écolière chez le peintre où elle était. C'est cependant là, à ce qu'il me semble, le plus beau moment de sa vie; car, assez peu de mois après, un de mes amis, que je crois de tes parents, c'est-à-dire du moins *ses prétendus* père et mère, je veux dire M. de la Tagnerette, administrateur général des postes, l'a fait venir pour un écu de six francs, autant de fois qu'il l'a voulu, rue des Deux-Écus, chez un boulanger, où nous avons quelquefois fait ensemble des orgies de jeunes gens. J'ai su que depuis un scélérat, mais très-précisément un scélérat obscur, nommé Gérard, l'a prostituée pour gagner de l'argent. Ce roué de marquis de Louvois, l'un des plus noirs, des plus brutaux et des plus dissolus monstres qu'ait vomis la France, et le plus grand coureur de mauvais lieux qu'il y ait à Paris, a fait maintes et maintes parties avec elle. Enfin un ami de Fontelliau, et cet ami ne lui fait pas d'honneur, car c'est le sieur Lescaze, inspecteur de police, des hauts faits duquel tu peux avoir entendu parler, et que l'Ami des hommes ne loge apparemment au petit hôtel Mirabeau que pour faire distribuer plus commodément et plus rapidement les lettres de cachet qu'il a obtenues; ce Lescaze, dis-je, a été long-temps son chevalier. Tu sens, mon amie, que, d'après ces anecdotes,

dont je te suis garant, on peut, sans calomnie, et avec toute justice, lui supposer des milliers d'aventures, et la regarder comme une vraie prostituée. Je ne sais qui est un certain comte de Vallora (car tout le monde est comte maintenant) avec qui elle vit dans ce moment (ou plutôt qui couche quelquefois avec elle; car elle vit avec le public, et il y a tel soldat que je connais, qui a des droits sur elle, et l'arrête et la tutoie en pleine rue); mais il y a furieusement à parier que l'homme qui avoue une telle maîtresse est lui-même une furieuse espèce. Je t'avoue, ma Sophie, qu'en pensant à tout cela, en me disant ensuite: *C'est cette traînée-là à qui Sophie écrit ma chère amie,* mon cœur se serre. Tu me demanderas sans doute pourquoi je ne t'ai pas donné des explications plus tôt? Pourquoi? parce qu'enfin il n'était pas impossible que cette fille ne fût revenue au bien, et que je ne voulais pas lui faire tort, outre qu'elle pouvait se démasquer elle-même; mais quelques informations, et surtout le ton de M. Boucher, qui n'est pas léger, mais au contraire un homme très-indulgent, très-sage et très-circonspect, me convainquant que ladite demoiselle est loin de sa conversion, je fais mon devoir en te détrompant. Je sais, mon amie, que les filles les plus dévergondées, lorsqu'elles veulent capter l'intérêt d'une femme honnête, parlent fort bien sentiment; je sais de plus qu'un cœur aimant comme le tien est aisément la dupe de ce jargon. Mais voilà le bandeau levé, et je compte sur une rupture insensible, mais prompte, dans

laquelle tu ne dois mettre ni reproches ni mépris : quelques lettres, mais seulement de loin en loin, dégagées de toute espèce d'affaires et de commissions, te conduiront là.

Cette étourdie t'a déjà fait une scène cruelle; une autre fois elle a pensé te compromettre très-essentiellement avec M. Lenoir : et quelle idée voudrais-tu que l'on prît dans un couvent de la mère d'un enfant recommandé par mademoiselle Diot? Le parti que nous propose le bon ange n'a aucun de ces inconvénients. Écris à mademoiselle Douay, avec beaucoup d'amitiés et de remercîments, ce qu'il te conseille. Dédommage-la, par des honnêtetés que nous lui devons, de la grossièreté de madame de Ruffei. Écris ensuite à M. Lenoir; représente-lui que ta fille, tout-à-l'heure sevrée, commence à être bien déplacée dans un village, où d'ailleurs elle est fort peu en sûreté, dès que mademoiselle Douay refuse d'y veiller; dis-lui que tu désires éviter et qu'elle tombe sous une autre protection que la sienne, et qu'une autre que toi prenne l'inspection d'un enfant qui, à tant de titres, t'est si cher; que tu es autorisée par ta mère à la placer au couvent, et à en choisir un; que tu le supplies de permettre que, ne connaissant point Paris, tu t'en rapportes au choix de mademoiselle Douay, qui a donné à ton enfant des marques d'attachement dont tu es trop reconnaissante pour être la complice des calomnieux reproches de ta mère; que celle-ci consent à fournir de 350 à 400 livres; qu'indépendamment des

provisions obtenues par le tuteur de ton enfant, tu as des ressources pour suppléer à cette somme insuffisante, etc., etc. Voilà, mon tendre amour, ce qu'il te faut faire tout de suite. Tu prieras, et je prierai le bon ange, qui n'a pas besoin d'être tourmenté pour obliger, et qui t'aime malgré tes impatiences et ta mauvaise tête, de faire la leçon à mademoiselle Douay, à qui tu recommanderas de son côté de se concerter avec lui; et dans ses mains la négociation réussira. Tu parleras aussi à M. Lenoir de la modicité du prix qui te décide pour les orphelins de l'Enfant-Jésus.

J'avoue que madame de Ruffei me paraît avoir pris de l'humeur à très-bon marché, et que cela n'est ni noble ni tendre, puisque le surcroît de dépense de ta fille venait du dérangement de sa santé; mais enfin ils sont bâtis ainsi, et nous ne les refondrons pas. Une bâtarde est aux yeux d'une dévote beaucoup pis qu'un hippogriffe.

Je crois qu'il n'aurait pas été impossible d'engager mademoiselle Douay par M. Boucher à passer sur les injures de madame de Ruffei, et à garder la petite; mais puisque nous ne la trouvons pas bien dans ce village, puisque nous la voulons au couvent, saisissons cette occasion. Ils nous servent à souhait.

Je viens de prier le bon ange, qui est notre ministre plénipotentiaire, mais à qui nous donnons plus de besogne que de moyens, de te faire passer quelque argent, aussitôt qu'il y en aura, nos dépenses actuelles payées; je dis actuelles, parce

qu'il m'a fallu, bien malgré moi, très-absolument, me faire une culotte et des caleçons, acheter des bas, des cravates et une redingote toute faite. Depuis plus d'un an je marchais les pieds nus dans mes souliers, et cela m'était égal; mais enfin la jambe a disparu après les pieds. Depuis six mois mes culottes laissaient à découvert des choses qu'il m'était très-inutile de montrer, puisqu'il n'y a point de femme ici, et je n'avais plus qu'un habit fort avancé d'être usé. Tu vois, mon amour, que ce n'est pas par luxe que j'ai fait à peu près cent francs de dépense. . . . .

Une chose sur laquelle je suis tout aussi pressé que toi, c'est que tu aies réponse de Chabans, et que tu pousses cette affaire: qu'il me donne les matériaux, j'écrirai, moi, s'il te plaît; et certes j'écrirai bien. . . . .

J'oubliais de te dire que le célèbre et non jamais assez loué Langheac, dont tu m'as tant entendu parler, a eu la Diot; mais ils sont trois......, tous trois scélérats; et ils l'ont eue tous trois.... Langheac est un j...f....., et je le lui ai dit deux fois.. Mais ils le sont tous trois... et je le leur ai dit. Or écoute. Le chevalier couchait avec la Dugazon. Son mari, vert-galant, trouvait mauvais, non pas le fait, il sait vivre et qu'il faut vivre; mais que le petit drôle s'en vantât en plein foyer!.... Il dit assez tranquillement qu'il *l'encazerait*. (Pour l'intelligence de *l'encazer*, c'est que le petit Caze, ayant suivi la même mouche, a reçu des coups de bâton de Dugazon dans le corridor du foyer des Italiens.

Je le sais par un témoin oculaire, et qui, interpellé du fait par Caze, qui niait avoir reçu des coups de bâton, répondit qu'effectivement il ne croyait pas que l'on pût appeler *bâton* une canne d'un très-beau jonc.) Le marquis de Langheac, frère du premier, et croix de Saint-Louis, à cause de ses services de mère, se chargea de punir l'insolent. Il le rencontre en maison tierce, et dit qu'il le rompra de coups de canne. Dugazon, qui est très-fort, très-leste, et bonne lame, se lève, et le supplie avec politesse de vouloir bien lui donner son heure pour les aller recevoir. Le marquis, furieux, lui alonge un soufflet. Dugazon pare en valet de comédie, et riposte d'un tour de bras qui jette l'autre les quatre fers en l'air. Le marquis demande, comme Montauciel, si c'est un coup de poing ou un soufflet. Au sourire de l'assemblée, il met l'épée à la main; Dugazon se met en posture; on les sépare. Le lendemain, vingt jeunes gens envoyèrent savoir des nouvelles de la chute du marquis, qui a mal pris la plaisanterie; ce qui était bien loyal. Ce n'est pas tout. Jour pour jour, le troisième Langheac recevait un soufflet au Havre. Un peintre était amoureux d'une jolie cafetière. Le Langheac en voulut tâter, et trouva plus commode de lui défendre d'y remettre les pieds, de quoi le peintre ne tint compte. Un beau matin, il voit arriver son héros, avec deux autres mauvais sujets qui viennent l'insulter chez lui. Ce peintre est gentilhomme, et Bas-Breton, c'est-à-dire brutal. Il prend ces trois messieurs par les épaules, et les jette dehors sans

beaucoup d'égards. Deux heures après, des sbires arrivent, le saisissent et le traînent en prison. Furieux, il écrit au gouverneur, et est élargi. Le lendemain il va à la parade, y rencontre le Langheac, et lui dit: Vous êtes un j... f....., accompagnant cela d'un grand soufflet: sur quoi l'autre, par la loi du mouvement, fait demi-tour à droite, et se sauve. Le peintre étonné reste là. On a beau crier au comte: « Monsieur, pas si vite; vous lais-« sez votre honneur derrière vous »; un homme qui le connaît répond: « Eh! non: il l'a perdu « au ventre de sa mère. » Ne trouves-tu pas que l'on pourrait intituler l'aventure que je viens de te conter: « Le soufflet de famille, pièce en deux « actes. »

Mon amie, quand tu me parles de Dupont, je crois que tu me parles d'un mort, au moins pour moi. Il est arrivé le 11 à Paris, et m'a fait l'honneur de m'en aviser par un billet de deux lignes. Depuis ce temps, il ne m'a pas écrit un seul mot, et n'a pas approché de Vincennes, quoiqu'il parût brûler d'impatience de voler à moi. Je lui renvoie aujourd'hui les lettres de moi que tu me fais repasser, et je n'y joins pas une seule syllabe, parce que je trouve son procédé aussi trop plat. Il me paraît très-clair qu'il faut attendre, pour voir un dénouement à mes tristes affaires, que celles de ma mère soient terminées d'une manière quelconque. Sois très-assurée que ce commandeur de Boniface, que mademoiselle Diot a apparemment amusé, ne pourrait que me nuire. Il est ennemi ou de mon

père ou des Caraman. Lequel des deux que ce soit, il ne me convient point de lui fournir des armes qui serviraient sa haine, et blesseraient à la fois mon honneur et mes intérêts. Patientons, ma fanfan, patientons; ma santé est à peu près remise : le cheval m'a fait le plus grand bien. Je le continuerai assidument, car il me fait dormir un peu, et déblaie mes reins. Depuis deux jours que la neige et la pitié pour mes sentinelles m'ont empêché de profiter de cette faveur précieuse, mes urines sont comme ci-devant, et je ne dors point; mais la fièvre est passée aussi, et très-réellement j'ai recouvré de la vigueur : j'en retrouverais davantage si je voulais me purger; mais je n'en ai ni le temps, ni presque le courage. Ne crois point cependant que je néglige tous les remèdes; je prends tous les jours très-assidument des diurétiques, et je suis le régime que m'a prescrit le fameux Lorry, que le bon ange a bien voulu faire consulter. Je te supplie donc, mon cher tout, de prendre confiance dans mes attentions pour moi-même, qu'après tout je regarde comme un autre toi. Je me soigne, je me soignerai, et tu ne me trouveras pas si décrépit que je n'aie encore des choses beaucoup plus agréables à te proposer, quand tu voudras me faire avaler des médecines. Eh, mon amie! comment voulais-tu que, près de Sophie, je me méfiasse de ma santé? La trouvas-tu jamais chancelante?

M. de Rougemont, selon sa louable coutume, a un peu lanterné; mais mon ange, qui marche d'un pas modéré, mais sûr, et se hâte lentement, a

trouvé moyen de le mettre à la raison, et je suis en pleine possession.

Tiens bon pour avoir les mémoires en règle et signés de la Douay..., cela est absolument nécessaire, si nous étions obligés de recourir au tuteur. Hâte-toi d'écrire à M. Lenoir, à M. Boucher et à mademoiselle Douay ce que je t'ai dit. Ton compte, à toi, est très-clair, et il est bon de montrer avec modération, mais très-formellement, à ta mère, que tu n'es pas sa dupe. Nous tâcherons de faire inoculer la petite avant qu'elle entre au couvent. Si cela ne se peut pas, plaçons-la toujours, et puis nous aviserons à cela, qui ne sera jamais difficile, l'argent à la main. Adieu, chère et très-chère amante: adieu, ma vie, mon bien, mon espoir: hier, en donnant un baiser bien brûlant à ton portrait, je fis, dans le chagrin de te voir si ressemblante, mais si inanimée au prix de ce que tu es, je fis, dis-je, comme par inspiration ces quatre vers:

Image des attraits de l'objet qui m'enflamme,
Aux yeux de l'univers justifiez mes feux;
Mais ne lui peignez pas ses vertus et son ame;
Pour souffrir des rivaux je suis trop amoureux.

Paie-m'en avec tes plus tendres caresses.

Mon cachet est fort bien. Je te remercie de tout mon cœur.

LETTRE CXVII.

A LA MÊME.

24 février 1780.

Je reçois ta lettre du 31, mon aimable amie, dans un instant où je croyais que le donjon de Vincennes survivait au reste du monde, et que toute la terre et ses habitants étaient engloutis. Depuis ta dernière lettre, je n'ai reçu de nouvelles d'ame qui vive, et ce n'est qu'aujourd'hui que le bon ange, avec son amitié ordinaire et ses douces expressions, m'envoie ton paquet, et y joint une lettre de Dupont et une de mon oncle. Dupont, qui depuis le 11 de janvier ne m'avait pas donné signe de vie, m'écrit, en date du 7, que, depuis qu'il m'a écrit, il a été très-malheureux; qu'il a passé trois semaines au chevet du lit de son principal ami (M. Turgot); qu'il l'a tenu à trois reprises, deux de trois heures chaque, et une de sept heures, dans ses bras entre la vie et la mort; qu'abattu de chagrin, exténué de fatigue, et néanmoins surchargé de travail, il a mis le peu de temps qu'il a eu à faire face au plus pressé.

Mon cabinet était une chambre de malade; qu'il y a trois semaines qu'il a quitté mon hôtel, qu'il est au petit hôtel de La Rochefoucault, rue des Petits-

Augustins ; qu'il faut lui écrire là jusqu'à nouvel ordre (il a voulu dire *avis*). « Si j'eusse vu quelque « chose d'utile à faire pour vous, ajoute-t-il, je « l'eusse cependant fait. Mais je n'ai pas trouvé la « lettre à votre oncle *aussi mal que je l'avais craint* « (il est bien bon), et il m'a paru que nous étions « dans le cas de rester en panne pour quelque « temps. (C'est toujours là sa conclusion, parce « que cela est plus commode.) Mandez-moi s'il y a « quelque chose de nouveau. J'ai reçu une lettre *de* « *la marquise*, et ne puis encore lui répondre. (Tu « t'en consoles, je crois.) Mettez mon respect à ses « pieds. (Cela te tiendra-t-il bien chaud?) Votre « frère a dû partir, et je le crois parti pour l'Amé- « rique sur l'escadre de M. de Guichen. Cela a été « décidé et exécuté en un instant. (Ceci n'est pas « mauvais; on ne le mariera pas de sitôt; mais, « comme je le mande à Dupont, il n'y sera très-pré- « cisément bon à rien, qu'à se tuer un peu plus vite « avec les négresses qu'avec les p.... de France : et « moi, j'y serais un intrépide soldat, et un utile of- « ficier.) Votre père doit arriver demain (8 février); « je tâcherai de prendre un moment pour l'aller « remercier du logement qu'il m'a prêté. (Qu'il est « chaud, cet ami!) Si j'apprends quelque chose, je « vous le marquerai ; mais jusqu'à ce que M. Tur- « got soit rétabli, je ne verrai que très-peu votre « famille, car je ne serai pas libre de sortir, et l'on « ne viendra pas me chercher ici. Lorsqu'il se portera « mieux, j'irai vous voir une heure (tu vois com- « bien cela me sera utile), et puis je retournerai

« dans mon ermitage, où ma femme et mes enfants « m'appellent et ont besoin de moi. »

Voilà le fruit des importantes réflexions de M. Dupont depuis un mois. Cela m'a fait cependant retirer une lettre où je rompais avec lui; et je lui en écris une honnête.

Mon oncle m'en écrit une où il déraisonne longuement une réfutation de ma dernière lettre: il prétend que je prends les *délires de mon imagination* pour de la philosophie; il m'assure que l'autorité *m'a sauvé*... Quel salut! Une grande défense d'icelle autorité, et des lois, où il y a des choses de bon sens que je sais fort bien, que je n'ai point niées, et d'autres très-fausses qu'il serait trop long et inutile de te copier. Il convient au fond de tout, et cependant chicane tout ce qui, dans ma lettre, n'était que politique et philosophique; et quand il arrive à ce qui m'est purement personnel, il dit qu'il ne répond pas à tous mes arguments; mais que, sans le vouloir, je lui montre que je ne connais mes torts que par leurs effets et non par leurs causes; qu'il pourrait débattre tout ce que dans ma lettre il passe sous silence (je doute fort qu'il le pût), et qu'après tout, mon père a de droit la première magistrature sur moi; que cette magistrature est la première de toutes et la plus naturelle; que, quant à mon beau-père, j'appelle des injures ce qui n'est et ne fut que le plus simple exposé de mes torts envers la société ordinaire. Mon mémoire a attaqué mon père et la réputation de ma femme. Il est même singulier que je croie qu'elle doive trou-

ver mes lettres douces, tandis qu'elles n'ont que de la dureté. Je suis le seul à douter que mon mémoire n'ait attaqué sa réputation. Il ajoute une phrase que je ne comprends pas : « Vous qualifiez, « dit-il, de générosité je ne sais quel sentiment chez « vous ; et vos avantages vis-à-vis des procédés que « vous avez eus avec tout le monde, elle compris, « seraient bien peu de chose, au moins en votre « faveur. » Entends-tu cela ? Je ne sais point encore ce que je répondrai à sa lettre ; elle est partout d'un bon et honnête homme fort embarrassé et affligé de son rôle. Il n'y a que le post-scriptum qui me fasse de la peine, parce qu'il peut paraître écrit en suite d'instructions reçues au Bignon.

« Votre commerce de lettres avec moi ne doit « pas vous paraître assez doux pour chercher à le « continuer ; ainsi ne fatiguez pas vos yeux à m'é« crire, puisque je ne puis rien. » La vérité lui échappe malgré lui. Passons à ta lettre.

Je pense comme toi, mon amie, qu'il faut éviter, par tous les moyens possibles, que notre pauvre fille soit sous la dépendance immédiate de madame de Ruffei, qui, à des contrariétés sans nombre pour toi, joindrait une éducation fort négligée, fort mauvaise, et tout appropriée à ses vues, qui, de son aveu, sont de faire de ma fille une servante. Mais je crois que mon ami le bon ange nous a donné les meilleurs moyens possibles d'en venir à nos fins, et il ne faut que suivre avec persévérance jusqu'au succès la négociation entamée.

Je suis tout émerveillé de te voir prendre avec

tant de patience ma confession relative à la Diot, car il fut un temps où tu étais jalouse du passé; et, à la vérité, il le fallait bien pour que tu le fusses de quelque chose; car je t'aurais bien défiée de l'être du présent. C'est cette certaine Manette, dont je t'ai tant parlé, élevée à la brochette pour mon père, et fille de son valet de chambre, qui me procura cette facile victoire; elle servit même en partie d'autel au sacrifice, car nous nous réunîmes dans un galetas de peintre, et Manette aimait tant Émilie, qu'au défaut de chaise, celle-ci s'asseyait sur les genoux de son amie. Je t'assure, ma tendre Sophie, que si tu avais la moindre idée de ce qu'était Saint-Gérard, tu verrais qu'il n'a jamais pu séduire qu'une *traînée*. J'ai beaucoup ouï parler de lui ici, parce que ses père et mère, banqueroutiers ou à peu près, habitaient le château comme un asile. Il a donc été le théâtre des prouesses de Saint-Gérard, qui est capable et coupable de tout. Le comte de Vallora est un escroc qui ne vit que du jeu et des catins qu'il dépouille. C'est une grande infamie qu'on laisse ainsi prostituer les titres; et le gouvernement cache bien mal la très-grande envie qu'il a d'avilir la noblesse au point de l'anéantir, ce qui est à peu près fait. Boniface, à ce que j'apprends par des informations ultérieures, est un gredin, quoique homme de qualité, qui n'a de crédit et de considération que chez les catins, qui sont sa plus belle commanderie. Il est lié avec une aventurière, amie d'une certaine Rosten, fille d'un acteur de la Comédie italienne, et l'une des créatures de

Paris les plus connues par ses intrigues et sa beauté. Or cette Rosten, qui vit avec le public, héberge assez souvent le Louvois; et de là sans doute la connaissance de la Diot et de Boniface; mais tout cela n'est et ne peut être que train et tripot. Tu vois, ma tendre enfant, avec quelle circonspection une jeune femme honnête et sensible, et qui, comme toi, n'ayant point d'idée de la corruption de nos mœurs, s'est trouvée, par des malheurs bien imprévus, jetée dans une sentine infecte, doit se méfier de toutes les connaissances qu'elle y a contractées. Tu es excusable sans doute de t'être méprise, et ces sortes d'erreurs ne sont celles que des bons cœurs. Mais c'est à moi de te montrer le piége, et je savais bien, ô mon ange, toi dont le cœur est si pur et l'ame si noble, que tu n'avais besoin que d'être avertie. Romps lentement et sans éclat; mais donne-toi de garde que cette créature puisse te citer ou me citer.

Comment ne connais-tu pas la Tagnerette, qui a été souvent à Dijon; et sa mère, madame Dubut, qui y va souvent? Cette mère est une étrange femme, et de plus une dévote. Je ne serais point étonné qu'elle fût intime amie de ta mère; elle l'est d'Hocquart, beau-père de son frère. Le jeune homme, qui, par des circonstances particulières, a été dans une haute faveur sous Louis XV, est plein d'esprit, et m'a paru avoir de l'ame et de l'honneur. Il a des talents, et, de mon temps, toute la légèreté de son âge, qui était excessive, n'empêchait pas de voir qu'il pourrait devenir un homme

de mérite. Il était singulièrement esclave chez ses parents. Quand j'allais le chercher pour aller à l'Opéra, « Oui, me disait-il, mais me réponds-tu « que madame ma douce ma chère mère ne me « battra pas? »

Je crois, mon amie, que l'on pourrait engager les Valdhaon à accepter et faire accepter à leur père un arbitrage, auquel tu trouverais de grands avantages, parce que des arbitres jugent les procédés, au lieu que les juges ne jugent que les faits et en vertu de la loi. J'ai un projet sur cela que je veux laisser mûrir, et discuter avec le bon ange avant que de te le proposer, mais qui pourrait changer la face de tes affaires, peut-être même celle des miennes. Il ôterait un état à ta fille, mais un état odieux; car dans la justice il ne lui appartient pas, et nous n'y tenons que pour t'assurer une ressource; mais il assurerait irrévocablement ta tranquillité et ton indépendance. Je te parlerai de cela avec détails la prochaine fois.

Tu as tort de croire que l'on te refuse le conseil de Chabans; cela n'est ni naturel, ni juste, et il est bien plus simple de penser que ce retard vient de lui et de ses affaires : au reste, je ne le crois pas un excellent conseil, et il me paraît plus procureur qu'autre chose. Ce que je voudrais, ma chère enfant, c'est que le tuteur de ta fille tirât seulement en longueur. Peut-être le temps nous amènera-t-il des ressources. Toujours est-il que je veux changer ton plan de guerre.

Je ne sais pas si je ne serai point accusé de luxe,

mais je sais que je me coûte 137 livres 10 sous, et que je ne me le pardonne pas. Cependant que fallait-il faire? J'étais tout nu, et j'ai très-exactement porté tout l'hiver, comme le bon ange l'a vu de ses propres yeux, des culottes de basin déchirées. Au reste, il va nous venir peut-être quelques ressources pécuniaires. Le bon ange a, à peu près, vendu mes *Contes*, et si bien, que j'ai rabattu de son prix. Les *Baisers de Jean Second* vont s'imprimer aussi. Mon bon et actif ami me procure à faire une traduction de Boccace, qui me vaudra passablement d'argent; et comme je fais quelque cas de mon Tibulle, je le vendrai assez cher. A propos de ceci, je t'envoie, ma tendre enfant, les sujets d'estampes que je compose pour mettre à la tête de chaque livre de cet ouvrage. J'espère que tu en seras contente. Je t'envoie aussi les trois premières élégies, telles que je les ai corrigées; et je te les enverrai successivement ainsi toutes. Le papier de ton manuscrit est assez fort pour supporter le grattoir; et la sandaraque, en l'en frottant, y donnera assez de consistance pour permettre les corrections: au reste, si tu aimais mieux me renvoyer ton livre, je le ferais corriger par mon copiste, et alors je tâcherais d'y faire insérer aussi les additions et corrections des notes: décide.

Ce que je ne t'envoie pas, c'est un roman tout-à-fait fou que je fais, et intitulé *ma Conversion*. Le premier alinéa te donnera une idée du sujet, et t'apprendra en même temps quelle fidélité je te prépare. « Jusqu'ici, mon ami, j'ai été un vaurien; j'ai

« couru les beautés ; j'ai fait le difficile : à présent, « la vertu rentre dans mon cœur ; je ne veux plus.... « que pour de l'argent; je vais m'afficher étalon « juré des femmes sur le retour, et je leur appren- « drai à jouer du ... à tant par mois. » Tu ne saurais croire combien ce cadre, qui ne semble rien, amène de portraits et de contrastes plaisants ; toutes les sortes de femmes, tous les états y passent tour-à-tour : l'idée en est folle, mais les détails en sont charmants, et je te le lirai quelque jour, au risque de me faire arracher les yeux. J'ai déjà passé en revue la financière, la prude, la dévote, la présidente, la négociante, les femmes de cour, la vieillesse. J'en suis aux filles ; c'est une bonne charge, et un vrai livre DE MORALE.

Tu as très-bien fait de me débarrasser du Boniface; il ne convient pas plus à mes principes qu'à mes intérêts d'attaquer personne par des voies souterraines. Les Caraman ne m'ont fait aucun mal ; si j'ai jamais quelque chose à démêler avec eux, ce sera par des voies légales; et si une créature telle que la Diot pouvait en obtenir quelque chose, elle débuterait par le paiement de ses dettes.

Mon tendre et cher amour ! soigne ta santé.... Ah! je t'en conjure, qu'elle ne nous manque pas au retour du bonheur! Je puis te voir morte, parce que c'est le plus court des malheurs pour un homme qui aime comme ton Gabriel : mais te voir souffrante serait pour moi le plus cruel, le plus intolérable des supplices. Ne fais pas un usage excessif des gouttes d'Hoffmann, ô mon tout! parce

qu'elles pourraient agacer la poitrine; n'en prends que dans les agitations trop considérables; mais use habituellement et fréquemment d'eau de fleur d'orange. Pour moi, je me porte fort bien; je ne dors guère, mais tu sais qu'il me faut, pour dormir, la jouissance, le bonheur; et j'en suis si loin! Le cheval a fort changé la qualité de mes urines; elles sont cependant encore assez troubles, et mes yeux assez souffrants pour que mon oncle ne dût pas être *si peu persuadé de mes maux*. Pour toi, mon ange, rassure-toi, je t'en conjure, et crois que le coffre est encore excellent.

O mon amie! c'est toi que la petite Sophie sert bien, puisqu'elle m'inspire des vers qui m'attirent de si grandes caresses de toi! Oui, mon épouse! oui, bonheur de Gabriel! tu seras toujours ma Sophie.... C'est bien dire *mon tout;* et les deux parties de ce tout se réuniront enfin.

GABRIEL.

Tu auras incessamment copie du discours préliminaire, vraiment travaillé, que je mets à la tête de Tibulle.—Mon maudit copiste n'a pas relevé les élégies; que le diable l'emporte! A la prochaine fois.

LETTRE CXVIII.

A LA MÊME.

5 mars 1780.

Mais, ma Sophie, où diable ton Chabans a-t-il marché? Peut-on être plus bête, plus cheval, plus enragé que d'aller te mettre en cause de la manière la plus plate, la plus indécente, la moins vraisemblable, avant que tu aies une défense prête? et toi, où as-tu la tête d'envoyer ce mémoire sans me l'avoir communiqué, contre ta parole et mon avis formel, tandis que, sur ton exposé même, je vois qu'il est absurde? Ce plat écrit, qui n'est pas même coloré, te met à couteau tiré avec les Valdhaon, ferme la porte à tout accommodement, à tout arbitrage; et est-ce cette sacrée bête qui te gagnera ton procès, dis-moi? Faits, moyens, tout est faux, plat, mal trouvé, mal contourné. Mon amie, je vais t'en faire un, moi, qui ne suis ni avocat ni procureur; arrête sur-le-champ cette monstrueuse platitude, et écoute ce que je vois au premier coup d'œil, d'après ton exposé, qui me donne très-bien à deviner cela même que tu ne dis pas.

D'abord la déclaration de guerre à M. et madame de Valdhaon est de toute bêtise, de toute platitude. Il ne faut point rendre ces gens-là irréconciliables; aux yeux de la loi, ils ne sont point les adversaires,

et ils auraient raison de l'être. Mais au nom de qui sont les procédures? — De M. de Monnier? — Eh bien! les adversaires ne sont point incertains, et M. de Valdhaon n'y est pour rien, et toute figure de rhétorique qui tendra à le mettre là dans un mémoire légal est aussi plate que celle de ton âne Chabans.

Parlons d'eux; l'animal va, je le vois d'ici, rappeler l'ancien procès. Eh! mordieu, ne voilà-t-il pas un fait qui va bien à la cause? Mais enfin ce n'est que *plat;* c'est toujours quelque chose.

Il ne manquera pas de joindre là, puisque tu prétends qu'il s'est si bien souvenu de ce que tu lui as dit, tes bons procédés pour les enfants des Valdhaon. Autre platitude; ce qui est bon pour le public ne l'est pas pour les juges. D'ailleurs, qu'en conclura-t-il? Est-ce là la cause de tes divisions avec M. de Monnier? Voilà ce qui nous importe. Et fera-t-on jaillir de là la jalousie de M. de Monnier? Et cette jalousie justifierait-elle aux yeux des lois ta fuite? Et n'est-ce pas à ta fuite que tient la naissance de ta fille?... Mais vois donc comme cela est bête; comme cela sera turlupiné d'importance; comme, au lieu de jeter de l'odieux sur M. de Monnier et te laver, il y a un volume de plaisanteries à faire.

Mais ce n'est là que peloter, en attendant partie; voici le beau. C'est l'histoire de ta fuite. — Madame de Monnier sort seule, elle passe en Suisse. — Elle y trouve M. de Mirabeau que d'autres raisons y avaient benoîtement conduit. — Ah!

pardieu, j'en suis bien-aise. D'autres raisons! eh! quelles sont-elles, chien maudit? — Ce n'est pas mon affaire. — Eh! de par tous les cinq cent mille diables, pourquoi les allègues-tu?.... Mais suivons.

Un cœur qui désavoue ce que la main signe..... c'est ma foi tout aussi touchant que vrai..... Quoi! ton mari est venu à Amst...? Quoi! tu es venue en Suisse tout exprès pour coucher avec lui?... Oh! ma foi, jusqu'ici on m'avait trouvé une imagination fertile; mais pardieu, mons Chabans me rendrait quinze et bisque. Voilà qui est rude..... Mais, mon amie, songe donc que j'ai couché avec quelques centaines de femmes, et que l'on ne persuadera pas à une seule que l'on quitte mon lit, et que l'on fasse deux ou trois cents lieues tout exprès pour aller coucher avec un vieillard. — Mais on a vu des gens à sa livrée. — Bien trouvé, ma foi! comme si tu n'aurais pas pu faire porter la livrée de ton mari au premier venu. — Mais la lettre? — Eh! fait-on un enfant avec une lettre?

Ta grossesse vient là à merveille, si cela se peut; mais les avides co-héritiers n'y viendront jamais bien, car ils n'y ont que faire.

Mais quel tissu d'absurdités que tous ces calculs! J'en frémis. Quoi! des chagrins qui retardent un accouchement? Ce monsieur est physicien assurément. Ordinairement ils les avancent, mais cela était nécessaire à son sujet. Mais enfin, je veux tout ce qu'il veut; regarde donc s'il ne faudrait pas encore garnir son râtelier de chardons. Quoi!

madame de Monnier, qui vient de donner à son mari la preuve la plus forte de réconciliation, et de faire un enfant avec lui, restera à Amsterdam avec moi, couchera avec moi-même, pour, apparemment, que je la défende des revenants;..... quelle impudence! quelle bêtise! quel torrent d'invectives cet infame mémoire n'attirerait-il pas dans une réfutation?... Et c'est toi qui soutiendrais de pareils moyens.... fi! c'est une horreur.

Tu appelles *principes* l'acte du baptême, etc. Est-ce un principe ou un moyen? — Oui, oui, c'est un principe; car on ne fait jamais faire un extrait de baptême à sa guise, et ce serait une chose inouïe qu'une femme donnât à son mari par cet acte un enfant qui ne serait pas de lui. Et pourquoi ces précautions qu'il se vante d'avoir prises, la sacrée bête qu'il est, si l'enfant est de ton mari? Certainement si nous voulions soutenir éternellement la légitimité de ta fille, les actes du baptême nous donneraient des moyens; mais je ne veux pas élever une barrière éternelle à tout accommodement, et, sans nuire à ma fille, je me garderai bien de te sacrifier à la défense de M. le tuteur. On croira toujours que ces moyens sont fournis par toi, ou au moins d'accord avec toi. Que faire donc? Ce que je tâcherai de faire; mais non pas assurément ce qu'a fait Chabans, dont le raisonnement veut dire, en bon français, *que son père est son père;* et ce père, je veux que le diable m'emporte tout-à-l'heure, si, d'après son mémoire, on doutera que ce soit moi. Je ne doute pas que l'in-

fernal âne n'ait ici remonté jusqu'au déluge, pour s'appuyer de citations et de textes. Je ne perdrai pas mon temps à l'y noyer. J'aime fort qu'il vienne défier M. de Monnier d'alléguer le motif d'impuissance. Effectivement, M. de Monnier, qui b...... il y a quarante ans, doit b..... tout de même aujourd'hui, et faire en 77 un enfant parce que, trente-sept ou trente-huit ans auparavant, il a eu une fille de sa première femme. Si j'étais l'avocat de M. de Monnier, et que je voulusse me moquer de Chabans, comme assurément je le voudrais, je me servirais de sa dissertation, et lui demanderais froidement qui lui a assuré que la première fille était de M. de Monnier, puisqu'il est impossible de donner des preuves de la conception. Il serait assez bête pour me répondre : *pater est*, etc., comme si cela rendait un homme puissant quand il ne l'est pas.

Sais-tu que *l'acceptation d'accompagnement* est encore d'une force!.... *Rare et sublime effort d'une imaginative à nulle autre pareille*.... Une femme fuit de la maison de son mari. Où fuit-elle? Dans un couvent, en lui intentant un procès. Mais une femme trouve un homme par hasard (et dans les termes où nous en étions, et après ce qui s'était passé à Pontarlier et à Dijon, qui, graces aux parents respectifs et au mari, n'était pas un secret), ce hasard, dis-je, l'a fait s'accoster d'un homme de qualité, fuir avec lui, changer de nom, le suivre à Amsterdam, y vivre comme mari et femme (tu sens bien que cela se prouvera au procès); et M. de Monnier suppose gratuitement.... Eh non!

c'est une simple promenade.... Diable! ce mari-là n'aime pas les voyages.

Quel diable d'arrêt le sot vient-il me citer! Quoi! quelle espèce! Où trouve-t-il des rapports? Le mari alléguait des moyens d'absence, son service chez madame la duchesse d'Orléans. Ce service était à Versailles ou à Saint-Cloud. Quoi! un mari ne peut venir coucher à Paris avec sa femme, après avoir fait son service! Il ne peut aller la voir! Y avait-il une impossibilité à ce que la femme vînt le trouver? S'était-elle enfuie? étaient-ils brouillés lors de la conception? y avait-il un procès d'intenté, etc., etc.? Mal-adroit mortel! soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Je crois, mon amie, que tu augures par les reproches que je fournis à l'instant et au simple aperçu, ce que j'en trouverais si je lisais tout le mémoire, et que je travaillasse l'affaire. En voilà trop long sur ce sujet. Je prie le bon ange de te faire passer à l'instant ma lettre. Donne contre-ordre à Pontarlier. Attends mon mémoire, et ne livre pas un mot de ces malheureux écrivailleurs, que je ne l'aie vu.

Je trouve assez simple que tu aies été impatientée de la marche de Dupont; et moi aussi, je l'avais été, et le suis; mais je dissimule. Il m'a fait l'honneur de me donner un nouveau projet pour me faire passer à la marine. Que le bon Dieu le bénisse! Il me cite l'exemple de Bougainville. Mais Bougainville ne s'y est soutenu qu'à force de recevoir et donner des coups d'épée; et moi, outre l'a-

grément, on dirait que je ne puis vivre nulle part. Il me parle aussi toujours de louvoyer, de rester en panne, etc., etc., enfin ces belles métaphores accoutumées. J'ai reçu aussi une lettre polie, mais très-froide, de M. de Nivernois, que je ne t'envoie pas, parce qu'il n'a pas encore plu à mons Dupont de me la renvoyer. Je me flatte que tu as reçu la sienne apostillée de moi, et que tu lui as récrit en conséquence.

Le bon ange ne m'a pas écrit un seul mot en m'envoyant ta lettre (et je vais l'en gronder de bonne encre); ainsi je ne puis t'en rien dire. Je sais seulement que tu ne dois pas céder à ta mère sur le compte de ta fille; cela est trop sérieux et trop important. Ne néglige point cela. Avec la persévérance, on vient à bout des caprices.

J'ai récrit à mon oncle une vraie capucinade, dictée, ou à peu près, par Dupont. Je ne sais ce que cela produira; ce que je sais, c'est que je souffre et m'ennuie, et que l'on me forcera à faire quelque coup de tête. Certainement je ne tenterai jamais une évasion, parce que ce serait témoigner une basse ingratitude à M. Lenoir, à mon ami M. Boucher, et compromettre celui-ci; que d'ailleurs cela ne mènerait à rien; et qu'en ceci l'utile est inséparable de l'honnête; mais je ne promets point de ne pas tenter de mettre mon père et moi en justice, et j'y réussirai peut-être. Je ne veux point périr ici comme un forcené.

Je ne veux pas t'expliquer encore mon projet d'arbitrage, parce que je ne me suis pas concerté

avec les parties dont le concours est nécessaire. C'est par un ami et parent commun que j'ai en vue, qu'il serait proposé, et il réussirait. M. Boucher y a objecté que l'on ne se contenterait pas d'un jugement d'arbitres, parce qu'il n'empêcherait pas les descendants de revenir contre; mais il n'a pas réfléchi que rien n'était plus aisé que de donner une sanction légale à un arbitrage; qu'alors il devenait obligatoire; et que les déclarations que tu donnerais, et qui fonderaient le jugement, seraient un lien indissoluble pour ta fille. Je tiens donc très-fort à ce projet que j'ai plus d'un moyen de faire réussir. Mais que t'importent des détails prématurés? quand je te communiquerai ce plan, je t'en indiquerai tout à la fois les moyens avec les mesures à prendre, et, si nous en venons là, je te ferai donner ta procuration à quelqu'un qui ne sera pas aussi bête que Chabans, et qui sera assez ferme pour en imposer aux Valdhaon, aux Ruffei, et peut-être à plus hauts qu'eux. Mon amie, tu devrais savoir que ce n'est jamais d'échauffement que ma poitrine me cherche querelle, et que de ma vie je n'eus un rhume. J'ai pris pendant les plus terribles froids de cet hiver, et je prends encore des bains; ce n'est pas, quoi qu'en dise mon père, un doux plaisir dans cette saison: eh bien! je n'ai jamais eu pas même un enrouement, à moins que je ne souffrisse d'ailleurs.

Tu es une sotte de ne point m'envoyer ton Tibulle, que j'aurais fait très-bien raccommoder. J'ai infiniment retouché aux notes, et cet ouvrage est

absolument neuf. Je n'ai pas le temps de te le faire recopier; mais voici un relevé des élégies de mon premier livre, avec les changements que j'ai faits. Ils étaient et sont absolument nécessaires pour le public. La première fois que je t'écrirai, je t'enverrai mon discours préliminaire, qui m'a coûté beaucoup de peines et de temps. Voici le célèbre passage : *Pour moi, que je te regarde, ô ma Délie*, etc., traduit en vers, pour mettre au bas de ton portrait :

Puissé-je, ma Sophie, à mon heure dernière,
En te voyant, rouvrir ma mourante paupière!
De mes jours presqu'éteints rallume le flambeau.
Heureux quand je descends dans la nuit du tombeau,
Heureux d'entendre encore la voix de mon amante,
De retrouver sa main dans ma main défaillante!

Mon amie si bonne, nous sommes fort arriérés; mais je travaille tant que, j'espère, nous aurons bientôt de l'argent. Tibulle va être livré, les Contes et les Baisers le sont; Boccace est entre mes mains; et *ma Conversion* avance. Je fais pour ce roman, qui est absolument neuf, et qui, si j'étais libraire, ferait ma fortune, des sujets d'estampes qui ne ressembleront à aucunes, et seront, je m'en flatte, très-jolies. Comptez sur mes bontés, madame, je daignerai vous réserver toujours quelques moments, et, si je fais beaucoup pour ma bourse, je ferai aussi *quelque chose* pour mon cœur. Si tu veux passer sur des mots un peu fermes, et sur des peintures très-libres, mais très-vraies, de nos mœurs, de notre corruption, de notre libertinage, je t'enver-

rai ce roman, qui est moins frivole que l'on ne croirait au premier coup d'œil. Depuis les femmes de cour, qui y sont cavées à fond, j'ai fini les religieuses et les filles d'opéra; j'en suis par occasion aux moines; de là je me marierai, puis je ferai peut-être un petit tour aux enfers (où je coucherai avec Proserpine), pour y entendre de drôles de confessions... Tout ce que je puis te dire, c'est que c'est une folie singulièrement neuve, et que je ne puis pas relire sans rire.

Adieu, ma tendre bonne. Hélas! si ton amour ne soutenait pas mon courage, il me serait bien impossible de retrouver dans ces voûtes sombres quelque esprit et quelque talent. Ainsi mon destin est de toujours tout te devoir. Adieu, ma bien-aimée; adieu, charme de ma vie; aime celui qui ne vit que pour toi.

GABRIEL.

LETTRE CXIX.

A LA MÊME.

27 mars 1780.

Je fais très-agréablement mes pâques, ma belle et tendre Sophie; car le bon ange m'envoie ta lettre pour pénitence de tous mes péchés. A ce compte je pourrai pécher beaucoup encore; car cette pénitence me convient infiniment. Tu es une

bête de protéger le mémoire de Chabans ; tu es une bête de le défendre : ainsi te voilà deux fois bête, et ce n'est pas trop mal pour une fois. M. Boucher a paru un peu ébouriffé du mien, qu'il t'envoie cependant. Certes, s'il avait vu l'autre, l'autre fait par le conseil qui t'a été donné par l'autorité, il trouverait le mien infiniment sage et modéré. Il pense que c'est une chose offensante pour bien des gens, que de chercher à introduire une bâtarde dans une famille ; et je le pense comme lui : aussi n'est-ce point du tout mon intention. Mais je ne le trouve pas d'accord avec lui-même (et je le lui dis), quand il craint qu'un tel mémoire intercepté ne déplût. 1° Cette interception est une chose très-improbable, pour ne pas dire impossible. Ce n'est pas aujourd'hui que l'on intercepterait notre correspondance : si on avait eu à le faire, cela serait fait depuis long-temps. 2° La moindre phrase d'amour blesserait infiniment plus les Ruffei que tous les conseils processifs du monde. 3° N'est-ce pas l'autorité qui a fait dresser tous les actes tendant à établir ta fille mademoiselle de Monnier (actes, pour le dire en passant, mal trouvés, mal faits, peu décents et très-déplacés). Mais, si l'autorité a jugé à propos de donner cet état à ta fille, ou de s'efforcer de le lui donner, comment pourrait-elle trouver mauvais que l'on travaillât en suite de ses données ? Cela ne peut pas s'expliquer bien clairement, ce me semble. Quoi qu'il en soit, M. Boucher trouve que tu aurais pu et dû *demander* un conseil, et moi, je trouve que tu aurais dû *en*

prendre un ; car, pour en demander, comme on ne t'en donnera que de l'aveu des Ruffei, qui dicteront ce qu'ils voudront, ce qui ne peut te convenir avec la disposition continuelle où ils sont de te tromper, et les arrière-vues et motifs au moins très-suspects que nous leur connaissons, ce n'est point du tout *leur conseil* que tu dois prendre. Toujours est-il que le mien ne sera jamais de faire Gabriel-Sophie mademoiselle de Monnier. Ma délicatesse, ma raison, ma conscience et mon amour y répugnent. Je pense au contraire (et je l'ai dit assez formellement pour que M. Boucher puisse s'en souvenir) que tu dois, pour faire un bon accommodement, prendre tous les moyens possibles de rassurer les Valdhaon sur l'avenir de cet enfant; mais jusque-là, elle doit leur servir d'épouvantail; il faut, sans trop les effrayer, les tenir en respect, les rendre circonspects ; et c'est, n'en déplaise à M. Boucher, ce que je crois avoir préparé par mon mémoire, qui n'attaque point les Valdhaon, ni M. de Monnier, et qui ne te met point en avant, comme cet âne bâté de Chabans (donné cependant pour conseil par la police) avait fait au point le plus indécent et le plus hostile. Au reste, il faut bien, malgré que l'on en ait, se reposer sur notre probité et nos intentions; car je soutiens et maintiens que Gabriel-Sophie sera mademoiselle de Monnier, si nous le voulons. Je crois donc mériter quelque créance, quand je dis : *Je ne le veux pas*. Mais si le tuteur ne fournissait aucune défense ; si on laissait les Valdhaon envahir tout par leurs procédures, comme on l'a trop fait, il arriverait,

1° que leur confiance en doublerait, et leur audace aussi; 2° que tu en serais beaucoup plus âprement persécutée par les Ruffei; et 3° que, comme ils haïssent ta fille, qui est la mienne, ils la feraient mourir de faim, où l'éleveraient en servante, le jour où ils ne lui croiraient plus de ressources; et c'est ce que tu ne veux ni ne dois vouloir; c'est même ce qui, tôt ou tard, à moins que je ne périsse ici, entraînerait de grands inconvénients: car il n'est pas d'être moins vindicatif que moi; mais je me craindrais moi-même dans des intérêts si chers à mon cœur.

Quant à ce que tu dis, qu'il faudrait les effrayer avant que de tenter l'arbitrage, je suis de cet avis aussi, mais non pas par un mémoire public, mais par un mémoire manuscrit, que le négociateur leur montrera comme prêt à publier, et qui sera fait avec tout l'art possible. Alors, en le commentant, en leur faisant voir les enfers ouverts, on leur fera désirer de ne pas courir les risques d'un procès qui, fût-il mauvais, ce que je ne crois pas, judiciairement parlant, ne serait pas le premier mauvais qu'on aurait gagné. Au reste, il n'est pas mal à propos que tu fasses sentir à ta mère, avec modération et décence, mais formellement, que tu craindrais beaucoup moins de voir ta fille dans les mains du tuteur que dans certaines autres. Il faut certainement qu'elle nous ait suscité des ambages; car M. Boucher ne demanderait pas mieux que de nous servir à notre gré dans une chose aussi simple que le couvent où doit être élevée ma fille, s'il ne

se voyait pas contrarié : or il me semble que la décision est bien longue à donner, et que l'on cherche à gagner le temps où ta mère a dit que l'on pourrait la mettre dans le sien. Au reste c'est ton affaire, et tu as pris la bonne marche; mais persévère.

J'ai vu Dupont, et il m'a dit tout plein de choses, dont quelques-unes difficiles à écrire, et d'autres tout-à-fait impossibles. En général il est tâtonneur. Il me l'a paru moins cette fois, mais c'est qu'il commence à voir que cela m'ennuie tout de bon. Quant à mon père, je sais de lui une conversation qui prouve ou qu'il fléchit ou qu'il veut le faire croire pour gagner du temps. Il lui est venu de plus l'idée bizarre, et, je crois, tout-à-fait neuve, d'obtenir que je fusse quelque part à Paris en chartre privée, pour s'assurer de ma santé, et y remédier. La commission qu'il sollicitait au conseil pour le paiement de mes dettes lui a été absolument refusée. Il a fait casser par un arrêt du parlement de Paris celui que le parlement de Provence a rendu en faveur de mes créanciers. Le parlement de Provence à son tour a cassé celui du parlement de Paris, et réciproquement; de sorte que voilà trois arrêts rendus de part et d'autre : la suite, je l'ignore. Dupont, qui est parti pour le Bois-des-Fossés, et compte voyager dans le mois de mai sur la frontière d'Espagne, m'assure bénignement qu'il n'y a que lui qui puisse réussir à me tirer d'ici. Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'il ne se hâte pas. Sur quelques propos de mon père, je me suis dé-

cidé à récrire encore une fois à M. de Marignane, en prenant pour texte ma santé, et la déclaration de mon père que lui seul (M. de Marignane) peut m'obtenir quelque chose, ce que mon père lui verrait volontiers solliciter. Il faut épuiser toutes les voies de modération, de conciliation et de patience, et ne pouvoir pas être accusé de précipitation, quand le parti qui suit est extrême et triste.

Je n'ai point de rhume en effet; mais, pas plus tard que ce matin, j'ai craché du sang assez abondamment. J'en ai rendu aussi dans les selles, et j'y prendrai garde. Quant à mes urines, sans être bonnes, elles sont moins mauvaises, et à mesure que le temps s'est relâché, à mesure qu'il m'est possible de suer, je suis mieux. Pour toi, fanfan, persévère dans tes remèdes, je t'en conjure, et, quand ils te répugnent, dis-toi : C'est pour tranquilliser mon Gabriel, c'est pour lui conserver son amante, et lui préparer un bonheur pur. Hélas! mon enfant, la santé est un trésor que nous portons dans un vase d'argile. Nous ne saurions trop le soigner, ce vase si fragile, qui influe tant sur l'ame et sur le bien-être.

Je t'envoie le relevé de quatre ou cinq élégies recorrigées. Tout mon Tibulle est fini. Assurément je ne t'enverrai pas les notes, qui sont fort augmentées, et presque refaites à neuf; mais je joindrai aux élégies celle d'Ovide sur la mort de son ami : c'est la plus touchante qu'il ait faite. Quant au manuscrit que tu demandes, je l'envoie au bon ange, avec prière de te le faire passer. Garde-le le moins

que tu pourras. Je ne puis y joindre ni la seconde partie, ni la feuille que j'ai retirée du corps de l'ouvrage. Ce sont des choses de nature à ce que M. Boucher ne puisse les passer.

Hélas! mon amie, c'est en prison qu'on a besoin de se battre les flancs pour être gai, et de se forcer à l'être. Sans cela on serait bientôt découragé, et mort ou fou. Au reste, *ma Conversion* est beaucoup plus plaisante que Parapilla. C'est, sous une écorce très-polissonne, une peinture vivante, et même assez morale, de nos mœurs et de celles de tous les états. Les femmes de cour, les religieuses et les moines y sont surtout traités à souhait.

Assurément tu es une maligne créature, avec ton idée de faire faire des vers à une none; et la satisfaction, l'étonnement qu'elle a de son talent, est tout-à-fait drôle. On ne dira pas de celle-là ce que madame de Lassey disait de l'abbé Terrasson: « Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui « puisse être d'une pareille imbécillité. »

Ce que tu me dis du mariage de la veuve de Rousseau m'indigne tout comme toi, et je ne puis pas concevoir qu'une créature si vile ait inspiré à ce grand homme l'envie de l'associer à son sort. Hélas! ton compatriote Crébillon n'avait pas tort de répondre à ceux qui lui demandaient pourquoi il était toujours entouré de chiens : « C'est depuis « que je connais les hommes. » Je t'assure, mon amie, qu'on aurait tort d'avoir plus mauvaise opinion de ton sexe que du nôtre. C'est une manie de tous les temps que je n'ai jamais approuvée. Poètes,

orateurs, historiens anciens ou modernes, tout semble conspirer à en faire la satire. Homère fait dire à Agamemnon que rien n'est plus méchant ni plus impudent qu'une femme. Il est vrai qu'Agamemnon avait de justes raisons de se plaindre de la sienne. Non-seulement elle lui avait été infidèle, tandis qu'il faisait la guerre aux Troyens; elle l'avait encore fait assassiner à son retour, et ceci est trop fort. Mais ce n'est pas Homère tout seul qui se répand en invectives amères contre les femmes; on les a traitées avec une impolitesse vraiment cynique. Un fondateur de secte, nommé *Sévère*, a poussé l'absurdité et la grossièreté jusqu'à dire que la femme était l'ouvrage d'un mauvais génie. Eh! mon amie, c'est nous qui faisons les femmes ce qu'elles sont; et voilà pourquoi elles ne valent rien. Ce sexe aimable est d'ailleurs encore notre bienfaiteur, en adoucissant et pénétrant un peu nos cœurs arides. Il est certain que, toutes légères qu'elles sont, elles ont plus de sensibilité que nous; et, sans sortir de l'exemple scandaleux que tu me cites, si les concitoyens de Rousseau n'avaient pas été assez durs pour le laisser mourir de faim, sa veuve aurait-elle commis une telle bassesse? J'ai appris deux anecdotes de Rousseau, qui augmentent mon respect pour lui. Il conservait soigneusement ce que lui rapportaient ses copies de musique, et s'en servait pour soulager d'honnêtes gens dont il connaissait les besoins. C'est un secret qui n'a transpiré que depuis sa mort. Dans sa dernière retraite, il prenait soin d'une bonne femme de

noire et la plus lâche des trahisons. Je n'ai rien répondu à cet article de sa lettre ; mais l'espèce de négociation qu'il me faisait entamer en même temps en Provence me donnait à penser que mon père aurait pu, sous le prétexte d'aplanir les voies, obtenir du moins la suspension de notre correspondance. J'ai soupçonné, je soupçonne encore, qu'il l'a sollicitée, et je crois que c'est une obligation de plus que nous avons à M. Lenoir et à son organe, que l'Ami des hommes l'ait demandée vainement. Au reste, ce prétexte est à peu près détruit ; car M. de Marignane vient, par sa réponse à une lettre très-honnête de moi, où je lui disais que mon père m'avait mis à sa merci, de barrer toute négociation. Voici ce qu'il m'écrit avec son honnêteté ordinaire : « Je ne prétends, monsieur, et n'ai jamais prétendu « m'arroger le plus petit droit sur votre liberté. J'avais « eu l'honneur de vous le déclarer très-formellement « dans la lettre dont vous vous plaignez comme d'une « vive réprimande ; vous avez pris pour telle l'énu- « mération fidèle des griefs que ma fille et moi avons « [illegible] vous ; j'ai été forcé de vous les rappeler « [illegible] des raisons malheureusement très-vala- « [illegible] qui nous feraient éternellement persister l'un « [illegible] dans [illegible] opposition de toute réunion « [illegible] vous. [illegible] quoi je borne, monsieur, « [illegible] vis-à-vis de vous : ces pré- « [illegible] sur des motifs si graves, « [illegible] nt de leur succès auprès « [illegible] besoin de recourir à « [illegible] votre père qui l'a invo-

que je renouvelle chaque jour le serment de l'être toujours de toi.

GABRIEL.

J'ai prié le bon ange, s'il avait touché quelqu'argent, de t'envoyer trois louis. Mande-moi si tu as les deux premières élégies du second livre.

LETTRE CXX.

A LA MÊME.

8 mai 1780.

Je reçois, ma tendre amie, une lettre de toi dont on a effacé la date, et qui, à plus d'un titre, m'a donné de vives inquiétudes. Je l'attendais depuis long-temps, car le bon ange nous a accoutumés à plus de bontés; mais nous devons croire que ce sont les circonstances qui le gênent, quand il diminue les marques de sa bienveillance; et en effet son silence même a été assaisonné pour moi par toutes les attentions de l'amitié. Mais il ne me parlait point de toi; je craignais pour ta santé; je craignais les intrigues Ruffei et même celles de ma famille: car, dans une lettre précédente, mon oncle m'a dit formellement qu'il savait que j'entretenais avec toi des liaisons qui ne pouvaient qu'inquiéter sur la vérité de mes dispositions; de sorte qu'à leur avis une première preuve de résipiscence devait être la plus

noire et la plus lâche des trahisons. Je n'ai rien répondu à cet article de sa lettre ; mais l'espèce de négociation qu'il me faisait entamer en même temps en Provence me donnait à penser que mon père aurait pu, sous le prétexte d'aplanir les voies, obtenir du moins la suspension de notre correspondance. J'ai soupçonné, je soupçonne encore, qu'il l'a sollicitée, et je crois que c'est une obligation de plus que nous avons à M. Lenoir et à son organe, que l'Ami des hommes l'ait demandée vainement. Au reste, ce prétexte est à peu près détruit ; car M. de Marignane vient, par sa réponse à une lettre très-honnête de moi, où je lui disais que mon père m'avait mis à sa merci, de barrer toute négociation. Voici ce qu'il m'écrit avec son honnêteté ordinaire : « Je ne prétends, monsieur, et n'ai jamais prétendu « m'arroger le plus petit droit sur votre liberté. J'avais « eu l'honneur de vous le déclarer très-formellement « dans la lettre dont vous vous plaignez comme d'une « vive réprimande ; vous avez pris pour telle l'énu« mération fidèle des griefs que ma fille et moi avons « contre vous ; j'ai été forcé de vous les rappeler « comme des raisons malheureusement très-vala« bles, qui nous feraient éternellement persister l'un « et l'autre dans notre opposition de toute réunion « d'elle à vous. C'est à quoi je borne, monsieur, « toutes mes prétentions vis-à-vis de vous : ces pré« tentions sont appuyées sur des motifs si graves, « que je ne doute nullement de leur succès auprès « des tribunaux. Je n'ai nul besoin de recourir à « l'autorité du roi : c'est M. votre père qui l'a invo-

« quée pour vous sauver de vous-même ; c'est donc
« à lui que vous devez recourir. Je désire qu'il trouve
« le terme de la punition assez long, et qu'il prenne
« assez de confiance en vous pour risquer l'épreuve
« que vous proposez. Je vais lui faire passer votre
« lettre. J'ai l'honneur, etc. »

Il est un peu dur, je l'avoue, de s'entendre parler ainsi au sujet d'une femme contre laquelle on a plus de preuves écrites de sa main qu'il n'en faut pour perdre dix femmes ; il est dur de se voir menacé d'être traduit dans les tribunaux par celle dont on peut prouver juridiquement l'adultère, et mille autres perfidies bien plus criminelles. Pour elle, à qui j'avais écrit aussi avec dignité, mais avec onction et douceur, elle ne s'est pas donné la peine de me répondre ; c'est plus commode et plus court. Il est de fait pourtant que mon père a ce qu'il a demandé, à savoir la *non-opposition*, et même en quelque sorte le consentement de M. de Marignane à ma demi-liberté. Je sais bien que, comme ils sont tous de mauvaise foi, il va dire que, puisque M. de Marignane s'oppose à jamais à une réunion, et que ma liberté a toujours dépendu, dans son opinion, de cette réunion, je n'ai que faire d'une demi-liberté qu'il ne peut m'accorder comme acheminement à ma liberté entière. Mais je suis las de tant de tergiversations ; et en suite d'une lettre que je vais écrire à mon père, où je lui montrerai que je me suis prêté, envers les Marignane, à tous les ménagements qu'il a paru désirer, et où je lui demanderai si l'opinion de M. de Marignane est donc

un jugement sans appel pour son fils et un sujet de roi, et si le refus de réunion à madame sa fille est un arrêt de mort; en suite de cette lettre, dis-je, où je tâcherai de ne lui laisser aucune échappatoire, je demanderai tout simplement et très-opiniâtrément un arrêt, soit des juges ordinaires, soit de commissaires, pourvu que M. Lenoir soit du nombre, qui m'apprenne enfin pourquoi je suis prisonnier depuis sept ans; car voilà le point fondamental de mon affaire, que mon père s'efforce toujours de faire perdre de vue, et qu'ainsi je dois soigneusement rappeler : c'est que ton affaire, dont il n'est point juge, n'est pas la mienne envers lui; c'est que tu n'as été enlevée qu'en octobre 1776, et que l'on a attenté à ma liberté dès le commencement de 1774. Que le gouvernement commence donc par juger si en 1774 j'avais mérité que l'on attentât à ma liberté; si surtout je n'ai pas fait jusqu'en 1776 tout ce qu'il fallait pour qu'on me la rendît. Ensuite, mais seulement ensuite, vient ton affaire, laquelle sera jugée graciable ou non graciable, à me supposer condamné; et ce n'est qu'alors que mon père, sous les vains prétextes d'honneur de sa maison, etc., etc., pourrait invoquer l'autorité pour me soustraire à la rigueur des lois, laquelle je dois être décidé avoir encourue, avant de perdre mon existence. Je sais qu'on peut répondre à cela, comme à bien d'autres choses, comme à tout, à coups de lettres de cachet; mais je défie que l'on y réponde autrement. Probablement l'humeur de mon père est fort augmentée. Ma mère vient de gagner son

procès relativement à ses biens paraphernaux ou extra-dotaux. C'est ainsi qu'a commencé le grand procès ; c'est ainsi que recommence celui-ci : mais dans le premier elle eut la simplicité de faire une transaction sur arrêt, avant l'appel, et retourna dans ses terres : à peine y fut-elle que mon père refusa de tenir la transaction, et c'est alors que M. du Saillant écrivit à sa belle-mère, de la part de son beau-père, que, si elle venait à Paris, elle serait arrêtée aux barrières. Graces à M. de Malesherbes, cette menace n'eut point d'effet, et le procès recommença. Mais sa funeste demande en séparation de corps le lui fit perdre, et tu sais par quels moyens. Il est clair que ce dernier succès va fortifier mon père, animer ma mère; ainsi plus de conciliation à espérer. Et qui en souffrira? moi.

Voilà, mon amie, l'aperçu général de mes affaires, dont je ne puis te donner le détail, 1° parce qu'il serait très-volumineux; 2° parce que j'ai tout plein de raisons d'être plus réservé que jamais sur les détails. Tu peux être sûre seulement qu'après ma lettre à mon père, qui sera décisive, je pousserai, avec toute la vigueur qui m'est naturelle, mes résolutions et mes plans; mais je suis aux fers, et la voix qui se plaint ici est *celle qui crie dans les déserts*.

Quant à tes affaires, je t'en parlerai très-peu. Elles s'emmêlent infiniment; et, puisque je ne puis pas te dire nettement mon avis, je ne te dirai rien. Prends garde seulement de faire trop ou trop peu; c'est cela qui gâte presque toutes les affaires. Céder

quoi que ce soit, en certaines circonstances, c'est livrer tout; s'acharner à des riens, c'est aussi quelquefois mettre le tout en compromis; juger le moment de résister de vive force et celui d'éluder le combat, c'est la base des succès. Au reste, il ne faut point prendre à la lettre certaines phrases formulaires de M. Boucher, qui a des devoirs et des ménagements de place à garder. Il rirait lui-même, si nous pouvions causer avec lui, de la distinction qu'il a mise entre *avocat consultant* et *avocat à consulter* : il rirait du détour qu'il prend pour prouver que des actes dressés par des personnes envoyées par la police à cet effet, ne peuvent pas être dits avoir été dressés par ordre de la police; il conviendrait surtout que l'on ne peut, sans la plus affreuse iniquité, refuser à des détenus la permission de faire leurs affaires, de constater, d'assurer l'existence des droits de leurs enfants, et que, lorsqu'il est question d'une détenue dans une prison aussi subalterne que celle où tu étais, une telle iniquité serait uniquement imputable à la police, qui y est maîtresse absolue : je n'en dis pas de même des prisons d'état proprement dites, telles que celle-ci.

Ce que tu me mandes de Mauvaiset est surprenant et inquiétant; cependant peut-être est-il à propos de garder quelques mesures avec lui; ce qui se peut sans lui donner prise, ni aucun avis qui puisse être dangereux; au contraire. Il est au reste plus que probable qu'il y a dans son fait plus de pusillanimité que de trahison, puisque les informations

qu'il t'a données sont vraies, et qu'il ne t'a menti que sur ses communications avec le tuteur. Il me semble au reste que madame de Ruffei ne doit connaître aucune de tes liaisons à Pontarlier; car tu sais combien elle est amie de M. d'Ogni, et quelle inquisition c'est que la poste en France. Quant au fond de l'affaire, je crois comme toi que notre volonté ou rien, c'est la même chose, si le tuteur est ferme : mais, comme on pourrait prendre des voies pour lui imposer silence, c'est à toi à voir alors ce que tu dois faire pour ta défense et celle de ta fille, pour conserver sur elle quelque juridiction, et à choisir en conséquence des conseils; car ne compte pas sur les miens : outre qu'ils ne peuvent pas faire loi pour toi en matière légale, je m'abstiendrai désormais de t'en donner à cet égard. Que cela ne t'empêche pas de me mettre au fait du courant.

Pour l'histoire de l'argent, elle est bonne, en ce qu'elle te laisse moins craindre que les Ruffei ne te mettent le marché à la main. Je voudrais, mon amie, que tu convinsses avec M. Boucher de faire inoculer cette enfant avant qu'on la plaçât dans un couvent quelconque. Il serait un peu fort que l'on te disputât jusqu'au droit de décider sur l'inoculation de ton enfant. Et qu'a-t-on à t'objecter, dès que cela ne coûtera pas un sou aux Ruffei? Finis cela, je te prie; voilà la saison où la petite vérole est à craindre. Pour moi, d'ici à ma liberté je ne veux plus me mêler que d'aimer ta fille; mais si je la recouvre, cette liberté, nous verrons s'il y a une

autorité sur la terre qui puisse disposer, à ton insu, et malgré toi, de ta fille, dont le père est contesté. Dieu sait si je suis dans la disposition la plus ferme de ne chercher aucune pierre ni pour moi, ni pour les autres; mais, malgré toutes mes bonnes résolutions, j'ai bien peur que l'on ne me force au combat; et certes, si cela est, je me battrai bien.

L'affluence de sang dont je t'ai parlé, et qui s'est terminée par quelques saignements de nez, n'est rien du tout, ma tendre amie, que l'effet naturel et nullement inquiétant du printemps. Il en est tout autrement du dépérissement de mes yeux, qui est aggravé à un point incroyable, quoique j'écrive infiniment moins; je n'espère plus sauver cet organe; je me contenterai de prplonger son affaiblissement. Je te supplie de me parler avec détails de ta santé; elle est depuis long-temps très-entamée, et je crains la révolution du printemps. En général tu es beaucoup trop laconique sur tout ce qui t'intéresse personnellement. C'est cependant le seul exercice agréable que je puisse faire ici de ma sensibilité, que de m'intéresser jusqu'aux plus petites minuties de ton journal. . . . .

Je mande à M. Boucher que je le prie de me renvoyer mon manuscrit, s'il ne te le fait pas passer. C'est un ouvrage auquel j'attache quelque prix, moi qui ne suis pas sujet à en donner beaucoup à ce que j'écris, et je ne veux pas le perdre. S'il te l'envoie, je te prie d'en expédier la lecture et la copie le plus que tu pourras. Je t'adresse aujourd'hui, 1° le reste des élégies retouchées; 2° les

sujets de cartouches et culs-de-lampe que j'ai composés pour Tibulle; 3o l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, dont j'ai joint à mon ouvrage la traduction; 4o les corrections à faire aux élégies dont je t'ai envoyé le relevé. Quant aux changements et additions très-considérables que j'ai faits aux notes, tu ne les auras que sur l'exemplaire imprimé.

Mon amie, le tort que tu reproches à notre nation, et qui en est un bien réel, dont elle s'est rendue coupable envers presque tous ses grands hommes, tient à notre défaut absolu de caractère et d'énergie. Il faut traiter les légers Français comme l'on traite ces estomacs faibles et délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'aliments à la fois, et ne pas nous offrir ni trop de rapides succès, ni trop de titres à notre admiration, parce que nous savons nous engouer, mais non pas admirer. Nous ne voyons point par nos yeux, nous ne pensons point d'après nous; nous n'avons ni caractère, ni originalité, ni génie par conséquent; car l'empreinte et le sceau du génie est l'originalité, lorsqu'elle est accompagnée de raison et de goût. Je ne parle pas des individus; certes nous avons eu de grands, de très-grands hommes, et nous en avons encore; mais c'est le siècle, et non le terroir, qui a fait ces hommes-là: le terroir, dis-je, et je compte dans cette expression, pour la plus grande partie, le gouvernement. Nous n'offrons aux artistes, et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des

applaudissements de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Ceux que le plus grand talent ne tourmente pas resteront toujours médiocres; les autres seront toujours malheureux. Certainement la beauté en tout genre tient beaucoup aux mœurs et aux circonstances. La beauté physique elle-même n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat et de l'opinion? Mais, en poussant ce raisonnement, on anéantirait *le beau* dans tous les genres possibles. Un art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'agrandissent; et nous nous rappetissons sans cesse. Les productions d'un art sont d'autant plus belles, qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, et qu'elles donnent le sentiment du beau à des hommes plus exercés et plus délicats, pour qui l'énergie, la variété, la chaleur n'auront jamais rien de capricieux ni d'arbitraire. Chez nous, tout est mode et caprice. Comment veux-tu que les arts et les sciences n'y dépérissent pas?

Pour les femmes, peu d'hommes les connaissent mieux que moi, et je sais combien de mal il y a à en dire; mais ce mal, nous en sommes les promoteurs; et, après y avoir bien pensé, je dis, à très-peu près, comme le cardinal de Bernis :

D'un sexe digne qu'on l'adore,
N'exagérons pas les travers;
Sans lui, l'homme serait encore
Farouche au milieu des déserts :
Oui, les femmes qu'on déshonore,
Même en voulant porter leurs fers,

Sont les fleurs qu'amour fit éclore
Dans le jardin de l'univers.

Au reste, ne t'en prends qu'à toi si je ne puis pas juger sévèrement le sexe qui t'a produite.

Pour moi, chère Sophie, tu as réduit ma philosophie et ma profession de foi à ceci : *Tout n'est qu'erreur, hors les sentiments que tu m'inspires ;* voilà ce qui me console dans les fers, voilà ce qui fera mon bonheur au sein de la liberté, et ce que j'ai juré pour jamais *sur un autel*, où, comme tu dis si bien, *on ne fait point de faux serments.* Adieu; je t'adore, ô ma bien-aimée! Donne-moi bientôt de tes nouvelles, je veux dire de celles de ta santé, très-détaillées.

GABRIEL.

LETTRE CXXI.

A LA MÊME.

28 mai 1780.

Mon amie, le moment est venu de me prouver la force et l'étendue de ton amour. Certes j'en ai déjà reçu des preuves sans nombre et bien chères; et cependant tu n'as point encore été soumise à une épreuve si délicate. Tu le sais, ô mon amante! la tendresse de Gabriel est sans bornes, mais elle a tous les caractères d'ardeur et de fidélité qui composent son être. Rassuré par la ferme convic-

tion que mon cœur n'exige que ce tribut qu'elle paie, je me croirais peu aimé, si je ne l'étais pas uniquement, si quelque objet dans la nature pouvait te distraire de ta passion, ou te rendre difficiles les plus grands sacrifices... Mais, mon Gabriel, doutes-tu donc qu'un sacrifice, quel qu'il soit, quand il t'est offert, me soit une jouissance? Voilà ce que me répond tout bas ma tendre Sophie, en lisant ceci.... Non, mon épouse, non, bonheur de ma vie, idole de mon cœur, je ne doute pas de ton courage, je sais qu'il ne coûte rien à ton amour; et cette idée a soutenu le mien dans ce moment où il me faut te demander ce dont j'ai à peine la force de te donner l'exemple.

Chère amie! loin de nous les ménagements des ames pusillanimes... Notre enfant n'est plus! eh bien! je te reste: tu m'aimais en elle; rends-moi tout l'amour que tu lui portais, et que ton affection, jusqu'ici divisée, se concentre en un seul objet... O mon tout! ô mon bien! je vois tes douleurs, et tu sais si je les partage.... Hélas! je ne puis de même mêler mes pleurs aux tiens!... l'amour ne peut imposer silence à la nature, mais il peut et doit la consoler; il peut et doit obtenir qu'un découragement funeste ne nuise pas à ses plus chers intérêts, à ta santé, à ta vie. Fais-moi donc le sacrifice, non pas de ta douleur, mais de ses égarements. Verse des larmes; répands-les dans mon cœur; épanche tes regrets; mais n'en aiguise pas la pointe, déjà trop acérée, par une opiniâtreté qui t'arracherait à tes devoirs, désespérerait ton

ami, et lui ferait prendre en horreur la vie avec laquelle tu dois le réconcilier. Tu le peux seule, ô mon ange! Un crêpe affreux voile à mes regards le bonheur; toi seule, qui le soulèves toujours, peux le déchirer tout-à-fait. Tu vois quel est mon sort! tu vois à quelles épreuves j'étais destiné! Veux-tu que ma seule consolation, la conviction d'être infiniment aimé, m'échappe encore? Oui, je croirais être aimé faiblement, si la mort d'un enfant, auquel, hélas! nous ne comptions pas survivre, mais que nous savions cependant né de la condition des mortels, te rendait sourde à ma voix, à mes consolations, à mes caresses.... Je sais quel bonheur tu te promettais de cet enfant, et quel plaisir c'était pour toi que de projeter le sien... Mais oserais-tu dire ou croire qu'il n'est plus de bonheur pour toi dans le monde, quand tu peux tout pour le mien, quand j'existe, quand je vis pour toi, quand je touche peut-être au moment de t'être rendu?.... O mon amie! nous sommes déjà trop payés pour regarder la mort comme la plus belle invention de la nature. A combien de maux peut-être elle a dérobé ta fille! C'est donc sur nous qu'il faut pleurer; et les pleurs que commande l'amour de soi ne doivent pas long-temps prolonger la douleur, quand un sentiment plus tendre et plus noble lui ordonne de se calmer.

Hélas! ma Sophie, je te disais il y a quelques mois ces paroles touchantes d'un ancien : Les funérailles des enfants sont toujours prématurées, lorsque les mères y assistent. Cette idée est vraie et

touchante. Mais combien de mères se désolent sur leurs enfants vivants! et dis-moi si tu pouvais, loin de l'être, t'arrêter sur la limite de l'existence et du néant, et lire au livre des destinées? Réponds-tu qu'en voyant la longue liste des maux qui t'attendaient, tu voudrais exister? Non, si l'on te l'offrait sans le dédommagement de notre amour. Eh bien! cet amour te reste; cet amour me console d'une vie tissue d'alarmes, de périls et de douleurs. Que dis-je? il me les fait oublier en me ramenant à toi, à toi dont je n'étais pas digne, et que je n'aurai jamais trop chèrement payée...... Sophie, ma chère Sophie! je te conjure, et j'espère que tu ne refuseras pas au plus tendre des amants, à qui tu n'as jamais rien refusé, de mettre un terme à tes regrets, et même d'apporter dans ceux qu'il faut bien t'accorder, une modération qui calme mes inquiétudes sur les suites qu'un si fatal événement pourrait avoir pour ta santé.

Tu me plaindras, sans doute, d'être obligé de te donner cette cruelle nouvelle. Hélas! si j'eusse pu te la dire en te serrant dans mes bras, nos cœurs, en s'unissant, se seraient mutuellement fortifiés; mais l'absence aigrit tout. J'ai balancé si je te dirais sitôt quelle perte nous avons faite; mais la crainte que tu ne reçusses ce coup d'une autre main qui ne saurait pas te l'adoucir, ma confiance en ton courage, la haute opinion que j'ai de ta tendresse, et qui ne me laisse pas douter que la mienne ne supplée suffisamment à cette privation terrible, m'ont engagé à te parler sans détour. Ah! Sophie,

ton ami n'est pas moins malheureux que toi lorsqu'il s'occupe de tes chagrins.

Je serais inconsolable si tu n'étais qu'une amante vulgaire. Hélas! me dirais-je, voilà un de mes liens, et le plus sacré de tous, rompu. Mais je te ferais injure de penser ainsi. L'amour et l'honneur nous unissent indépendamment de tous autres motifs, de tous autres devoirs, de tous autres objets; et il n'est au pouvoir ni des humains ni de la nature de relâcher nos nœuds, aussi long-temps qu'elle nous laissera la vie. Si nous sommes destinés à presser dans nos bras de nouveaux gages de notre amour, nous pourrons porter sur eux un regard plus serein. Un certain nombre d'enfants doit payer tribut à la mort : elle a frappé le premier fruit de notre tendresse; nous devons, nous pouvons espérer qu'elle épargnera les autres..... O mon amie, nous avons éprouvé de plus grands malheurs! C'est sur nous-mêmes, et une partie détachée de nous, que l'infortune s'est exercée quand elle nous a arrachés l'un à l'autre. L'amour, l'espoir et nos bienfaiteurs ont cicatrisé cette plaie profonde; ta nouvelle blessure doit être encore plus facile à guérir.

Ah! ma généreuse Sophie, ne m'accable pas du nouveau tourment de tes souffrances ou de tes dangers; ne nous punis pas tous deux de notre infortune; n'augmente pas tes propres maux. Pleure, mon enfant, pleure; mais non pas sans modération et sans mesure; que ta douleur soit douce et tendre comme toi. Tu n'as pas joui de la douceur de voir long-temps ta fille, de la tendresse de ses embras-

sements, des caresses de son enfance.... Hélas! que regrettes-tu là? Tu n'en serais que plus malheureuse; et si je t'envie le plaisir de l'avoir embrassée, c'est que je voudrais avoir autant de motifs de regrets que mon amie.

Si les pleurs fléchissaient le destin, je te dirais: Chère amie, pleurons ensemble, pleurons des larmes de sang; que tous nos jours se passent dans le deuil, toutes nos nuits dans la tristesse et l'insomnie; notre douleur est utile à ce que nous aimons. Mais les gémissements ne raniment pas les morts; il ne faut donc pas se laisser emporter pour eux à une violence nuisible à ceux qui leur survivent. Ne nourris pas ton chagrin trop amer, trop naturel, mais qui ne durera qu'en proportion de ce que tu sentiras le plus vivement; or j'espère, et je crois, et je demande, en te couvrant de mes baisers et de mes larmes, que ce soit ton amour pour moi que tu sentes et que tu veuilles sentir le plus vivement.... Oh! qu'ils sont durs et insensés ces parents qui, au lieu de se hâter de jouir de leurs enfants, de se livrer à eux sans délai, d'épuiser réciproquement toute leur tendresse mutuelle, au lieu de profiter du moment présent, qui leur appartient à peine, les vouent, les oppriment, et se réservent, pour un avenir qu'ils ne verront pas, des réparations dont la fortune ne leur laisse que le projet vain et déchirant!.... Eh bien! les enfants de ces êtres-là vivent pour souffrir; et ceux des mères tendres sont moissonnés au berceau!....

Ce n'est pas le moment de te parler affaires, ô

mon tout! Ces intérêts si médiocres, si tièdes auprès des grandes affections de l'ame, ne me touchent pas plus que toi. Je dois cependant t'ôter un de tes chagrins, qui paraît t'avoir vivement émue au moment où tu écrivais ta dernière lettre. Mon ami M. Boucher, qui partage vivement notre perte, m'avait écrit avant que de la savoir : « Ne prenez point « à la lettre les précautions que je vous ai deman-« dées sur notre correspondance. *Laissez-vous con-« fier tout*, ne répondez que ce que la prudence « pourra vous dicter ; longez sur les points impor-« tants et délicats qui font connaître votre touche. « Je ne vous dis là que ce que vous savez aussi bien « que moi, et ce que vous-même avez pratiqué. » — Ces mots pleins de douceur, de sagesse et d'amitié, doivent t'ôter tout soupçon que l'on veuille te priver du secours de mes avis. Au reste, tu n'en as que trop perdu le besoin, puisque la seule propriété qui te restât, et qu'encore, au mépris de la justice et de la nature, on te disputait, t'est enlevée par le sort.... Je te supplie de ne point écrire dans ces premiers moments à ta mère. Elle ne peut pas partager ta douleur ; et toi, tu ne peux pas sentir assez cela : mais, mon adorable amie, la douleur même doit être décente, et il ne faut pas aigrir des maux déjà trop dévorants.

O mon amie ! ce n'est pas toi que le regret de ce que tu n'as plus peut rendre injuste pour ce qui te reste. Envisage ton amant, et songe combien la fortune t'a épargnée même en te maltraitant, et tu avoueras qu'il te reste plus que des consolations.

Voilà, ô mon tout! ce qui m'a fait supporter ma douleur, et ce qui me donne la force de t'écrire peu d'heures après avoir reçu une nouvelle qui a serré mon cœur au point de m'inquiéter; car tu me fais aimer la vie. J'ai beaucoup pleuré depuis, et voilà ma poitrine soulagée; mais mon ame ne le sera que quand j'aurai ta promesse de tout sacrifier à l'amour, et de chercher dans son sein le remède à tes maux, sans m'en cacher la profondeur ou l'activité. Écris-moi bientôt, ma Sophie-Gabrielle; je te répondrai à l'instant, et M. Boucher voudra bien te faire passer ma lettre. Hélas! tu recevras toujours trop tôt celle-ci; mais je n'aurai jamais la tienne assez vite.

Adieu, ma bien-aimée: montre-moi ce courage que j'attends de ta grande ame. Élève-la au-dessus du deuil où elle est plongée, et ne pense qu'à l'amour éternel et inviolable que mon cœur t'a juré, que mes tendres caresses te répètent, et sur lequel nul bras ne peut attenter.

GABRIEL.

Ta fille n'a pu résister aux convulsions de dents. Sa nourrice est, dit-on, inconsolable. Je prie M. Boucher de lui donner le peu que je puis en cette triste occasion. Ceux qui ont aimé notre enfant ont tous des droits sur nous.... Hélas! tu ne verras que trop que c'est la main appuyée sur ma plaie que je cherche à guérir la tienne.

EXTRAIT DU REGISTRE DES SÉPULTURES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME-DE-DEUIL, DIOCÈSE DE PARIS, POUR L'AN 1780.

« L'an du Seigneur mil sept cent quatre-vingt, « le mercredi vingt-quatrième mai, a été inhumé, « dans le cimetière de cette paroisse, par nous, curé « soussigné, le corps de Sophie-Gabrielle, décédée « d'hier dans cette paroisse, chez Jacques Quillet, « chez lequel elle était en nourrice, âgée de deux « ans seize jours, née rue de Bellefond, paroisse de « Montmartre, où elle a été baptisée au lieu de l'a- « voir été à Notre-Dame-de-Lorette son annexe; « fille de dame Marie-Thérèse-Sophie-Richard de « Ruffei, épouse de messire Claude-François de « Monnier, chevalier, ancien premier président de « la chambre des comptes de Dôle en Franche- « Comté; en présence dudit Jacques Quillet, de « Pierre Jolly et de Jacques Seny, de cette paroisse, « qui ont signé. » Ainsi signé, *Jacques* QUILLET, *Pierre* JOLLY, SENY; SEVOY, *curé.*

Collationné à la minute, et délivré par nous, curé soussigné, le 6 juin 1780. SEVOY, curé de Deuil.

LETTRE CXXII.

A LA MÊME.

7 juin 1780.

Je reçois, mon tendre enfant, ta lettre du 2 juin, qui calme un peu mon extrême inquiétude, et met du baume dans mon sang. Je connais ton noble courage, et j'espérais bien qu'il ne se démentirait pas dans un instant où l'amour le soutenait, non sans avoir lui-même un grand besoin d'appui. Je ne t'ai jamais dû une plus tendre reconnaissance, que dans cette funeste occasion où tu prends assez sur toi-même pour m'épargner des douleurs plus longues et plus aiguës. Hélas! l'amour paternel est un instinct bien réellement fondé sur la nature, puisqu'il nous est commun avec les brutes, avec cette différence que dans elles il tient uniquement au physique, et que dans nous il peut être fortifié tout comme affaibli par la réflexion. Mais, s'il n'est pas un devoir plus naturel que celui de chérir ses enfants, il en est de plus sacrés; et tels sont ceux que nous avons l'un envers l'autre. La réflexion doit donc ici combattre notre douleur, au lieu de l'aggraver; car il est certain que nos pleurs, inutiles à celle qui n'est plus, nuiraient à nous qui restons... Ah! du moins, la nature n'a nul reproche à nous faire. Ce n'est pas nous, ce sont nos tyrans qui ont rejeté et méprisé ses dons, qui ont tari pour notre

enfant la source de vie qu'elle lui avait ouverte, qui l'ont livrée à une mère empruntée et mercenaire. Hélas! elle fut plus tendre qu'eux, et l'on dit qu'elle pleure amèrement notre fille... Elle devait périr, et l'on n'échappe point à sa destinée.

Ah! j'en conviens avec toi, ce sont les fruits d'un amour si tendre qui devraient croître et mûrir. Que l'on regrette des enfants qui, nés d'un commerce indifférent, n'ont peut-être jamais excité dans leur père aucune émotion de tendresse; j'avoue que je ne plains guère que la vanité d'un tel homme. Je suis très-porté à croire que ses enfants ne flattaient que son despotisme, qu'il ne voyait en eux que des sujets qu'il pouvait dominer en maître, et que sa famille n'était pour lui qu'un royaume où il voulait régner en monarque absolu; mais nous qui ne voulions que le bonheur de notre fille, qui le voulions pour elle, et qui en faisions une des plus précieuses parties du nôtre.... ah! nous avons droit de la pleurer.

Je ne crois point, comme toi, mon amie, que tu doives perdre de vue tes affaires; ce serait là l'inertie du découragement. Jamais au contraire moment ne fut plus favorable pour les finir; et c'est là une des suites de notre malheur, par laquelle nous n'en serons assurément pas dédommagés, mais qu'enfin il ne nous faut pas négliger. Maintenant les Valdhaon n'ont plus aucun motif de te pousser à outrance, et, s'ils avaient cette lâcheté, il serait aisé de tourner contre eux l'indignation publique. Il est vrai qu'ils te soupçonnent un autre enfant;

mais il est aisé de les rassurer sur cela, bien entendu cependant qu'il faut leur laisser ce soupçon, tant qu'ils ne se prêteront pas de bonne foi à un accommodement. Je crois aussi que c'est le cas de veiller de très-près sur cet accommodement, dans lequel plusieurs autres personnes pourraient avoir maintenant un intérêt que tu comprends. C'est toi, et non *d'autres*, qui dois recouvrer ta dot; parce que, si elle doit un jour retourner à ta famille, ce doit être de ta part un don volontaire qui t'assure des ménagements; autrement ce serait une chaîne de plus, et tu en as assez.

Ma santé va par soubresauts; mais au fond je suis très-robuste, et je ne suis vraiment inquiet que de ma vessie et de mes yeux. Celle-là serait encore à temps d'être soulagée; pour ceux-ci, rien n'est plus problématique. Il est certain, mon amie, que mes affaires, sans être terminées, sont mieux que jamais; et je ne t'ai point leurrée d'un faux espoir. Je ne suis point, comme Dupont, un faiseur de phrases. Il croit, quand une figure de rhétorique vient se présenter au bout de sa plume, avoir ville gagnée : ce langage-là est bien sec pour le cœur. J'ai en ce moment un objet d'inquiétude. Il m'est revenu que, dans des papiers publics étrangers, on avait parlé de la tyrannie de mon père envers moi avec la plus grande énergie, et de moi en termes on ne saurait plus flatteurs. Mon père m'imputera cette hostilité, dont je suis tellement innocent, que je n'ai pas même voulu que l'on me procurât ces papiers. Cela ne m'étonne point. Mon père a toujours dé-

daigné le suffrage des gens de lettres ; et ce sont eux qui, tôt ou tard, font les réputations. Plusieurs me connaissent et m'estiment ; ils croient me venger, et ils me desservent. Tu sais quels témoignages flatteurs de considération j'ai reçus de plusieurs savants en Hollande. Probablement le coup part de là, ou bien de ces Anglais, nos amis, qui auront fait mettre dans leurs papiers, où l'on met tout, un stérile éloge de moi, et une satire dangereuse contre l'Ami des Hommes, qui n'en est plus guère aimé. Patience, et contentons-nous de faire ce que nous devons.

Oui, mon amie, mes forces ont égalé mon amour, surtout depuis que j'ai su que les tiennes avaient suffi à ta douleur. J'ai même envisagé notre perte d'un œil assez fixe pour y trouver des motifs de consolation, et pour m'occuper des moyens de perpétuer notre tendresse. J'ai l'idée d'un petit monument qui plaira encore à nos regards attendris, long-temps après que nos larmes seront séchées.

Je n'ai plus de crainte aussi vive pour ta santé, ô mon cher ange! puisque tu as échappé à cette douleur muette, souvent si funeste, et que je redoutais pour ton ame sensible. Mais parle, chère amie, soulage ton cœur prêt à se fendre : tu sembles chercher à me consoler ; ne contrains ni tes regrets ni tes gémissements. La crainte est, tu le sais, un tourment plus cruel que la douleur : celle-ci a des bornes, ou peut en avoir; la crainte n'en connaît point. Ainsi je souffrirais bien plus d'envisager ce que peut couver ton cœur, que d'apprendre tout

ce qu'il peut t'inspirer sur des maux passés, et par conséquent connus.

Je prie notre ami de te faire passer encore ceci sur-le-champ; car, de tous les calmants, le plus puissant est assurément les consolations de ce qu'on aime. Ton petit chirurgien s'est fort bien conduit. J'en ai bonne opinion, puisqu'à cet âge il sait ne pas faire de remèdes. D'ailleurs il me paraît que tu n'as pas le choix; mais va très-doucement sur toute espèce d'épreuve.

Réfléchis un peu sur ta situation actuelle, mon enfant bien cher, et communique-moi tes pensées. Je suis convaincu que voici le moment où ta famille pourra finir, si elle le veut; et il me semble que c'est le cas de t'en occuper, avant que le vieux marquis tombe à son tour. Mon amour, tu sais que c'est dans ce mois que je touche mon faible quartier : demande-moi, je te prie, ce qu'il te faut; parle donc une fois à ton Gabriel sans réserve. Le bon ange a fait un très-bon marché avec Brugnière; il en a retiré (n'en pouvant obtenir le reste du paiement) la montre (sans chaîne) et l'épée. Tu sais que ces effets t'appartiennent bien plus qu'à moi. Si nous avons besoin l'un ou l'autre, nous en ferons de l'argent; car celui-ci nous est plus nécessaire que les bijoux.

Adieu, ma douce et noble amie : tu sais si ton Gabriel est tendre et constant.

LETTRE CXXIII.

A LA MÊME.

19 juin 1780.

Et moi aussi, tendre et chère amante! je suis infiniment rassuré par ta lettre; je vois que ta blessure se guérira sans avoir fait de trop grands ravages. Le souvenir d'une fille tendrement aimée ne s'effacera pas de notre mémoire; mais la nature, dont l'intérêt s'oppose aux douleurs éternelles, verse un baume sur les plaies du cœur, surtout lorsqu'elle est secondée par l'amour. Après avoir pleuré douloureusement la mort de notre enfant, le temps arrivera, il n'est pas éloigné, ô mon amie! où quelque douceur se mêlera à l'amertume de ce souvenir; et, si nous pleurons encore, ce seront plutôt des larmes d'attendrissement que de douleur. Je crois qu'il est inutile de rechercher aucune espèce de détails sur la mort de cette pauvre petite. Elle n'est plus, et tous les reproches que nous croirions pouvoir faire aigriraient notre chagrin, et ne lui rendraient pas la vie. Au reste, mon bon ange m'a dit que les secours de l'art avaient été insuffisants; c'est dire qu'elle en a reçu. Il me tarde de savoir quel parti prendra à ce sujet madame de Ruffei. Je te réitère mes recommandations pour écrire sur cela avec la douceur et la dignité

qui te sont naturelles, quand les vexations ne te font pas sortir de ton caractère. Tu as dû recevoir une lettre de Dupont que j'ai lue, et qui est touchante et convenable dans cette triste occasion. Réponds-lui un mot, je t'en prie. Il paraît avoir été sensible à la marque de confiance que tu as voulu lui donner.

J'avais, dès hier, et même d'assez bonne heure, ta lettre du 12, mon cher ange. Je ne me suis pas mis tout de suite à y répondre, parce que mon premier devoir envers toi est, comme tu me l'as tant ordonné, de m'occuper de mes affaires; or j'ai reçu en même temps une lettre de Dupont qui demandait une prompte réponse, et, en outre, des détails ostensibles qui m'ont coûté beaucoup de peine et de temps. J'y ai mis la moitié de la nuit, afin de pouvoir te répondre aujourd'hui. Il paraît que l'on s'occupe de mes dettes et de mes affaires, et qu'enfin l'on veut prendre un parti. Il est temps; mes forces sont épuisées, mon esprit lassé et mon ame indignée.

Je fais, dans la lettre même que Dupont doit montrer, un raisonnement qui paraît sans réplique: il est relatif à la Provence, quoiqu'on ne m'en parle plus. Mon père juge au fond de son cœur que je suis indigne de toute grace, ou il pense le contraire. Dans le premier cas, peut-il dire: Je le rendrai à sa femme, si elle le demande? Si je suis incapable d'amendement, il n'en sera pas moins responsable à sa famille des sottises que je pourrai faire, quand madame de Mirabeau m'aura re-

demandé; si je ne le suis pas, à son avis, c'est une cruelle injustice que de faire dépendre mon salut de l'opinion d'une femme qui se conduit aussi mal. C'est l'argument éternel de mon père, que ce raisonnement très-simple rend bien faible, à ce qu'il semble.

Non, mon amie, ma santé n'est point terrassée, à beaucoup près; elle est affaiblie, ou plutôt dérangée, parce qu'agir est mon premier besoin, et que je n'agis point ici. Cependant je soupire après le repos, que je regarde, après l'amour, comme le seul bien réel de la vie qu'il est insensé de sacrifier à l'amour de la gloire; mais ce repos passif où je suis engourdi m'est aussi insupportable que pernicieux. Peut-être, indépendamment des regrets et des désirs qui me tourmentent, suis-je un peu comme les autres hommes actifs. L'action m'épuise; le repos me tourmente : il semble que la nature ne me laisse que le choix de la fatigue ou de l'ennui.

Il est possible et probable que tu aies su, plusieurs jours avant ta mère, la nouvelle; et je ne puis pas croire, quelque dur qu'ait pu être ton billet, dont le bon ange ne m'a point du tout parlé, qu'elle portât le ressentiment jusqu'à t'en témoigner encore dans un tel moment. Quant aux conseils que l'on m'a imputés, et au sujet desquels M. Boucher a donné une explication très-satisfaisante, je n'en cacherais aucun à qui que ce soit, si notre correspondance ne devait être à jamais secrète par égard pour ceux qui l'ont permise; et, comme je

le mandais aujourd'hui à Dupont, comme je n'écris jamais et ne parle que selon mon cœur, comme je n'ai jamais rougi de ce cœur, si mon style a quelque chaleur, quelque énergie, si c'est en cela que mes lettres paraissaient redoutables, je puis dire à ceux qui ne sont pas de même, ce que J.-J. Rousseau répondait à deux jésuites qui le priaient de leur faire part du secret dont il se servait pour écrire sur tout avec tant de chaleur et d'éloquence: J'en ai un en effet, mes pères; je suis fâché qu'il ne soit pas à l'usage de votre société: c'est de ne dire jamais que ce que je pense.

Le mémoire de Jeanret, que j'avais oublié, et c'est ce qu'il faut pour juger ses propres écrits, m'a paru assez bien. Je suis fâché que ces deux pages, qui devaient être fortes de choses, manquent. Fais-moi le plaisir d'essayer par Chardin de les faire copier sur l'exemplaire de Michaud, celui de Roussel ou de Barbaud. Il doit y en avoir beaucoup à Pontarlier; au besoin on en trouverait chez Fauche à Neufchâtel. Un manuscrit que je regrette bien, c'est celui sur les salines.

Je vais te faire un cadeau, à toi qui n'as pas les goûts frivoles, c'est de te donner une notice d'un plan manuscrit de législation pour la Pologne, par Jean-Jacques, que m'a donné Dupont. Ce grand homme, retiré dans sa vieillesse du commerce de tous les hommes, et même du commerce de son génie, des Polonais sont venus lui demander un plan de législation dans sa solitude. Toute son ame et tout son génie se sont ranimés pour répondre digne-

ment à cette demande. Cet ouvrage m'a paru aussi beau que les plus belles productions du même auteur. Mais quel caractère étranger à nos mœurs et à nos idées! On croirait que le philosophe sort d'un entretien avec Numa dans les forêts des Sabins, ou avec Lycurgue sur le mont Taygète. Le premier conseil qu'il donne aux Polonais, c'est de rompre presque toute communication avec le reste de l'Europe. Il ne veut point pour cela de remparts semblables à celui qui a été si inutile pour séparer le Chinois du Tartare; il veut que ce soit le caractère national qui élève cette barrière. Mais comment le former, ce caractère national? *Par des jeux d'enfants*, répond le grand homme; par des cérémonies publiques, majestueuses et touchantes, par des fêtes. Deux législateurs de l'antiquité ont imprimé ainsi l'image de leurs ames et de leur caractère dans les hommes qui ont reçu leurs lois, Lycurgue et Numa; et il est encore aujourd'hui des hommes qui portent ces images sacrées dans leurs caractères et dans leurs ames. Des Spartiates devenus sauvages vivent encore libres aujourd'hui sur les montagnes de la Laconie, d'où ils insultent au despotisme du Grand-Turc; et sous la domination du pape, les Transtéverains montrent souvent le caractère de ce peuple romain qui régnait dans les comices. Imitez ces législateurs et leurs institutions, dit Rousseau à la Pologne. Faites-vous des spectacles nationaux et des fêtes qui vous dégoûtent à jamais du bonheur des autres peuples; faites ensorte qu'il vous soit impossible

d'être autre chose que des Polonais, et vous le serez pour l'éternité. Des voisins plus puissants pourront vous vaincre, ils ne pourront vous conquérir; les Russes pourront vous *engloutir*, ils ne pourront vous *digérer*. En les séparant ainsi de toute la terre, ce nouveau Lycurgue semble en effet préparer aux Polonais un bonheur qui ne s'est jamais trouvé parmi les hommes: des mœurs et presque point de lois. La raison pour le premier code des magistrats; des citoyens qui soient tous législateurs, pour qu'il n'y en ait aucun d'esclave; des laboureurs se rendant dignes d'être, au besoin, les défenseurs de la patrie, par des exercices et des fêtes militaires, qui seront le délassement de leurs travaux rustiques; les récompenses toutes en honneur, aucune en argent; l'argent presque proscrit, comme faisant circuler les vices et les crimes avec plus de rapidité encore que les richesses; tous les rangs également accessibles à tous les citoyens, qui les rempliront successivement, en croissant par dégrés en vertus et en talents comme en grandeur; le trône même rempli par des citoyens qui auraient appris, dans tous les états qu'ils auraient parcourus, les besoins et les devoirs de tous les états; le bonheur enfin toujours modéré, parce qu'il s'use lorsqu'il est trop vif, et que l'homme trouve bientôt l'ennui et les dégoûts dans les voluptés immodérées.... tel est le tableau du gouvernement que le citoyen de Genève voulait donner à la Pologne.

Il a bien prévu qu'on lui dirait qu'il n'y a pas un très-grand mérite à renouveler les romans po-

litiques de Platon; qu'on essaierait de le combattre par le ridicule, parce que le ridicule est l'unique ressource des esprits faibles, contre tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la force; qu'on lui opposerait le goût de tous les peuples modernes pour les jouissances du luxe, et la corruption de leurs mœurs, pour lui prouver qu'il faut leur laisser leur luxe et leurs mœurs corrompues : c'est en combattant ces objections qu'il déploie cette éloquence invincible qui triomphe souvent de nos dégoûts ou de notre effroi pour les mœurs antiques; ou qu'il fait voir cette souplesse d'esprit qui aperçoit les moyens de se servir de nos vices mêmes, pour nous conduire par degrés aux vertus que nous n'osons plus envisager. Les changements, il ne veut pas les faire comme Dieu par sa parole; il prend les instruments de l'homme, le temps et les sages précautions. Il présente à la fois un dessin pur et général; mais il voit bien qu'on ne peut l'exécuter que par parties. Il ne dit point: Donnez-moi des anges, et je les ferai vivre en sages : donnez-moi un pays où il n'y ait aucune institution, et j'y établirai des institutions parfaites; il dit : Donnez-moi la Pologne et les Polonais, tels qu'ils sont aujourd'hui, et je ne crois pas impossible de leur donner la législation et le bonheur dont je leur offre l'image. On oppose toujours les passions des hommes comme un obstacle invincible à toutes les réformes, et l'on ne voit pas que, pour celui qui sait les manier, elles sont aussi les moyens les plus sûrs et les plus puissants; on peut

s'en servir même pour les détruire toutes; et, s'il y eut jamais un véritable stoïcien, son stoïcisme a été l'ouvrage de ses passions.

J'ai cru te faire quelque plaisir, mon aimable amie, en te donnant cette faible idée de ce bel ouvrage.

Mon amie, bien que la notice que tu me donnes de la procédure me prouve parfaitement ce dont je n'ai jamais douté, à savoir qu'elle est folle et insoutenable, et ne résisterait pas un moment au simple aperçu des contradictions et des faussetés démontrables qu'elle renferme, je pense, comme j'ai toujours pensé, que te remettre en justice serait une folie que l'on ne permettrait jamais. Je ne te cache pas non plus que ce que tu me proposes m'a toujours paru le plus sûr, le plus honorable et le plus expéditif. Tu ne peux même (cela est facile à démontrer) recouvrer entièrement ton *honneur* (tu sens bien que j'entends ce mot dans l'acception d'opinion publique) et ta liberté que par cette voie. Ainsi pensent des gens sages et respectés, qui ne mettent pas en doute que tu ne gagnes ton procès. Mais à ces considérations de droit et de procédé, il faut joindre celle des convenances. Laisse-moi donc raisonner de cela avec le bon ange. Tu peux patienter, puisqu'il est impossible que l'on puisse t'empêcher de faire, quand tu voudras, une démarche si authentique et si publique qu'elle nécessite, en dépit de tous, le procès. Mais un tel mémoire demande à être fait par une excellente plume. Sans doute l'indignation et l'amour auraient élevé la mienne,

et mon style est bien celui du genre; mais, outre qu'on ne me permettrait pas d'écrire sur ce sujet, tu dois sentir, mon amie, que la prudence m'ordonne de ne pas me mêler du tout de cela, au moins en apparence, parce que je donnerais beau jeu à mon père, aux Marignane et aux Ruffei, pour me jeter de nouvelles chausse-trappes. Je te parlerai de cela à fond dans ma première lettre. Aujourd'hui je suis rendu de fatigue, et d'ailleurs j'en veux parler à mon ami.

Mon cher amour, je prie M. Boucher de t'envoyer dans ce moment l'argent qu'il peut avoir à moi, indépendamment de ce qu'il me faut payer en fait d'avances à mon porte-clefs. Je sens combien tu dois être gênée; mais j'espère que la mort de ta fille te vaudra du moins un peu plus d'aisance. Hélas! c'est l'acheter bien cruellement: mais ainsi va le monde; on y paie les moindres biens et les plus grands au-dessus de leur valeur.

On me parlait l'autre jour d'un exemple touchant de la force de l'affection. La comtesse d'Harcourt a perdu son mari en 1769. Cette tendre épouse, entièrement livrée à sa douleur, s'est appliquée à imaginer tous les moyens de l'entretenir. Elle a fait élever à Notre-Dame, à la mémoire de son époux, un riche mausolée de la composition de Lemoine, et s'y est fait représenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuse. Non contente de ce lugubre tribut, elle a fait jeter en cire la figure en grand du comte; elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont il se servait, et l'a fait placer dans un fauteuil

à côté du lit où elle a coutume de coucher. Plusieurs fois chaque jour elle va s'enfermer dans ce triste lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, et de la constance de son amour, et de la vivacité de ses regrets.

O mon amie! il en est que nous n'éprouverons jamais, long-temps du moins!... Mais c'est vivre qu'il nous faut pour nous aimer, et nous payer mutuellement le prix délicieux de tant d'amour.

GABRIEL.

Voici l'épitaphe de ton amoureux Dorat.

De nos papillons enchanteurs
Émule trop fidelle,
Il caresse toutes les fleurs,
Excepté l'immortelle.

LETTRE CXXIV.

A LA MÊME.

20 juillet 1780.

Je reçois ta lettre du 6, ma chère et bien aimée fanfan, avec celle de Dupont, dont j'avais connaissance; car il m'avait averti qu'il *t'invoquait*. C'est son mot; il a cru sans doute qu'il s'agissait de m'exorciser. Il est vrai que, fatigué de ses raisonnements biscornus, de ses amphibologies, qui me blessent d'autant plus que je les sais fondés sur des méfiances contre lesquelles mon cœur s'indigne et dont

mon esprit a pitié, de ces phrases légères, de quelques tournures qui semblaient préparatoires à de nouveaux délais, je l'ai mené lestement dans deux ou trois lettres qui ont produit l'effet d'un coup d'éperon, et c'est ce que je voulais. Cependant, comme, dans sa dernière, il m'a paru vraiment attristé, et que je l'aime, je lui ai écrit deux lettres coup sur coup, pleines de raison et de sensibilité, qui ont dû lui montrer que je n'avais point d'humeur personnelle contre lui. Le vrai est que je lui ai présenté comme très-prochains des projets extrêmes, qui ne le sont point, et auxquels j'espère tout de bon que je n'aurai que faire de recourir. Il survient dans ce moment-ci un incident favorable, qui va faire redresser la tête de l'ami Dupont. M. Boucher me mande ce matin, en m'envoyant ta lettre, qu'il vient de recevoir une lettre de madame de Mirabeau pour moi, de laquelle il paraît être content. Cette lettre, il l'a fait passer sur-le-champ, avec sa bonté ordinaire, à Dupont, afin que nous ne perdissions aucun moment pour nous concerter sur ce qu'il y a à faire dans cette conjoncture nouvelle. Il me paraît, sans avoir vu cette lettre, qu'elle ne peut qu'être favorable : une réponse si tardive suppose des réflexions. Ces réflexions, probablement suggérées ou fomentées par mon oncle, ne peuvent être qu'à mon avantage. D'un autre côté, je sais que M. de Marignane est en marasme, et que sa fille elle-même ne se porte pas bien. Tout cela peut avoir tourné ses idées sur un point de vue fort avantageux à mes affaires : enfin nous verrons.

En attendant, sois tranquille, ma bonne amie; je n'ai nulle envie de faire des pas de clerc, et M. Boucher ne me laisserait pas m'égarer : c'est lui, quoique Dupont se dise mon *seul* ami, qui m'a montré le plus de véritable prudence, laquelle n'a jamais exclu l'activité. Je compte donc infiniment sur ses lumières et ses soins; et l'un de mes griefs contre Dupont est de me parler dans ses lettres tout autrement que dans la conversation, le tout parce que M. Boucher voit celles-là. Ce n'est pas que Dupont ne soit un homme très-honnête et très-adroit; ce n'est pas non plus qu'il ne reconnaisse dans M. Boucher ces deux qualités-là; mais sa manie est de mettre de la politique à tout, pour s'exagérer sa propre importance; et, comme il regarde M. Lenoir comme son irréconciliable ennemi, il veut se méfier de tout ce qui a sa confiance. Tout ce manége et ces folles préventions déplaisent à ma véracité et à mon ame pénétrée de reconnaissance. En général, mon ame, qui, si j'ose le dire, est sensible et délicate, s'indigne des obstacles injustes qu'on m'oppose, des motifs malhonnêtes qu'on a quelquefois l'air de me croire, des rivaux qu'on me donne, de quelques-unes des récompenses que l'on promet, même de certains éloges qu'on m'adresse, et enfin de tout ce qui semble marquer qu'on n'a pas de moi l'estime que je crois mériter. L'ingénuité est encore dans cette ame calomniée par des gens qui ne sont pas faits pour l'apprécier. Mon cœur se montre tel qu'il est, parce qu'il n'y a rien en lui qui m'oblige à le cacher. Il se peint sur

mes lèvres, dans mes yeux, dans mes expressions; et, quand on est ainsi, on s'offense, on s'afflige du moins, de ne pas voir tout entier celui de ses amis: Dupont, qui n'a pas la même énergie de sensibilité que moi, et à qui les affaires ont donné une enveloppe qui altère son caractère naturel, ne sait pas traiter avec moi; mais il est bon diable et moi aussi, et nos différends ne seront jamais longs ni fort sérieux.

Il n'en est pas de même, ma belle dame, de celui que je vais avoir avec toi. Tu sais que, dans aucun temps, tout dérangé que je suis, je n'ai voulu qu'on fît des dettes; et je trouve on ne saurait plus mauvais que, tandis que tu fais la petite mijaurée, et cries *trop*, *trop*, quand je t'envoie quelques sous, tu empruntes à d'autres. Cela pourrait avoir des suites sérieuses même. Quelqu'une de ces religieuses n'aurait qu'à être inquiète, écrire à ta mère, celle-ci croirait que tu fais je ne sais quel emploi de ton argent; car tes chers parents sont un peu comme mon père; ils comptent bien ce qu'on dépense, mais non pas ce qu'ils donnent. Je te prie donc, mon cher amour, de me dire très-naïvement à quoi montent tes dettes et tes besoins. M. Boucher, qui craint avec raison de mal vendre la montre dans un pays où l'on regorge de tels bijoux, me charge de te le demander, afin d'arranger en conséquence mes pauvres finances. Je le prie de partager entre toi et mon copiste, auquel enfin il faut des à-comptes, ce qui me reste, et de t'envoyer deux louis tout de suite. Après quoi, comme il me faudra

quelque petite chose aussi, et qu'on ne peut pas pousser l'épée dans les reins à un libraire qui n'a encore rien vendu, nous partagerons le prix de la montre, quel qu'il soit. Je lui dis, ce qui est très-vrai, que tu la hais, à cause de celui qui te l'a donnée; que je ne suis pas, moi, dans le cas de la porter, parce qu'elle a été à toi, et peut être reconnue, et qu'ainsi nous n'y aurons nul regret. Je ne crois pas qu'il te convienne, maintenant que notre pauvre petite est morte, de travailler autrement que pour ton plaisir. (A ce propos, fais-moi une bourse tout en soie, comme la dernière que tu m'as envoyée, et que j'ai tant baisée. Fontelliau la trouve charmante, et je n'ai pas pu ni voulu la lui donner, parce qu'il y a de tes cheveux; mais je lui ai promis que tu aurais la complaisance de lui en faire une autre.) Demande-moi donc tout naïvement ce qu'il te faut; il serait un peu dur que je n'eusse pas la préférence sur tes béguines; et si tu crois moins me gêner, tu te trompes fort: car, outre l'inquiétude, si j'étais accoutumé à te voir avouer avec ingénuité tes besoins, j'écouterais les miens, ce que je ne fais, ni ne ferai, tant que tu tergiverseras comme tu fais, folle que tu es!

Quant à ton grand projet, je ne te dirai encore rien de décisif, chère amie si tendre! 1° parce que M. Boucher, qui a souvent des bouffées d'ouvrage étouffantes, ne s'en est pas encore expliqué avec moi; 2° parce qu'à la tournure que prennent mes affaires, j'ai envie de voir venir. Si elles s'accélèrent, c'est de tous les incidents le plus favorable pour

les tiennes : d'abord parce qu'il faut que l'on finisse avec les Monnier pour moi, ce qui entraîne la discussion de tes intérêts ; ensuite parce que tu ne doutes pas plus que moi que, quand les Valdhaon seront forcés de croire à ma résurrection, ils ne se rangent. En conséquence, insinue quelque chose de ton projet à ta mère, sans t'ouvrir tout-à-fait, ce qui serait imprudent, et par rapport à elle, et relativement à la poste ; mais dis-lui que, comme tout éclat fâcheux, tout souvenir triste est inutile à réveiller, tu penches à un accommodement. 1° Restitution de ta dot, quittance des intérêts passés, et que l'on en compte avec toi ; 2° renonciation à tous tes droits, moyennant 1200 liv. de pension et ta garde-robe (on n'accordera pas cette condition, et je crois que tu t'en peux départir) ; 3° suppression absolue de la procédure ; 4° engagement de ta part à rester au couvent durant la vie de M. de Monnier, sous la condition de liberté entière à ton veuvage. Voilà ce que tu dois demander, en montrant à mots couverts que tu n'as pas peur, et que tu te battras s'il faut. Puisque ta mère s'est bien conduite dans cette occasion, c'est, plus que jamais, le cas de lui montrer de la tendresse et de la confiance : charge-la donc de cette négociation, et prie-la de s'en charger ; il me semble que cela est assez d'accord avec ses intentions. Le moment de négocier est venu, puisque le grand obstacle n'est plus ; mais qu'elle n'en charge pas son maladroit et malhonnête tatillonneur Marville. Tu es majeure, on ne peut t'en-

gager sans ton aveu; ainsi cette marque de déférence ne t'expose à rien. Voilà, ma bien-aimée, mon avis; je le soumets à M. Boucher, dont l'esprit est conciliateur, sage, et rompu aux affaires.

Le dernier trait du Marville est de la fausseté toute naturelle à lui, et dans une circonstance où il avait trop de tort pour dire la vérité. Cela ne vaut pas la peine que l'on s'en fâche, et certes, si l'on voulait heurter toutes les pierres que l'on trouve sur son chemin dans ce bas monde, on se ferait mal, et on perdrait du temps, car le chemin est raboteux.

Il y a une histoire récente plus tragique que celle de la comtesse d'Harcourt. Je n'en sais pas encore tous les détails. C'est une fille de condition devenue enceinte, et qui avait concerté sa fuite avec son amant. Le jour même où elle était résolue, l'oncle de la demoiselle appelle en duel le jeune fou, qui n'a pas la force de refuser, du moins pour cette journée: il joint à la faiblesse d'accepter le rendez-vous celle de l'avouer à sa maîtresse. Leurs projets n'en subsistent pas moins les mêmes, et l'heure est prise à onze heures et demie du soir, sur le Pont-Royal, où la demoiselle devait se rendre en paysanne, et le jeune homme en carrosse. Il a la démence de dire à cette infortunée: si, à onze heures sonnantes, je ne suis point arrivé, c'est que je serai mort: elle perd assez la tête pour le croire, arrive à onze heures, attend la demie dans les plus affreuses angoisses, et se précipite par-dessus le parapet, lorsqu'elle sonne: le jeune insensé arrive un instant après....., et il ne l'a pas suivie!

Mon amie, c'est moi qui t'ai donné ton enthousiasme pour Rousseau, et je ne m'en repens pas. Ce ne sont point ses grands talents que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'ame de ses ouvrages. Je l'ai connu, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué. Il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts, ou montrer des vertus. On doit pardonner, peut-être, à ceux qui l'ont décrié, de l'avoir mal connu; tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette ame, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs. Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs), il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions; il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines; il le fut enfin malgré des faiblesses que j'ignore, mais qu'il a, dit-on, révélées dans les mémoires de sa vie. Il arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'ame incorruptible et vertueuse d'un épicurien, il conserva dans ses mœurs la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres

confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivait, et mourut tel qu'il avait vécu.

Adieu, ma chère et unique amante! adieu, le bonheur et la vie de mon ame; je ne te ferai pas attendre des nouvelles bonnes ou décisives, quand j'en aurai; tu peux m'en croire. Je t'adore, et je crois que cette passion si éprouvée, si justifiée, si légitime, peut défier le sort.

GABRIEL.

Réponds honnêtement à Dupont ce que tu voudras. Je t'adresse mon premier volume de *Boccace*, et les sujets d'estampes; tu me renverras le tout; je n'ai que cette copie, et mon informe brouillon; mon homme est trop occupé pour t'en faire une, et celle-là ne te reviendra-t-elle pas avec tout moi?

LETTRE CXXV.

A LA MÊME.

28 juillet 1780.

Je reçois, mon amie si tendre, ton aimable lettre, dans un temps et un moment où je ne manque pas d'écritures et d'occupations, de sorte qu'elle m'est un soulagement aussi agréable que nécessaire. La lettre de madame de Mirabeau, dont le

bon ange nous avait donné assez bonne opinion, est en effet d'un ton affectueux et convenable. Je ne te l'envoie pas, parce que Dupont me l'a demandée, pour je ne sais quelle intrigoterie. Il est depuis survenu un mémoire de ma mère. Tu sais que c'est là un de ces monstres que l'ami Dupont se forge pour les combattre. Il a cherché à m'en effrayer beaucoup; mais moi, qui sais que l'amitié veille de ce côté, par l'organe de M. Boucher, je suis assez tranquille. Toujours est-il que j'ai fait la jolie grimace d'écrire une lettre ostensible, où je parais très-inquiet du soupçon que l'on pourrait former que j'y eusse quelque part, lequel soupçon ne sera jamais conçu de bonne foi. Ce qui pourrait seulement me nuire, c'est que, par un zèle inconsidéré, ma mère eût lâché quelque phrase désobligeante pour madame de Mirabeau. J'ai prié M. Boucher d'y veiller, et, encore une fois, je suis tranquille. Mais Dupont n'a pas manqué une si belle occasion de faire de l'importance et de la politique. Il a vu et revu M. Boucher, écrit et récrit, et me mande hier qu'il « croit avoir bien convaincu mon « père, chez qui il a été en arrivant au Bois-des-« Fossés, qu'il me ferait la plus grande injustice, « en me croyant capable de duplicité, et en suppo-« sant que j'eusse la moindre part à ce qu'on a pu « écrire. Il m'assure qu'il s'est livré d'émotion jus-« qu'aux larmes, et qu'il y a mis toute l'adresse du « cœur, qu'il croit préférable à celle de l'esprit....; « qu'il a acquis quelques lumières, etc., etc. » Mais, en vérité, les lettres de Dupont sont si politiques,

si remplies de *mezzo termine*, que je n'y fais plus aucune attention : quand il parle c'est autre chose, parce qu'il n'y a plus de tiers. Les deux visites qu'il m'a faites, coup sur coup (car je ne sais où diable tu as pêché qu'il était toujours au Bois-des-Fossés, puisque je t'ai mandé très-formellement qu'il était à Paris), m'ont fait voir assez clair à mes affaires, dans lesquelles au reste il suit servilement l'avis d'une personne à qui je permets très-fort de me servir, pourvu que je ne le lui demande jamais. Au reste, dans cette dernière lettre, il rabâche toujours les mêmes choses qu'il a sans cesse écrites et qu'il ne dit plus. Mon père est fidèle à son plan, et y met *une fermeté et une suite rares*. Certainement il ne sera point fâché qu'on me demande avec *instance* (ainsi maintenant il faut des *instances*), mais il veut prendre acte qu'il ne m'a qu'accordé à des demandes *qu'il ne croit pas devoir refuser*, qu'il n'a contribué en rien *à les exciter*. Il veut, *en cas de malheur*, n'être exposé à aucun reproche, et rendre mon oncle et sa belle-fille eux-mêmes responsables des événements. Il y a un fond de sentiments « paternels, et très-paternels, cachés sous « une prudence infiniment circonspecte. La con- « fiance est loin d'être rétablie. » (Ne dirait-on pas que ce ton sentencieux est en date du mois d'avril 1779, où j'ai vu Dupont pour la première fois ?) Mais voici le plus beau ; aussi Dupont le souligne-t-il : « On ne fait rien que par l'espérance, m'a-t-il « dit ; mon fils a besoin de l'espérance de regagner « mon estime et mon amitié. Je ne la lui veux pas

« ôter; mais je ne la lui dois pas mettre prochaine : « ce doit être l'aiguillon et la perspective de sa vie « entière. » J'ai mandé à Dupont, au sujet de cet alinéa, que cette sentence, qu'il soulignait si respectueusement, était susceptible d'un commentaire assez plaisant que je lui épargnais; mais que mon père était comme tous les despotes (qu'il se croyait éternel), et comme tous les pères de droit écrit, qui imaginaient que leurs enfants avaient et auraient toujours quinze ans. Dupont ajoute gravement, après cette belle prosopopée : « Je vous dirai « les détails de bouche la semaine prochaine (car ce « serait en effet une grande indiscrétion par écrit). »

Ce n'est rien que tout cela auprès d'une lettre de trois pages que j'ai reçue hier de mon oncle, antérieure aux dernières que j'ai écrites en Provence, et où il feint d'ignorer la démarche de madame de Mirabeau. Je suis fort fâché de ne pouvoir pas te l'envoyer; je l'ai fait partir tout de suite, pour que Dupont y fabriquât une réponse : il y va de son honneur, car cette lettre est une critique, phrase par phrase, d'une des siennes, laquelle est follement, mais plaisamment arrangée. Tu n'as pas d'idée de toutes les injures que l'on m'y dit; cela va jusqu'à m'appeler *gladiateur* inclusivement, parce qu'on prétend qu'une phrase, où je disais qu'une explication nette avec M. de Marignane empêcherait le procès que l'on redoutait tant, est une manière de cartel; cela a de l'esprit, comme tu vois.

Ensuite on relève à toute ligne mon infernal orgueil, mes délits, mes crimes, je crois, et, entre

autres, la double rupture de mon ban, article sur lequel je répondrai ferme assurément. Il est un peu dur que ce coquin de Saint-Mauris publie que je lui ai manqué de parole, après avoir dit si hautement qu'il ne m'en avait point demandé, et ne m'en demanderait pas.

Somme toute, il n'y a rien du tout à conclure de toutes ces lettres-là, sinon qu'elles sont faites au Bignon, et qu'ils font, tous tant qu'ils sont, plus les fâchés qu'ils ne le sont réellement. En attendant, M. le chevalier est leur héros, parce qu'il faut bien avoir quelqu'un à m'opposer, et que les du Saillant se raccrochent à cette pauvre branche pourrie. Il a été aux trois combats de M. de Guichen, et n'a pas été blessé. On loue son courage, sur ce qu'il s'est embarqué malade, pour ne pas manquer le premier. Dupont observe très-bien, à ce sujet, que cela est bien, mais fort simple, parce que l'on ne va à la guerre que pour y chercher des coups de fusil, et que cette espèce de courage est si commun pour les gens d'honneur, que ce n'est pas la peine d'en parler. Pour moi, je n'appelle point un homme d'honneur celui qui invente d'aussi lâches mensonges pour nuire à son frère ou à qui que ce soit; et, quant à sa bravoure personnelle, je sais à quoi m'en tenir.

Dupont me mande aussi qu'il a reçu une lettre de toi, du 9 de ce mois, qui n'a plus de rapport aux circonstances présentes, et me prie de *mettre son respect à tes pieds*. Ne va pas le recevoir comme Roxelane reçoit celui de Soliman. Le vrai est,

comme je le mandais hier à M. Boucher, que Dupont est bon et franc par nature, mais politique et finasseur par prétentions. Il a aussi plus de finesse dans l'esprit que dans le caractère. Or l'esprit fin est quelquefois faux, parce qu'il est trop fin. La finesse imagine au lieu de voir; à force de supposer, elle se trompe. Mais le principal défaut de Dupont est, je crois, de n'avoir point assez de caractère pour son esprit. C'est d'ailleurs un homme très-estimable, et qui veut de bonne foi me servir autant que cela peut se concilier avec sa prévention pour mon père. Dupont est capable de grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein; s'il passe à l'exécution, il pourrait bien échouer, parce qu'assez souvent il est rebuté des obstacles mêmes qu'il avait prévus, et dont il voyait les ressources; parce qu'aussi il est imbu de mille petites craintes. Ce n'est point, en pareil cas, par défaut d'esprit ou d'adresse qu'il aura manqué; c'est qu'il n'a pas toute la fermeté et la suite possible dans le caractère, quoiqu'il s'en vante; c'est qu'il a aussi beaucoup de paresse naturelle; qu'il n'est pas trop capable d'une volonté forte, à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; c'est qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans manquer d'esprit, on manque à son esprit par légèreté, par passion, par timidité.

Mon amie, je suis persuadé que ma famille ne peut, avec honnêteté, finir pour moi, sans tenter de finir pour toi; je crois que l'on ne s'y acharnera

pas, si les Valdhaon sont trop récalcitrants; mais on essaiera précisément pour éviter que je m'en mêle, et il faut en ce cas les laisser faire. Dupont m'a sondé à cet égard; je lui ai dit naturellement les conditions que je t'avais dictées; il les a fort approuvées : il voulait que tu eusses ton douaire aussi; mais cela me paraît fou à espérer; car il est tout simple que les Valdhaon répondent : — Mais qu'aurait-elle à demander de plus, quand il n'y aurait point de procès?

Je vais tâcher d'arranger avec M. Boucher des moyens de t'envoyer, dans le mois prochain, du moins une partie de la somme qui te serait nécessaire pour arranger tes affaires. Je crois que la montre, qui ne nous a été donnée qu'en paiement, pourrait être aliénée, puisque, si l'on nous avait donné à la place les louis que l'on nous devait, nous en aurions assurément usé; mais il faut laisser notre ami remplir des formalités de son métier, et sûrement il tâchera d'arranger tout pour le mieux. Il faut certainement que je paie mon copiste, mais il reçoit assez souvent de petites sommes, et cela équivaut à de grosses; tu lui as un peu nui cette fois, nous réparerons cela en août, et, si je redeviens libre, il n'y perdra rien. Pour les fantaisies que tu veux me suggérer, apparemment que tu te moques de moi. Que diable me font des fruits? Je n'ai qu'une passion, c'est toi; qu'un goût, c'est des livres. Il te paraîtra peut-être assez naturel que la passion passe avant les goûts; ainsi, de quoi te plains-tu? Crois-tu qu'après l'incomparable

bonheur de vivre avec toi, j'aurai jamais un plus grand plaisir que celui de t'aider..? Eh! mon cher tout, en sommes-nous encore aux éléments? Ne sais-tu pas quelle est l'activité du cœur de Gabriel, et ne faut-il pas que tu l'emploies toute, cette activité? Ah! ma bonne amie, ne m'ôte pas les seules jouissances qui me restent.

Puisque tu as été contente du premier volume de Boccace, tu le seras du second, que je te fais passer. Tous les sujets en sont gais, et j'espère avoir conservé cette gaieté en y mettant plus de délicatesse et de décence. Tous les sujets ne sont pas également heureux, et j'ai été obligé d'en supprimer plusieurs par trop plats. L'ouvrage portera cependant, avec les imitations, cinq volumes honnêtes. J'ai à peu près fini, mais non pas mon copiste. Tu ne saurais croire combien j'ai eu de peine à rajeunir tous ces sujets connus, et dont les meilleurs ont été si embellis par La Fontaine. Il fallait lutter contre lui, et en prose, cela n'est pas peu d'ouvrage. Et puis, la vivacité et la convenance du style ne sont nécessaires nulle part autant que dans les contes, et cette partie de l'art dramatique n'est rien moins que facile. Et quant à l'unité, à laquelle les conteurs s'applaudissent de n'être pas astreints, ils se trompent: l'unité n'est pas aussi sévèrement prescrite au conte qu'à la comédie; mais un récit qui ne serait qu'un enchaînement d'aventures sans cette tendance commune qui les réunit en un point, et les réduit à l'unité, ce récit serait un roman et non pas un conte. Ce n'est donc point une chose

aussi aisée que l'on fait semblant de le croire. Pour la moralité, dont on ne fait pas une loi rigoureuse au conteur, il doit pourtant avoir son but, s'y diriger comme elle: et comme elle y atteindre. Rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral; il s'avilit, s'il est obscène. *Marot*, pour la naïveté, fut le modèle de La Fontaine; mais, après La Fontaine, qui est le premier de nos conteurs en vers, comme le premier de nos fabulistes, il n'en reste aucun à citer : tous en ont imité ce qu'il y avait de plus facile, la négligence et la licence; mais aucun n'en a eu la grace, la facilité, le naturel ingénieux. Un seul homme est peut-être supérieur à lui en ce genre, c'est l'Arioste, parce qu'il a plus de chaleur, de coloris et d'abondance, et qu'à l'invention des détails, qui est celle de La Fontaine, il joint celle des sujets. Tu verras dans mon Boccace un conte tiré de l'Aminte du Tasse; c'est l'aventure de l'abeille, que j'ai substituée à une platitude; je crois que c'est, du moins en italien, un modèle parfait de l'art de conter. Je crois en général que Boccace a été trop vanté; il a cependant du naturel et du comique. Mais quand on a lu ce qu'a fait en ce genre Hamilton, soit dans ses Contes, soit dans les Mémoires de Grammont, on n'aime plus aucun conteur. Pour moi, j'ai tâché de compenser le désavantage de ne pas travailler sur mes sujets, par la finesse, le naturel et la gaieté. Si j'ai ton suffrage, je me consolerai de ceux qui me manqueront; car Sophie sera à jamais mon uni-

ù est
mme
u mé-
il fau-
ment
e ma-
que la
u tout
s hom-
us au-
e cette
nquille.
s; et en
eur mé-
le, que
nme, ce
eir l'en-
les com-
uvaise a
neilleure
de Paris,
arive en-
ne scène
cteur est
n un tour
ès-vite du
ucoup tout
ent ce coup
ui existent...

mémoire de

grand tort de prendre ce moment-ci pour voir en noir. Tout va bien pour moi : pour toi, tire en longueur, consulte, louvoie, et tout ira bien aussi. Dupont s'est chargé de faire finir tes affaires par mon père ; et, si celui-ci s'en mêle, je te réponds que les Ruffei ne mettront pas un mot entre deux. Ce sera notre ouvrage de septembre ; mais je crois, et ce ne sera pas l'avis de madame de Ruffei, que le premier pas est que je sorte d'ici, parce qu'il est évident que les Valdhaon comprendront à ma première apparition que la faveur n'est plus de leur côté ; et tu sais s'ils sont trembleurs et rampants. Dupont veut qu'ils te donnent 4,000 livres de rente. *Basta così*, si l'on peut y réussir ; mais j'en doute. Toujours tiendrai-je la main à ce que tu sois dans l'indépendance pécuniaire la plus complète, même de moi ; de cela, et de ta liberté du veuvage, tu peux compter que je ne m'en départirai pas. Tu vois que j'espère que tu n'imiteras pas les veuves du Malabar, et que l'envie ne te prendra point de mourir le même jour que M. de Monnier. Il me paraît, au succès de la veuve du Malabar (très-mauvaise tragédie nouvelle), que ce fanatisme ne sera jamais contagieux dans notre France : je serais piqué, je l'avoue, que tu en donnasses l'exemple ; et je t'avertis, pour t'en dégoûter, qu'il ne prendra point parmi les Européens. Quelle bêtise que de vouloir que le mariage, institué pour la population, serve à dépeupler le monde ! et puis, vois-tu, il me semble que j'aimerais mieux mourir que d'y être condamné ; car c'est

en avoir la peine sans en avoir le mérite. Où est d'ailleurs la justice de faire répondre à une femme de la santé qu'on va perdre peut-être hors du ménage ? Quand le mari meurt d'inconstance, il faudrait que la femme mourût de fidélité ; assurément cela n'est pas juste. Pour moi, qui trouve le mariage toujours un peu triste, je t'avoue que la perspective du bûcher ne me paraît pas du tout propre à l'égayer. Va, mon amie, nous autres hommes, nous tenons trop à la politesse, et vous autres femmes, trop à l'humanité, pour que cette loi passe jamais parmi nous : ainsi sois tranquille. Après tout il faut avoir pitié des moribonds ; et en vérité les maris sont quelquefois si las de leur ménage, quand ils partent pour l'autre monde ; que leur proposer de faire route avec leur femme, ce n'est pas là, à beaucoup près, de quoi adoucir l'ennui du voyage. Au reste, si tu me demandes comment une tragédie que j'appelle très-mauvaise a pu tant réussir, je te répondrai que la meilleure raison que Dupont ait pu tirer des femmes de Paris, est celle-ci : « Ah ! si vous voyiez comme Larive enlève la Sainval ! » Il faut te dire qu'il y a une scène où l'on arrache la veuve du bûcher. L'acteur est vigoureux, l'actrice légère ; cela se fait en un tour de main, et les dames, qui concluent très-vite du connu à l'inconnu, et qui aiment beaucoup tout ce qui ressemble à de la *vigueur*, trouvent ce coup de théâtre l'un des plus intéressants qui existent... Mais voilà assez de folies.

Tu peux être très-tranquille sur le mémoire de

ma mère. Il ne paraîtra point, et M. Boucher, sans faire tant de bruit que Dupont, a fait plus de besogne ; c'est assez son ordinaire. En revanche, madame de Cabris a écrit à son père toutes les horreurs qu'elle a pu imaginer sur mon compte, et, en convenant, en des termes aussi singuliers qu'insensés et indécents, qu'elle m'avait *trop aimé*, elle a eu l'indignité et la démence non moins grande d'ajouter que je n'avais jamais reçu d'elle que les plus excellents conseils, et qu'elle avait déposé en preuve *mes* lettres à elle chez un notaire. Voilà une preuve bien convaincante.

Il n'est plus question de procès ; je suis même presque (presque est bieu dit) amoureux de ma femme ; c'est comme qui dirait enragé, et je lui ai écrit une lettre charmante, qui pourrait faire le second volume d'Anacréon. Oh ! je suis très-tendre, moi, quand je m'y mets ; aussi me raccommodé-je assez aisément avec les femmes. J'en connais une qui passait la plus grande partie de l'année à la campagne, et y jouait régulièrement la comédie ; mais sa troupe, comme la plupart de celles de société, était sujette à se composer différemment, suivant les liaisons qu'elle formait à Paris dans l'hiver. Je me souviens de l'avoir vue durant un été très-engouée d'un jeune homme d'une très-belle figure, qui remplissait les rôles d'*amoureux* dans sa troupe. Cependant, l'année suivante, il ne parut plus sur son théâtre, et fut remplacé par un autre. Des voisins de campagne, qui ne voyaient la dame que pendant la belle saison, lui témoignè-

rent leur surprise de ce changement. « Vous parais-
« siez si contente de cet acteur, lui disait-on ?—Il est
« vrai, répondit-elle ; il était assez bon pour la re-
« présentation, mais il manquait toujours aux ré-
« pétitions. » —Madame de Mirabeau a pu dire autrefois quelque chose d'à peu près pareil ; elle m'a trouvé bon pour *la représentation*, et quelquefois, pour *de fort bonnes raisons*, court dans *les répétitions*. Mais enfin la *représentation* est quelque chose, et l'on peut se la rappeler avec attendrissement.

Tu crois peut-être que c'est là tout simplement une anecdote maligne que je compose ; mais point du tout : cela est arrivé chez la vicomtesse de Cousage ; et voici une autre anecdote de cette même société, dont j'ai été témoin. Il y avait une dame d'une haute taille, d'une figure et d'une voix *hommasses*. Les traits de son visage étaient charbonnés très-grotesquement, et elle n'était pas jeune : elle avait eu toute sa vie le goût du théâtre, et avait beaucoup d'esprit et de talents. Depuis quelque temps elle avait généreusement adopté les rôles de caractère et de femme ridicule : elle s'en acquittait à merveille ; aucun rôle n'était trop chargé pour elle. Un jour qu'elle avait joué celui de la baronne de Croupillac dans *l'Enfant prodigue*, rôle qui est ordinairement rempli par un homme dans les troupes de societé, un provincial, qui avait assisté à la représentation, et avait ensuite été prié à souper, passa de la salle de spectacle dans le salon du château, en s'extasiant sur la manière dont la comédie avait été représentée. Il faisait compliment

à toutes les actrices et même à tous les acteurs, à mesure qu'il les voyait paraître les uns après les autres : tout-à-coup apercevant la dame en question, il court à elle : Ah! monsieur, lui dit-il en lui prenant affectueusement la main, que vous êtes un grand comédien! Jamais je n'ai vu d'homme porter l'habit de femme avec plus d'aisance que vous; vous faites bien de conserver cet ajustement le reste de la journée, il vous va et vous sied à merveille. L'héroïne prit fort bien la chose, et tu juges si nous prîmes bien la chose.

Tu m'ennuies avec tes rabâchages éternels, *que je me refuse, que je me refuse;* je m'accorde le plus grand de tous les plaisirs en ton absence, celui de te donner tout ce que je puis, c'est-à-dire presque rien; mais enfin ce presque rien est la borne de mon pouvoir. Mes abonnements vont toujours leur train, et je reçois de temps en temps quelques autres volumes : de quoi te plains-tu donc? Je ne puis pas tirer de sommes un peu fortes, tant que les ouvrages ne sont pas en train d'imprimer, et, sitôt que j'aurai quelques louis d'avance, j'acheterai quelques livres dont j'ai besoin. Jusque-là tu toucheras toujours une partie de mon quartier prochain, qui, j'espère, sera le dernier.

Je t'envoie aujourd'hui mes troisième et quatrième volumes de Boccace, dont je suis plus que payé, puisque tu en es contente, les estampes du troisième (celles du quatrième ne sont pas encore faites) et un petit manuscrit de Dupont : c'est un compte rendu du dernier salon à madame la mar-

grave régnante de Baden. Tu me le renverras ; je lui ai demandé les deux premiers morceaux qu'il a faits en ce genre, afin que tu en eusses la collection.

Tu me parles de tout, hors de ta santé, dont je suis inquiet par ces chaleurs extrêmes, et telles que l'on n'en a point vu depuis long-temps. Je te prie de manger peu de viande. Les fièvres putrides et les fièvres malignes sont singulièrement communes cette année ; et il te faut éviter jusqu'aux fièvres d'accès, dont tu fus tourmentée l'année passée, et qui m'ont tant inquiété. Pour moi, je suis assez bien, à mes yeux près, qui, tous les jours plus faibles, deviennent encore sujets à des fluxions. Mais le grand remède pour cela et tout le reste s'achemine ; ainsi patience, et d'autant plus patience que je n'en ai pas moins la force d'écrire encore plus que l'écrivain le plus occupé des *charniers*.

Je finis, mon cher amour ; car, au moment même où j'écris ceci, il m'arrive un paquet de Provence, qui, à cause du crochet Dupont, me presse infiniment. Adieu, mon cher et tendre tout. Quoiqu'on paraisse m'imputer encore à crime en ce moment, et dans cette dernière lettre, l'amour que je professe et professerai toujours pour toi, je le regarde comme le sentiment le plus pur et le devoir le plus sacré que j'aurai jamais ; ainsi sois bien tranquille sur le cœur de ton

GABRIEL.

pas, si les Valdhaon sont trop récalcitrants; mais on essaiera précisément pour éviter que je m'en mêle, et il faut en ce cas les laisser faire. Dupont m'a sondé à cet égard; je lui ai dit naturellement les conditions que je t'avais dictées; il les a fort approuvées : il voulait que tu eusses ton douaire aussi; mais cela me paraît fou à espérer; car il est tout simple que les Valdhaon répondent : — Mais qu'aurait-elle à demander de plus, quand il n'y aurait point de procès?

Je vais tâcher d'arranger avec M. Boucher des moyens de t'envoyer, dans le mois prochain, du moins une partie de la somme qui te serait nécessaire pour arranger tes affaires. Je crois que la montre, qui ne nous a été donnée qu'en paiement, pourrait être aliénée, puisque, si l'on nous avait donné à la place les louis que l'on nous devait, nous en aurions assurément usé; mais il faut laisser notre ami remplir des formalités de son métier, et sûrement il tâchera d'arranger tout pour le mieux. Il faut certainement que je paie mon copiste, mais il reçoit assez souvent de petites sommes, et cela équivaut à de grosses; tu lui as un peu nui cette fois, nous réparerons cela en août, et, si je redeviens libre, il n'y perdra rien. Pour les fantaisies que tu veux me suggérer, apparemment que tu te moques de moi. Que diable me font des fruits? Je n'ai qu'une passion, c'est toi; qu'un goût, c'est des livres. Il te paraîtra peut-être assez naturel que la passion passe avant les goûts; ainsi, de quoi te plains-tu? Crois-tu qu'après l'incomparable

bonheur de vivre avec toi, j'aurai jamais un plus grand plaisir que celui de t'aider..? Eh! mon cher tout, en sommes-nous encore aux éléments? Ne sais-tu pas quelle est l'activité du cœur de Gabriel, et ne faut-il pas que tu l'emploies toute, cette activité? Ah! ma bonne amie, ne m'ôte pas les seules jouissances qui me restent.

Puisque tu as été contente du premier volume de Boccace, tu le seras du second, que je te fais passer. Tous les sujets en sont gais, et j'espère avoir conservé cette gaieté en y mettant plus de délicatesse et de décence. Tous les sujets ne sont pas également heureux, et j'ai été obligé d'en supprimer plusieurs par trop plats. L'ouvrage portera cependant, avec les imitations, cinq volumes honnêtes. J'ai à peu près fini, mais non pas mon copiste. Tu ne saurais croire combien j'ai eu de peine à rajeunir tous ces sujets connus, et dont les meilleurs ont été si embellis par La Fontaine. Il fallait lutter contre lui, et en prose, cela n'est pas peu d'ouvrage. Et puis, la vivacité et la convenance du style ne sont nécessaires nulle part autant que dans les contes, et cette partie de l'art dramatique n'est rien moins que facile. Et quant à l'unité, à laquelle les conteurs s'applaudissent de n'être pas astreints, ils se trompent: l'unité n'est pas aussi sévèrement prescrite au conte qu'à la comédie; mais un récit qui ne serait qu'un enchaînement d'aventures sans cette tendance commune qui les réunit en un point, et les réduit à l'unité, ce récit serait un roman et non pas un conte. Ce n'est donc point une chose

aussi aisée que l'on fait semblant de le croire. Pour la moralité, dont on ne fait pas une loi rigoureuse au conteur, il doit pourtant avoir son but, s'y diriger comme elle : et comme elle y atteindre. Rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile ; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral ; il s'avilit, s'il est obscène. *Marot*, pour la naïveté, fut le modèle de La Fontaine ; mais, après La Fontaine, qui est le premier de nos conteurs en vers, comme le premier de nos fabulistes, il n'en reste aucun à citer : tous en ont imité ce qu'il y avait de plus facile, la négligence et la licence ; mais aucun n'en a eu la grace, la facilité, le naturel ingénieux. Un seul homme est peut-être supérieur à lui en ce genre, c'est l'Arioste, parce qu'il a plus de chaleur, de coloris et d'abondance, et qu'à l'invention des détails, qui est celle de La Fontaine, il joint celle des sujets. Tu verras dans mon Boccace un conte tiré de l'Aminte du Tasse ; c'est l'aventure de l'abeille, que j'ai substituée à une platitude ; je crois que c'est, du moins en italien, un modèle parfait de l'art de conter. Je crois en général que Boccace a été trop vanté ; il a cependant du naturel et du comique. Mais quand on a lu ce qu'a fait en ce genre Hamilton, soit dans ses Contes, soit dans les Mémoires de Grammont, on n'aime plus aucun conteur. Pour moi, j'ai tâché de compenser le désavantage de ne pas travailler sur mes sujets, par la finesse, le naturel et la gaieté. Si j'ai ton suffrage, je me consolerai de ceux qui me manqueront ; car Sophie sera à jamais mon uni-

vers, le but, le prix et la récompense de tous mes efforts. Adieu, chère amie que j'adore.

GABRIEL.

LETTRE CXXVI.

A LA MÊME.

Août 1780.

Et toi aussi, ma douce Sophie, tu aurais, ce me semble, quelque envie de gronder le bon ange; mais ne t'en avise pas, quoiqu'il le mérite bien: car je l'ai déjà tout autant criaillé, pour ma part, que si j'en avais tous les droits du monde. Voici pourtant ta lettre jointe à une de madame du Saillant, presque plus tendre que la tienne. Raillerie à part, sa lettre est très-bien, très-douce, très-affectueuse, très-empressée même, et cela me fait d'autant plus de plaisir, qu'assurément elle a été vue de mon père. Elle se hâte, dit-elle, de me servir au moment où je lui en donne le droit; en conséquence elle écrit à mon oncle, à sa belle-sœur, etc. Enfin il n'y a pas jusqu'à M. du Saillant qui fait les plus belles protestations du monde, offre sa maison pour *lieu d'épreuve* et *sa présence pour caution*; ceci m'a paru un peu sot et un peu maladroit. Je commence à être trop vieux pour avoir des mentors, et de tels mentors. Mais enfin tu vois que tu as tort et

grand tort de prendre ce moment-ci pour voir en noir. Tout va bien pour moi : pour toi, tire en longueur, consulte, louvoie, et tout ira bien aussi. Dupont s'est chargé de faire finir tes affaires par mon père ; et, si celui-ci s'en mêle, je te réponds que les Ruffei ne mettront pas un mot entre deux. Ce sera notre ouvrage de septembre ; mais je crois, et ce ne sera pas l'avis de madame de Ruffei, que le premier pas est que je sorte d'ici, parce qu'il est évident que les Valdhaon comprendront à ma première apparition que la faveur n'est plus de leur côté ; et tu sais s'ils sont trembleurs et rampants. Dupont veut qu'ils te donnent 4,000 livres de rente. *Basta così*, si l'on peut y réussir ; mais j'en doute. Toujours tiendrai-je la main à ce que tu sois dans l'indépendance pécuniaire la plus complète, même de moi ; de cela, et de ta liberté du veuvage, tu peux compter que je ne m'en départirai pas. Tu vois que j'espère que tu n'imiteras pas les veuves du Malabar, et que l'envie ne te prendra point de mourir le même jour que M. de Monnier. Il me paraît, au succès de la veuve du Malabar (très-mauvaise tragédie nouvelle), que ce fanatisme ne sera jamais contagieux dans notre France : je serais piqué, je l'avoue, que tu en donnasses l'exemple ; et je t'avertis, pour t'en dégoûter, qu'il ne prendra point parmi les Européens. Quelle bêtise que de vouloir que le mariage, institué pour la population, serve à dépeupler le monde ! et puis, vois-tu, il me semble que j'aimerais mieux mourir que d'y être condamné ; car c'est

en avoir la peine sans en avoir le mérite. Où est d'ailleurs la justice de faire répondre à une femme de la santé qu'on va perdre peut-être hors du ménage ? Quand le mari meurt d'inconstance, il faudrait que la femme mourût de fidélité ; assurément cela n'est pas juste. Pour moi, qui trouve le mariage toujours un peu triste, je t'avoue que la perspective du bûcher ne me paraît pas du tout propre à l'égayer. Va, mon amie, nous autres hommes, nous tenons trop à la politesse, et vous autres femmes, trop à l'humanité, pour que cette loi passe jamais parmi nous : ainsi sois tranquille. Après tout il faut avoir pitié des moribonds; et en vérité les maris sont quelquefois si las de leur ménage, quand ils partent pour l'autre monde ; que leur proposer de faire route avec leur femme, ce n'est pas là, à beaucoup près, de quoi adoucir l'ennui du voyage. Au reste, si tu me demandes comment une tragédie que j'appelle très-mauvaise a pu tant réussir, je te répondrai que la meilleure raison que Dupont ait pu tirer des femmes de Paris, est celle-ci : « Ah ! si vous voyiez comme Larive enlève la Sainval ! » Il faut te dire qu'il y a une scène où l'on arrache la veuve du bûcher. L'acteur est vigoureux, l'actrice légère; cela se fait en un tour de main, et les dames, qui concluent très-vite du connu à l'inconnu, et qui aiment beaucoup tout ce qui ressemble à de la *vigueur*, trouvent ce coup de théâtre l'un des plus intéressants qui existent... Mais voilà assez de folies.

Tu peux être très-tranquille sur le mémoire de

ma mère. Il ne paraîtra point, et M. Boucher, sans faire tant de bruit que Dupont, a fait plus de besogne ; c'est assez son ordinaire. En revanche, madame de Cabris a écrit à son père toutes les horreurs qu'elle a pu imaginer sur mon compte, et, en convenant, en des termes aussi singuliers qu'insensés et indécents, qu'elle m'avait *trop aimé*, elle a eu l'indignité et la démence non moins grande d'ajouter que je n'avais jamais reçu d'elle que les plus excellents conseils, et qu'elle avait déposé en preuve *mes* lettres à elle chez un notaire. Voilà une preuve bien convaincante.

Il n'est plus question de procès; je suis même presque (presque est bien dit) amoureux de ma femme; c'est comme qui dirait enragé, et je lui ai écrit une lettre charmante, qui pourrait faire le second volume d'Anacréon. Oh ! je suis très-tendre, moi, quand je m'y mets; aussi me raccommodé-je assez aisément avec les femmes. J'en connais une qui passait la plus grande partie de l'année à la campagne, et y jouait régulièrement la comédie; mais sa troupe, comme la plupart de celles de société, était sujette à se composer différemment, suivant les liaisons qu'elle formait à Paris dans l'hiver. Je me souviens de l'avoir vue durant un été très-engouée d'un jeune homme d'une très-belle figure, qui remplissait les rôles d'*amoureux* dans sa troupe. Cependant, l'année suivante, il ne parut plus sur son théâtre, et fut remplacé par un autre. Des voisins de campagne, qui ne voyaient la dame que pendant la belle saison, lui témoignè-

rent leur surprise de ce changement. « Vous parais-
« siez si contente de cet acteur, lui disait-on ?—Il est
« vrai, répondit-elle; il était assez bon pour la re-
« présentation, mais il manquait toujours aux ré-
« pétitions. » —Madame de Mirabeau a pu dire autrefois quelque chose d'à peu près pareil; elle m'a trouvé bon pour *la représentation*, et quelquefois, pour *de fort bonnes raisons*, court dans *les répétitions*. Mais enfin la *représentation* est quelque chose, et l'on peut se la rappeler avec attendrissement.

Tu crois peut-être que c'est là tout simplement une anecdote maligne que je compose; mais point du tout: cela est arrivé chez la vicomtesse de Cousage; et voici une autre anecdote de cette même société, dont j'ai été témoin. Il y avait une dame d'une haute taille, d'une figure et d'une voix *hommasses*. Les traits de son visage étaient charbonnés très-grotesquement, et elle n'était pas jeune: elle avait eu toute sa vie le goût du théâtre, et avait beaucoup d'esprit et de talents. Depuis quelque temps elle avait généreusement adopté les rôles de caractère et de femme ridicule : elle s'en acquittait à merveille; aucun rôle n'était trop chargé pour elle. Un jour qu'elle avait joué celui de la baronne de Croupillac dans *l'Enfant prodigue*, rôle qui est ordinairement rempli par un homme dans les troupes de societé, un provincial, qui avait assisté à la représentation, et avait ensuite été prié à souper, passa de la salle de spectacle dans le salon du château, en s'extasiant sur la manière dont la comédie avait été représentée. Il faisait compliment

à toutes les actrices et même à tous les acteurs, à mesure qu'il les voyait paraître les uns après les autres : tout-à-coup apercevant la dame en question, il court à elle : Ah! monsieur, lui dit-il en lui prenant affectueusement la main, que vous êtes un grand comédien! Jamais je n'ai vu d'homme porter l'habit de femme avec plus d'aisance que vous; vous faites bien de conserver cet ajustement le reste de la journée, il vous va et vous sied à merveille. L'héroïne prit fort bien la chose, et tu juges si nous prîmes bien la chose.

Tu m'ennuies avec tes rabâchages éternels, *que je me refuse, que je me refuse;* je m'accorde le plus grand de tous les plaisirs en ton absence, celui de te donner tout ce que je puis, c'est-à-dire presque rien; mais enfin ce presque rien est la borne de mon pouvoir. Mes abonnements vont toujours leur train, et je reçois de temps en temps quelques autres volumes : de quoi te plains-tu donc? Je ne puis pas tirer de sommes un peu fortes, tant que les ouvrages ne sont pas en train d'imprimer, et, sitôt que j'aurai quelques louis d'avance, j'acheterai quelques livres dont j'ai besoin. Jusque-là tu toucheras toujours une partie de mon quartier prochain, qui, j'espère, sera le dernier.

Je t'envoie aujourd'hui mes troisième et quatrième volumes de Boccace, dont je suis plus que payé, puisque tu en es contente, les estampes du troisième (celles du quatrième ne sont pas encore faites) et un petit manuscrit de Dupont : c'est un compte rendu du dernier salon à madame la mar-

grave régnante de Baden. Tu me le renverras; je lui ai demandé les deux premiers morceaux qu'il a faits en ce genre, afin que tu en eusses la collection.

Tu me parles de tout, hors de ta santé, dont je suis inquiet par ces chaleurs extrêmes, et telles que l'on n'en a point vu depuis long-temps. Je te prie de manger peu de viande. Les fièvres putrides et les fièvres malignes sont singulièrement communes cette année; et il te faut éviter jusqu'aux fièvres d'accès, dont tu fus tourmentée l'année passée, et qui m'ont tant inquiété. Pour moi, je suis assez bien, à mes yeux près, qui, tous les jours plus faibles, deviennent encore sujets à des fluxions. Mais le grand remède pour cela et tout le reste s'achemine; ainsi patience, et d'autant plus patience que je n'en ai pas moins la force d'écrire encore plus que l'écrivain le plus occupé des *charniers*.

Je finis, mon cher amour; car, au moment même où j'écris ceci, il m'arrive un paquet de Provence, qui, à cause du crochet Dupont, me presse infiniment. Adieu, mon cher et tendre tout. Quoiqu'on paraisse m'imputer encore à crime en ce moment, et dans cette dernière lettre, l'amour que je professe et professerai toujours pour toi, je le regarde comme le sentiment le plus pur et le devoir le plus sacré que j'aurai jamais; ainsi sois bien tranquille sur le cœur de ton

GABRIEL.

LETTRE CXXVII.

A LA MÊME.

11 septembre 1780.

Assurément, mon cher amour, notre bon ange nous a dédommagés cette fois; car j'ai d'avant-hier au soir ta lettre, à laquelle je ne réponds qu'aujourd'hui 11; et elle était partie depuis trois jours, et ne m'a été retardée que par l'étourderie du digne et non jamais assez loué M. de Ruffei. Bref la voici, et, si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est qu'il m'est parvenu en même temps des lettres de Provence et du Bignon; car ma sœur répond très-exactement, et tu comprends bien que je mets du soin et du détail dans mes réponses, parce que je les regarde comme des lettres écrites à mon père. Au reste celles de madame du Saillant sont d'un ton très-convenable, assez tendre, et paraissent d'aussi bonne foi que la nature du terroir peut le permettre. Notre ange a paru très-édifié des talents que notre famille développe pour la population; car madame du Saillant, dans l'état de situation de ses enfants, qu'elle m'envoie, m'a parlé de cinq morts et de trois ou quatre vivants que je ne connaissais pas. J'ai dit modestement à mon bon ami que ma douce et timide Sophie pourrait, au

besoin, certifier que les talents pour la population n'étaient pas tombés en quenouille dans ma famille, et j'ose me flatter que tu ne me démentiras pas. Ma sœur m'a appris en même temps qu'elle avait fait recevoir deux chanoines à Maubeuge, et cela m'a fait plaisir; car, comme les preuves excessivement fortes que ce chapitre exige sont nécessaires du côté de la mère comme du père, cela me montre que mon père a enfin mis ses papiers en règle. Ce n'est pas une petite preuve de l'ascendant de M. du Saillant sur lui; car j'eus toutes les peines du monde à obtenir communication de nos papiers, et permission d'y travailler, lorsqu'il me fallut monter dans les carrosses, genre de preuves très-difficile par les formalités requises, mais qui ne remonte pas à beaucoup près, si haut que celles de Maubeuge. L'Ami des hommes, qui a beaucoup d'orgueil, en a mis à regarder avec dédain toutes preuves de noblesse; c'est assez mal vu. En général c'est un étrange aveuglement (et c'est le sien) que d'user contre soi-même des forces suffisantes pour conduire à tout. Voilà à quoi mon père m'a forcé et s'est voué lui-même. Son crédit, qui ne lui a servi qu'à faire du mal, a anéanti sa maison, au lieu de la charger des illustrations qui seules lui manquent. Cela est bien cruel, quoique j'en sois tout consolé; mais je ne comprends point comment certaines familles s'aveuglent à ce point. Qu'est-ce qui fait le soutien d'aucunes d'entre elles à la cour? c'est qu'elles s'entendent toujours pour la cause commune, ce qui n'empêche point les petites querelles intestines.

Mais jamais vous ne les verrez se diviser pour un objet qui doit intéresser l'ensemble. S'agit-il de pousser, soutenir, faire obtenir une place; toute la famille concourt. Les Rohan, les Noailles, les Talleyrand, etc., les Noailles surtout, sont fourrés partout, chez le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, à la cour, à l'étranger, dans la robe; jusqu'aux insurgents (Lafayette)...... Il n'y a cependant que ce moyen d'aller.

Au reste, il paraît que mon père a renoncé à toutes vues d'ambition pour nous. Il dit qu'il ne veut plus que *repos et sûreté*, et c'est pour trouver ce repos qu'il continue son procès contre ma mère. M. Boucher me mande que lui et son patron comme lui, pensent que moi seul pourrai arranger cette affaire, qui ronge ma fortune. Je crois en effet que, si quelqu'un le pouvait, ce serait moi; mais je commence à douter très-fort que quelqu'un le puisse. Il y a trop de vexations d'un côté, trop de souffrances et de légèreté de l'autre, et de tous deux trop d'acharnement et de mauvais conseils. Quoi qu'il en soit, j'en ai parlé nettement à madame du Saillant, qui s'est énoncée sur cet objet avec beaucoup d'hypocrisie, mais assez clairement pour qu'il me soit très-évident que cela tracasse et inquiète mon père plus qu'il ne voudrait en avoir l'air. Pourvu que ma mère ne me mette point en jeu, voilà tout ce que je lui demande en ce moment.

Quant à la Cabris, mon inquiétude est médiocre, quoique je la fasse très-grande au Bignon. 1° Il y a

bien long-temps qu'il en est question, et, comme le remarque M. Boucher, l'effet est loin d'avoir suivi la menace; 2° il faudrait que cette femme fût tout aussi folle que perverse; car il n'y a pas une de nos lettres qui ne pût la perdre; 3° ce serait d'ailleurs se donner aux yeux du public la tache éternelle de la plus horrible trahison, du plus atroce abus de confiance, et les scélérats mêmes ne veulent pas passer pour tels. Avec tout cela, il n'y a rien qui ne soit à craindre de ce fouillis; et c'est encore là un grand malheur attaché à ma situation; car, si j'étais libre, Briançon et Gruelle craindraient trop pour leur peau (à moins qu'ils ne me fissent assassiner, ce dont celui-là est très-capable), pour me pousser à un certain point. M. Boucher m'a bien promis tous ses soins et son activité. Cependant, comme il dit très-bien, il n'y a point d'autorité au monde qui puisse s'engager à empêcher des impressions anonymes, ni même à en arrêter totalement la circulation: on sait que les défenses mêmes produisent ordinairement en ce genre l'effet contraire de celui qu'on en attend.... Mais, je te le répète, je crois que tout cela sera la montagne qui enfante une souris.

Mon amie, comme dans le fait madame de Ruffei, avec toute sa *fierté*, a laissé mon père payer toutes nos dettes en Hollande; comme je sais qu'elle lui a écrit il y a peu de temps pour appuyer une demande étrangère à toi auprès de M. de Maurepas; comme j'ai vu tout le conciliabule dijonnais assez rampant dans tout ce qui est affaire d'intérêts, je

t'assure que je ne mets point du tout en doute qu'au moment où mon père fera des mouvements pour accommoder ton affaire, et surtout pour te faire remplir ta bourse, ils ne soient très-complaisants et très-souples. Je crois bien qu'ils ne consentiraient point à ta liberté pleine et entière: tu ne peux pas l'espérer du vivant de ton mari; mais elle n'entraînera que peu ou point de difficultés, lui mort, ton affaire accommodée, et ma marche assez décidée pour que l'on soit bien persuadé que je ne suis plus à craindre. En un mot, tu n'as qu'une chose à faire, c'est de gagner du temps. 1° Tu te donnes ainsi le coup d'œil de la déférence pour ta mère, et le droit de te plaindre, si rien ne se fait par eux; 2° tu me donnes la marge nécessaire pour prendre le timon, et intéresser ma famille à cette affaire, qu'il est de son honneur de terminer; 3° tu évites des débats qui, en donnant de l'humeur à ta mère, pourraient rejaillir sur moi et fournir des prétextes à de nouveaux délais, prétextes qu'on saisirait, car mon père n'est point du tout pressé; il est comme tous les vieillards, il s'endurcit, et croit vivre éternellement. Hélas! qu'à cet âge on a tort de retarder à se mettre en paix avec sa conscience, et à faire les choses importantes à sa famille! Une attaque d'apoplexie, la mort, ce mur d'airain contre lequel tous les projets humains viennent échouer, vient endormir pour jamais le vieillard téméraire qui n'a pas voulu se réveiller?

Ta mère a été bien instruite; car Dupont m'a

parlé, il y a plus d'un mois, de la trame-Cabris. Mais je soupçonne qu'elle ne sait sur cela que ce que mon père lui en a dit. Cependant ta sœur la chanoinesse est à Paris, où, par parenthèse, elle parle assez peu convenablement de toi, et tu connais son naturel *furet*. Ainsi ce peut être par elle que madame de Ruffei a eu connaissance des menaces-Briançon. Il m'a paru de ta fanatique de sœur, qu'après avoir été par ses duretés et ses maladresses le principal artisan de tes malheurs, elle ait encore la lâche cruauté de te déchirer.

Je crois pour cette fois que nous avons bien deviné, et que mon quartier de septembre sera le dernier; autrement il faudrait qu'il y eût un cruel revers dans mes affaires; et certes je serais à bout. A propos de ce quartier, combien veux-tu que le bon ange t'envoie? Tu es une petite créature bien rebelle et bien indocile: il faut t'arracher ces sortes de demandes; ainsi donc ce n'est pas en tout que tu es curieuse des plaisirs de ton ami.

Je t'envoie aujourd'hui mon cinquième et dernier volume de Boccace: je souhaite que tu en sois contente autant que des autres; et je t'assure que je suis enchanté d'être débarrassé de cet ouvrage, d'une exécution beaucoup plus difficile qu'on ne croit, et qui m'a donné sûrement plus de peine qu'il ne me rapportera d'honneur ou de profit.

Le *salon* de Dupont est joli; cependant son style a un peu d'afféterie. Pour dans ses lettres, il y met du verbiage, et si je lui laisse faire toutes celles à mon père et à mon oncle, c'est que je veux qu'il

soit, jusqu'au bout, responsable de l'événement dont il s'est porté caution.

Tu en parles bien à ton aise ! *dicter à mon écrivain*..... Eh ! mon joujou bon, M. de Rougemont croirait l'état perdu et l'Europe en danger si mon écrivain entrait ici ; il ignore même que j'en aie un ; et je n'ai jamais osé demander à M. Boucher de me solliciter la permission singulièrement utile à ma santé et à ma vue de faire entrer cet homme ; permission qui, sous un Guyonnet, n'aurait pas souffert la moindre difficulté, de peur d'attirer une tracasserie à ce digne M. Boucher, qui a déjà eu assez à lutter pour me défendre, et qui de sa nature est un homme de paix. Enfin imagine par un exemple récent à quel point ce malheureux fou porte la méfiance et la tyrannie. Un porte-clefs à qui M. Boucher, à ma prière, a rendu un grand service, va à Paris ; M. de Rougemont le charge d'un paquet pour la police, et lui défend trois fois de *parler à M. Boucher*, ordonnant expressément que le paquet soit remis au portier de son bureau. Ainsi cet homme, selon l'opinion de M. de Rougemont, n'a pas le droit de parler au chef de son département ! Tu remarqueras que ce porte-clefs est un de ses gens qu'il a placé ici, son confident, son favori, etc. : juge des autres.........

Adieu, mon amie, si chère, si tendre, si aimable, si estimable ; je t'assure qu'au fond de leur cœur ils approuvent ma passion, et ne s'attendent pas qu'un sentiment si juste, si sacré, si éprouvé, s'affaiblisse jamais dans mon cœur. Oh non ! il en est

l'aliment et la vie. Ménage ta santé, chère amante. Mon estomac est très-délabré, et j'ai eu quelques accès de fièvre; mais la chute des chaleurs me rend du ressort, et tu peux n'être pas inquiète. Prends bien garde aux fièvres d'automne: ne te médicamente pas trop; mais sois sobre et crois que l'hygiène est la seule vraie médecine. Adieu, ma Sophie-Gabriel, que j'adore.

GABRIEL.

LETTRE CXXVIII.

A LA MÊME.

9 octobre 1780.

Je reçois aujourd'hui 7 ta lettre du 1er, mon tendre amour; ainsi tu vois que le bon ange n'a pas mis ma patience à une aussi longue épreuve que la tienne. J'imagine qu'il commence à se douter que ce n'est notre vertu favorite ni à l'un ni à l'autre; mais cette fois il a eu un bon motif (et il n'en a jamais d'autres), un motif obligeant pour te faire attendre. Il sait mes affaires dans la crise; il en attendait le dénouement, afin de t'épargner des incertitudes et de te donner une joie pure. Ce dénouement est, en effet, à peu près décidé; et, sans pouvoir te dire ni le jour ni la semaine où je sortirai d'ici, tu peux du moins regarder l'affaire de ma liberté comme décidée. Mon

père a eu à ce sujet une longue conversation avec Dupont, où il a mis infiniment de bonté et de dignité. Après avoir interpellé son honneur sur ce qu'il pensait réellement de moi, sur mes dispositions et mes projets, il lui dit nettement qu'il n'attendait, pour m'envoyer chez un de ses amis, que la certitude que M. de Marignane, à la nouvelle de ma liberté, ne commencerait pas un procès en séparation. Il est assez singulier que l'on parle encore d'un tel procès, tandis que l'on assure que madame de Mirabeau remue ciel et terre auprès de mon oncle et de son père en ma faveur : je ne comprends pas, et je l'ai dit nettement au Bignon, comment un père croit avoir le droit de contraindre sa fille à plaider contre son mari, et comment une fille peut s'y laisser forcer. Mais enfin mon père, d'après le caractère connu de mon beau-père et de sa belle-fille, n'en est pas moins sage de vouloir tenir cette assurance, d'après laquelle ma réunion avec sa bru, qui, comme tu sens bien, est le vrai but auquel il aspire, devient certaine et peu tardive. Or sa conversation avec Dupont est déjà de vieille date; on l'a fait rester quelques jours de plus au Bois-des-Fossés, afin d'être le porteur de la nouvelle : le 1er octobre elle n'était pas encore venue; je ne sais pas si elle l'est depuis. Dupont a dû partir mercredi ou jeudi pour Paris, et doit y être d'avant-hier ou d'hier, auquel cas je le verrai aujourd'hui ou demain : voilà où nous en sommes. C'est à Pompignan, près de Montauban, où je vais sous un autre

nom; dans une magnifique terre de ce M. Le Franc de Pompignan, que sa Didon, ses poésies sacrées et les satires de Voltaire ont rendu si célèbre. Il y a sûrement quelque singularité dans cette destination, ce changement de nom, etc. Mais, au fond, mon père se conduit dans ce moment à miracles. Il harcèle son frère, il excite tout le monde à me servir, il paraît revenu de la meilleure foi du monde, et cela est bien beau, s'il a réellement cru l'infernale accusation dont on a osé me souiller, et que je n'ai apprise qu'avec les nouvelles ci-dessus. Imagine qu'il y a eu des ames assez atroces pour écrire à mon père, *dans des lettres signées*, que j'avais le projet d'attenter à sa vie, et qu'on le lui a assez répété pour que ses amis, non moins imprudents que les accusateurs sont abominables, l'aient forcé à quitter dans ses courses du matin un gros bâton noueux de bois de fer qu'il portait de toute éternité, comme un signalement trop reconnaissable.... Oh! quels monstres nourrit l'espèce humaine! M. Boucher m'a demandé s'il était vrai que je me fusse porté à d'aussi effroyables menaces.... c'est la première fois que ce digne ami a navré mon cœur: cependant je trouve la question assez simple; car il est aussi impossible à un honnête homme d'imaginer qu'on ait inventé une telle calomnie, que de supposer qu'un fils ait pu méditer un tel crime. Pour moi, je désire d'ignorer à jamais l'auteur de cette accusation; car je crois que je ne serais pas maître de ne me pas venger. Mais il faut convenir qu'un tel coup porté dans le

cœur d'un père y fait une impression profonde, qu'il est bien rare de voir cicatriser. Enfin il s'est montré père, et ton Gabriel sera bientôt libre. Hélas! tu sens bien que cette liberté sera très-mutilée; qu'elle ne peut en aucun sens le rapprocher de toi pour le moment; que la plus extrême prudence, la circonspection la plus déliée, et, pour tout dire, de très-grands sacrifices sont indispensablement nécessaires pour ne pas hasarder tout l'espoir de notre bonheur à venir. Tu sens combien, et de confiance je dois chercher à inspirer, et combien je m'attends à être observé de près et de plus d'un côté. Les Ruffei seront au guet, M. de Marville ne cherchera qu'un prétexte. Les Grasse épieront tout pour tout envenimer; mon père veillera, et c'est tout simple. Tout nous invite donc à la résignation. Je continuerai de t'écrire par le bon ange, plus souvent, comme tu crois bien, mais sous son inspection, afin que l'on ne puisse me jeter aucun chat aux jambes. Chère amie, je connais trop ta tendresse délicate et désintéressée, l'opinion que tu as de ton amant, et la confiance que tu lui as toujours montrée, confiance dont jamais il ne fut plus digne, car de si longues et si cruelles épreuves centuplent la tendresse, lorsqu'elles ne la lassent pas, pour craindre que tu aies la moindre inquiétude; tu nous ferais à tous deux une trop grande injustice.

J'ai été interrompu ici par Dupont, qui m'a apporté de volumineux plans de conciliation avec ma mère, que l'on voudrait que je fisse réussir ici, au

donjon de Vincennes, par des allées et venues de ce charmant donjon à ce charmant Saint-Michel. Cela est absurde et fou, et cependant proposé de la meilleure foi du monde : j'en ai montré tout doucement les inconvénients, et en même temps j'en ai proposé un bien plus plausible. Il serait question de me laisser à Paris incognito et caché pendant trois semaines, avant que de m'envoyer à ma destination quelconque; je dis quelconque, parce que, M. de Pompignan venant d'avoir une attaque d'apoplexie, il est très-douteux qu'on persiste à m'y envoyer. . . . .

Les preuves de Maubeuge et de Remiremont sont les plus fortes de l'Europe. Quant aux honneurs de la cour, il ne faut prouver que de 1400 inclusivement. Mais, comme cet inclusivement suppose la nécessité de reculer beaucoup dans le XIIIe siècle, parce que l'on ne reçoit ni anoblissement, ni robe, etc., et que l'on veut noblesse immémoriale; comme en outre on ne reçoit que pièces originales, les preuves de la cour sont excessivement fortes. Il est arrivé de là précisément ce que tu dis, c'est qu'on a recouru à la faveur, et que j'ai vu des gens de la plus haute naissance attendre des années entières que leurs preuves fussent faites, tandis que des espèces montaient dans les carrosses. Cela me serait arrivé, à moi, si le maréchal de Noailles d'aujourd'hui, ennuyé des longueurs de Baujon, n'eût fait écrire une lettre de commandement à Chérin d'en finir; mais il est vrai que mon père n'avait point daigné faire un pas. . . . . .

Dupont me parlait beaucoup hier des vues d'ambition de mon père sur moi, qu'il croit, dit-il, capable des plus grandes choses comme des plus mauvaises. Il se trompe assurément sur un de ces points comme sur l'autre. Mais enfin je demandais à Dupont pourquoi, en ce cas, il ne se dépêchait pas, et s'il comptait retrouver toujours une circonstance telle que celle d'être ami du premier ministre, qui est de 1701, et qui dans ce moment est assez malade. A cela Dupont a répondu que mon père était infiniment persuadé que le cardinal de Bernis succéderait; qu'il était bien plus sûr de M. de Bernis, son parent, son ami de tout temps, dont il avait eu les plus précieux secrets, qu'il ne pouvait l'être de M. de Maurepas, qu'ainsi il croyait que je jouais dans le fait à qui perd gagne. J'ai des raisons particulières de penser que cette spéculation n'est pas bonne. Au reste, je puis me tromper; mais ce en quoi je ne me trompe point, c'est que je n'ai plus d'ambition, et que si seulement je pouvais faire donner une bonne place à M. Boucher et une à Dupont, qui au reste a de quoi patienter, lui, ce que le premier n'a pas, mes vœux seraient à jamais comblés.

Si ce que ma sœur me mande est vrai, à savoir que ma mère a refusé de souscrire à l'arrangement proposé par sa famille, dans l'assemblée de laquelle mon père n'avait pas voulu avoir un seul représentant, il me paraît qu'elle a tort. Mais c'est en lui donnant raison que je pourrais la ramener.

Madame de Ruffei fera, je crois, ce que mon

père voudra; et, si cela est, tout ira bien. Mais il faut que, jusqu'à ma liberté, je ne parle pas beaucoup de ce point, celui de tous cependant qui m'importe le plus. Dupont y veille, et avec un grand intérêt pour toi. Mon père compte proposer à madame de Ruffei de te l'envoyer : tu feras bien de ne donner de plein pouvoir à personne, mais de te prêter beaucoup. Dupont a dit quelque chose de fort plaisant sur tout cela à mon père. — Mais, disait celui-ci, madame de Ruffei dit qu'elle a toujours fait ce qu'elle a voulu de sa fille, quand elle n'a pas correspondu avec le comte. — Eh bien ! a répondu Dupont, en faisant la révérence, madame de Ruffei, sauf respect, ne sait ce qu'elle dit; car ils n'ont jamais cessé de correspondre. — Mon père a ri, et moi j'ai dit à Dupont: Mais voyez quelle folie! Combien de temps faudra-t-il à cette femme pour être convaincue que sa fille ne veut que ce que je veux? C'est donc à moi qu'il faut faire vouloir; or très-certainement je voudrai tout ce que l'on me démontrera être son avantage. Mais il est vrai que je suis aussi difficile à tromper sur les intérêts de ce que j'aime, qu'aisé à induire en erreur sur les miens.

Mon amie, M. Boucher voudra bien t'envoyer un louis, s'il l'a à moi, et nous te préparerons une pacotille qui ne peut pas te manquer. Mon état de situation est très-gêné, parce que j'ai su que l'on me destinait 100 louis de pension, dont 25 payables le jour de ma sortie, et que l'on ne me donnera pas, indépendamment de cela, une seule che-

mise. Or je suis tout nu, et, outre quelques avances que je dois à mon porte-clefs, il faut bien lui donner une preuve de reconnaissance ; il me faut aussi achever de payer mon écrivain, pour qui tu me ferais un grand plaisir de chercher une place quelconque, fût-ce de clerc de notaire.

Il faut bien que j'emploie quelques louis à me vêtir, et si M. Briançon ne tirait pas un paiement du libraire, je serais très-embarrassé. Mais en tirant ce que je lui ai demandé, je ferai aisément face à tout.

Oui, mon bon ange m'a envoyé un jabot de toi, qui m'a étonné, quelque accoutumé que je sois aux prodiges de ton adresse. Si tu veux m'expédier vite les manchettes, ce sera assurément de longtemps la plus belle pièce de ma garde-robe, et dans tous les temps la plus chère.

Prends bien garde à ces flux de sang, ô mon ange! c'est une épidémie fort dangereuse et quelquefois très-funeste. C'est heureusement la fin de l'automne qui est le grand remède ; mais je te prie à genoux d'être très-sobre sur la viande et les fruits. La du Saillant est assez malade, et malgré cela m'écrit de très-longues lettres : c'est une bonne enfant.

Ne me parle ni de cette guerre ni de ses suites, qui effraient les ames les plus cuirassées, les plus égoïstes. C'est un trop grand chagrin pour un cœur sensible que de s'arrêter sur la contemplation de tant de maux qu'il ne peut ni soulager ni guérir.

Je t'envoie les deux autres *salons* de Dupont,

dont un m'a paru très-supérieur aux autres, je veux dire celui de 1773.

Je suis enchanté que mon cinquième volume t'ait fait plaisir. C'était le plus ingrat de tous. Je crois que cet ouvrage se peut lire du moins, et Boccace n'était pas lisible dans notre langue. Je suis après quelque chose d'un sérieux fort plaisant; mais je suis tellement écrasé de mes correspondances, que mes yeux et mes forces succombent. Par exemple, il est de fait qu'aujourd'hui j'écris depuis trois heures du matin : il est une heure après midi, et je n'ai pas dîné, parce que je souffre de l'estomac. Mais enfin nous voyons le terme, car je ne peux pas dire le but. Je n'en ai qu'un, tu le connais, et j'en suis fort loin encore. Mais que de forces ne donne pas un amour tel que le nôtre, et combien ceux qui ont cru nous décourager connaissent peu les ressources des cœurs sensibles! Adieu, mon amante; tu sais quel est celui qui t'appartiendra à jamais.

GABRIEL.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre qu'il n'y a plus rien à craindre de Briançon, et quels nouveaux services nous a rendus à cet égard l'actif et bienfaisant homme qu'à tant de titres nous appelons notre ange tutélaire.

LETTRE CXXIX.

A LA MÊME.

21 octobre 1780.

Que ta lettre est tendre, chère Sophie! qu'elle est bien empreinte de cette douceur pénétrante qui te gagne tous les cœurs! qu'elle est bien de toi! Ah! oui, tu es et tu seras toujours toi, c'est-à-dire la plus précieuse des amies, la plus incomparable des amantes. Tu crois à l'amour éternel de Gabriel! Ah! je ne m'en étonne pas; tu portes trop bien au fond de ton ame la conviction que celui qui reçut de tes mains le bonheur n'en peut désirer un autre; que qui tu aimes ne saurait aimer ailleurs, et qu'il n'est plus pour moi qu'une femme; que ton sexe est pour mon cœur composé de toi seule. Il faut que les autres hommes se fassent d'étranges idées de l'amour. Dupont, qui connaît toute l'étendue de ma passion, et qui, loin d'en être étonné, s'y intéresse et l'approuve, n'en paraît pas moins fort inquiet que d'autres femmes ne me fassent faire des folies. Il faut, pour t'expliquer cela, te donner notre état de situation. 1° M. de Pompignan revient à Paris, et par conséquent le voyage de Pompignan est rompu. 2° Les déesses du Bignon ont conçu le projet noble et convenable de se servir de moi pour finir ce triste procès, qui divise depuis si long-

temps les auteurs de mes jours. Ceci, combiné aux circonstances, a suggéré beaucoup d'idées. D'abord on a voulu que, restant au donjon, mais en sortant pour négocier avec ma mère, je profitasse de l'émotion que doit lui inspirer ma situation actuelle, pour arracher d'elle un accommodement dont le prix fût sa liberté et la mienne. Il m'a été aisé de faire sentir l'absurdité de ce plan. J'en ai proposé un autre. J'ai dit : Laissez-moi trois semaines à Paris, aussi incognito que vous voudrez, sous prétexte de santé, et nous verrons. Ceci a souffert trop de difficultés, parce qu'on prétend que mon père ne peut pas paraître. Cependant le temps courait, et mes amis criaient après ma liberté provisoire : alors s'est renouvelée la proposition du voyage en Limousin, dont je me soucie on ne saurait moins, comme tu peux croire ; et, *en pis aller*, celle de me faire donner le château, où, étant à Paris sans y être, je pourrais suivre l'idée de ces dames, et être mis à l'épreuve d'une manière non alarmante pour les Marignane, puisque je serai à la même distance d'eux, et toujours sous ordre du roi. Nous avons suivi avidement, mais sans en avoir l'air, cette lueur qui, après tout, est l'idée la plus raisonnable qu'ils aient encore eue. En conséquence, j'ai écrit ce que j'ai dû écrire ; je tiens la balance, et je parais pencher pour le Limousin. Dupont, au contraire, a opté ; et, exposant d'abord l'impossibilité d'avoir l'aveu du bailli, la nécessité de s'en passer pour l'obliger lui-même, la certitude qu'il sera le premier à courir au-devant de M. de

Marignane, si celui-ci songe à la séparation, la vraisemblance que ce dernier n'en fera rien, la difficulté, l'absurdité de croire qu'il le veuille et le puisse sans sa fille, et l'inconséquence qu'il y aurait que celle-ci me tirât de prison pour me faire un procès plus à l'aise, il parle de mon désir d'aller en Limousin, parce que, pour me servir de ses expressions, « je veux à tout prix reconquérir mon « beau-frère, et mériter de lui, parce que j'aime « ma bonne sœur avec la fureur que je mets dans « toutes mes affections; » mais il montre l'impossibilité de rien faire de là à Paris, et le très-grand éloignement de Provence, qui ferait tout languir, d'où résulte que l'on doit tenir sur cela rigueur à mes désirs.

Au Bois-des-Fossés, un geolier fidèle, l'avantage des bons conseils, des bons exemples, la douceur de voir incognito ma sœur à la promenade ou chez Dupont, l'avantage plus grand d'être aidé des conseils immédiats, des lumières supérieures, animé de l'ame de nos amies. Mais l'éloignement de Paris, l'impossibilité d'y traiter que par lettres, la douleur de manquer la seule manière honorable, utile et méritoire de rentrer dans le monde.

Au château, les plus grands dangers pour moi. La nécessité d'y marcher sur des œufs sans les casser; dix femmes plus ou moins aimables, plus ou moins coquettes, plus ou moins intrigantes, qui peuvent être curieuses d'un jeune homme prisonnier depuis trois ans pour cause d'amour; la certitude que je ne puis me livrer à aucune sans exciter

contre moi les murmures, les plaintes des rivales, des maris, des amants, tomber dans les querelles et retomber dans le cachot. « Mais s'il résiste à cette « épreuve, dit Dupont, il est impossible de lui en « donner une plus forte; c'est le placer au feu du « réverbère. » Et la facilité de venir en fiacre à Paris, d'y voir et la mère et les jurisconsultes, d'arranger à la fois et les troubles de famille et le procès de Besançon, de se montrer en tout sage et habile. Voilà le précis des lettres de Dupont, qui compte que l'ambition des femmes de me faire finir le procès me poussera au château, et que, si du Saillant me garde quelque animosité secrète, l'espoir que je succomberai à l'épreuve me poussera au château; qu'enfin l'impatience de mon père d'en avoir le cœur net et de savoir si je puis vivre au milieu de cinq ou six cornettes, sans faire cinq ou six querelles, me poussera encore au château.

On croit peut-être maintenant que tout cet étalage de prévoyance est de pur costume pour le Bignon... Point du tout : voici ce qu'ajoute pour moi le philosophe Dupont. Pardonne la liberté du langage, et songe que c'était à moi qu'il était destiné; « Songe à présent, malheureux paillard, que « si tu te permets de trousser une seule de ces fem« mes, tu te noieras sans ressource dans ton sperme « inconsidéré. *Teterrima belli causa cunnus* (ce qui « veut dire, mais en langue de mauvais lieu, que « l'amour est la source des guerres les plus cruelles). « Rien de si doux qu'une femme en tête-à-tête; « rien de si tracassier que les femmes en troupeau.

« Sauve-toi avec elles par le respect, vois-les rare-« ment, étudie et sors. Et si tu ne peux apprendre « les vers de Pavillon, sous le nom de Boyer, et l'art « de la guerre du marquis de Santa-Crux (tu sauras « que Pavillon conseille pour toute maîtresse la « *veuve Poignet*, et que le premier principe de « guerre de M. de Santa-Crux est qu'un grand gé-« néral doit savoir se b...... l. v.. pour se garer des « femmes, qui finissent par tout gâter); quand tu « viendras voir ta mère, cours chez une fille, li-« bertin, et, la vérole exceptée, purge-toi. » — Remercie-le du conseil, je t'en prie; je lui ai promis de te faire passer sa lettre, et que tu lui en paierais le port.

Et tu crois peut-être que ce n'est là que de la goguette; eh bien! écoute un alinéa écrit sérieusement: « Vous avez avec les femmes une manière « noble pour vous sauver, sans les offenser, du dan-« ger de les voir beaucoup et de leur faire des sot-« tises; ce sont *les restes* de votre grande passion; « le serment fait à l'amour de ne lui être infidèle « que pour l'hymen. Les femmes ne haïssent pas « les hommes de La Calprenède, quoique ceux de « Crébillon fils leur plaisent assez. »

A toute cette belle prosopopée, j'ai répondu, chère amie, 1° en me moquant du prédicateur, qui aurait grand besoin de se prêcher lui-même; 2° en lui envoyant l'alinéa si tendre et si touchant où tu te dis si sûre de moi, et en lui demandant si un homme aimé ainsi pouvait être un homme à femmes; 3° en l'assurant que toutes les belles de ce pays-ci sont pourvues, et courront d'autant moins après moi,

qu'assurément je ne courrai pas après elles. Mais, je t'en prie, venge-moi un peu.

Voilà, ma douce amie, un long compte rendu de mes affaires. Il paraît qu'elles ne peuvent plus ni ne pas finir ni traîner long-temps. Je serai assez bien ici, parce que j'y serai très-près de mon bon ange. Je n'y aurai point assez de distraction pour m'étourdir, et j'y en aurai assez pour ne pas m'ennuyer et pour prendre sur moi de moins travailler. Je tâcherai de monter à cheval, je jouerai la comédie, je ferai mes affaires, *et ne me purgerai point.* Du reste, j'entretiendrai, par le bon ange, mes liaisons de librairie *incognito*, lesquelles nous mettront à notre aise; ressource qui m'eût absolument manqué en Limousin, où je n'aurais eu ni livres, ni esprit, ni idées.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'arranger le procès de ma mère, si mon père s'obstine à ne point paraître. Enfin nous verrons. Quant à ton accommodement, je ne me presserai pas; il faut que tout vienne de mon père. Dupont lui a déjà fait sentir qu'il fallait qu'il se concertât avec madame de Ruffei sur le procès de Besançon. Je ne doute pas un moment que sitôt qu'elle verra que c'est tout de bon enfin que l'on me tire de ma huche, elle ne l'interpelle. Ainsi je suis peu inquiet à cet égard, d'autant que j'ai lu ces mots écrits de la main de l'oracle Pavie: « On n'a point écrit depuis le men-« songe du chevalier; si l'on écrit, certainement ici « nous répondrons convenablement, et de manière « à inspirer la confiance.»

Je serai, ma chère bonne, très-économiquement ici. On me conseillait de faire venir à manger chez moi, parce que, disait-on, je serai prié cinq fois la semaine; mais tout ce qui approche du coup-d'œil de parasite m'est si odieux que je ne veux point de cet arrangement. Fontelliau me fournit chez son beau-père un appartement honnête et une nourriture de même, pour 900 liv.; c'est donné. Or moi, huché là, j'écrirai des coquetteries à M. Voyer, qui ne peut pas refuser à un homme de ma sorte, au château par ordre du Roi, le premier logement. Mais pourquoi faire, vas-tu me dire? comptes-tu être là mille ans? Voici le pourquoi : On garde un logement ici, une fois qu'on l'a, tant qu'on veut. Or je sais que les délices de mon ami M. Boucher sont d'aller passer avec son aimable femme les fêtes et dimanches à la campagne. Il aura une clef de cet appartement. Dupont ferait venir plus souvent sa femme à Paris, s'il avait de quoi la loger; elle trouvera là un pied-à-terre agréable pour quelques semaines. Tu vois que mon projet est bon.

Le tien, pour mon écrivain, est excellent, et j'en profiterai au besoin; mais si je reste ici, je le garderai, parce que j'aurai de quoi l'occuper de reste, et que, continuant à loger et se nourrir chez son père, il ne me sera point à charge, et me coûtera moins cher que tout autre copiste, outre qu'il est fort intelligent, actuellement accoutumé à mon gribouillage, à mon genre de travail, et que je veux obliger en lui son honnête homme de père, qui m'est fort attaché.

Mon amour bonne, tu m'inquiètes sur tes yeux. Je te les ai vus si forts, si bons, toujours tendres, mais aussi clairvoyants que beaux. N'écris ni ne lis à la lumière, je t'en conjure; éclaire-toi avec de l'huile, si tu peux. Pour les miens, ils sont perdus sans ressource si ma liberté ne me les remet pas.

Pour le fond de ta santé, je vois qu'il est bon, et nous finissons une saison qui m'a donné bien de l'inquiétude, te sachant entourée de maladies épidémiques. Tu as bien fait de te purger pour éviter les fièvres d'automne. Je tremblais qu'elles ne devinssent une habitude, comme il arrive trop souvent, pour ma tendre amie, dont tant de malheurs, de privations et de pertes ont bien changé la constitution. O amour de Gabriel! conserve-toi pour lui.

Je comptais t'envoyer aujourd'hui, ma minette bonne, un nouveau manuscrit très-singulier, qu'a fait ton infatigable ami; mais la copie que je destine au libraire de M. Boucher n'est pas finie; et t'ôter à l'avenir l'original, ce serait l'interrompre pour long-temps. Ce sera pour la prochaine fois. Il t'amusera : ce sont des sujets bien plaisants, traités avec un sérieux non moins grotesque, mais très-décent. Croirais-tu que l'on pourrait faire dans la bible et l'antiquité des recherches sur l'onanisme, la tribaderie, etc., etc., enfin sur les matières les plus scabreuses qu'aient traitées les casuistes, et rendre tout cela lisible même au collet le plus monté, et parsemé d'idées assez philosophiques?

Oh ça, mon bon amour si tendre, tu crois bien que nous ne te ferons pas attendre la grande nou-

velle; n'accuse donc pas notre triumvirat de lenteurs. Au reste, je ne crois pas qu'elles puissent être bien considérables encore; et le jour approche où l'on pourra te dire : *L'amitié a brisé les fers de l'amour.* Adieu, ma Sophie, mon bien, mon tout. Aime ton ami, comme tu en seras toujours adorée.

GABRIEL.

PAQUET CACHETÉ,

SANS DATE,

DÉPOSÉ ENTRE LES MAINS DE M. BOUCHER,
QUI EN CONNAÎT LA DESTINATION,
ET QUI EST PRIÉ DE NE L'OUVRIR QU'APRÈS MA MORT.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A MA SOPHIE.

Il est arrivé le moment d'une séparation éternelle, ô ma tendre Sophie! les illusions de l'amour nous ont long-temps abusés; mais la nature ne perd pas ses droits. Le poison lent de la douleur a consumé ton ami : il va mourir.... O trop infortunée moitié de moi-même! qui t'adoucira ce coup terrible, plus cruel cent fois que celui qui m'atteindra dans peu d'heures peut-être? car enfin, je te quitte, et c'est une douleur bien amère; mais elle finira avec ma vie. Ce cœur où tu règnes encore ne palpitera plus, ni pour le chagrin ni pour l'amour; et toi, tu resteras pour pleurer long-temps ton Gabriel.... Ah! Sophie, que je te plains! je suis bien

moins malheureux que toi, puisque je n'étais pas destiné à te survivre.

Mais crois-tu être quitte envers moi? non, Sophie, non : elle existe, cette chère enfant que me donna ton amour; elle vit pour t'adoucir ma perte, pour t'en dédommager autant que tu peux l'être. Elle n'a plus que toi; toi seule es sa mère, toi seule es son père : tu lui dois l'amour de nos deux cœurs. Ah! ma Sophie, que de devoirs te restent à remplir! et que de consolations tu recueilleras en t'en acquittant!

Chère Sophie! ô ma bien-aimée! l'élue de mon cœur! garde-toi bien d'outrager l'amour et la nature par le crime du désespoir. Souvent, dans les délires passionnés de ta tendresse, tu as juré de ne pas me survivre.... Étais-tu mère alors, ô mon amante? Non, tu ne l'étais pas; et si tu te croyais obligée aujourd'hui par ce téméraire et coupable serment, tu serais aussi pusillanime amante que mère dénaturée.

Oui, ma Sophie adorée, je lègue à ma fille tous ceux de mes droits dont elle peut hériter : je lui laisse tous tes soins, toute ta tendresse; et si je me méfiais du courage de mon amante, et de sa condescendance pour mes ardentes et dernières prières, je mourrais désespéré d'avoir donné le jour à un enfant pour qui je ne puis rien, et d'avoir ainsi, par une seule faute, immolé la mère et la fille à mon funeste amour. O Sophie! Sophie! voudrais-tu qu'une passion et si tendre, et si pure, et si fidèle, fût, à mon dernier soupir, une source de repen-

tirs cruels et de remords dévorants? Vis, ô mon amante! donne-moi cette preuve de tendresse : vis pour serrer dans tes bras ma fille, pour lui parler de son père, pour lui dire combien il t'a aimée, combien il l'aimait, combien il l'aurait aimée... Ah! si dans le sein de la terre où je vais rentrer je pouvais conserver cette étincelle céleste, cette ame sensible et toute aimante dont tu concentras les forces et l'énergie, j'espérerais un jour réunir dans mon sein mon amante et mon enfant... Je ne sais, ô ma Sophie! je ne sais : j'ai peine à croire qu'aussi long-temps qu'il existera quelque parcelle de mon être, mon amour ne vive pas. Soit illusion, soit réalité, l'ame de Gabriel et celle de Sophie, leur incomparable tendresse, me semblent indestructibles. Cette idée est consolante; elle nous promet un témoin qui juge nos cœurs, qui sait si nous méritâmes des traitements si barbares; qui, plus indulgent que les hommes, pardonnera à nos faiblesses, et purifiera des sentiments qui ne blessent pas la vertu... Oh! si, dans un séjour d'éternelle félicité, à l'abri des fanatiques, des calomniateurs et des tyrans, nous devions à jamais nous réunir pour nous aimer encore et t'adorer! Dieu! Dieu puissant! rends-moi mon amante : pardonne-moi, pour prix de ses vertus. Ah! si j'ai nié ta providence, c'était pour n'être pas tenté de te croire complice des méchants! tu sais si j'étais de bonne foi : ta faible créature n'a pu t'offenser. Pourrais-tu t'irriter contre elle, et la punir de la faiblesse de son entendement? Jette, jette du moins un regard de clémence sur celle que

mon erreur a séduite : éclaire-la, protége-la, donne-lui la force de résister au sentiment de ma perte, de découvrir la vérité, de la montrer à ma fille, et de mériter d'être un objet de ta miséricorde....

Hélas ! ma Sophie, cette lettre est bien longue pour le moment où il te faudra la lire. Qu'ajouterais-je de plus ? irais-je énerver ton ame, quand je te conjure de te roidir contre l'infortune ?.... Je me méfie de mon propre attendrissement, et je finis... pour jamais je finis. Ah ! pense sans cesse que celui qui mourra en prononçant ton nom, qui te chérit du plus tendre et du plus fidèle amour, qui ne manqua, dans aucun moment de sa vie, pas même en idée, aux sentiments qu'il t'avait jurés, exige de ta tendresse, et, s'il ose le dire, de ta reconnaissance, que tu vives pour ta fille, qui est la mienne.

GABRIEL.

J'ai conjuré M. Boucher d'obtenir de M. Lenoir la permission de te remettre tous ceux de mes papiers que j'ai jugé à propos de conserver, et ceux de mes livres que lui, M. Boucher, ne voudra pas. Tu donneras ton portrait, ce portrait jonché de mes baisers et couvert de mes larmes, et mes bagues, à ta fille. Tu porteras le *cœur* que j'avais reçu de toi, et qui n'a plus quitté mon cœur. Tu feras mettre sur ma boîte un médaillon qui contienne ton portrait et le mien ; tu obtiendras de M. Boucher de l'accepter. N'oublie jamais ce que nous devons à notre bienfaiteur et à l'organe de

ses bienfaits. C'est encore une dette qui nous est commune, et que toi seule pourras t'efforcer d'acquitter. Tâche de te réunir à ma mère, à ma tendre mère, et de lui rendre les soins que j'aurais voulu lui donner. Je lui ai rappelé ce qu'elle avait daigné me promettre pour ma fille, et j'ai tenté tous les moyens de lui assurer les secours qu'elle ne peut plus espérer de moi. Tu ne publieras jamais l'ouvrage *sur les Lettres de cachet et les Prisons d'État*, sans la permission de M. Lenoir. Je le lui ai promis, en le suppliant de te faire remettre ce manuscrit recopié de ma main. L'unique motif de cette demande a été de te procurer cette consolation, d'avoir tout ce qui reste de moi. Il y est entré si peu d'amour propre, que j'ai brûlé mes mémoires, qui contenaient une apologie trop forte de ma conduite et tout ce qui n'était qu'ouvrage purement littéraire, si ce n'est *Tibulle*, que tu aimes trop pour t'en priver, traduit et écrit de ma main. J'ai conservé une partie de l'histoire de nos amours, parce que tu l'as désirée; l'ouvrage sur les lettres de cachet, etc., parce que je le crois utile; quelques morceaux et pensées détachées, où tu glaneras quelques idées pour ma fille; enfin tous les fragments ou ébauches que je t'ai successivement envoyés, parce que tu aimeras mieux les conserver de mon écriture que de la tienne. Tout le reste a été livré aux flammes. Tu me pardonneras ce sacrifice, que plus d'une raison exigeait de moi.

A MA MÈRE.

Ma chère et tendre maman, je l'avais bien prévu ; je finis ma carrière, sans avoir pu ni vous consoler, ni vous servir, ni compenser les chagrins que mes fautes vous ont causés, et vous en demander le pardon que votre indulgente bonté ne m'a jamais refusé. Je ne sais, en traçant ce dernier monument de mon amour filial et de mon profond respect, si ma lettre vous parviendra jamais ; mais, jusqu'au dernier instant, j'espère tout du digne magistrat qui m'a comblé de bienfaits.

Vous arroserez de larmes ces tristes adieux, ô la meilleure des mères ! Mais, hélas ! elles ne pourront plus m'être utiles. Tels furent les pleurs qu'au fond de ce cachot je versai chaque jour en pensant à vos malheurs. Pleurs stériles et cruels, qui abattaient mon cœur, et ne le soulageaient pas ! O maman ! souvenez-vous quelquefois de votre malheureux fils, qui vous chérit de toutes les forces de son ame ; mais que ce souvenir n'empoisonne pas votre vie, déjà trop remplie d'amertume. Voulez-vous, ma tendre maman, adoucir votre douleur et diminuer vos regrets ; rapprochez de vous ce qui reste de moi... Ah ! vous n'oublierez pas sans doute ce que vous avez daigné me promettre pour mon enfant, né sous de si cruels auspices, mais d'un si tendre amour, cet enfant de Sophie, que

vous daignâtes appeler votre fille, en désirant seulement qu'elle fût ma sœur. Hélas! dans quelque lieu qu'elle gémisse, elle mérite l'intérêt des ames honnêtes et sensibles; et vous avez vu de trop près sa candeur, ses vertus, son courage, ses sacrifices, ses malheurs, pour ne pas compatir à son infortune, ourdie de mes mains. Mais son enfant est animé de votre sang, de votre vie: sa fille est la vôtre. Maman, ne l'oubliez jamais.

Peut-être, hélas! au moment où j'implore vos secours pour un autre moi-même, gémissez-vous encore sous l'odieuse tyrannie qui a empoisonné la moitié de vos jours: mais il viendra, celui de la justice. Puisse ma mort dessiller les yeux de votre persécuteur, et ne pas porter trop cruellement dans son ame le flambeau du remords, mais l'exciter à réparer ses torts envers vous! Qu'il me soit permis du moins, au moment où je n'espère plus rien pour moi, de me flatter que vous ne serez pas toujours opprimée.

J'ose vous demander, ma chère maman, de vous faire rendre compte par Raspaud, mon notaire à Aix en Provence, homme dont je vous garantis le zèle et la probité, de vous faire rendre compte, dis-je, de quelques dettes d'honneur, d'autant plus sacrées que jamais on ne les réclamera en justice, et que mon père ne les paierait sûrement pas sans y être contraint. Je me flatte que vous ne laisserez pas sur ma mémoire une tache dont je n'ai pu me laver, et dont je suis pourtant innocent; car devais-je compter sur ma cruelle destinée?

Adieu, ma bien chère et respectable maman; adieu pour toujours: mes derniers vœux, mes dernières larmes sont pour vous et pour Sophie. Hélas! elle ne peut plus m'entendre, mais elle ne vous en assurera pas moins que j'ai vécu et que je mourrai avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la plus vive tendresse pour ma mère, dont je lui ai demandé cent fois d'être, si elle survivait, le soutien, la consolatrice, la tendre et obéissante fille.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETTY,
comte de MIRABEAU, fils.

A MON PÈRE.

MON PÈRE,

Quand vous recevrez cette lettre je ne serai plus. Celui qui juge les justices m'aura absous ou condamné. Mais, avant de paraître devant son tribunal, s'il est vrai qu'une faible créature en subisse l'arrêt, je sens le devoir et le besoin de vous demander le pardon de mes fautes; et c'est du plus profond de mon cœur que je regrette amèrement les chagrins qu'elles vous ont donnés. Effacez de votre mémoire ces trop nombreuses erreurs d'une jeunesse dont j'espère avoir expié une grande partie par tant d'années d'une continuelle infortune, et

de la plus terrible des captivités. Mais daignez croire que les rigueurs dont j'ai cru avoir à me plaindre n'ont jamais chassé de mon cœur les sentiments de tendresse et de respect que je vous dois, quelle qu'ait été l'expression de mon ressentiment. Oui, mon père, quoique convaincu que vous avez outre-passé envers moi les droits qu'un homme quelconque peut avoir sur un autre homme, et que les principes d'ordre et de justice sur lesquels sont fondées les lois font un devoir à l'opprimé de les employer contre l'oppresseur, je vous jure, mon père, que je n'ai jamais pensé, comme vous l'avez publié, ni à plaider contre vous, ni à me rendre partie dans le procès de ma mère. La franchise avec laquelle j'ose vous dire ma pensée dans un moment où je n'ai plus besoin de personne au monde, mais seulement de la satisfaction de ma conscience, doit vous convaincre de la vérité de mes protestations.

Je suis loin de vouloir récriminer, ô mon père! contre qui que ce soit : je vous écris au contraire avec la conscience d'un coupable qui s'accuse, et demande grace à son juge. Ne me la refusez donc pas au fond de votre cœur; et s'il y rentre un sentiment de pitié pour moi, daignez penser que je laisse au monde un enfant infortuné, qui n'est pas coupable de mes fautes, qui porte votre sang dans ses veines, et qui n'a, je crois, d'autres secours que ceux de votre commisération. Hélas! jai causé la perte de la mère! faudra-t-il encore avoir à me reprocher la misère de la fille, à qui le malheur de sa naissance coûtera tant, quelque chose qu'on

fasse pour elle ? O mon père ! je n'ai plus de fils; ne laisserez-vous pas tomber un regard sur le faible rejeton qui reste de moi sur la terre ? J'en ose concevoir l'espoir, et il adoucit mes regrets et mes craintes.

Puissiez-vous, mon père, n'éprouver plus d'autres chagrins que ceux que je vous ai causés, et dont, grace au ciel, je ne pourrai désormais augmenter la mesure! Puissent les deux auteurs de mes jours se réconcilier et ne se reprocher jamais l'un à l'autre ma perte! Puissent mon frère et mes sœurs effacer par leur bonne conduite et leurs succès jusqu'à la trace des peines dont j'ai été la cause ou l'objet!...

Ce sont les vœux ardents de votre fils.

HONORÉ-GABRIEL-RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A MON FRÈRE.

Il y a bien des années que je ne vous ai embrassé, mon cher frère ; et lorsque vous lirez ceci il ne me restera aucun moyen de mériter votre tendresse et de vous prouver la mienne. Je ne serai plus, et ce n'est qu'en ce moment, où je ne pourrai rien pour vous, que vous pourrez beaucoup pour moi. Je vais vous expliquer cette énigme, et déposer entre vos mains un secret que je confie à votre honneur et à votre générosité.

Vous savez à peu près l'histoire de mes malheurs : je ne la retracerai point ici, elle vous attristerait inutilement. Peut-être, et sûrement même, j'ai été calomnié auprès de vous; mais vous n'avez point oublié que vous ne pouvez être le juge d'un frère infortuné que vous n'avez point entendu, et dont vous n'avez point à vous plaindre. Quelles qu'aient été mes fautes et mes erreurs, il suffit, j'espère, pour les expier, de mourir dans une prison où l'on a vu ensevelir les plus belles années de sa jeunesse : tel est mon sort. Tant de malheurs, sans intervalle, devraient avoir désarmé mes ennemis.

Vous savez, mon cher frère, que j'ai trouvé un seul être qui s'intéressa trop vivement à mon sort. Cette femme, aussi respectable par toutes sortes de vertus, qu'aimable par tous les avantages du caractère et de l'esprit, renonce à une fortune brillante, à sa réputation même, pour me suivre dans un pays où je cherchais la liberté; et j'eus la faiblesse d'y consentir. Heureux pendant quelques mois par les soins de cette généreuse amie, mon destin l'emporta : mes persécuteurs m'atteignirent dans mon asile, et j'eus à la fois la douleur de rentrer dans mes fers, et le désespoir d'avoir enveloppé dans ma perte l'incomparable amante qui m'avait tout sacrifié. Elle portait dans son sein un enfant quand je lui fus arraché. Cette fille existe, et j'ai pensé assez bien de vous, mon cher frère, pour espérer que vous ne refuseriez pas à votre nièce les secours que je n'ai pu lui assurer. Elle est

privée par ma faute d'une existence civile. Réparez, autant qu'il est en vous, ce malheur. Vous serez riche, mon cher frère : votre fortune et celle de ma mère vous permettent d'être généreux; mais j'ose dire qu'il ne s'agit ici que d'être juste. Vous sentez, mon ami, que la nature et la loi m'avaient destiné à jouir avant vous de vos biens. Une grande partie m'était substituée, et je n'ai de regret à ne pas les avoir administrés, que parce que j'aurais pu vous les laisser en meilleur ordre (car, mon fils étant mort, il était bien sûr que cet héritage serait le vôtre), et peut-être aussi vous convaincre qu'il est heureux et doux d'avoir un bon frère. Quoi qu'il en soit, vous devez croire que j'eusse assuré un patrimoine honnête à mon enfant, et vous m'en auriez pressé, si j'avais eu besoin de l'être. Remplissez mes devoirs, mon cher frère. Soyez le tuteur, le protecteur du malheureux fruit de mes amours, qui se trouve à la fois privé des biens de sa mère, qu'un arrêt bien sévère lui a ôtés, et de ce qu'il devait attendre de moi.

M. Lenoir, qui m'a comblé de bienfaits jusqu'à mon dernier soupir, et M. Boucher, son premier secrétaire, à qui je dois beaucoup, voudront bien vous donner tous les éclaircissements nécessaires sur le sort de ma fille, que je vous conjure de secourir d'une manière raisonnable et solide. Je n'ai pas besoin de vous recommander un secret si sacré. Quoique mon histoire ait été très-publique, elle est oubliée. Je ne sais si la personne intéressée, dont vous n'ignorez pas le nom et l'existence, n'a

pas des raisons importantes de désirer qu'elle le soit à jamais. D'ailleurs une famille pourrait réclamer l'enfant que je vous lègue, et vous jugez bien, mon ami, que je ne puis consentir à être le complice d'un vol manifeste que l'on commettrait en transportant sur la tête de ma fille le bien d'un homme qui serait faussement réputé son père, et dont les héritiers naturels resteraient peut-être victimes de cette supercherie. Mon désir, auquel vous daignerez sûrement condescendre, est que ma fille soit libre, et nullement dépendante ni consacrée à la vie monastique, que je hais et que je méprise. Je suis loin de demander que vous vous gêniez pour lui donner une inutile et dangereuse opulence; mais je crois que vous pouvez lui faire une pension honnête sans vous mettre à l'étroit, et j'espère que vous l'assurerez de manière que, si vous mouriez avant l'âge, sa fortune ne s'en ressentirait pas. Si cet enfant a le cœur de son père, et surtout les vertus de sa mère, vous ne vous repentirez pas d'être son bienfaiteur; et, quoi qu'il arrive, on ne saurait regretter d'avoir fait une bonne action. Je suis très-persuadé, mon cher frère, que vous ne vous refuserez point à celle-là; car je vous ai toujours connu bon et généreux. Cette conviction intérieure adoucit un peu ma situation et calme mes inquiétudes. Puissiez-vous recevoir au centuple le bien que vous ferez à mon enfant! Puissent les vôtres vous payer, par leur tendresse et leur conduite, de la déférence que vous aurez marquée pour les derniers désirs de votre malheureux frère!

Adieu, mon cher ami : recevez mes tendres embrassements, et croyez que je vous comptai toujours au nombre de mes plus vifs attachements et de mes regrets les plus amers. Soyez plus heureux que votre frère; et souvenez-vous que, pour que vos enfants fassent votre bonheur, il faut que vous vous occupiez du leur. Je vous embrasse encore une fois, et vous baigne de mes larmes.

HONORÉ-GABIEL RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

A M. LENOIR.

Me voici enfin, monsieur et cher bienfaiteur, au moment où le malheur me fait aspirer depuis long-temps. Je vais m'endormir dans la tombe : j'y vais trouver un repos que les hommes m'ont refusé. Je l'avoue cependant, trois regrets amers me poursuivent. Je ne pourrai dédommager la plus tendre, la plus fidèle et la plus généreuse des amies, de la moindre partie des maux que je lui ai causés. Je laisse ma fille sans nom, sans état, sans biens : enfin je quitte la vie avant que d'avoir pu vous donner la moindre marque de gratitude et d'attachement désintéressé. Ainsi, les trois plus doux sentiments de la nature, l'amour, la tendresse paternelle et la reconnaissance, sont empoisonnés pour moi jusqu'en mes derniers instants. Résignons-

nous ; courbons la tête sous l'inévitable joug de la nécessité.

Mais, ô vous, mon bienfaiteur ! de qui j'ai tant reçu, et à qui je me vois forcé de demander jusqu'à mon dernier soupir, j'implore votre secours et la continuation de vos bontés pour ma Sophie, bien plus infortunée aujourd'hui que dans le temps où elle a ému votre ame sensible, jusqu'au point d'en obtenir une grace unique et inespérée. Daignez veiller sur elle, adoucir son sort, réprimer ses persécuteurs, et lui accorder la seule consolation qui lui restera maintenant, sa fille, et les papiers que je lui ai destinés. Monsieur, rappelez-vous ce que j'ai osé vous dire cent fois : il n'est pas une ame plus pure, plus faite pour le bien que celle de mon amie ; toutes ses fautes sont de moi, toutes ses vertus sont à elle, et sa faiblesse même en fut empreinte. C'est l'amour le plus ardent, le plus généreux, le plus invincible qui brûle dans son cœur. Ah ! si vous ne l'aviez pas cru, nous serions morts de désespoir il y a long-temps.

Mais, si ma Sophie a mérité votre intérêt et votre indulgence, combien n'en dois-je pas espérer pour sa fille ? Hélas ! la tache de sa naissance est mon crime et non le sien. Tous les biens d'opinion lui sont refusés. Je ne puis pas même assurer sa subsistance : elle ne connaîtra jamais son père, et sera punie de ses fautes sans compensation, sans dédommagement. O homme bon et respectable ! je mourrais dans les convulsions du désespoir, si je ne comptais pas pour elle sur votre bienfaisance

et votre équité. A peine puis-je dire moi-même ce que je désire à cet égard, puisque je ne sais bien ni la situation de sa mère, ni celle de mes affaires. J'ai recommandé ma fille à ma mère; voilà tout ce que j'ai pu, puisque je suis garotté dans tous les sens. Mais, parce qu'il a plu à mon père d'attenter à toutes mes propriétés, à commencer par celle de ma personne, s'ensuivra-t-il que mon enfant doit mourir de faim? Monsieur, faites tout ce que vous pourrez pour elle: voilà ce que je vous dis dans le transport de mon cœur, et j'espère que vous voudrez tout ce que vous permettront l'autorité, les bienséances et les lois.

Cette lettre ne contiendra point les détails relatifs à mes papiers et à leur destination; je craindrais de vous en importuner, et j'en adresse une note précise à M. Boucher, avec mes très-humbles prières et l'exposition de mes motifs pour vous, et mes ardentes recommandations pour lui. J'ose espérer que tout ce que je désire être remis à mon amie, le lui sera. Elle est incapable d'abuser de votre condescendance, et de rien publier sans votre aveu, surtout moi le lui recommandant, comme je le ferai expressément. Le seul de mes manuscrits que je croie intéressant, utile, et à un certain degré de maturité, vous a été destiné de tout temps. Portez-y un œil attentif: j'atteste l'honneur et l'auteur de mon être, dans ce moment où j'ignore ce qu'il en décidera, que tous les faits qui y sont consignés sont vrais. Sans doute ils méritent votre plus sérieuse attention. De tous mes autres papiers,

je n'ai conservé que ce qui pouvait intéresser Sophie, et seulement elle.

Je finis cette lettre comme je l'ai commencée, par des actions de graces pour vos bienfaits, et l'assurance de mes vifs regrets de ne pouvoir les reconnaître que par ce stérile hommage. O vous! qui m'avez fait autant de bien que les autres hommes m'ont fait de mal! vous qui, dans ces derniers temps, m'avez servi de père! vous que je ne puis nommer sans attendrissement; ah! croyez que, si j'ai désiré une plus longue vie, c'était surtout pour vous montrer que je n'étais pas tout-à-fait indigne de l'intérêt que vous avez daigné prendre à moi, et pour vous consacrer des jours dont vous aviez renoué le fil en me sauvant du désespoir. Qu'un bonheur égal à vos vertus, égal à votre bonté, soit à jamais le partage de vous et des vôtres! et souvenez-vous quelquefois que mes yeux desséchés ont versé de douces larmes de tendresse et de respect en pensant à ce que vous avez fait pour mon amie et pour moi, et à ce que vous ferez pour ma fille.

Honoré-Gabriel Riquety,
comte de MIRABEAU, fils.

A M. BOUCHER.

Au dernier acte de ma vie, monsieur, je m'empresse de vous réitérer les assurances de ma tendre gratitude pour les services que j'ai reçus de vous dans un temps où j'avais un si grand besoin de secours et de consolations. Cet hommage est bien stérile, je le sens : mais peut-être sa sincérité vous touchera-t-elle; vous ne la suspecterez pas, puisque les hommes ne pourront plus rien pour moi lorsque vous lirez ceci. Il m'eût été doux de vous prouver par les faits ce qui, j'ose le dire, était facile à deviner, à savoir qu'un cœur capable d'amour, tel que celui que vous m'avez connu, ne l'est pas d'un vice aussi bas que l'ingratitude. Vous avez été, pour moi et pour celle qui m'est bien plus chère que moi-même, l'organe des bienfaits de M. Lenoir : vos attentions, vos complaisances ont été sans nombre, et vous ne fûtes jamais refroidi par mes importunités. Si mes vœux pour vous pouvaient quelque chose, vous seriez bien récompensé de toute cette bonté. Mais, hélas! je suis réduit depuis long-temps, et probablement jusqu'au dernier moment de ma vie, à demander à ceux pour qui je ne puis rien. Ah! permettez, monsieur, que je remette entre vos mains les intérêts de ma tendre amie, dont vous connaissez

les malheurs et les vertus, et ceux de sa fille, qui ne sera que trop punie de mes fautes, quelques efforts que l'on fasse en sa faveur. M. Lenoir, borné par le temps, surchargé d'occupations, a besoin qu'on lui remette sous les yeux les objets auxquels il daigne s'intéresser. J'attends de vous cet important et dernier service, et puisse le cœur le plus sensible que j'aie jamais connu m'acquitter envers vous autant que le permettront les hasards et la fortune!

Je vous ai fait passer le signalement exact de mes papiers, dont j'ai ôté les lettres contenues dans le paquet que je vous adresse, parce qu'elles sont si importantes, et que ma vue est menacée depuis si long-temps, que je n'ai pas cru devoir les exposer à aucuns hasards. J'espère que dans cette courte notice vous n'avez rien trouvé de déraisonnable.

Quant au premier paquet, aucun mouvement de vanité ne me porte à vouloir déposer dans les mains de mon amie une copie de mon ouvrage. Je n'ai eu d'autre vue en l'écrivant que d'être utile. Méditez la partie qui vous intéresse, eu égard à votre place, et croyez un homme d'honneur qui vous atteste la vérité, et jure à son dernier moment qu'il ne l'a point exagérée, ni même dévoilée tout entière. Quant à la première partie de ce livre, elle est trop au-dessous de ce beau sujet et même de mes idées; mais elle contient ce que nul autre n'osera ou ne pourra dire. Comme c'est ce que j'ai écrit de moins imparfait, il est juste

que ma Sophie en jouisse; je suis caution qu'elle n'en abusera pas : obtenez donc, je vous en supplie, que mon manuscrit lui soit remis.

J'aurais livré le second paquet au feu, aussi bien que presque tous mes autres papiers, si je n'avais cru qu'on pouvait, sans conséquence, laisser à ma triste Sophie la consolation de presser contre son cœur ce qui reste de moi : ces informes ébauches ne sont bonnes qu'à cet usage. Le troisième paquet ne contient que les monuments de nos amours. Hélas! ces dialogues ne fissent-ils qu'ouvrir un passage à ses larmes, ils lui seraient précieux. Le cinquième paquet ne renferme rien que d'imprimé.

Vous sentez, monsieur, combien la lettre ci-jointe, où je dis le dernier adieu à ma tendre mère, où je lui rappelle ce qu'elle a daigné me promettre pour ma fille, où je confie mon honneur au sien, en la suppliant de se charger de quelques dettes qu'assurément mon père ne paierait pas; vous sentez, dis-je, combien cette lettre m'intéresse, avec quelles instances je vous conjure d'obtenir qu'elle soit remise.

J'ai cru devoir à mon père de lui demander, en mes derniers instants, le pardon de mes fautes, et de l'assurer de l'oubli de ses rigueurs; de tâcher d'émouvoir ses entrailles en faveur de ma fille, qui cependant est son sang, pour ne la priver d'aucune des ressources possibles, puisque je ne lui laisse d'autre héritage que la pitié. Je la recommande aussi à mon frère.

Vous trouverez enfin dans ce paquet, outre mes

derniers remercîments à mon bienfaiteur, mes adieux à ma Sophie. Qu'on daigne ne pas les lui refuser; peut-être, tout en mettant le comble à sa douleur, soulageront-ils son cœur oppressé. Au moins je releverai son courage : je lui montrerai ses devoirs; je ferai parler l'honneur, la nature et l'amour pour la sauver du désespoir. Je supplie que les présents que je tiens d'elle lui soient fidèlement remis. Son portrait, qui, si long-temps, a adouci mon infortune et donné le change à mon amour, est destiné à ma fille. Je charge ma Sophie d'en faire mettre un autre et le mien à côté sur ma boîte; et je vous conjure, monsieur, avec toute la tendresse que m'ont inspiré vos procédés, et l'ardeur de la reconnaissance la plus sincère, d'accepter cette légère marque de souvenir d'un couple infortuné, sur l'attachement duquel vous avez des droits très-sacrés.

Quant à mes livres qui m'appartiennent uniquement, que j'ai acquis aux dépens de mes plus urgents besoins, sur lesquels personne au monde n'a le moindre droit, veuillez en tirer tout ce qui vous conviendra, en réservant *le Tasse* in-quarto pour mon bienfaiteur; et ce que vous ne voudrez pas retournera, si l'on veut le permettre, à ma Sophie, qui cherchera avidement mes notes éparses sur quelques-uns de ces volumes.

Je finis, monsieur, ces prières, les dernières que je vous adresserai jamais. Elles sont pures comme mes motifs et mon cœur, et les tendres sentiments d'attachement, d'estime et de gratitude que je vous

ai jurés. Puissent vous et les vôtres être comblés de tous les bonheurs!

Ce sont les derniers et très-sincères vœux de votre ami.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETY,
comte de MIRABEAU, fils.

FIN DES LETTRES DE MIRABEAU.

LETTRES

DE SOPHIE

A MIRABEAU.

NOTE DU PREMIER ÉDITEUR.

« Plusieurs personnes, des dames surtout, m'ont demandé « si j'avais des lettres de *Sophie;* oui, j'en ai, et beaucoup, « mais *Gabriel* seul était digne de les lire. Naïves et brûlantes, « elles ne plairaient peut-être pas toutes à la fois, car c'est tou- « jours de l'amour ; il faudrait n'en recevoir qu'une d'elle tous « les jours ; je n'en puis donner que deux : la plus courte et la « plus longue. » P. Manuel.

LETTRES

DE SOPHIE

A MIRABEAU.

I.

23 décembre.

Gabrielle-Sophie a quatre dents. Elle est gaie, grasse, et se porte à merveille.

II.

16 décembre 1778.

Ah! mon bon ami, tu me rends la vie avec l'espoir, puisqu'il t'est revenu : sans doute il est bien fondé, dès qu'il a pour base les bontés de M. Lenoir. Je sais aussi que tu ne te flattes pas aisément, que tu ne vois pas comme moi naître et finir tes espérances dans la même journée; ainsi j'y ai la plus grande confiance. O! mon ami! serait-il donc bien vrai que tu seras libre, et que nous nous reverrons? Sois-le, et je jouirai déjà de plus des trois quarts de ma liberté; mais je l'ai souvent vue si

éloignée, que j'ai bien craint que le dégoût de la vie ne devînt le plus fort. Je t'entendais, dans ta dernière lettre, appeler la mort; je la voyais achever de nous séparer, sans nous être rejoints..... Gabriel! elle m'a bien fait verser des larmes!.... Tout s'y réunissait : sous prétexte de traduire *Tibulle*, tu me disais des choses si tristes! j'ai cru que tu avais la certitude que nous ne nous reverrions jamais : plus je relisais ce cahier, et plus je la retrouvais à chaque ligne. Hélas! disais-je, Gabriel m'avait tant dit qu'il ne voudrait point n'avoir pas souffert pour moi! et il se décourage! il ne veut plus supporter la douleur; l'anéantissement lui paraît aujourd'hui tout ce qu'il peut obtenir de mieux; il a donc oublié le jour où, ne me croyant plus que deux heures à vivre, je lui criais, dans les convulsions du désespoir : Quoi, Gabriel! mourir sans te revoir! Il se rendit alors. Mon ami n'est pas changé. Quels sacrifices n'a-t-il pas faits à l'amour! il fera encore celui-ci; oui, il vivra pour moi et pour ma fille, je le lui demanderai, et il ne me refusera pas, car il ne m'a jamais rien refusé. Je voulais donc t'en conjurer aujourd'hui, comme unique grace; mais tu me l'accordes sans cela. Oui, mon ami, nous nous reverrons; je le crois, puisque tu me le dis : que ne croirais-je pas, quand tu me l'assures? Nous retrouverons le bonheur. Tu t'en souviens certainement, quand je fuyais de chez moi, sans savoir ce que nous deviendrions; je partais gaiement, en disant : S'il nous faut mourir, ce ne sera qu'après avoir serré mon époux dans mes bras et

sur mon cœur. Ah! une heure avec lui, et mourir ensuite! Aujourd'hui, j'en dirais encore autant; mais aujourd'hui; il faut que nous vivions ensemble, parce que nous nous devons bien plus de dédommagement; il le faut pour notre enfant, qui nous est si chère. O mon ami! nous n'avons donc plus qu'elle, car je regardais ton fils comme le mien! Avec quel plaisir ne lui aurais-je pas servi de mère! Je vois trop ta douleur, quoique tu veuilles me la déguiser; je sais trop combien tu l'aimais : avec quel attendrissement tu m'en parlais au temps de notre bonheur!... Mais pourquoi t'en parler? tu y penses déjà tant!

Je sais, mon ami, que celui qui fait tant pour nous voudrait faire encore davantage, et que la bonté de son cœur s'étend encore plus que son pouvoir. C'est un bien grand service qu'il me rend que d'avoir été te consoler. Ce n'est à présent qu'en ce qui te regarde que je puis recevoir des bienfaits; il les a étendus jusque sur notre enfant, elle en a reçu anciennement des preuves : c'est sans doute ce que tu as appris, et j'espère que s'il y avait quelque chose de nouveau, on ne me l'aurait pas caché. Ce serait m'ôter une grande jouissance, que de me laisser ignorer quelque chose de ce que je lui dois.

Je ne puis pas te cacher, mon enfant, que je suis horriblement inquiète de ma Gabrielle-Sophie; je n'en ai eu aucune nouvelle depuis très-longtemps. Je fais une lettre pressante, et certainement j'en aurai bientôt; mais tu ne le sauras pas, toi. Ce

retard a quelque chose d'extraordinaire : j'avais tant dit que le seul moyen de ne pas me faire naître d'intolérables inquiétudes, était de ne me rien laisser ignorer ! Il peut cependant y avoir une autre raison que la maladie de l'enfant, qui en retarde des nouvelles ; mais comment ne pas mettre tout au pis, quand on est accoutumé à être si malheureux ? Mon ami, je suis convaincue des avantages de l'inoculation, je n'ai pas là-dessus le moindre doute ; dis-moi seulement ce qui regarde le traitement. Je ne savais pas que tu fusses d'avis qu'il fallût inoculer les enfants si jeunes ; si tu me l'avais proposé lorsqu'elle n'avait qu'un mois, je t'aurais représenté alors son extrême délicatesse : je suis bien-aise que tu lui accordes, pour se fortifier, jusqu'à ce que ses dents soient venues, alors tu ordonneras, surtout si tu es libre, et que tu y puisses veiller toi-même, car je t'avoue que j'aurais une extrême répugnance à lui faire faire cette opération, sans que l'un de nous y fût, d'autant plus que, les personnes qui en prennent soin y étant absolument opposées, je craindrais que l'on me trompât. L'inoculation est très-avantageuse quand elle est bien faite ; mais j'oserais à peine m'en rapporter à moi-même : attends donc, cher amour, que tu le puisses ; si ce que tu me dis se réalise, tu le feras, ami bien cher. Tu sais quel prix je t'ai permis de la payer, cette liberté qui me tient tant à cœur : je ne te demanderai point d'explication, point de promesse ; je suis sûre de tes motifs, cela me suffit. Mais toi, si je pouvais te gronder, je le

ferais, de ce que tu as pu une fois me soupçonner d'être à Pontarlier, et de m'avoir écrit malgré cela, et encore une lettre tendre. O ami! le jour où Sophie sera vile, elle ne veut plus que tu l'aimes. Tu n'y es pas, au sujet des piéges tendus et évités: ceux dont tu parles ne sont pas dangereux.

Tes mémoires, que tu trouves *si bêtes*, n'ont pas été trouvés tels par ceux qui les connaissent. Moi, je ne suis pas si dédaigneuse, et m'en accommode fort bien : ne te fâche pas, je les garderai; ce qui était de M. Grouber de Groubental est déchiré, et ne m'a pas occasioné de regret.

Je n'ai du tout point entendu parler d'aucun enfantement d'esprit du *philosophe*; mais ce qui doit un peu consoler ses lecteurs, c'est la peine que l'on voit qu'il s'est donnée à le composer. Il devrait faire imprimer quelque jour ses lettres, car c'est surtout dans le style épistolaire qu'il brille.

Mon ami, j'aurai du courage tant que je t'en saurai; mais quand je le vois éteint chez toi, comment veux-tu que le mien puisse se soutenir? Quelque abattue que je t'aie paru, je ne le suis pas autant devant tout le monde, et il est des gens qui voudraient que j'en eusse moins : j'ai évité de parler de toi depuis que tu me l'as recommandé, d'autant plus que cela ne servait qu'à renouveler sans cesse l'aigreur; mais pour de l'humiliation, non, je ne me trouve point humiliée; mon amour et mon amant font au contraire toute ma gloire: quiconque sacrifie tout, sacrifierait mille fois plus,

croyant n'avoir rien fait. Oui, je le dis comme l'Héloïse de J.-J. Rousseau (mais je l'avais dit et écrit avant de la lire); j'aime mieux que tout l'univers sache ma passion, que de t'en voir douter un instant : nos peines ont centuplé nos liens et notre amour. Oh! qu'ils seront heureux et courts, les jours que nous passerons ensemble! Si notre grande sensibilité nous fait plus sentir nos maux, elle redouble aussi notre courage, en appréciant, comme nous le devons, les charmes d'une réunion. Nous sommes les plus malheureux des êtres, nous serons les plus fortunés; mais notre amour n'avait pas besoin d'épreuve.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me sauver de la saignée, parce que tu ne me paraissais pas l'approuver; cependant mon médecin parle si gravement de cela (apparemment pour se faire honneur de cette cure), qu'il fallut y consentir. Je le fus hier; je suis au petit-lait à la fleur d'orange, régime au milieu duquel on me promet une médecine; et quand tu devrais encore m'appeler *douillette*, quoique je ne sache pas trop pourquoi tu me donnes cette épithète, je ne pourrais pas encore m'empêcher de dire que tout cela n'est pas fort amusant. J'ai été souffrante depuis ma dernière lettre; j'ai eu plusieurs fois de la fièvre, mais celle-ci me fait grand bien, et beaucoup plus que tous ces remèdes ne m'en feront. Il n'est pas fort étonnant que je maigrisse un peu, je rengraisserai assez, mais je ne dors pas parfaitement, et je ne serai pas tranquille que je n'aie eu des nouvelles

de notre enfant. Mais tu me demandes bien des détails sur ma santé; tu ne m'avais pas dit un mot de la tienne dans la précédente lettre, et dans celle-ci tu m'apprends que tu es malade, que tu vas prendre un vomitif : tu as d'excellentes façons de me ramener; ne m'en parle plus si légèrement, je t'en prie. Je vois qu'il n'y a que madame Saint-Mathieu qui n'a jamais eu le crédit de te faire faire aucun remède : tu m'en as bien dit tes raisons, une fois, et je n'ai pas pu les trouver mauvaises. Ne faut-il pas toujours que tout passe à ton avis? Oui, je me promènerai quand tu me le dis, d'autant plus que le petit-lait interrompra un peu les courses du matin. Quand j'aurais choisi tes heures, je ne les aurais pas prises différentes : je suis bien-aise qu'on les ait doublées, car c'est bien malsain d'être tant renfermé. Je sais que tu n'as pas peur du froid, et je ne le crains pas assez non plus pour être retenue; d'ailleurs, j'ai un endroit couvert. Comment te chauffes-tu? je crains que tu n'aies un poèle, car je sais qu'ils te font grand mal. Je ne m'aviserai pas de te dire qu'on n'écrit pas *il spazio*, mais *lo*, car mon maître aurait trop beau jeu pour prendre sa revanche. J'ai attaché dans le cahier la feuille que tu m'as envoyée après; j'ai copié le tout, et te le rends : tu y reconnaîtras mon éternelle étourderie; j'ai versé de l'encre dessus, tu le verras avec plaisir, parce que je l'ai beaucoup tenu : puisqu'ils ne me restent pas, écris-les plus fin, et n'y mets pas tant de marge. Tu auras la première fois ta seconde brochure, que je ne crois pas pou-

voir copier aujourd'hui : ne m'envoie point de *le lecteur y mettra le titre;* je l'ai. Je m'entoure de tout ce qui me vient de toi; cela me fait un rempart que l'on ne peut franchir. J'ai aussi une certaine calèche tachée de ton sang; elle m'est, par là, devenue bien précieuse. Mille et mille remercîments de tes cheveux; je m'en ferai aussi une bague, il y a même de quoi en faire douze: je suis honteuse de ne te pas envoyer la tienne, car cela ne vaut pas la peine de se faire tant attendre. Mon ouvrier m'a fait dire qu'il était malade; il sait bien que je ne peux pas aller voir si cela est vrai : je te demande pardon, mon amour, et je te promets que j'y enverrai tous les jours; il finira, ou je le rendrai malade d'impatience.

Il m'est impossible de faire faire le cachet dont tu me parles, par plusieurs raisons que je ne puis te dire; il serait charmant, et cela me fâche beaucoup, d'autant plus que le mien s'est trouvé perdu. J'en ai recommandé un tout simple, que je ne sais même pas s'il pourra être exécuté; je crains qu'il ne soit dans le goût des petits ramoneurs qu'on nous avait faits.

Tu avais bien à faire d'aller lire, pour la première fois, l'écriture sainte, ou les cinquante passages qui en sont tirés; ce n'est pas là ordinairement où nous prenons nos oracles. Ce défenseur des femmes est d'une éloquence séduisante; il n'y a rien de si convaincant que de tels arguments. Je ne crois pas, quoi que tu en puisses dire, qu'il y ait beaucoup de femmes qui me désapprouvent

au fond de leur cœur de t'avoir trouvé aimable; et nous en connaissons qui n'eussent pas mieux demandé que la permission de te le dire; mais tu ne t'en soucies pas plus que moi.

Ce pauvre Poinsinet! c'est encore un de nos fameux de Dijon, non pas dans le goût de Crébillon ou Rameau, mais dans celui des académiciens; il a fixé sa demeure au Fort-l'Évêque, dont il a fait sa maison de plaisance : je le croyais noyé, c'est bien à peu près la même chose. Je suis fort en colère de ce qu'on me vole les vers que tu m'as faits; on trouve sans cesse de ces gens-là. Il y a quelque temps qu'une femme m'en récita de fort jolis, que son amant lui avait faits, croyait-elle; cependant je me souvenais de les avoir lus, sans pouvoir dire où : huit jours après, nous les trouvâmes dans une épître de *Sapho* à *Phaon*, que nous lisions ensemble : *Souviens-toi de ce jour si cher à ma tendresse.*

J'ai lu Émile; j'ai fait beaucoup de notes, et j'ai recommandé tout ce qui en peut convenir à notre enfant pour le présent, et tout ce qu'une nourrice en peut faire. Il y a d'excellentes choses dans ce livre-là; mais il faut trouver bien dur de n'être pas à même de pouvoir l'exécuter soi-même, et personne ne prendra autant de fatigue pour les enfants d'un autre. Je n'ai encore eu que les deux premiers tomes, et je me fâchais de ce qu'il ne parlait pas des filles; mais on me promet qu'il s'en occupe dans les deux autres volumes. Jusqu'à présent il ne regarde les femmes que comme de *grands*

enfants, et cela n'est ni flatteur ni galant. Il y a bien des choses sur lesquelles il me fait changer d'avis, entre autres sur la méthode de faire apprendre des fables aux enfants. Comme il arrange ce pauvre corbeau! Je vois bien souvent que je suis fort ignorante : je n'ai qu'une science, ami tendre, c'est de te bien aimer, et c'est celle qu'il t'importe le plus que j'aie : je n'ai pas été longtemps à l'acquérir, celle-là; tu es un si bon maître! J.-J. Rousseau a un charmant style; j'y ai trouvé une ressemblance frappante avec celui de quelqu'un de notre connaissance. La Nivardière avait raison, j'aime tout-à-fait les discours qu'il fait de temps à autre à ses lecteurs: cet homme-là n'était pas fait, non plus que toi, pour avoir affaire à ce fripon de libraire, Michel Rey. J'ai aussi lu son *Héloïse*, malgré la grande défense de me laisser des romans, car on ne peut apparemment être constante qu'autant qu'on voit que les héroïnes de roman l'ont été. Cependant celui-là m'appartient; à peine m'en souvenais-je, et il faut aimer pour le bien goûter. Je vois qu'ils ont eu quelquefois les mêmes idées que nous, et leur en sais bon gré : les amants ne sont aimables qu'autant qu'ils ressemblent au mien. Cette Julie est une étrange fille, de sacrifier toujours tout à cet homme qu'elle adore! comme si l'amitié et l'amour n'étaient pas les nœuds qui imposent le plus de devoirs, et les plus inviolables, puisqu'ils sont volontaires. Aimer l'un, épouser l'autre..... J'ai failli brûler le livre, lorsqu'elle lui mande qui de son mari et de lui

elle choisirait?..... Ils faisaient aussi leur journal; je t'ai fait bien long-temps le mien, mais il y en a plus des trois quarts de perdu, et ma vie est si uniforme, que je n'ai que peu de choses à y marquer; mais quand mon cœur est si plein qu'il faut absolument qu'il déborde, j'écris : je te donnerai quelque jour tout cela; tu y verras ma conduite et mes pensées. Mais ce n'est pas du cœur de ton amie que Gabriel est inquiet, il ne soupçonnera pas sa Sophie : ce serait faire injure à tous deux.

Ton bon ange t'a donné une bien bonne pensée, et je l'en remercie; c'est cependant plus pour tes yeux que pour le profit que j'y ai fait, car si je pouvais compter les lignes et les mots, comme cela t'arrive quelquefois, je suis bien sûre que j'en trouverais plus dans l'avant-dernière que dans celle-ci; mais je ne veux pas te chicaner, car tu irais aussi compter, et ce serait moi qui me trouverais avoir tort de n'en avoir pas tant écrit que toi : je serais grondée, ainsi il vaut mieux ne rien dire. Tu ne veux donc pas que ta fille ait le même maître d'écriture que moi? cependant je suis une écolière qui devrais lui avoir fait sa réputation; aussi m'a-t-il montré pendant trois ans : ce n'est cependant pas pour me *vanter* que je te le dis, mais que veux-tu? je suis trop vieille pour apprendre, et tant bien que mal, tu me lis et me devines; j'y gagne souvent. Tu sais que je me suis félicitée quelquefois d'avoir si mal écrit ce que je t'adressais, que d'autres n'ont pas pu le déchiffrer. Oh! quand j'apprenais, si je m'étais doutée que j'aurais un

jour un ami, je me serais bien plus appliquée; mais je ne savais pas alors ce que c'était qu'un ami.

Adieu, mon cher bon amour; tu vois que je suis plus calme; je partage tes espérances, tes souhaits, tes plaisirs...... tes chagrins, et surtout ta tendresse: oh! oui, tous les mouvements de ton cœur. Adieu, cher enfant; je t'embrasse bien fort.

SOPHIE-GABRIEL.

Je te prie de quitter ton habitude hollandaise, de boire tant de thé : on me l'a absolument défendu; c'est mauvais pour mes nerfs, et par conséquent aussi pour les tiens, déjà trop attaqués par tant de secousses.

Je présume que M. de Marignane et sa fille baisseront le ton; cet événement-ci est fait pour cela. Ah! puisse-t-il causer un bien! pourvu qu'ils ne s'en retournent pas du côté de l'être *honnête et sensible!* ils en sont bien capables; mais je ne crois pas qu'ils osent.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A M. LENOIR.

Versailles, le 26 mars 1777.

La famille de madame de Monnier, qui s'est sauvée avec le comte de Mirabeau, s'est adressée à vous, monsieur, pour faire arrêter cette fugitive; et madame de Ruffey, sa mère, vient de me mander que vous pourriez m'indiquer sa retraite. Dès que je la saurai, je vous ferai passer les lettres nécessaires pour mettre la personne chargée de découvrir madame de Monnier en état de la réclamer au nom de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE VERGENNES.

AU MÊME.

Versailles, le 19 avril 1777.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, ainsi que vous le demandez, un ordre du Roi, en forme réquisitoriale, pour faciliter la recherche en Hollande de la personne de madame de Monnier par l'officier de police que vous vous proposez de charger de cette commission, et qui se flatte de pouvoir y réussir. En cas de découverte, je pense que cet officier doit com-

mencer par s'adresser à M. le duc de la Vauguyon, et concerter avec cet ambassadeur les démarches à faire auprès du gouvernement hollandais pour parvenir à s'assurer de la personne de madame de Monnier. Ce premier point rempli, il y aurait encore d'autres mesures à prendre pour obtenir la liberté de l'extradition. Mais, à cet égard, il n'y aura point de nouvelles démarches à faire jusqu'à ce que, d'après les éclaircissements que l'ambassadeur du Roi m'enverra, je puisse recevoir les ordres de Sa Majesté, et les lui faire passer. Je vous prie de diriger sur ces principes votre instruction particulière à l'officier de police que vous chargerez de l'ordre ci-joint, après y avoir rempli son nom, laissé en blanc. Je crois qu'il conviendra de lui délivrer aussi un passeport séparé pour sortir du royaume, et pour son retour en France. Je joins ici une lettre qu'il présentera à M. le duc de la Vauguyon; je m'y renferme à prier cet ambassadeur d'aider de ses conseils celui qui la lui remettra, et de diriger sa conduite dans la commission qui lui est confiée, suivant l'ordre du Roi, dont il est porteur, et l'instruction particulière qui y est relative.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE VERGENNES.

AU MÊME.

Amsterdam, le 25 mai 1777.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que l'extradition a été accordée, et qu'en conséquence je partirai avec madame de Monnier et M. de Mirabeau fils, accompagné d'un officier de

justice du pays, qui me sortira des terres de Hollande, après-demain 27 du courant, pour me rendre à mes différentes destinations.

Mais, monsieur, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous faire une représentation qui me paraît très-juste et très-nécessaire.

Madame la marquise de Monnier est fille de condition d'un président d'un parlement, femme d'un premier président d'une cour souveraine, de la chambre des comptes de Dôle, appartenant par conséquent à bien des personnes en place; et c'est une tache que d'avoir été à Sainte-Pélagie. L'étourderie de s'en aller avec un jeune homme est bien mal; mais elle n'est criminelle que parce qu'elle a éclaté, et que l'on rit de voir une jeune femme de vingt-deux ans faire infidélité à un mari de soixante-dix : tout son crime ne consiste que de ce qu'elle s'est mal conduite.

Mais, monsieur, ce vieux M. de Monnier est aveugle et presque imbécile, et il est amoureux de sa femme : qui peut nous assurer qu'elle ne rentre pas avec lui? Elle est grosse de trois mois : cet enfant à naître peut jouer un grand rôle. *Nouveau Rougemont*, s'il n'est pas reconnu en naissant, il voudra se faire reconnaître. M. de Monnier trouvera peut-être déplacé que l'on mette sa femme à Sainte-Pélagie, lieu où l'on ne met que les filles, lieu qui la déshonore.

Enfin, monsieur, ce n'est pas lui qui a demandé cet ordre, et sa femme lui appartient. Ne serait-il pas plus à sa place qu'elle allât dans un couvent honnête, tel que Conflans, ou tel autre qu'on voudrait, même avec un ordre du Roi.

J'ai fait des représentations à madame de Ruffey, sa mère, sans entrer dans ces détails, et je crois, monsieur, que vous les approuverez. Il résulte donc que je ne conduirai pas madame de Monnier à Sainte-Pélagie, sans avoir eu de vous, monsieur, de nouveaux ordres; et, comme je dois passer par Chauny en Picardie, et m'y arrêter vingt-quatre heures, afin de la faire reposer, je vous prie, monsieur, de m'y faire donner vos ordres *chez M. de Matigny, lieutenant-général de police*

à Chauny, et si je n'en recevais pas, ou qu'ils n'eussent pas le temps d'y arriver, après avoir attendu un jour de plus, je partirai pour Paris, et j'irai, avant de conduire cette dame à sa destination, vous demander, monsieur, ce que vous m'ordonnez. Mais je ne doute pas que madame de Ruffey ne soit présentement à Paris. Je l'avais engagée à faire le voyage : d'ailleurs elle est grosse; recevrait-on dans un couvent une femme en cet état? Il est vrai qu'il n'y paraît pas encore.

Madame de Monnier a demandé aux magistrats de cette ville, sous l'autorité de qui elle est actuellement, la permission d'écrire à plusieurs ministres; et ils l'ont accordée. Mais madame de Ruffey n'approuverait pas d'être ainsi tympanisée. Je me suis emparé de ces lettres, et j'ai l'honneur de vous les envoyer ci-jointes, afin, monsieur, que vous puissiez ordonner ce qu'il vous plaira à cet égard.

De Brugnières.

AU MÊME.

Amsterdam, le 26 mai 1777.

J'ai procuré, monsieur, à M. de Brugnières tous les moyens d'exécuter la commission dont il a été chargé. Je dois à sa conduite dans ce pays-ci les témoignages les plus avantageux, et je les lui rends avec plaisir.

J'ignore, monsieur, jusqu'à quel point M. le comte de Mirabeau peut mériter qu'on s'intéresse à son sort, et je ne me hasarderai pas à vous faire aucune recommandation en sa faveur; mais je ne puis m'empêcher d'exciter votre sensibilité sur la situation fâcheuse de madame de Monnier. Cette jeune femme, séduite et entraînée par une passion violente, me paraît sentir tous ses torts. Elle se voue avec résignation au cou-

vent; mais elle se désespérerait de se trouver à Sainte-Pélagie. Je suis persuadé, monsieur, que vous voudrez bien faire tout ce qui dépendra de vous pour la soustraire au malheur qui semble l'attendre. Je vous adresse toutes les lettres qu'elle a écrites à sa famille et aux ministres du Roi, et dont vous voudrez bien faire l'usage que vous croirez convenable. Recevez, monsieur, l'assurance des sentiments inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le duc DE LA VAUGUYON.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 octobre 1778.

J'ignorais, monsieur, la correspondance établie entre vous et madame de Monnier. Il ne se peut rien de mieux : il faut la laisser subsister, et en conséquence je vais mander à madame l'abbesse de Sainte-Claire de continuer de remettre à madame de Monnier tous les paquets qui lui seront adressés sous votre couvert, et de vous faire passer ceux que madame de Monnier lui remettra pour vous. Quant aux autres paquets quelconques qui pourront être adressés à la dame, à l'exception des lettres de madame sa mère, qui les adresse directement à madame l'abbesse, je lui marquerai de me les renvoyer tous, et de me renvoyer pareillement toutes les autres lettres que pourrait écrire madame de Monnier. D'après cela, quand vous jugerez à propos de me faire donner des nouvelles de l'enfant, je les ferai passer à leur destination; et, pour éviter tout embarras à cet égard, si vous voulez ordonner à mademoiselle Douay de m'en adresser directement tous les mois, je les ferai passer à Gien; et, quand on lui répondra, après avoir lu les lettres, si elles ne contiennent rien d'étranger à l'objet, je les enverrai direc-

tement à la demoiselle. J'attendrai que vous m'ayez donné de vos nouvelles, pour écrire à Gien.

J'ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MARVILLE.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01194 0718
DC
146
.M7
A25
v.5
Mirabeau
Oeuvres
42869

